

BEAUTÉS
DE L'HISTOIRE
DU CANADA,

OU

ÉPOQUES REMARQUABLES, TRAITS INTÉRESSANS, MOEURS,
USAGES, COUTUMES DES HABITANS DU CANADA, TANT
INDIGÈNES QUE COLONS, DEPUIS SA DÉCOUVERTE JUSQU'À
CE JOUR.

PAR D. DAINVILLE.



PARIS,
BOSSANGE FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DE SEINE, N° 12.

—
1821.

AVERTISSEMENT.

LE titre de *Beautés de l'histoire* semble consacré à ces ouvrages qui offrent moins les annales complètes d'un peuple, qu'ils ne fixent les époques les plus remarquables de son histoire, et qui s'attachent moins à chercher l'ensemble, la marche, la liaison des événemens, qu'à mettre en relief les faits les plus intéressans et les plus singuliers : comme certaines gravures non terminées, laissant de côté les accessoires et négligeant les derniers plans, s'occupent exclusivement des figures principales, et font ressortir ainsi les plus frappantes beautés du maître.

Cet ouvrage ayant été fait dans les mêmes vues, nous adoptons le titre ordinaire,

tout faux et tout bizarre qu'il nous semble. L'histoire des hommes a peu de beautés et beaucoup d'horreurs. Crimes et bassesses, tyrannie et licence, perfidie et violence, voilà toute l'histoire. Il y a plus, celle du bonheur et de la vertu nous serait insipide. L'âme humaine vit d'émotions, et les plus sanglantes pages des annales sont celles qui l'attachent le plus fortement, par un charme étrange et inexplicable.

L'histoire du Canada est singulièrement riche en ces effrayantes beautés. Des guerres sans fin, des mœurs fortes, naïves, farouches, qui montrent à nu les traits primitifs de l'âme humaine; des atrocités exécrables et des traits d'héroïsme sillonnant de temps en temps une nuit d'horreurs, lui donnent un intérêt romanesque. Il n'y a peut-être pas de pays qui ait été plus arrosé de sang; qui, par le singulier mélange d'une civilisation trans-

plantée et d'une barbarie indigène , offre des contrastes plus étonnans ; en un mot dont les annales soient faites pour causer plus souvent ces émotions profondes qui sont un besoin de l'homme ; ces émotions *qui* , suivant un grand poëte (1) , *réveillent les facultés assoupies , descendent sur l'âme comme un torrent, lui rendent le ressort, et l'enivrent de bonheur.*

D'autres motifs nous ont porté à ce travail ; un aussi grand continent tient sa place sur le globe , pourquoi son histoire serait-elle sans lecteurs ? Pourquoi ses crimes et sa grandeur, ses exploits et ses fautes, resteraient-ils ignorés ? Pourquoi ne pas sortir du cercle de la vieille Europe , et s'en tenir aux éternelles annales de l'ancien monde ? Le philosophe ne pourra-t-il pas y trouver des lumières et des points d'appui, et le tableau de ces mœurs sauvages luttant avec les premiers

(1) Akenside.

rayons de civilisation qui aient pénétré dans les forêts d'Amérique, sera-t-il sans intérêt comme sans fruit?

INTRODUCTION.

GÉOGRAPHIE DU CANADA.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

LE Canada est cette partie de l'Amérique septentrionale , qui s'étend , de l'est à l'ouest , depuis l'île d'Anticosti dans le golfe St.-Laurent , jusqu'au lac Winnipeg , et qui est bornée au nord par la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Galles méridionale. Le Canada est séparé des Etats-Unis par une ligne tortueuse , qui commence à peu près au lac des Bois , traverse le lac Supérieur , le lac Huron , le lac Erié , le lac Ontario et le fleuve St.-Laurent jusqu'au 48° degré de latitude nord , puis après avoir couru directement à l'est l'espace d'environ 3 degrés , va gagner la chaîne des montagnes d'Albany qu'elle suit jusqu'au Nouveau-Brunswick. Le Canada est situé entre les 65° et 99° degrés de longitude ouest de Paris , et entre les 43° et 49° degrés de latitude nord.

SOL ET CLIMAT.

Le sol du Canada , montueux sans renfermer de véritables chaînes de montagnes , est considérablement élevé au-dessus des lacs et va en s'exhaussant par degrés ; les cataractes indiquent le changement du niveau des eaux. Entre la baie d'Hudson et le fleuve St.-Laurent , on ne trouve qu'une suite de rocs et de collines isolées.

Le froid et le chaud sont extrêmes dans le Canada ; en juillet et août , le thermomètre de Fahrenheit y monte à 193 degrés , et en hiver le mercure y gèle. Il neige dès le mois de novembre ; en janvier le froid est intolérable. Souvent dans le bas Canada , au commencement de l'hiver , on voit la neige , d'abord suspendue en masses énormes dans l'air , remplir bientôt les rues et s'élever jusqu'au niveau des fenêtres de quelques maisons. En décembre les vents neigeux cessent enfin , et un air serein , mais froid , leur succède. Bientôt les glaces arrivent dans le fleuve dont elles ne tardent pas à remplir le bassin ; le plus souvent devant Quebec elles restent flottantes et permettent aux habitans de la rive méridionale de les franchir ;

en faisant tantôt voguer, tantôt glisser leurs canots ; mais plus haut elles forment un pont solide sur lequel les traîneaux, même les plus chargés, ne courent aucun risque ; puis vers la fin d'avril on les voit tout-à-coup disparaître, se rompre avec fracas, et se précipiter vers la mer avec une grande violence. Le printemps, qui se confond avec l'été succède brusquement à l'hiver : alors les chaleurs subites font croître la végétation à vue d'œil ; en peu de jours la plus riche verdure pare les arbres et couvre les champs. Les plantes potagères se succèdent rapidement, et le blé semé dans le mois de mai est toujours recueilli dans les mois de juillet et d'août.

Ainsi le printemps et l'été se donnent la main pour multiplier les jouissances des hommes ; et la nature a su compenser par l'énergie de végétation, ces variations de température, si funestes à la nature et aux individus.

ASPECT DU PAYS.

Le Canada est montagneux et couvert de bois ; c'est le pays du monde où les plus vastes amas d'eau douce sont entourés des plus majestueuses forêts. Ces *grandes mers d'eau douce*, comme

les appelle un ancien voyageur , sont au nombre de quatre (1) , dont la circonférence embrasse de cinq cents à deux cents lieues. Elles communiquent entre elles , et après avoir formé le fleuve St.-Laurent , vont grossir enfin le lit de la mer. Tout le monde connaît les admirables cataractes auxquelles ces lacs donnent naissance.

La végétation indigène offre un singulier mélange des plantes arctiques et méridionales ; et les successions subites de froid et de chaud qui caractérisent le printemps du Canada , s'opposent au développement de beaucoup de végétaux , qui réussissent en France et en Angleterre. Ainsi le froment canadien n'a que dix-huit ou vingt pouces de tige , c'est-à-dire , les deux tiers seulement du froment anglais. Le noyer n'a pas pu s'y acclimater encore , et les chênes d'Europe ne s'y montrent que sous la forme d'arbrisseaux rabougris. C'est la famille des sapins qui domine dans les forêts du Canada ; on y trouve aussi le bouleau , le tilleul , l'ormeau d'Amérique , le bois de fer , le gâinier du Canada , ainsi que le sassafras , le laurier , le mûrier rouge , mais languis-

(1) Le lac Huron , le lac Ontario , le lac Erié , le lac supérieur.

sans et débiles ; le frêne commun , l'if , le frêne , et l'érable à sucre. Le sucre que les Canadiens extraient de cet arbre , au moyen d'une incision faite pendant le froid très-vif qui précède le printemps , est moins cher de moitié que n'est le sucre des colonies. Dans le bas Canada , il est brun et très-dur : dans le haut Canada , on le raffine mieux , et on sait le rendre plus blanc , plus fondant , moins mêlé d'acide , et plus agréable au goût.

AGRICULTURE.

Les produits de l'agriculture du Canada , sont : le tabac pour la consommation des colons , et les légumes et grains , qui forment un objet d'exportation. Le terrain , peu profond et presque stérile aux environs de Quebec , devient plus fertile en approchant de Montréal , et excellent dans le haut Canada. Les prairies sont meilleures que celles des contrées méridionales de l'Amérique. Le froment semé au commencement de mai , mûrit vers la fin d'août ; la culture s'en améliore tous les jours.

FRUITS.

Les meilleurs fruits du Canada sont les baies , spécialement les fraises , les groseilles et les

framboises. Aux environs de Montréal on cultive des pommes et des poires. La vigne du Canada donne de petits raisins aigrets , mais d'une saveur assez agréable. On y trouve aussi deux espèces de cerises sauvages , mais dont on n'a jamais pu tirer bon parti. Les melons au contraire y sont cultivés avec quelque succès , et le houblon y a complètement réussi.

ANIMAUX.

Dans les contrées méridionales de ce vaste pays, on trouve un grand nombre de bisons, de chevreuils, de chèvres, de loups et de daims de la petite race. Les forêts et les pays incultes des contrées septentrionales, recèlent en outre l'élan d'Amérique, le daim, l'ours, le renard, la martre, le chat sauvage, le furet, la belette, l'écureuil noir et gris, le lièvre et le lapin. Les marais, les lacs et les étangs abondent en loutres et en castors très-estimés. Nous aurons occasion de parler plus bas de ce que les mœurs des castors ont de singulier et de frappant (1). On pêche dans le Saint-Laurent d'excellent poisson en abondance, et de beaucoup d'espèces. Parmi les oiseaux indigènes, on remarque le lourd coq-

(1) Voyez plus bas, Mœurs des Castors, p. 24.

d'Inde , emblème de la voracité stupide et orgueilleuse ; et, pour contraste frappant , le léger et charmant colibri , qui s'égare pendant l'été dans cette région boréale , et voltige comme une fleur ailée au milieu des jardins.

MINÉRAUX.

Des mines de fer ont été découvertes dans plusieurs parties du Canada ; on y a établi des forges , dont les plus considérables sont celles de Saint-Maurice et Batiscan. On prétend aussi qu'il y existe des mines de plomb contenant un peu d'argent ; mais de longs travaux pour les découvrir se sont trouvés en pure perte. Quelques indices font croire qu'on pourrait trouver du cuivre aux environs du lac Supérieur.

DIVISIONS TOPOGRAPHIQUES.

On divise le Canada en deux parties , le haut et le bas Canada. Le haut Canada , dont la frontière , commençant au lac Saint-François , longe ensuite la rivière des Outawas , a été divisé en quatre districts et dix-neuf comtés. Le bas Canada est divisé en seigneuries ou fiefs , concédés par la couronne de France aux premiers colons ; ces fiefs occupent la rive du Saint-Laurent : le reste est habité par les indigènes ; la

partie située au sud de l'embouchure du fleuve, porte le nom de Gaspé ou Gaspésie, et dépend politiquement du Canada.

Nous ne nous occuperons des mœurs, du gouvernement, de la population, de l'industrie et du commerce du Canada, qu'à mesure que l'occasion s'en présentera. En suivant l'ordre chronologique des faits, nous rattacherons à chaque époque les changemens que ce pays a éprouvés sous ces divers rapports. Nous nous attacherons plutôt à peindre les mœurs des habitans, et à consacrer le souvenir des événemens remarquables, et des occasions d'éclat, qu'à tracer exactement les annales d'une histoire que plusieurs auteurs ont écrite avant nous (1).

(1) V. Lahontan, le P. Charlevoix, J. Cartier, etc.

BEAUTÉS

DE L'HISTOIRE DU CANADA.

DÉCOUVERTE DU CANADA.

CE fut vers 1497, qu'un Vénitien, nommé *Jean Gabot*, et ses trois fils, ayant armé aux frais, ou du moins sous l'autorité de Henri VII, roi d'Angleterre, reconnurent l'île de *Terre-Neuve* et une partie du continent voisin. Des pêcheurs basques, normands et bretons, ne tardèrent pas à faire la pêche de la morue sur le grand Banc et le long de la côte maritime du Canada. On parle aussi de quelques voyageurs français et espagnols, qui ont, à ce qu'on prétend, pénétré dans le Canada vers 1510; mais ce ne fut qu'en 1523 que François I^{er} envoya Jean Verazani avec quatre vaisseaux pour découvrir l'Amérique septentrionale. On n'a pu déterminer précisément ni par quelle hauteur il découvrit d'abord la terre, ni jusqu'où il s'éleva au nord. On sait seulement, qu'après deux

voyages heureux , il fit un nouvel armement , à dessein d'établir une colonie dans l'Amérique , et que , s'étant embarqué , il n'a point reparu depuis.

Conduite hospitalière des sauvages envers le premier européen qu'ils aient vu.

Dans le cours de son second voyage , Verazani , rangeant la côte à vue , fut obligé d'armer sa chaloupe pour faire de l'eau ; mais les vagues se trouvèrent si grosses que la chaloupe ne put jamais prendre terre. Cependant les sauvages , dont la rive était couverte , invitaient par toutes sortes de démonstrations les Français à s'approcher. Un jeune matelot , bon nageur , se hasarda enfin à se jeter à l'eau , après s'être chargé de quelques présens pour ces sauvages. Il n'était plus qu'à une portée de mousquet de terre , et il n'avait d'eau que jusqu'à la ceinture , lorsque , perdant la tête , il se mit à jeter aux sauvages tout ce qu'il avait , et tâcha de regagner la chaloupé ; mais dans ce moment même , une vague qui venait du large , le jeta sur la côte avec tant de violence , qu'il resta étendu comme mort sur le sable. Sans forces , sans connaissance , il était en danger de la vie , quand les

sauvages accoururent à son secours , et le mirent hors de la portée des vagues.

Il resta quelque temps évanoui entre leurs bras, reprit ensuite ses sens, et, saisi de frayeur, jeta de grands cris , auxquels ils répondirent par des hurlemens destinés à le rassurer, mais qui ne firent qu'augmenter son effroi. Cependant on le fit asseoir au pied d'une colline , on lui tourna le visage du côté du soleil, on le mit tout nu et l'on alluma un grand feu auprès de lui. Il se persuada qu'on allait l'immoler au soleil , et que ce feu était destiné à le dévorer : l'équipage , toujours repoussé par les vagues , le croyait de même , et , dans l'impossibilité d'approcher, ne pouvait que plaindre le sort du matelot.

Mais au lieu de lui faire aucun mal , on séchait ses habits au feu , et on ne l'approchait lui-même du bûcher qu'autant qu'il était nécessaire pour le réchauffer. Il se rassura , répondit aux caresses des sauvages , et finit par se faire comprendre d'eux par signes. Bientôt on lui rendit ses habits , on le fit manger, on le tint long-temps et étroitement embrassé avant le départ ; puis on s'éloigna un peu, pour le laisser en liberté : il se jeta à la mer ; et quand les sauvages le virent nager, ils montèrent sur une

éminence, d'où ils ne cessèrent de le suivre de l'œil jusqu'à ce qu'il eût atteint le vaisseau.

Cette généreuse bonté fait honte à l'avare égoïsme de nos nations policées, et dit plus en faveur du cœur humain, que vingt traités philosophiques sur la vertu.

ÉTYMOLOGIE DU MOT CANADA.

Quelques auteurs dérivent ce nom du mot iroquois *kannata*, qui se prononce *cannada* et signifie amas de cabanes. Suivant d'autres, les Espagnols entrèrent dans la baie des Chaleurs (long-temps avant Verazani), et n'y ayant trouvé aucune apparence de mines, prononcèrent plusieurs fois ces deux mots *aca nada* (ici rien), que les sauvages ont répétés depuis aux Français, de manière à leur faire croire que Canada est le nom du pays.

On prétend aussi, que le pays leur ayant semblé stérile au premier aspect, ils l'appelèrent *Cabo de Nada*, Cap-de-Rien; ce qui, par la corruption du langage, serait devenu *Canada*.

NOUVEAUX VOYAGES EN CANADA.

Jacques Cartier.

Le malheureux sort de Verazani empêcha que, pendant plusieurs années, on ne songeât à l'Amérique. Ce ne fut que dix ans après, que l'amiral Chabot engagea le roi à y établir une colonie, et lui présenta le capitaine Cartier, qui fit deux fois le voyage, sans en rapporter des détails certains ni curieux. La première bourgade sauvage qu'il ait rencontrée, fut Hochelaga. La forme en était ronde; trois enceintes de palissades y renfermaient près de cinquante cabanes, longues de cinquante pas chacune, larges de quatorze ou quinze, et faites en forme de tonnelles. On entrait dans la bourgade par une seule porte, au-dessus de laquelle, aussi-bien que le long de la première enceinte, régnait une espèce de galerie, où l'on montait avec des échelles, et qui était pourvue de pierres et de cailloux destinés à la défense de la place. Les Français furent très-bien accueillis par ces sauvages, pour qui les longues barbes, les habits et les armes des Européens étaient choses tout-à-fait nouvelles. Cartier passa l'hiver au milieu

d'eux , commença à leur prêcher la religion chrétienne , donna le nom de Mont-Royal (depuis Montréal) , à la montagne , au pied de laquelle Hochelaga était située , et à son retour en France , engagea puissamment le roi à tirer parti du pays qu'il venait de parcourir.

Mais le froid et le scorbut ayant détruit la plus grande partie de son équipage , et réduit le reste à l'état le plus misérable , on crut difficilement à la vérité de ses rapports. D'ailleurs il ne parlait pas de mines d'or ou d'argent , et c'était alors le seul attrait qui pût entraîner les peuples d'Europe vers ces régions lointaines.

De Roberval.

Les fictions et les contes dont Jacques Cartier avait embelli ou plutôt défiguré ses relations , ne contribuèrent pas peu à donner en France mauvaise idée du Canada. Cependant quelques gens de la cour avaient , à travers cette narration mensongère , cru démêler assez de points curieux et de faits intéressans à éclaircir , pour diriger de ce côté les vues de François I^{er} , qui régnait alors. Le plus ardent à poursuivre cette affaire , était François de la Roque , seigneur de Roberval , homme de tête , brave et estimé , celui même que François I^{er} appelait , en plai-

santant, le *petit roi du Vimeu*. Ce fut à lui que le roi donna la commission de poursuivre les découvertes en Canada. Il partit avec les titres de seigneur de Norimbègue, vice-roi et lieutenant général en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-Neuve, Belle-Ile, etc., etc.; titres aussi pompeux que vides, puisque la possession de ce territoire n'était assurée au roi d'aucune manière, et que tout restait à faire encore. Jacques Cartier l'accompagnait dans ce voyage. Roberval envoya un de ses pilotes, nommé Alphonse de Saintonge, reconnaître le nord du Canada, au-dessus du Labrador. Les deux nations qui, les premières, avaient débarqué dans le Nouveau-Monde, crièrent à l'injustice, quand elles virent que l'on y courait sur leurs traces. *Hé, quoi!* dit François I^{er}, *le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent tranquillement l'Amérique, et ne veulent pas que j'y prenne part comme leur frère! Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur lègue ce vaste héritage.*

Roberval bâtit un fort dont il n'y a même pas de ruines, et dont l'emplacement est inconnu. Pendant un voyage qu'il fit en France pour aller chercher des secours, les gens qu'il avait laissés dans le fort, et à la tête desquels était

Jacques Cartier , rebutés par le froid , la solitude et les désagrémens de leur position , d'ailleurs harcelés par les sauvages , que leurs nouveaux voisins commençaient à inquiéter , se rembarquèrent pour retourner en France ; ils se trouvaient à la hauteur de Terre-Neuve , quand ils rencontrèrent le vice-roi Roberval , qui amenait un grand convoi , et qui les força de le suivre. Cependant cette colonie avorta encore. Dans un autre voyage en Canada , M. de Roberval périt avec son frère Achille de Roberval , renommé pour sa bravoure , et que François I^{er} appelait le *gendarme d'Annibal*. On n'eut aucunes nouvelles de l'équipage. Depuis ce temps , le Canada fut tout-à-fait négligé , et les vues des Français se portèrent sur la Floride , beau pays qui fut trente ans le théâtre de leurs guerres avec les Espagnols et les Anglais.

De la Roche.

Ce ne fut qu'en 1598 que l'on pensa de nouveau à établir une colonie en Canada , et que le marquis de la Roche obtint de Henri III d'abord , et de Henri IV ensuite , le titre de vice-roi ; titre dont les pouvoirs et les privilèges étaient aussi étendus que vains et imaginaires. Cette entreprise fut encore stérile ; M. de la Roche com-

mença par débarquer sur l'île de Sable , la plus aride et la plus désolée des îles , quarante malheureux qu'il avait tirés des prisons de France , et qui regrettèrent bientôt leurs prisons ; alla reconnaître l'Acadie ; repassa en France , où le duc de Mercœur le retint prisonnier long-temps ; et mourut de chagrin , dit-on , après avoir fait pour l'établissement de cette colonie de grandes et inutiles dépenses.

Le sort des malheureux qu'il avait débarqués sur l'île de Sable , fait encore plus horreur que pitié. Cette île située à environ vingt-cinq lieues sud-est de l'île Royale , a près de dix lieues de circuit ; au milieu se trouve un lac qui en a deux : elle ne porte ni fruits ni arbres ; quelques buissons et quelques plantes saxatiles sont les seules traces de végétation qui s'y rencontrent. Les quarante prisonniers qu'on y jeta sans ressource et sans aucun moyen de se suffire , trouvèrent sur les écueils qui la bordent , des débris de vaisseaux échoués dont ils fabriquèrent des baraques pour se mettre à l'abri des injures du temps. Des moutons et quelques bœufs qui étaient sortis des mêmes vaisseaux , ayant multiplié dans l'île de Sable , ce fut une ressource pour les pauvres exilés ; mais bientôt cette ressource même leur manqua , et ils furent obligés

de se nourrir uniquement de poisson. Leurs habits s'usèrent, ils se revêtirent de peaux de loups marins. Plusieurs d'entre eux ne purent résister à une vie si misérable, et moururent. Au bout de sept ans, le roi ayant entendu parler de leur triste aventure, les envoya chercher et les fit ramener en France; on leur donna cinquante écus (somme assez forte alors), et on les renvoya chez eux déchargés de toutes poursuites de justice.

M. Chauvin et autres voyageurs.

Malgré le mauvais succès de ces diverses tentatives, l'espoir de trouver dans la traite des pelleteries, une mine féconde de commerce et de richesses, engagea d'autres voyageurs à tenter de nouveaux établissemens dans le Canada. Le capitaine Chauvin, d'après les conseils de Pontgravé, habile navigateur, et négociant à Saint-Malo, obtint du roi les titres et pouvoirs du marquis de la Roche, joints au privilège exclusif du commerce des pelleteries. La mort l'ayant surpris au milieu de l'exécution de son entreprise, le commandeur de Chatte lui succéda, et fit un armement, à la tête duquel il mit Pontgravé; et le capitaine Champlain, homme habile, brave et expérimenté, qui reve-

nait des Indes occidentales, où il avait passé deux ans. Leur voyage, utile à leur entreprise, fut nul pour la colonie. M. de Monts, successeur du commandeur de Chatte, fit divers établissemens dans l'Acadie, exploita long-temps avec succès et profit, son privilège du commerce des pelleteries, et finit par le perdre. Les pêcheurs et les chasseurs représentèrent au roi, que, sous prétexte de les empêcher de traiter avec les sauvages, on les privait de toutes les choses les plus nécessaires à leur commerce, et qu'ils se trouveraient enfin, par toutes ces vexations, obligés de l'abandonner absolument.

COMMERCE DES PELLETERIES.

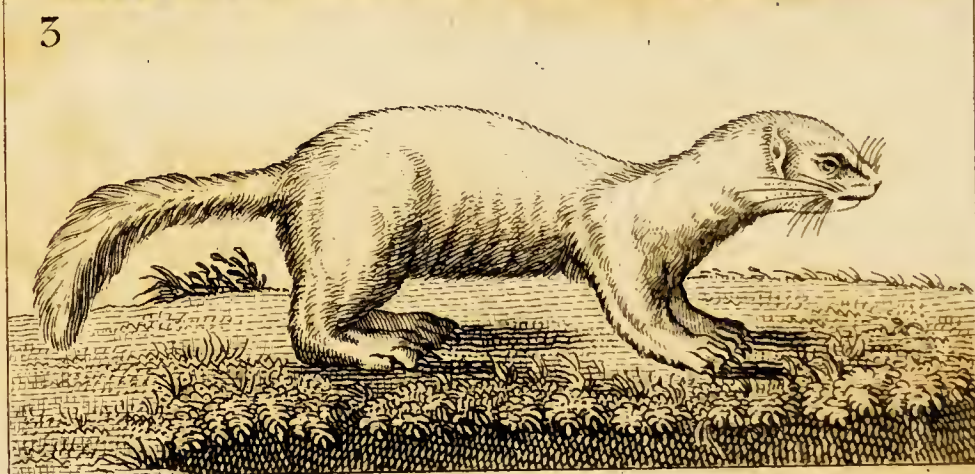
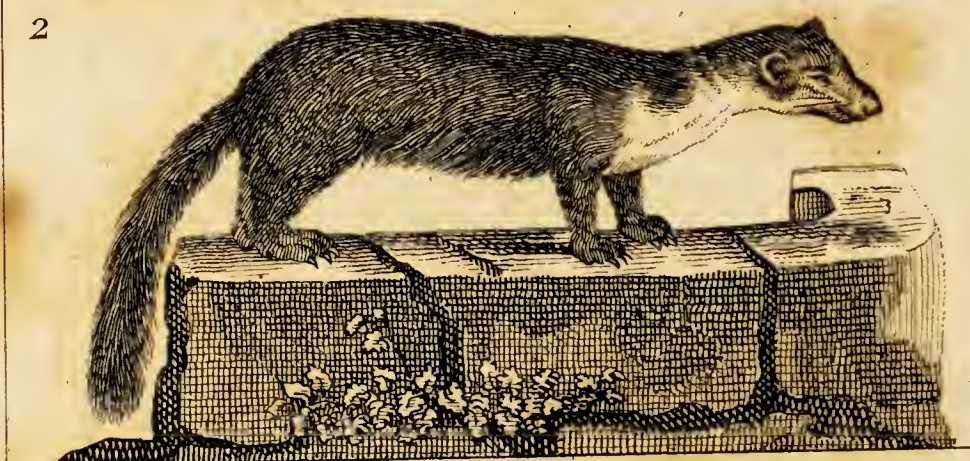
Il est bon de parler ici de ce commerce, le seul qu'on pût faire avec des peuples chasseurs. Avant la découverte du Canada, les forêts qui couvraient ce vaste pays, n'étaient, pour ainsi dire, qu'un grand repaire de bêtes fauves; elles s'y étaient prodigieusement multipliées, parce que le peu d'hommes qui couraient dans ces déserts, sans troupeaux et sans animaux domestiques, laissaient plus d'espace et de nourritures aux espèces errantes et libres comme eux.

Avant leur commerce avec nous, les sauvages, dont tout le vêtement consistait dans un manteau de buffle ou de castor, serré par une ceinture de cuir, faisaient peu la guerre à ces animaux, et n'en tuaient que ce qui était absolument nécessaire à leur vêtement et à leur vie. Mais quand le luxe européen, attachant du prix à ces peaux, vint les demander aux peuples d'Amérique, en échange de jouissances nouvelles pour eux, les chasseurs portèrent la destruction dans toutes les forêts du Canada, et firent aux animaux qui les peuplaient une guerre d'extermination. Nous dirons un mot de quelques-unes de ces pelleteries, que la mode et le caprice ont rendues si précieuses et si estimées.

LA LOUTRE.

La loutre est un animal vorace, qui courant ou nageant sur les bords des lacs ou des rivières, vit ordinairement de poisson, et quand le poisson manque, se nourrit d'herbe et de l'écorce des plantes aquatiques. On l'a rangée mal à propos parmi les amphibies; elle a besoin de respirer à peu près comme tous les animaux terrestres. C'est dans le nord de l'Amérique qu'elle est la plus commune et de la plus belle espèce;

RPJCS



P. Tardieu sc.

1. Loutre 2. Marte. 3. Hermine.

sa peau y est plus noire et plus lustrée que partout ailleurs.

LA FOUINE.

Les chasseurs du Canada distinguent trois sortes de fouines ; la commune, la puante, qui jette en fuyant une urine de l'odeur la plus insupportable, et une autre nommée Vison. La fouine de notre pays a le poil moins brun, moins soyeux, moins luisant que celle du Canada.

LE RAT.

Le rat même est utile en Amérique, et sa peau entre dans le commerce. Il y en a de deux espèces : l'une, qu'on appelle *rat de bois*, a deux fois la grosseur de nos rats ; son poil est ordinairement d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc ; sa femelle a sous le ventre une bourse qu'elle ouvre et ferme à son gré ; quand elle est poursuivie, elle y met ses petits et se sauve avec eux. L'autre, qu'on appelle *musqué*, parce que ses testicules renferment du musc, a toutes les inclinations du castor, dont nous parlerons plus bas.

L'HERMINE.

L'hermine, qui est de la grosseur de l'écu-

reuil , mais moins allongée que lui , a les yeux vifs , la physionomie fine , et des mouvemens prompts que l'œil a peine à suivre. L'extrémité de sa queue , longue , épaisse et bien fournie , est d'un noir de jais : son poil , roux en été comme l'or des moissons , devient en hiver blanc comme la neige. Ce joli petit animal est une des beautés du Canada. Moins gros et plus vif que la martre , il n'y est pas aussi commun.

LA MARTRE.

La martre n'habite que les pays froids. On la trouve au milieu des forêts , où elle se nourrit de chasse et d'oiseaux. Quoiqu'elle n'ait qu'un pied de long , elle laisse sur la neige de grandes traces , parce qu'elle ne va qu'en sautant , et qu'elle marche toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure est recherchée ; mais celle de la martre zibeline l'est bien davantage. Cette dernière est d'un noir luisant , et n'est jamais plus belle que quand la teinte la plus brune s'étend le long du dos jusqu'à l'extrémité de la queue. Les martres ne quittent ordinairement le fond de leurs bois impénétrables , que tous les deux ou trois ans. Les naturels du pays en augurent un bon hiver , c'est-à-dire beaucoup de neige , et de grandes chasses.

LE CHAT-CERVIER.

Plus petit que le loup-cervier de Sibérie , le chat-cervier est comme lui carnivore et destructeur ; c'est le lynx des anciens ; doué d'une vue perçante et d'un odorat fin , il devine le gibier, le poursuit et l'atteint jusqu'à la cime des arbres. Son poil , long et d'un beau gris-blanc , est moins précieux en Amérique que dans les climats glacés ; de noir qu'il était , il devient quelquefois d'un rouge tirant sur le roux. Sa chair est blanche et d'un goût exquis.

L'OURS.

La chasse favorite des sauvages , est la chasse de l'ours. Il est ordinairement noir en Canada. Plus farouche que féroce , il choisit pour retraite un tronc creux et pouri de quelque arbre mort sur pied : c'est là qu'il se loge en hiver , le plus haut qu'il peut grimper. Indolent et dormeur , très-gras à la fin de l'automne , ne se donnant aucun mouvement , il a besoin de peu d'alimens , et sort rarement pour en chercher. Mais on le force à quitter son asile en y mettant le feu ; et dès qu'il veut descendre , il est abattu sous les flèches (1) avant d'arriver à

(1) Maintenant les sauvages se servent de fusils.

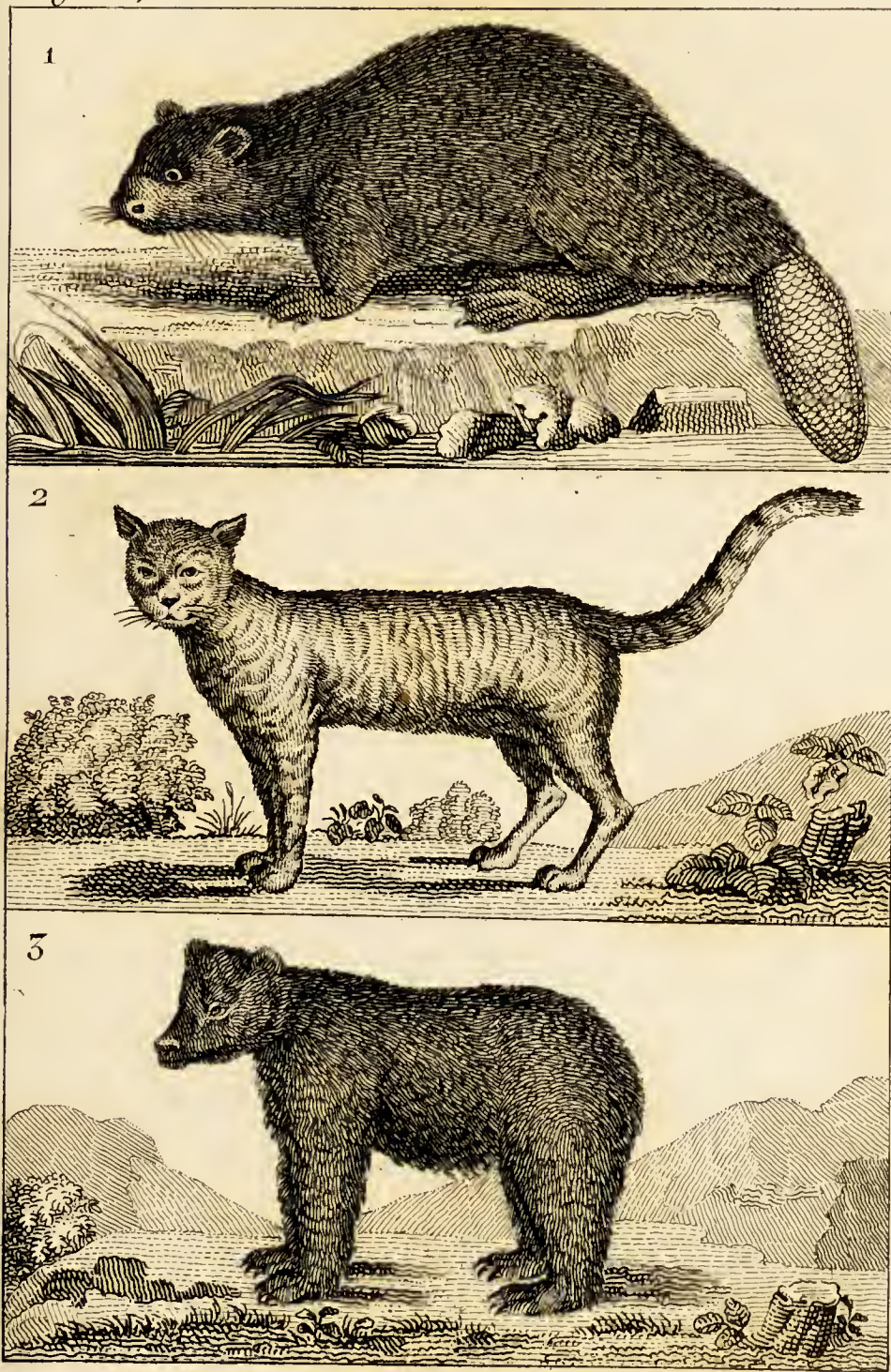
terre. Les sauvages se nourrissent de sa chair, se frottent de sa graisse, se couvrent de sa peau.

AUTRES PELLETERIES.

On tire encore d'autres pelleteries de l'Amérique septentrionale ; des peaux de cerf, de daim, de chevreuil ; des peaux de renne, sous le nom de *caribou* ; des peaux d'élan, sous le nom *d'orignal*. Ces dernières, fortes, douces et moelleuses, servent à faire d'excellens buffles, qui pèsent très-peu. La chasse de tous ces animaux se fait pour les Européens ; mais la principale est celle du castor, le plus admirable des animaux indigènes du Canada : vivant en société, sans en éprouver les malheurs et les vices, paisible, républicain, industrieux, prévoyant, il mérite que ses mœurs douces, sociales, systématiques, soient l'objet d'un plus long détail.

MOEURS DES CASTORS.

Long d'environ deux à trois pieds, épais dans une proportion, qui lui donne entre cinquante et soixante livres de pesanteur, qu'il doit surtout à la grosseur de ses muscles ; il a la tête comme un rat, et il la porte baissée avec le



P. Tardieu sc.

1. Castor. 2. Chat Sauvage. 3. Ours.

RPJCB

dos arqué comme une souris. Des membranes aux pieds de derrière lui servent à nager : des doigts séparés aux pieds de devant lui tiennent lieu de mains ; il a la queue plate, ovale, couverte d'écaillés, et l'emploie à traîner et à travailler. Il a quatre dents incisives et tranchantes, et il en fait des outils de charpente. Tous ces instrumens, qui ne sont presque d'aucun usage quand l'animal vit seul, ou qui ne le distinguent point des autres animaux, lui donnent une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans défense, le castor dans l'état isolé sait à peine mordre, et ne cherche à le faire qu'au moment où il est pris. Paisible et familier, cet animal, à qui la nature semble avoir donné peu de moyens, sait se faire une indépendance qui ne trouble personne, et s'attacher à ses semblables sans servilité.

Dès les mois de juin et de juillet, les castors viennent de tous côtés et se réunissent au nombre de deux ou trois cents, mais toujours sur le bord des eaux, parce que c'est sur l'eau que doivent habiter ces républiques, à l'abri des invasions. Quelquefois ils préfèrent les lacs dormans, au milieu de terres peu fréquentées, parce que les eaux y restent constamment à la même hau-

teur. Quand ils ne trouvent pas d'étang, ils en forment dans les eaux courantes des fleuves ou des ruisseaux; et c'est par le moyen d'une chaussée et d'une digue. Que d'idées composées entrent dans un pareil projet! Ce sont des animaux, des machines vivantes, qui bâtissent un pilotis de cent pieds de longueur sur une épaisseur de douze pieds à la base, qui décroît jusqu'à deux ou trois pieds, par un talus dont la pente et la hauteur répondent à la profondeur des eaux. Pour épargner ou faciliter ce travail, on choisit l'endroit d'une rivière où il y a le moins d'eau. S'il se trouve sur le bord d'un fleuve un gros arbre, il faut l'abattre, pour qu'il tombe de lui-même en travers du courant. Fût-il plus gros que le corps d'un homme, on le scie, ou plutôt on le ronge au pied. Bientôt les quatre dents tranchantes qui ont servi à cet ouvrage, dépouillent l'arbre de ses branches, et en font une grande poutre. D'autres arbres plus petits sont également abattus, mis en pièces et taillés pour servir au pilotis. Les uns traînent ces arbres jusqu'aux bords de la rivière; d'autres les conduisent sur l'eau jusqu'à l'endroit où doit se faire la chaussée.

Une chaussée à construire, quand on n'a que des dents, une queue et des pieds pour outils!

Voici comment s'y prend la nation ouvrière : Avec les ongles , elle creuse un trou dans la terre ou au fond de l'eau ; avec les dents elle appuie le gros bout du pieu sur le bord de la rivière , ou contre le madrier qui la traverse ; avec les pieds elle dresse le pieu et l'enfonce , par la pointe , dans le trou où il se plante debout ; avec la queue elle fait du mortier , dont elle remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches , pour maçonner le pilotis. Le talus de la digue est opposé au courant de l'eau , pour mieux en rompre l'effort par degrés ; et les pieux y sont plantés obliquement , à raison de l'inclinaison du plan : on les enfonce perpendiculairement , du côté où l'eau doit tomber ; et pour lui ménager un écoulement qui diminue l'action de sa pente et de son poids , on ouvre deux ou trois issues au sommet de la digue , par où la rivière débouche une partie de ses eaux.

Le logement intérieur de chaque citoyen de cette république n'est pas moins merveilleux que la structure de la ville. Chaque compagnie de castors , composée quelquefois de quinze ménages , et quelquefois de moins , se bâtit une cabane dans l'eau , sur le pilotis. Ces cabanes ont de quatre à dix pieds de diamètre sur une enceinte ovale ou ronde ; il y en a de deux ou

trois étages , selon le nombre des habitans. Les murailles , plus ou moins élevées , ont environ deux pieds d'épaisseur ; elles sont maçonnées en dedans et en dehors , avec autant de propreté que de solidité , et se terminent toutes en voûte. Les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc impénétrable à l'eau , même à l'air extérieur. Chaque maison a deux portes : l'une du côté de la terre , pour aller faire des provisions ; l'autre vers le cours des eaux , pour s'enfuir à l'approche de l'ennemi , c'est-à-dire de l'homme. La fenêtre est ouverte du côté de l'eau ; elle sert en hiver à garantir des glaces , qui se forment épaisses de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre , est appuyée sur des pieux qu'on coupe ou qu'on enfonce en pente , et qui , faisant un batardeau devant la maison , laissent une issue pour s'échapper ou nager sous les glaces.

Les matériaux de ces édifices sont toujours voisins de l'emplacement. Ce sont des saules , des peupliers , des aunes , et autres arbres qui aiment l'eau , et qui servent à la fois aux castors , de bois de construction et de nourriture. Il y a dans chaque cabane des magasins particuliers pour les écorces et branches tendres dont on a fait provision pour l'hiver. Chacun reconnaît



RPJCB

son magasin , et y puise sans aller piller celui d'autrui.

Les amours des castors sont aussi douces que leurs mœurs sont simples. Ce sont des liaisons de choix qui unissent deux êtres , non par hasard et pour un moment , comme chez les autres animaux , mais pour passer l'hiver dans le même asile , pour y élever et y nourrir leurs petits.

CHASSE DES CASTORS.

L'homme , tyran du monde , et qui dit insolemment, JE RÉGNE, quand il a tout ravagé , détruit par intérêt ces républiques paisibles , et livre une guerre sans pitié aux plus innocens des êtres. C'est en hiver qu'on vient investir les castors. Quand l'ennemi approche , un coup de queue frappé fortement sur l'eau , sonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république , et chacun cherche à se sauver sous les glaces.

On prend quelquefois le castor à l'affût. Cependant comme il voit et qu'il entend de loin , on ne peut guère le tirer au fusil sur les bords de l'étang , dont il ne s'éloigne jamais assez pour être surpris ; l'eût-on blessé avant qu'il se fût jeté dans l'eau , il a toujours le temps de s'y

plonger; et s'il meurt de sa blessure, on le perd, parce qu'il ne surnage point.

Un moyen plus sûr d'attraper les castors, est de dresser des trappes dans les bois où ils vont se régaler des écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trappes de copeaux de bois fraîchement coupés; et, dès qu'ils y touchent, un poids énorme leur casse les reins. L'homme caché tout auprès, accourt et achève de tuer sa proie.

Plus souvent on attaque les cabanes pour en faire sortir les habitans, et on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont besoin de respirer l'air; on saisit ce moment pour leur casser la tête. D'autres fois, l'animal chassé de son séjour, tombe dans des filets dont les cabanes sont enveloppées.

Si l'on veut prendre la peuplade entière, on ouvre la chaussée pour laisser écouler l'eau de l'étang où les castors vivent: restés à sec, hors d'état de s'échapper ou de se défendre, on les prend à loisir et à volonté; mais on a soin d'en laisser toujours un certain nombre, mâles et femelles, pour repeupler l'habitation: prévoyance avare, qui ne conserve peu que pour avoir beaucoup à détruire.

Depuis que les Européens ont besoin de la peau du castor, l'espèce diminue beaucoup. On trouve des castors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude septentrionale, jusqu'au soixantième; il y en a peu au midi, et leur nombre croît à mesure qu'on avance vers le nord. Leur poil, jaune et couleur de paille, chez les Illinois, châtain un peu plus haut, couleur marron foncé au nord du Canada, est tout-à-fait noir un peu plus loin; c'est la plus belle espèce. On en trouve quelquefois de tout blancs et d'autres tachetés de gris et de roux. La beauté de leur poil fait leur malheur, et il y en a quelques-uns, mais en petit nombre, que l'on dédaigne assez pour leur laisser la vie.

COMMERCE ET MONOPOLE.

Nous avons dit plus haut que les commerçans, privés de la faculté de faire le commerce des pelletteries, avaient adressé de vives remontrances au roi, et l'avaient supplié de révoquer le privilège exclusif : on fit droit à leur demande. Ce revers ne découragea pas M. de Monts; aidé de M. Poutrincourt, homme ferme, habile et sage, et de Marc Lescarbot, homme d'esprit et de ressources, dont l'imagination inventive venait

sans cesse au secours des nouveaux établissemens près de s'écrouler ; il soutint ces établissemens et son commerce , jusqu'au moment où sa commission lui fut ôtée.

Un an après , il parvint à se faire rétablir dans son privilège , mais pour une année seulement ; et à condition qu'il ferait un établissement sur le fleuve Saint-Laurent : cette condition jeta les premiers fondemens de la ville de Québec.

FONDATION DE QUÉBEC.

Ce fut en 1608 que M. de Champlain , homme qui pensait en citoyen plus qu'en marchand , et dont les vues avaient de la grandeur et de la solidité , après avoir long-temps cherché l'endroit le plus propre à l'établissement dont on était convenu , choisit la rive septentrionale du Saint-Laurent , à cent vingt lieues de la mer , entre la petite rivière Saint-Charles et le cap Diamant. Un beau bassin , où plusieurs flottes pourraient mouiller en sûreté ; des rivages bordés de rochers à pic , parsemés de forêts ; deux promontoires pittoresques (de Levis et du cap Diamant) , une jolie île (d'Orléans) , la belle cascade de la rivière Montmorency ; tout justifie le choix fait par Champlain , et concourt

à donner à la capitale du Bas-Canada un aspect imposant et magnifique. Le 3 juillet 1608, Champlain y bâtit quelques mauvaises cabanes : aujourd'hui c'est une belle cité, dont les toits couverts de fer-blanc (1) étincèlent au loin, et dont les fortifications, considérablement augmentées depuis les derniers temps, font une place militaire des plus imposantes. On distingue la haute et la basse ville. La haute ville, bâtie sur le cap Diamant, élevée d'environ 1000 pieds, se trouve dominer de cette hauteur la ville basse, qui s'étend le long de l'eau, au pied de la montagne.

Quelquefois, dans les temps de froid ou de dégel, des quartiers de roche se détachent et écrasent tout ce qu'ils rencontrent. La ville haute est assise sur un roc de pierre à chaux : c'est une place très-forte, surtout du côté de l'eau, où elle est si bien défendue par la nature, qu'on a jugé inutile d'y ajouter autre chose que de simples murs ; encore n'y en a-t-il pas dans les endroits tout-à-fait inaccessibles. Du côté de

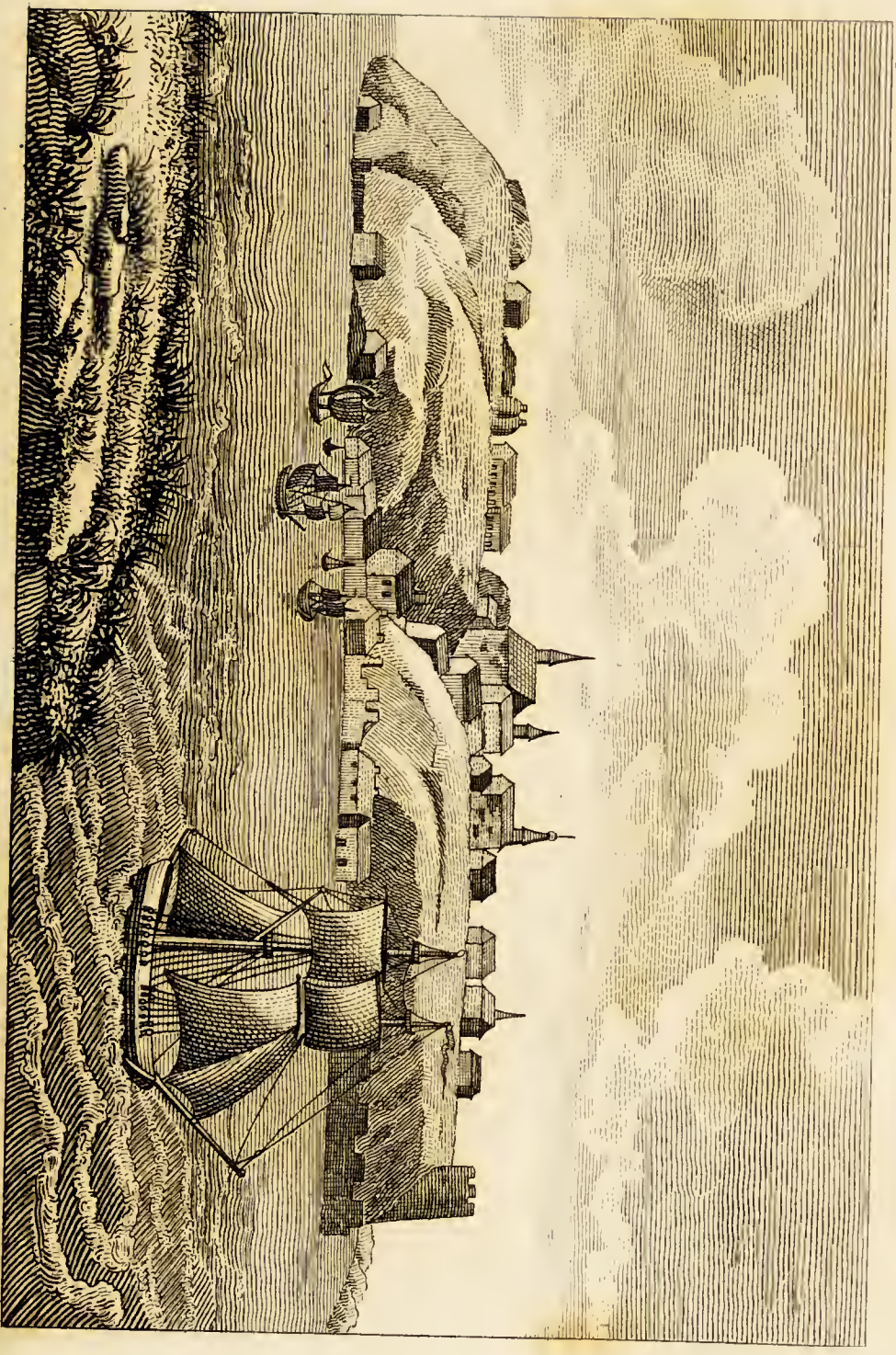
(1) Les feuilles de fer-blanc dont on couvre les édifices en Canada sont disposées de manière à ne jamais être attaquées par la rouille. On les cloue aux quatre coins et on les rabat soigneusement sur les clous, afin que l'eau n'y puisse pas pénétrer.

terre , les fortifications sont entièrement l'ouvrage de l'art , et l'on n'a rien oublié de ce qui pouvait les rendre redoutables. Elles sont considérablement augmentées depuis que les Anglais sont maîtres du Canada.

La ville basse est sans défense. Une petite batterie qui se trouve au niveau de l'eau quand la marée est haute , et des barrières , élevées le long du fleuve , en dedans desquelles on peut placer du canon en cas de danger imminent ; voilà toutes les fortifications qui la protègent.

La ville basse , désagréable , malsaine , infectée par les immondices que la marée laisse sur le rivage , a des rues sales , étroites , des maisons hautes qui interceptent la circulation de l'air. La ville haute , sans avoir des rues plus régulières ou des maisons mieux bâties , doit à la hauteur de sa situation un air toujours pur et salubre.

Il faut dix mille hommes pour garnir tous les postes ; mais les détachemens de troupes stationnés à Montréal peuvent descendre le fleuve en moins de vingt-quatre heures , joindre la garnison et ravitailler la place. Des parties de traîneaux , un théâtre anglais et des assemblées de danse , dédommagent les habitans de la longue rigueur de leur hiver. La population est es-



RPJCB

timée à vingt mille âmes. Mais à l'époque dont nous parlons, une ou deux huttes entourées de terres cultivées, voilà toute la ville.

*Étymologie des noms de QUÉBEC et du CAP
DIAMANT.*

Les sauvages donnaient à l'endroit choisi par Champlain pour son établissement, le nom de *Quebeio* ou *Quelibec*, qui en langue algonquine et abénaquise signifie *rétrécissement*; et en effet, le fleuve se rétrécit devant Québec, au point de n'avoir plus qu'un mille de large, tandis qu'immédiatement au-dessous de l'île d'Orléans, c'est-à-dire dix lieues plus bas, sa largeur est encore de quatre ou cinq lieues.

Le cap Diamant a pris son nom des diamans que l'on trouvait alors; diamans semblables, dit Charlevoix, à la pierre d'Alençon.

On peut regarder le cap Diamant comme la citadelle de Québec : situé à une hauteur considérable au-dessus du niveau du fleuve, il domine tous les quartiers de la ville et les plaines qui l'environnent du côté de la campagne. Malgré son élévation, on s'y procure de l'eau à sa surface, et il suffit de creuser un puits ordinaire pour voir l'eau sourdre à gros bouillons.

Première visite aux Abénaquis.

En 1611, deux missionnaires jésuites furent envoyés en Acadie. Ce fut l'un d'eux, le P. Biart, qui visita le premier les Abénaquis. Les Canibàs, une des nations abénaquises, accueillirent très-bien les Français, et embrassèrent facilement la religion chrétienne. Le P. Enemond Maisse, autre jésuite qui s'était mis en route de son côté pour reconnaître le pays et chercher à s'instruire des mœurs des peuples, fit une épreuve singulière de cette demi-raison qui semble en quelques choses être le seul partage de l'homme sauvage, tandis qu'en beaucoup de circonstances il paraît s'élever au-dessus de nous.

Après avoir pris pour guide le fils d'un sauvage chrétien, le P. Maisse tomba malade au milieu de la route, et le jeune homme fut jeté par cette maladie dans la douleur la plus profonde et dans l'inquiétude la plus vive.

Le père regardait ce chagrin comme un pur effet de l'affection que lui portait le jeune homme; mais quelle fut sa surprise quand Louis (c'était le nom du sauvage) vint le prier d'écrire à M. de Biencour, alors vice-roi; *sans cela*, ajoutait-il, *on croira que je t'ai tué!* Le malade se garda bien

de faire ce que lui demandait le sauvage. *Peut-être*, lui dit-il, *serais-tu homme à me tuer en effet, et à te servir de ma lettre pour cacher ton crime.* Le sauvage finit par s'apercevoir de son manque de sens.

Colonie de madame de Guercheville.

La marquise de Guërcheville, protectrice des missions de l'Amérique, mit beaucoup d'ardeur dans ses efforts réitérés pour fixer dans le Canada un établissement qui devînt utile à la religion. Cependant, ayant refusé de se lier avec M. de Monts, homme ferme et droit, mais calviniste, elle vit ses entreprises échouer comme les précédentes. Après un premier mauvais succès, elle transporta sa colonie à Pentagoet. A peine quelques huttes étaient-elles dressées, que des vaisseaux anglais, partis de la Virginie pour aller faire la pêche vers l'île des Monts-Déserts, aperçurent le nouvel établissement des Français, et se mirent en devoir de l'attaquer.

Conduite singulière du capitaine Argall.

Le capitaine anglais, Argall, avait quatorze canons, et la colonie n'en avait pas un. Le faible retranchement que l'on avait bâti à la hâte

fut bientôt renversé , malgré des prodiges de valeur , et surtout malgré la bravoure d'un jésuite nommé Du Thet , qui , suivant les historiens , se défendit en héros. On vit qu'il fallait se rendre ; le gouverneur La Saussaye et son lieutenant mirent bas les armes ; quatre autres se sauvèrent dans les bois. Argall , maître de l'habitation , après avoir abattu la croix catholique plantée par les missionnaires , alla visiter les coffres de La Saussaye , y trouva sa commission de gouverneur , et l'enleva secrètement.

Le lendemain le capitaine anglais alla trouver La Saussaye , et le somma de représenter cette commission que lui-même avait soustraite. La Saussaye l'ayant en vain cherchée dans le coffre , fut traité , par Argall , de pirate et d'homme sans aveu , qui avait usurpé le titre de gouverneur de Pentagoet , et qui méritait la mort. Aussitôt l'habitation et le navire qui avait débarqué la colonie furent mis au pillage. Argall , par un singulier mélange de bassesse et de générosité , offrit ensuite aux Français une espèce de chaloupe pontée pour retourner dans leur pays ; et , cette chaloupe se trouvant trop petite pour les contenir tous , il proposa à ceux qui savaient quelque métier de venir avec lui en Virginie , où il leur promit une liberté entière

de conscience, et celle de repasser en France après une année de service.

Plusieurs acceptèrent cette dernière offre et s'embarquèrent avec Argall. Mais quand ils furent arrivés à James-Town, le gouverneur général, loin de ratifier ce que le capitaine leur avait promis, déclara qu'il les traiterait comme corsaires, et que la mort les attendait. Argall eut beau lui représenter le déshonneur qui rejaillirait sur lui-même de cette affaire, puisque c'était à sa parole qu'ils s'étaient confiés en le suivant; il eut beau lui dire que, sous la seule condition de la vie sauve et de la liberté, ils s'étaient rendus à lui et constitués pour un an sujets du roi d'Angleterre, le gouverneur lui répondit qu'il avait outre-passé ses pouvoirs, qu'il n'avait pas le droit de leur faire de telles promesses, qu'elles étaient par conséquent nulles, et que ces Français, ayant eu pour chef un homme non commissionné, devaient être traités comme forbans.

Argall se trouva ainsi placé entre la honte d'avouer une supercherie basse, et le crime de laisser périr d'honnêtes gens qu'il avait promis de sauver. Il eut le courage de racheter leur vie au prix de sa propre confusion; et ce fait est d'autant plus remarquable, que la sorte de gran-

deur d'âme la plus rare est celle qui foule aux pieds l'amour-propre. Le contraste de cette générosité, avec la fourberie petite et honteuse dont il s'était rendu coupable, est un de ces mystères du cœur humain que rien ne peut expliquer.

Générosité de trois missionnaires.

Argall, étant ensuite retourné en Acadie pour en chasser définitivement les Français, détruisit le Port-Royal, et ruina tout ce qu'il trouva sur son chemin. Un Français qu'il rencontra, lui dit assez de mal des missionnaires, et fit assez d'impression sur son esprit, pour qu'il résolût de les chasser de la Virginie, aussitôt après son retour. Trois jésuites, qui se trouvaient à bord d'un de ses vaisseaux, commandé par Turnell, furent violemment maltraités.

Un orage survint : les vaisseaux furent dispersés ; celui d'Argall parvint à faire sa route jusqu'en Virginie ; un autre disparut entièrement. Le vaisseau de Turnell, par une bizarre fatalité, fut jeté sur les Açores, où l'on fut trop heureux de pouvoir jeter l'ancre.

Les missionnaires, à qui la plus belle occasion se présentait de tirer vengeance des injures qu'on leur avait faites, dédaignèrent cette

vile jouissance , et pratiquant le précepte du livre saint , rendirent le bien pour le mal. Ils contribuèrent de toutes leurs forces à tirer Turnell de ce mauvais pas ; ils le sauvèrent même une seconde fois dans une position presque aussi embarrassante. Séparé de son commandant par la tempête , et sans commission pour revenir , quand il eut débarqué en Angleterre il fut emprisonné comme déserteur , et son procès lui eût été fait , sans les trois missionnaires , qui témoignèrent pour lui.

ÉTAT DE QUÉBEC EN 1610.

Cependant la nouvelle ville de Québec prospérait : la culture des terres suffisait aux besoins des colons , la salubrité de l'air entretenait leur santé ; les sauvages des environs , au lieu de les inquiéter , semblaient rechercher leur alliance.

Ces sauvages , composés d'Algonquins et de Montagnez , avaient un motif pour tâcher de captiver la bienveillance des habitans de Québec. Ils espéraient être soutenus par eux contre leurs ennemis communs , les Iroquois , nation brave , puissante et tyrannique , qui depuis long-temps , se défendait seule et avec avantage contre tout ce qu'il y avait de sauvages à cent

lieues à la ronde. Champlain se laissa persuader par eux de marcher contre cet ennemi redoutable, et se mit en campagne en 1611, avec deux autres Français, et un parti composé de Hurons, d'Algonquins et de Montagnez.

DES SAUVAGES DU CANADA.

Avant de parler de l'expédition de Champlain, disons un mot des sauvages indigènes qui l'entraînèrent dans leur querelle, et qui joueront un si grand rôle dans la suite de cette histoire. Donnons quelques remarques sur ces hommes singuliers et primitifs, sur leurs mœurs, leur éducation et leurs facultés.

Ces hommes, taillés dans les plus belles proportions (1), mais plus propres à supporter les fatigues de la course que les peines du travail, avaient autant de vigueur que d'agilité. Leurs traits réguliers et expressifs portaient ce caractère de férocité que l'habitude de la chasse et les périls de la guerre donnent toujours. Leur peau rousse

(1) Presque toujours sveltes, ils ont, dit un voyageur, les cheveux droits, roides et noirs, les yeux noirs et assez petits, la pommette des joues généralement élevée, le nez petit, pointu, presque aquilin, les dents très-belles, la poitrine large, l'haleine aussi douce que celle d'un enfant.

et hâlée par l'air et le soleil, devenait encore plus désagréable par leur habitude de se peindre le visage et le corps. A ce vernis ils joignaient des frictions de graisse ou d'huile, pour se garantir des moustiques et des insectes; et la fumée qui remplissait leur hutte, et les fumigations dont ils faisaient usage, rendaient encore leur teint plus hideux et plus cuivré (1).

Ces sauvages avaient et ont encore aujourd'hui les sens d'une extrême délicatesse; la vue, l'odorat, l'ouïe, étaient chez eux assez subtils pour les avertir de loin sur leurs besoins, qui étaient en petit nombre, et sur leurs dangers, qu'ils évitaient bientôt.

Ils avaient entre eux des guerres et des hostilités passagères, causées par des haines éternelles. Ils devaient être féroces ces hommes dont l'oreille était accoutumée aux cris de la mort,

(1) Il y a des sauvages, dont le teint n'est pas plus sombre que celui des naturels du midi de la France ou de l'Espagne; d'autres au contraire sont presque aussi noirs que des nègres. Cette différence appartient autant aux tribus particulières qu'aux familles. Mais chez les femmes, elle est moins frappante. Celles dont le teint est le plus foncé, l'ont couleur de cuivre sale.

La peau des indiens méridionaux est d'une teinte plus rouge, plus chaude de couleur que celle des sauvages qui vivent autour des lacs.

dont la vue étoit faite au sang versé, et qui, obligés de poursuivre leur nourriture, déchiraient avec les mains et les dents l'animal surpris à la course.

Quand les Européens sont venus s'établir chez eux, ils avaient pour toute arme un javelot hérissé de pointes d'os, et un casse-tête. Ce n'étoit d'abord qu'une petite massue d'un bois très-dur, de figure ronde, avec un côté tranchant : aujourd'hui c'est une petite hache, qu'ils manient avec une dextérité surprenante. La plupart n'ont aucune arme défensive ; mais quand on attaque les palissades qui entourent leurs bourgades, ils se couvrent le corps d'un bois léger : quelques-uns, qui se faisaient une espèce de cuirasse d'un tissu de jonc, y renoncèrent dès qu'ils virent qu'elle n'étoit pas à l'épreuve des armes à feu.

TRAITS PRINCIPAUX DU CARACTÈRE DES SAUVAGES.

Les sauvages paraissent d'abord flegmatiques et froids : il faut même les avoir vus quelque temps pour être persuadé du contraire. Qu'on leur raconte une aventure singulière ou un trait d'esprit, qu'on leur montre un objet qui leur plaise, ils répondent froidement : *Cela me plaît, cela est bien inventé.* Un objet agréable ou

terrible, un spectacle attrayant ou la nouvelle la plus funeste pour eux, ne semblent faire aucune impression sur leurs âmes.

Cette apparente glace recouvre des passions brûlantes. Personne ne sent mieux l'amitié que les sauvages ; au souvenir d'un outrage ils feront cent milles de chemin, braveront la faim, le froid, la mort, pour venger l'insulte. Ils dévouent leur vie pour sauver les jours de ce qu'ils aiment ; ils font vingt lieues dans un bois pour aller retrouver le tombeau qui renferme ce qu'ils ont perdu ; ils arrosent tous les jours de leurs larmes la terre qui couvre leurs enfans morts.

Mais ils regardent comme indigne d'un homme de laisser son âme (tel est leur langage) *vaciller, jouet de tous les vents*. Les signes extérieurs de l'émotion excitent leur mépris, et l'empire sur soi-même est l'objet de toute leur estime.

Toujours sobres pour le manger, ils regardent comme très-inconvenant de paraître avoir faim ; s'ils arrivent dans un village après avoir jeûné plusieurs jours, ils s'asseoient tranquillement, ne demandent rien, et attendent qu'on leur apporte à manger ; et quand on leur présente des alimens, ils satisfont à leurs besoins avec

autant de modération, avec aussi peu d'avidité et de gloutonnerie que s'ils sortaient du repas.

Graves et réservés en présence des étrangers, ils sont fort gais dans leurs assemblées particulières ; ils savent même, au rapport des voyageurs, discerner le ridicule et le frapper avec justesse.

PREMIÈRE ÉDUCATION DES SAUVAGES.

La tendresse des mères pour leurs enfans est plus grande sous la hutte d'écorce que dans le salon doré. La mère sauvage allaite son fils jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, quelquefois même plus. Dès l'âge le plus tendre elle respecte en lui l'indépendance de l'homme ; elle ne veut pas étouffer le germe de toute grandeur, la liberté.

Avant la découverte du pays, les enfans n'avaient ni maillots ni langes. On les plaçait à leur naissance dans un baquet rempli de poussière de bois pourri sec, aussi douce que le duvet, et destinée à sécher la moiteur de l'enfant. Couvert de chaudes fourrures et attaché par le bas avec des cordons de cuir, le jeune sauvage restait dans ce nid incommode jusqu'à ce qu'il fût sevré.

Aujourd'hui, dès que l'enfant est né (si c'est

en été), on le plonge dans l'eau, on l'enveloppe dans des morceaux d'étoffe ou de peau; puis on le pose sur le dos, et on l'attache à une planche épaisse et couverte d'un lit de mousse. Cette planche est plus longue et plus large que l'enfant, au-dessus de la figure duquel sont placées des espèces de cerceaux, en sorte que si la machine venait à se renverser, il ne courrait probablement aucun risque.

Quand les femmes vont au dehors, elles portent leurs enfans derrière leur dos, soutenus par une large sangle qu'elles passent autour de leur tête. Quand elles ont quelque chose à faire dans leur hutte, elles suspendent à un arbre, s'il s'en trouve un dans le voisinage, la planche sur laquelle est placé l'enfant, et de temps en temps elles y donnent un coup de main pour la balancer. Dans les chaleurs d'été, une gaze le préserve des mouches qui infestent les bois.

Dès qu'il peut se traîner, on le dégage de tout lien, et on le laisse se rouler, tout nu, dans l'eau, dans la boue, dans la neige, partout où il veut. De là cette force de constitution qui rend les sauvages capables de supporter les plus grandes fatigues, et le peu d'effet que le changement de temps fait sur eux. Les filles, dès quatre ou cinq ans, portent un vêtement large;

mais les garçons ne sont vêtus que long-temps après.

TÊTES - PLATES.

IL y a dans le même continent des nations nommées *Têtes-Plates*, qui ont le front très-aplati et le haut de la tête extrêmement allongé. Cette conformation n'est point l'ouvrage de la nature ; ce sont les mères qui la donnent aux enfans dès qu'ils sont nés. Pour cela , elles leur appliquent sur le front , et sur le derrière de la tête , deux masses d'argile , ou de quelque autre matière pesante , qu'elles serrent peu à peu , jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner.

Cette cruelle et stupide coutume est un supplice pour l'enfant ; une matière blanchâtre assez épaisse lui sort par les narines ; il crie , et la mère continue à torturer son fils. Que la force de l'usage est barbare ! et combien de têtes qui sont , dans nos contrées policées , aplaties par la coutume !

ÉDUCATION DES SAUVAGES.

ON raconte au jeune sauvage les exploits de ses aïeux ; mais simplement , et sans le forcer à une admiration toujours fausse lorsqu'elle est

contrainte. S'il ne sent rien à ce récit, tant pis pour lui et pour sa patrie. Cependant on le prie, on lui demande comme grâce, de ne pas déshonorer sa famille; et rarement l'enfant à qui s'adressent ces prières, ne s'y rend pas.

La plus grande punition qu'un père ou une mère infligent à leurs enfans, est de leur jeter de l'eau au visage : châtiment terrible, redouté plus que la mort. *Bientôt tu n'auras plus de fille*, dit une jeune enfant à sa mère qui venait de la punir ainsi; et elle s'étrangla.

Quoique les sauvages aient la chevelure extrêmement forte, ils n'ont aucun autre poil sur le corps. Les vieillards seuls ont quelques brins de barbe très-clair semés. On n'est pas d'accord sur cet article. La nature a-t-elle créé les sauvages imberbes? ou bien est-ce une épilation faite avec soin qui les fait paraître tels?

Il est certain que les sauvages regardent les poils comme un objet de dégoût; que les barbes des premiers Européens qu'ils aient vus leur ont fait horreur; et que ceux d'entre eux qui prennent le plus de soin de leur personne, s'arrachent non-seulement les cils et les sourcils, mais encore les cheveux, excepté derrière la couronne de la tête, où ils en laissent croître une longue touffe. Ils ornent cette touffe de grains

de verre, de colifichets d'argent, et, dans l'occasion, de plumes de couleur. On peut présumer que, si les sauvages quittaient la coutume de s'épiler, ils auraient de la barbe et du poil comme les blancs, quoique moins épais peut-être, et plus fins que ne sont les nôtres.

Pour s'épiler, les sauvages qui peuvent communiquer avec quelque marchand, se servent d'un tire-bourre de fil d'archal élastique. On applique de très-près cet instrument, à l'endroit où croît le poil que l'on veut enlever; on le comprime ensuite avec l'index et le pouce.

Les tours de la spirale saisissent à la fois un grand nombre de poils; on lève tout à coup le tire-bourre, et l'on arrache en même temps la racine de tous ces poils. Un grand nombre de blancs qui habitaient les environs des rivières de Malden et de Détroit, subirent cette opération douloureuse mais courte, et ne semblèrent pas avoir reçu plus de barbe de la nature que les indigènes.

FORCE, AGILITÉ DES SAUVAGES.

Les sauvages courent peut-être moins vite, mais ils courent plus long-temps que les blancs; la force de leurs muscles est étonnante. Faire trente milles de suite, avec un poids de cent

vingt livres sur les épaules , n'est rien pour eux. Quelquefois ils ne se reposent pas de la journée.

Pour soutenir mieux le fardeau , ils se servent d'une espèce de crochets avec des bretelles : quand le crochet est fixé , ils passent au-dessus deux courroies ; l'une monte sur la tête et redescend sur le front , l'autre monte sur le dos et redescend sur la poitrine. Quand on peut les engager à porter quelque fardeau pour de l'argent , ils ne croient pas s'avilir , ni rendre un service mercenaire. Ils vous traitent en amis pendant la route , et vous quittent avec une fierté cordiale.

Très-bons nageurs , dormant peu , n'ayant besoin pour se soutenir que de racines et d'eau , ils sont excellens comme coureurs et comme exprès. Un jeune Wyandot fit , dans les dernières guerres entre le Canada et les États-Unis , 80 milles à pied , en un jour , pour porter un message.

ADRESSE DES SAUVAGES.

Les armes fabriquées par les sauvages avec le couteau seul et la hache , prouvent une adresse singulière. On voit quelquefois sur le manche de leur tomahawk , sur leurs gibecières , sur les fourneaux de leurs pipes , des figures très-bien dessinées et des sculptures passables. Leurs bro-

deries et leurs teintures seraient admirées en Europe. Leurs simples, que nous connaissons peu, opèrent des cures merveilleuses; ils les discernent et les appliquent avec un art qu'ils nous cachent.

CHASSE A LA SARBACANE.

Il y a des sauvages qui avec une sarbacane, tuent de petits écureuils rouges, moins gros que des rats, à la distance de dix pas et même de quinze, sans presque jamais manquer leur coup. L'effet de ces sarbacanes a quelque chose de magique. A peine le tube est-il dans la bouche, que l'écureuil tombe mort. On n'entend aucun bruit, et le mouvement est si rapide que l'on n'aperçoit la flèche que lorsqu'elle est attachée au corps de l'écureuil.

Cette arme n'est qu'un long tube étroit, long de six pieds, fait de roseau ou de quelque autre bois moelleux percé, à travers lequel on lance, par la seule force des poumons, une flèche très-courte et de la grosseur de la corde basse d'un violon. Une petite pointe triangulaire de fer-blanc est fixée au bout de cette flèche, garnie à l'autre bout de duvet de chardon ou de tout autre matière qui remplisse parfaitement la capacité du tube, sans occasioner un

frottement considérable le long des parois. La flèche est placée à l'extrémité qui est dans la bouche; et, poussée avec violence par la pression de l'air, elle part et va tomber à une cinquantaine de pas.

Première expédition de Champlain.

Tels étaient les hommes qui occupaient les forêts et les rochers du Canada, lorsque M. de Champlain fonda Québec. Les Montagnez, les Algonquins et les Hurons, parvinrent, comme il a été dit plus haut, à l'engager dans leur querelle. Au lieu de chercher dans la supériorité des lumières européennes des moyens de pacification, il épousa avec ardeur les intérêts de ses voisins, et marcha contre les Iroquois.

Il s'embarqua sur le Saint-Laurent, et entra ensuite dans la rivière Sorcel.

Les sauvages lui avaient affirmé que l'on pouvait aller de Québec chez les Iroquois sans rencontrer le moindre obstacle. Cependant il arriva bientôt au pied du rapide (1) de Chambly,

(1) En Canada on appelle *rapide* un fort courant ou une chute d'eau. Quand les sauvages en rencontrent, ils débarquent, mettent leur canot d'écorce sur leurs épaules et le portent au-dessus du *rapide*.

et fut obligé de mettre pied à terre et de renvoyer sa chaloupe. Le rapide passé, les sauvages commencèrent à mettre un peu plus de précaution dans leur manière de naviguer et de prendre poste. Ces précautions toutefois se réduisaient à peu de chose : on campait de bonne heure ; on abattait des arbres dont on se faisait des retranchemens du côté de la terre ; on avait soin de ranger les canots sur le bord de la rivière, afin de pouvoir s'embarquer en cas de surprise, et se dérober à l'ennemi avant qu'il eût forcé le retranchement. Dès qu'on avait campé, des découvreurs se répandaient à travers les plaines, revenaient bientôt, et chacun s'endormait ; ensuite, point de sentinelles dans le camp, où personne ne veillait. On sent combien une imprudence aussi singulière devait nuire aux sauvages. Tous, excepté les Iroquois, faisaient la guerre de cette manière ; et tous en furent victimes, sans se corriger jamais.

En vain Champlain leur représenta le danger auquel ils s'exposaient ; ils lui répondirent sagement qu'après avoir travaillé le jour, il était nécessaire de prendre le repos de la nuit.

D'où pouvait cependant venir une si aveugle confiance, une sécurité si insensée ? Du crédit que les jongleurs avaient usurpé parmi ces sau-

vages, et de la foi que de superstitieux barbares avaient en leurs prédictions et leur pouvoir surnaturel.

Le jongleur qui accompagnait l'armée, dès qu'on avait débarqué pour camper, se faisait une petite cabane de pieux, la couvrait de la peau dont lui-même couvrait son corps pendant le jour; puis il y entrait tout nu et les guerriers venaient se ranger autour de lui. Alors il prononçait des paroles barbares, que personne ne comprenait et que l'on supposait être une prière au dieu de la guerre. Un moment après, il faisait savoir à l'assemblée que la divinité était descendue à sa voix, et déclarait les avis qu'il en avait reçus. Il se levait enfin, car jusque-là il était prosterné : il criait, s'agitait; la sueur inondait ses membres, et un affreux délire paraissait s'être emparé de lui.

Il remuait les pieux, la cabane tremblait; on regardait ce prodige comme un effet de la présence de l'esprit. Il allumait quelquefois du feu au haut de la hutte, et alors l'admiration et l'adoration étaient à leur comble. Sa voix parcourait tous les tons; tantôt grosse et terrible, tantôt grêle, haute, et semblable au cri factice de ces marionnettes qui amusent nos enfans.

Les sauvages, si habiles à tromper autrui, se

laissent imposer eux-mêmes par les plus grossiers et les plus ridicules fourbes. Tant l'esprit humain offre de prise à la superstition, et tant la faiblesse et l'ignorance sont amoureuses de ce qu'elles ne comprennent pas.

Champlain fait du pays qu'il parcourut une description magnifique et qui n'est pas exagérée. Ces forêts primitives et ces vastes nappes d'eau, les unes toutes peuplées de daims et de chevreuils, les autres de castors et de poissons délicieux, devaient offrir des solitudes enchantées, et d'admirables points de vue. La nature devait y être pleine d'une majesté vénérable, et y déployer une magnifique fécondité. Cette région intacte du Nouveau Monde portait nécessairement l'empreinte du grand et du sublime. C'était là qu'un poète et un peintre devaient puiser ces nobles inspirations faites pour vivre toujours. Champlain donna son nom au grand lac Champlain, dont la beauté le charma.

Quand on est au milieu de ce lac, on découvre au midi et à l'occident de très-hautes montagnes, dont les plus éloignées (qui sont à 25 lieues du lac) sont toujours couvertes de neige. Les intervalles de ces montagnes sont remplis par des vallées fertiles, dont la verdure forme

un doux et charmant contraste avec la neige des cimes environnantes.

Au sortir de ce lac , il fallut franchir un second rapide ; après quoi on entra dans le lac du Saint-Sacrement. Ce n'était pas encore là le but du voyage ; mais les Iroquois se présentèrent les premiers , et rencontrèrent leurs ennemis.

« Avez-vous vu quelques Iroquois dans vos songes ? » Telle était la question que les sauvages ne cessaient de faire à Champlain. Sa réponse négative leur inspirait de grandes craintes. Enfin , soit qu'il eût vraiment rêvé à ce dont on l'entretenait si souvent , soit qu'il voulût donner à la superstition des barbares l'aliment dont elle était avide , il leur dit que pendant son sommeil il avait cru voir les Iroquois se noyer dans le lac. Grande joie aussitôt chez les sauvages ; ils regardent la victoire comme à eux : l'ennemi se présente ; on l'accueille avec des cris d'allégresse , auxquels il répond de même.

Après que de part et d'autre on eut bien travaillé à se retrancher , on envoya demander aux Iroquois s'ils voulaient se battre à l'instant même : étrange sorte de politesse que ne connaissent pas encore les armées d'Europe. Les Iroquois répondirent que pour se battre il fal-

lait se voir face à face , que la nuit était trop obscure , et qu'il valait mieux attendre le jour. Les alliés y consentirent ; chacun prit ses mesures , et l'on dormit tranquillement.

Le lendemain , dès la pointe du jour , Champlain plaça ses deux Français et quelques sauvages dans le bois , afin de prendre l'ennemi en flanc. Les Iroquois étaient au nombre de deux cents , tous gens choisis et comptant avoir bon marché de ces Algonquins et de ces Hurons qu'ils avaient pris l'habitude de battre.

Les chefs iroquois , au nombre de trois , n'étaient distingués du reste de leur troupe que par des plumes ou queues d'oiseaux plus grandes que celles des simples soldats ; car c'est une coutume commune à tous d'avoir de ces plumes sur la tête , et de les arranger d'une manière aussi bizarre que diverse.

Les Algonquins et les Hurons firent remarquer à M. de Champlain les panaches de ces trois chefs et lui recommandèrent bien de tirer dessus (1). Ils sortirent les premiers du retranchement , firent deux cents pas en courant au

(1) La coutume des sauvages , depuis qu'ils ont des armes à feu , est de tirer toujours sur les officiers ; ils croient que les soldats sont toujours mis en déroute quand leurs chefs ont péri. Les Anglo-Américains ont adopté cet usage , et s'en sont bien trouvés dans les dernières guerres.

devant des Iroquois , s'arrêtèrent quand ils furent en présence , se partagèrent en deux bandes, et laissèrent le milieu libre à M. de Champlain , qui vint se mettre à leur tête.

M. de Champlain , habillé à l'européenne , avec son arquebuse et ses autres armes , fut pour les Iroquois un spectacle bien nouveau et bien singulier ; mais quand ils virent le premier coup de son arquebuse , où il avait mis quatre balles , renverser morts deux chefs iroquois et blesser dangereusement le troisième, leur frayeur égala leur étonnement. Les alliés jetèrent de grands cris de joie , et firent une décharge de flèches qui ne blessa presque personne. Champlain allait recharger son arquebuse , quand un des deux Français qui l'accompagnaient ayant encore abattu quelques ennemis , ils ne songèrent plus qu'à fuir. Poursuivis chaudement , ils eurent quelques prisonniers de faits , et quelques hommes de tués. Du côté des alliés il n'y eut personne de tué , mais quelques blessés , qui guérirent bientôt.

Les alliés vainqueurs commencèrent par s'emparer des vivres que les fuyards leur abandonnaient ; et , après avoir apaisé la faim qui les tourmentait , ils se mirent à danser et chanter sur le champ de bataille.

Nous croyons devoir ajouter ici quelques détails sur la danse chez les sauvages.

DE LA DANSE CHEZ LES SAUVAGES.

Un voyageur anglais, qui est resté long-temps chez eux et qui a adopté leurs mœurs, compte onze espèces de danse, qui ont toutes leur cri particulier :

- 1° La danse du calumet ,
- 2° La danse de la guerre ,
- 3° La danse des chefs ,
- 4° La danse du départ ,
- 5° La danse du scalpage ,
- 6° La danse des morts ,
- 7° La danse du prisonnier ,
- 8° La danse du retour ,
- 9° La danse du pieu ,
- 10° La danse du mariage ,
- 11° La danse du sacrifice.

Le père Charlevoix en cite encore d'autres, telles que *la danse des malades, la danse du bœuf, la danse de la découverte.*

Voici comment un voyageur décrit une danse dont il fut témoin :

« Vers minuit, nous allions nous mettre au lit, quand nous entendîmes un concert d'ins-

» trumens sauvages qui se donnait dans l'île de
» Bois-Blanc. Nous prîmes un bateau ; et, pour
» en jouir de plus près , nous nous rendîmes au
» lieu de l'assemblée.

» Les trois hommes les plus âgés , assis sous
» un arbre , étaient les principaux musiciens.
» L'un d'eux battait un petit tambour formé
» d'une partie d'un tronc d'arbre creux, couvert
» d'une peau. Les deux autres l'accompagnaient
» avec des espèces de castagnettes ou des cale-
» basses remplies de pois. Les trois hommes
» chantaient ; et les sons rares et sauvages de
» leurs voix, mêlés à ceux de leurs instrumens,
» faisaient un effet bizarre, mais agréable à une
» certaine distance.

» Les danseuses (car les hommes ne dan-
» saient pas) chantaient aussi. Elles étaient
» vingt qui formaient un cercle , en se tenant
» les mains autour du cou l'une de l'autre. Fai-
» sant ainsi la chaîne , et le visage tourné vers le
» feu , elles exécutaient des petits pas de côté ,
» courts , serrés et rapides. Les hommes et les
» femmes ne dansent jamais ensemble , à moins
» que quelque jeune homme n'introduise une
» jolie fille dans la danse ; ce qui est pour elle
» une grande faveur (1).

(1) Voyez Condition des femmes sauvages.

» Les femmes ayant dansé , on alluma un plus
» grand feu , et les hommes, au nombre de qua-
» rante à cinquante , formèrent une danse du
» même genre que la précédente , mais plus va-
» riée. Le meilleur danseur , qui était en même
» temps le principal chanteur , conduisait la
» danse. Après le premier tour , les pas , d'abord
» serrés et pressés , s'allongèrent , et l'on frappa
» la terre du pied avec la plus grande violence.
» Au troisième ou quatrième pas , les danseurs
» faisaient des petits sauts à pieds joints , tour-
» naient le visage au feu , baissaient la tête et al-
» laient de côté. Ayant fait une ou deux douzaines
» de tours , à la fin desquels ils avaient frappé
» la terre avec une inconcevable fureur , ils pous-
» sèrent tous à la fois un grand cri , et l'on cessa
» de danser.

» Deux ou trois minutes après recommença
» une autre danse , qui finit aussitôt que la pre-
» mière : c'étaient à peu près les mêmes figures
» dans l'une et dans l'autre. Quant au chant ,
» il arrivait quelquefois dans la seconde que les
» danseurs , au lieu de chanter l'air tout entier ,
» semblaient seulement répondre aux airs chan-
» tés par les vieillards. C'est une chose épou-
» vanteable , et telle que l'imagination peut à
» peine se la peindre , que cette foule de sau-

» vages cuivrés dansant en rond autour d'un
» grand feu , au milieu d'épaisses forêts. Ces
» personnages hideux, apparaissant sur les flam-
» mes , et poussant de grands cris pour accom-
» pagner leurs contorsions , formaient un spec-
» tacle diabolique.

» Les sauvages ne dansent jamais que quand
» la nuit est très-avancée, et leur bal finit quand
» le jour paraît. »

DANSE DU FEU.

La danse du feu est à peu près la même ,
sauf qu'elle se termine par une espèce de ballet
qui a quelque chose de lugubre et de sauvage.

On éteint le feu qui seul éclairait la cabane ;
et un sauvage , ayant un charbon allumé dans
la bouche , remplace les femmes qui dan-
saient auparavant. La musique se ralentit et
ne forme que des sons presque inarticulés ; de
temps en temps les femmes chantent aussi. Le
père Charlevoix dit que ces chants interrompus
et repris , ces danses bizarres , cet homme qui
paraît un spectre à la bouche de feu , font hor-
reur à voir.

Toutes les danses des sauvages sont des imi-
tations de la nature ; elles sont vives , rapides ,
dramatiques , le plus souvent terribles. L'Eu-

ropéen qui voit pour la première fois la danse de la guerre , ne peut s'empêcher de frémir. Il croit que la terre va être couverte de sang et de morts , et que danseurs et spectateurs vont être tous enveloppés dans le même massacre. Chez les peuples policés , la danse est l'art de former des pas agréables, et de flatter la vue ; chez les nations paisibles et pastorales, ce doit être l'art de réveiller des sensations douces , par des gestes et des mouvemens gracieux : chez les sauvages du Canada , c'est l'expression forte et vigoureuse de passions violentes et de mœurs farouches.

DANSE DE LA DÉCOUVERTE.

La danse de la découverte est assez curieuse pour être décrite : c'est moins la danse de la découverte , que la danse de la surprise ou de l'embuscade.

Un sauvage s'avance lentement, semble chercher , craindre , épier ; puis il s'arrête , il reste immobile. Il part de nouveau, figure la marche , les campemens. Enfin il tressaille : l'ennemi est surpris ; la fureur du combat le possède : peu à peu il reprend ses sens , il fait retraite , il est vainqueur. Divers cris ont accompagné



RPJCB

cette danse et ont exprimé les diverses situations de son esprit pendant la campagne.

D'après ces descriptions on peut aisément se faire une idée des autres danses sauvages ; ce sont des espèces de pantomimes dont le titre indique suffisamment le sujet et la mise en action.

Reprenons le fil de notre récit.

EXÉCUTION DU PRISONNIER.

Deux coups d'arquebuse venaient de décider la bataille. Au lieu de poursuivre leur conquête et de profiter de la déroute de l'ennemi , les vainqueurs se remirent en route vers leurs pays : telle est la coutume de ces peuples sauvages , qui , vainqueurs et vaincus , font toujours retraite après le combat.

Après avoir fait huit lieues , ils s'arrêtèrent. Là , prenant un de leurs captifs , ils lui reprochèrent toutes les cruautés qu'il avoit exercées sur des gens de leur nation qui étoient tombés entre ses mains , lui déclarèrent qu'il allait être traité de la même manière , et que s'il avoit du cœur , il montrerait en chantant qu'il étoit digne du nom de guerrier. En effet , il se mit aussitôt à entonner le chant de mort , puis le chant de guerre et tous ceux qu'il savoit. Son exécu-

tion (1), accompagnée de toutes les horreurs dont nous aurons occasion de parler dans la suite, épouvanta les Français, qui demandèrent comme une grâce d'achever le malheureux, et de mettre ainsi fin à son supplice. On ne l'obtint qu'à force de prières, et Champlain lui cassa la tête d'un coup d'arquebuse.

(1) Voici comment a lieu aujourd'hui cette exécution, moins atroce qu'elle n'était autrefois.

Lorsqu'on a pris un guerrier, on le transporte dans une cabane ; on le lie avec de petites cordes d'écorce d'arbre ; on l'attache ensuite à un tronc d'arbre, on lui met dans la main un petit instrument à sonnettes, appelé *chessaquoi*, qu'il agite en chantant le chant des morts :

« Maître de la vie, vois en moi un brave guerrier. Tu m'as donné la force de répandre le sang de mes veines. J'ai jeté ma vie au hasard, et le mauvais esprit s'en est emparé. »

Quand la chanson est finie, on délie le prisonnier, et on lui fait courir le gantelet à travers deux rangs de femmes, armées de petites baguettes pour le frapper. Après ce supplice, qui autrefois était bien plus cruel, on prépare un repas de chair de chien avec de la graisse d'ours et des graines, repas dont il est obligé de manger. On le ramène ensuite au pieu, où l'on entasse du bois autour de lui. Il chante de nouveau son hymne de guerre, les femmes mettent le feu au monceau de bois, et jusqu'à son dernier soupir, le prisonnier brave par ses chants, les flammes et la mort. On recueille ensuite ses os, et on les attache à l'étendard de guerre, qui est une haute perche peinte avec du vermillon. Dans les dernières guerres, les sauvages ont torturé peu de prisonniers.

Dès que cet homme fut mort, les sauvages lui ouvrirent le ventre, jetèrent ses entrailles dans le lac, lui coupèrent la tête, les bras et les jambes, dispersèrent ses membres de côté et d'autre, et ne touchèrent pas au tronc, quoique la coutume fût d'en manger au moins une partie. Ils ne gardèrent que la chevelure, qu'ils mirent avec les autres, et le cœur, qu'ils coupèrent en petits morceaux. Ils donnèrent ces morceaux à manger aux prisonniers, parmi lesquels était le propre frère du prisonnier mort. On lui en mit un dans la bouche comme aux autres; il le rejeta sur-le-champ.

La nuit suivante un Montagnez ayant rêvé qu'ils étaient poursuivis, la retraite devint une véritable fuite; on ne s'arrêta plus que lorsque l'on se crut à l'abri de tout danger.

Bientôt les Hurons retournèrent chez eux, et les Montagnez à Tadoussac, où M. de Champlain les suivit.

L'entrée des Montagnez dans leur village fut une espèce de triomphe. Dès qu'ils en aperçurent les cabanes, ils coupèrent de longs bâtons, y attachèrent les chevelures qu'ils avaient enlevées, et les portèrent ainsi d'une manière solennelle. A cette vue, les femmes accoururent, se jetèrent à la nage, et lorsqu'elles eurent

joint les canots, elles prirent les chevelures et se les attachèrent au cou.

Les Montagnez donnèrent à Champlain, qui devait bientôt aller en France, quelques arcs et quelques flèches de la dépouille des Iroquois : c'était le seul butin qu'ils voulussent faire avant que les Européens eussent porté chez ces peuples l'intérêt et la cupidité.

DES SONGES CHEZ LES SAUVAGES.

On vient de voir qu'un rêve avait suffi pour mettre en déroute une armée victorieuse. Cette influence des songes n'a rien d'étonnant chez un peuple barbare : il est naturel d'attacher une idée de mystère et de religion à ces momens où l'âme s'ignore elle-même, et où les sensations et les perceptions voilées, confondues, sans ordre et sans suite, frappent l'esprit d'images bizarres. On peut croire qu'une puissance surnaturelle profite du moment où les sens sont engourdis et liés, pour nous avertir de ce qui sera, et nous révéler de grands secrets : de là les prédictions et les illuminismes.

Ces affections mélancoliques et ces rêves doivent naturellement être plus fréquens et plus tristes dans un rude climat, chez des hommes qui vivent de chasse, qui fatiguent et jeûnent

beaucoup. Là les gens inutiles au monde, les vieilles femmes et les vieillards imbéciles, les jeunes gens sans courage ou sans force, passent leur vie à rêver. On rêve pour le salut de l'état, quand on ne peut y concourir activement ; et les visions de quelques êtres indolens et nuls passent pour les avis des dieux.

Ils ont tant de respect pour leurs songes, que c'est une coutume reçue chez eux de demander et d'obtenir tout ce qu'ils ont rêvé ; mais souvent il y a des sauvages qui, abusant de la coutume, la font servir à leur intérêt propre, et demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé en veillant. On cite des aventures fort plaisantes, auxquelles cet usage a donné occasion : nous nous contenterons d'en citer deux.

Un sauvage ayant remarqué qu'un Français esclave avait une couverture assez longue et meilleure que la sienne, y rêva aussitôt, et la lui demanda : le Français la lui donna sans se faire prier ; mais quelques jours après il alla dans la cabane de son homme, et y remarquant une belle robe de bœuf illinois, feignit d'y avoir rêvé ; le sauvage livra la robe. L'alternative des rêves s'établit, et dura long-temps, le sauvage rêvant toujours, et le Français faisant paroli à tout ; mais c'était le Français qui trouvait son

compte à cette espèce de jeu. Le sauvage s'enuya le premier ; il alla trouver le Français, et le fit convenir qu'ils ne rêveraient plus à rien qui pût appartenir à l'un ou à l'autre ; le Français y consentit, et cessa de s'enrichir aux dépens du premier rêveur.

Le général anglais sir Williams Johnson, dont le nom est en vénération chez les sauvages, était en conseil avec un parti d'Agniers ou Mohawks ; le principal chef lui dit qu'il avait rêvé, la nuit précédente, que sir Williams lui avait donné un bel habit galonné, et qu'il croyait que c'était le même qu'il lui voyait. Le général anglais lui demanda en souriant s'il avait bien réellement fait ce rêve ; et le sauvage lui répondant aussitôt qu'il n'y avait rien de plus vrai : *Eh bien !* reprit sir Williams, *l'habit est à vous.* Il s'empressa de le quitter et d'en revêtir lui-même le chef, qui partit enchanté, en faisant retentir l'air de ce *wòh ah*, qui est le plus grand signe de la joie, comme de la politesse sauvage.

Sir Williams ne manqua pas de se trouver au prochain conseil. « Je ne rêve pas ordinairement, dit-il au chef qui avait son habit ; cependant, depuis que je ne t'ai vu, j'ai eu un songe vraiment singulier. — Quel est ton songe ? lui demanda le chef. — J'ai rêvé,

» reprit sir Williams , que tu me donnais une
» chaîne de terrains sur la rivière Mohawk, pour
» y bâtir une maison, et y faire un établisse-
» ment. » Le terrain dont parlait le général avait
environ neuf milles de long.

Le chef lança un regard pénétrant sur sir
Williams, et lui dit sans se fâcher : « Si, dans
» la vérité de ton âme, tu as rêvé cela, tu l'auras.
» Quant à moi, je ne rêverai plus. Je n'y ai
» gagné qu'un beau vêtement, et toi tu viens
» me demander *un grand lit sur lequel ont*
» *souvent dormi mes ancêtres.* »

Sir Williams prit possession du grand lit, et
donna aux chefs quelques bouteilles de rhum
pour terminer l'affaire.

Seconde expédition de Champlain contre les Iroquois.

CHAMPLAIN, après un voyage en France, où
il fut très-bien accueilli du roi, revint à Québec
en 1613. Les sauvages Montagnez et algonquins,
auxquels il avait promis de les accompagner une
seconde fois en guerre, l'attendaient avec impa-
tience. On partit aussitôt après son arrivée, et
on se dirigea vers la rivière de Sorel, où d'au-
tres sauvages avaient promis de se rendre.

On apprit bientôt qu'un parti de cent Iroquois

n'était pas loin : il n'y avait pas un instant à perdre pour le surprendre. Il fallut quitter la barque sur laquelle Champlain était descendu de Québec , et s'embarquer dans des canots. Quatre Français restèrent à garder la barque ; mais à peine avait-on vogué une demi-heure , que les sauvages , sans rien dire aux Français , sautèrent des canots à terre , et se mirent à courir à toutes jambes à travers les bois , laissant ainsi les canots à l'abandon, et Champlain sans guide au milieu de ces déserts. Aucun chemin frayé , des marécages , l'air rempli de moustiques et d'insectes ; tout rendait sa position misérable : enfin un sauvage qu'il rencontra lui montra la route qu'il avait à suivre.

Quelques momens après, un capitaine algonquin vint le prier de hâter sa marche , parce qu'on était aux mains avec les Iroquois. Il doubla le pas , et ne tarda guère à entendre les cris des combattans. Les alliés avaient attaqué les Iroquois dans leur retranchement , et avaient été repoussés avec perte. Ils reprirent courage à la vue des Français , et retournèrent à la charge dès que ceux-ci les eurent joints. Le combat devint très-vif ; Champlain, en arrivant, reçut un coup de flèche qui lui entra dans le cou ; un de ses gens fut blessé au bras. Ce-

pendant les coups d'arquebuse et la poudre commençaient à déconcerter les Iroquois, lorsque les munitions manquèrent aux nôtres, qui ne s'étaient pas attendus à une si opiniâtre résistance.

Alors, d'après le conseil de Champlain, on attaqua le retranchement. Déjà la brèche était ouverte, malgré la valeur avec laquelle les assiégés se défendaient, quand plusieurs Français arrivèrent à propos pour protéger l'assaut, et tirer sur les Iroquois, pendant que les assaillans respiraient un peu. Les Iroquois ne purent tenir plus long-temps; ils furent presque tous tués ou pris : ceux qui coururent du côté de la rivière y furent culbutés et noyés.

TROPHÉE DES SAUVAGES.

Le vainqueur laisse ordinairement sur le champ de bataille son casse-tête, où il a soin de tracer la marque de sa nation, celle de sa famille, et surtout son portrait, c'est-à-dire un ovale avec les figures peintes sur son visage. D'autres peignent ce trophée de victoire sur un tronc d'arbre ou sur l'écorce, avec un charbon broyé dans un mélange de couleurs; on y ajoute l'histoire de la bataille, et même de toute la campagne, en caractères hiéroglyphiques.

Après le portrait du général vient le nombre de ses soldats, marqué par autant de lignes; celui des prisonniers, par autant de marmousets; celui des morts, par des figures humaines sans tête : signes parlans, techniques, abrégés, premiers germes de la peinture, de la gravure, de l'écriture et de l'imprimerie.

CRUAUTÉ DES SAUVAGES , CUPIDITÉ DES
EUROPÉENS.

L'AFFAIRE entièrement terminée, une nouvelle troupe de Français arriva, et, sans avoir eu part à la victoire, voulut sa part de la dépouille. Elle se jeta sur les peaux de castors dont les Iroquois étaient couverts : cette avidité scandalisa les sauvages, qui de leur côté s'occupaient à supplicier un de leurs prisonniers, et à le dévorer en cérémonie. On peut juger de l'horreur que les Français eurent d'un pareil festin. Il y a quelque chose de triste et de frappant d'un côté, dans cette cupidité basse, dédaignée par les sauvages, et dont le peuple civilisé donne l'exemple ; de l'autre, dans le désintéressement dont se font gloire les mêmes hommes, qui emploient tous les raffinemens de la barbarie à supplicier leurs captifs, dont ils vont boire le sang et manger la chair.

SCALPAGE , OU MANIÈRE D'ENLEVER
LA CHEVELURE.

ON a vu dans les pages précédentes , que la chevelure de l'ennemi était un des trophées du sauvage. La manière d'enlever cette chevelure est une opération qui demande un apprentissage et de l'adresse : elle s'appelle *scalpage*. Quand la victime est frappée du *tomahawk* (1), elle tombe aussitôt ; le vainqueur saisit d'une main ses cheveux , les entortille ensemble avec force pour séparer la peau de la tête , et lui mettant le genou sur la poitrine , il tire du fourreau , avec l'autre main , le fatal couteau , et cerne la peau du front avec ses dents pour l'arracher : l'opération ne dure pas ordinairement plus de deux minutes. La chevelure est alors étendue

(1) Lors de la découverte , les sauvages n'avaient que le javelot et la petite massue dont il est parlé plus haut. Aujourd'hui ils ont des arcs , des flèches , des fusils , des javelots , des couteaux de scalpage et des *tomahawks*. Le *tomahawk* n'est que la hache perfectionnée. La partie travaillée au marteau , est creusée de manière à ce qu'il y ait un petit trou pratiqué depuis cet endroit tout le long du tuyau. Au bout est un petit tube de cuivre destiné à entrer dans la bouche , ce qui le rend tout-à-fait propre au même usage que la pipe. Il y a différentes manières de faire les *tomahawks* : elles dépendent de la forme adoptée dans le pays , ou même de l'idée de l'acheteur ; car ce sont les

sur trois cerceaux ; on la fait ensuite sécher au soleil , et on la peint avec du vermillon.

Il y a des exemples de personnes qui ont subi cette opération sans en mourir : elles portent une calotte d'argent ou d'étain sur le sommet de la tête , pour la garantir du froid , jouissent d'ailleurs d'une bonne santé , et ont rarement des douleurs.

Troisième expédition de Champlain contre les Iroquois.

Le comte de Soissons , et ensuite le prince de Condé , succédèrent à M. de Monts dans la direction des affaires du Canada. Ce fut sous l'administration du prince , que Champlain se laissa

Européens qui les font tous. Quelques-uns sont terminés par un long pieu , et on les arrange de chaque côté de manière à ce qu'ils servent à divers usages.

C'est un des objets les plus utiles pour eux en campagne. Lorsqu'ils poursuivent leur ennemi et ne peuvent l'atteindre , ils lancent cette arme avec tant d'adresse , qu'ils ne manquent presque jamais de percer le dos des fuyards. Souvent , quand ils l'achètent aux marchands qui les fabriquent , ils ôtent le manche qui est de bois , pour en substituer un fait de roseau , qu'ils creusent avec une dextérité surprenante.

Quelquefois ils attachent au manche du tomahawks une corde longue de plusieurs pieds , le jettent et le retirent avec la plus grande adresse.

engager dans une troisième expédition contre les Iroquois. Blâmé par les uns de sa facilité à céder à ces sauvages intéressés et insolens, et de la manière dont il s'exposait, ainsi que la dignité de son titre, au caprice des barbares, en se constituant le chevalier errant des lacs et forêts du Canada; loué par les autres de ce qu'il sut nous concilier l'amitié de ces peuples; toujours est-on forcé de convenir qu'il rendit les plus grands services à la colonie et au commerce, en établissant des rapports intimes entre les indigènes et nous.

Au commencement de cette troisième expédition dirigée par les Hurons contre les Iroquois, il eut beaucoup à se plaindre de l'insolence et du peu d'égards des sauvages. Cependant on lui offrit le commandement d'un grand parti de guerre; il prit avec lui douze Français, et marcha à l'ennemi. Celui-ci s'était retranché de manière à rendre son approche très-difficile. Ses troupes occupaient un fort assez bien construit, dont les avenues étaient embarrassées de toutes parts, et obstruées par de grands abattis d'arbres; tout autour régnaient des espèces de galeries, d'où l'on pouvait tirer de haut en bas sans se découvrir.

La première attaque ayant mal réussi, on essaya de mettre le feu aux abattis de bois;

mais les assiégés avaient fait provision d'eau , et arrêterent bientôt les progrès du feu. On dressa ensuite une machine plus haute que les galeries , d'où les arquebusiers français tiraient sur l'ennemi : cette manœuvre le déconcerta un peu , et serait peut-être parvenu à le réduire , si les Hurons eussent combattu dans un meilleur ordre. D'ailleurs Champlain recut deux blessures graves au genou et à la jambe ; les Hurons découragés se retirèrent , et l'expédition fut manquée.

La retraite se fit assez bien ; quoique l'on fût poursuivi , on ne perdit pas un homme. Les plus faibles et les blessés , portés dans de grands paniers par les autres , et placés au milieu du parti de guerre , ne craignaient rien et n'embarrassaient pas la marche ; on fit de cette manière vingt-cinq lieues sans s'arrêter.

M. de Champlain fut bientôt guéri , et demanda aux Hurons le guide qu'ils lui avaient promis de lui donner pour le reconduire à Québec. Ceux-ci , qui comptaient l'engager encore dans une nouvelle expédition contre leurs ennemis , refusèrent de tenir leur promesse. Obligé d'hiverner chez les Hurons , il visita leurs bourgades , réconcilia avec eux quelques nations voisines ; et dès que les rivières furent navi-

gables, ayant gagné quelques sauvages, il s'embarqua secrètement, et revint à Québec.

NOUVELLE COMPAGNIE.

Après plusieurs entreprises vaines, mais menaçantes et redoutables des sauvages contre la colonie ; après bien des démarches et des voyages de Champlain à la cour de France, qui, tourmentée elle-même par les troubles d'une régence orageuse, accorda peu de chose à la sûreté du Canada ; après plusieurs assassinats commis par des sauvages, et qui faisaient tout craindre de leur part ; la colonie se trouvant dans un état de détresse et d'abandon, le cardinal de Richelieu songea à mettre le commerce en d'autres mains, et à trouver un moyen de donner de nouvelles forces à la colonie languissante. A cet effet il établit une compagnie de cent associés, qui devaient faire passer dans la Nouvelle-France deux ou trois cents ouvriers de tous métiers, dès l'année suivante 1628 ; et, avant 1643, promettaient d'augmenter le nombre des habitans jusqu'à seize mille ; en considération de quoi le roi leur accordait de grands privilèges.

On donnait à cette compagnie la disposition

des établissemens formés et à former dans le Canada ; le droit de les fortifier et de les régir à sa volonté , de faire la paix ou la guerre selon ses intérêts. A l'exception de la pêche de la morue et de la baleine , qu'on rendit libre pour tous les citoyens , tout commerce qui pouvait se faire par terre et par mer , lui fut cédé pour quinze ans : la traite du castor et des pelleteries lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens on ajouta de nouvelles faveurs : des mesures étaient prises pour engager des artisans à se transporter au Canada , et des privilèges de plusieurs espèces étaient accordés à ceux qui voudraient quitter l'ancienne pour la nouvelle France. On attendait beaucoup de cette institution : de malheureuses circonstances vinrent la détruire dans ses fondemens.

Les premiers vaisseaux que la compagnie envoya en Amérique furent pris par les Anglais , que le siège de la Rochelle venait de brouiller avec la France. Richelieu , Buckingham , ministres irréconciliables , par état , par caractères , par circonstances , saisirent cette occasion pour mettre aux prises deux nations antipathiques de leur nature.

Tentative des Anglais sur Québec.

L'année suivante, David Kertk, français, mais calviniste réfugié, s'avança jusqu'à Tadoussac, vint brûler des maisons et des bestiaux au cap Tourmente, et fit sommer Champlain, commandant de Québec, de lui livrer son fort.

Il n'y avait plus que cinq livres de poudre dans le magasin, et l'on était réduit à sept onces de pain par jour pour chacun : cependant il fut résolu que l'on se défendrait. Champlain répondit à la sommation avec tant de fierté que l'Anglais, le croyant en force, se retira.

Famine à Québec.

Une escadre de la nouvelle compagnie, commandée par M. de Roquemont, faisait voile vers Québec : elle portait plusieurs familles et toutes sortes de provisions. Kertk l'ayant appris d'un calviniste mécontent, nommé Jean de Laët (1), alla se poster en embuscade, mais sans attaquer le premier. M. de Roquemont sut bientôt que Kertk n'était pas loin de lui ; et, sans réfléchir qu'il exposait au sort d'un combat douteux la ressource unique de la colonie, il alla au-devant de l'ennemi, et se battit bien ;

(1) On a de lui des voyages intéressans.

mais ses vaisseaux , trop chargés pour la manœuvre , furent bientôt désagréés ; l'équipage se rendit.

La récolte avait été très-modique , et l'on ne tarda pas à recueillir les fruits de l'imprudence de M. de Roquemont. La colonie, privée des secours qu'on lui destinait , trouva quelque temps dans la pêche des anguilles et dans la chasse aux élans, des moyens précaires de subsistance ; mais ensuite on se trouva manquer de tout ; cent personnes , enfermées dans Québec , n'avaient pas une livre de pain : on fut obligé de chercher dans les bois des racines sauvages.

Champlain avait résolu , pour ressource dernière et désespérée , d'aller faire la guerre aux Iroquois et de vivre à leurs dépens : leurs dernières hostilités étaient un sujet de prendre les armes ; mais quand il fallut les prendre en effet , on ne trouva pas une once de poudre.

Prise de Québec par les Anglais (1629).

On en était là , quand des voiles anglaises parurent derrière la pointe de Levi. Champlain ne douta pas que ce ne fût l'escadre de Kertk ; mais il était loin de le regarder alors comme un ennemi. Un vaisseau , de quelque nation que ce fût , devait être pour la colonie affamée un libérateur

qui venait l'arracher, d'une manière inespérée, aux horreurs de la disette. Bientôt une chaloupe se présenta portant pavillon blanc : l'officier qui la commandait s'arrêta au milieu de la rade, pour demander permission d'approcher ; et, l'ayant reçue, il alla présenter au gouverneur une lettre de Louis et de Thomas Kertk, frères de l'amiral David.

La colonie ne pouvait tenir dans un état aussi déplorable contre un ennemi en forces ; Champlain se rendit, mais il obtint une honorable capitulation. Un vaisseau lui fut donné pour retourner en France ; les officiers sortirent avec armes et bagages ; les soldats avec leurs armes, leurs habits, et chacun une robe de castor ; les religieux avec leurs livres : tout le reste demeura dans la place. Les conditions étaient douces, et surpassaient l'attente de Champlain.

La conduite des Anglais fut honorable ; Louis Kertk traita le gouverneur avec beaucoup d'égards, fit dresser l'inventaire de ce qui se trouvait dans la place quand il y était entré, et le lui remit en mains propres. Il engagea ensuite, par ses bonnes manières et par des offres avantageuses, les habitans à ne pas quitter leurs habitations et leurs terres ; ce qu'il obtint facilement d'eux.

L'amiral David Kertk alla bientôt visiter sa conquête ; la situation lui en parut belle , et il se promettait bien des améliorations et des changemens , quand il apprit que les différends des deux cours étaient terminés , et que par conséquent les conquêtes de l'Angleterre dans la Nouvelle-France se trouvaient arrêtées. Ainsi les grandes avances qu'il avait faites pour son armement , se trouvaient n'avoir de fruit effectif que la possession d'un rocher habité par une centaine de personnes affamées.

Restitution de Québec.

Le conseil de Louis XIII tenait si peu à cet établissement, qu'il opinait à ne pas en demander la restitution ; mais Richelieu , qui avait fondé la dernière compagnie , fit changer d'avis ; on arma six vaisseaux pour soutenir cette demande ; et la cour d'Angleterre , d'après le conseil de lord Montagu , rendit le Canada aux Français en 1651.

État de la Colonie (1651) :

Que de sacrifices , de peines et de démarches consacrées , depuis la découverte , à l'établissement de la coloine ! Elle était cependant faible

guerres avec et misérable. Il est vrai que ses
les sauvages l'épuisaient; et ces guerres, fo-
mentées par les Hollandais, qui venaient d'é-
tablir la Nouvelle-Belgique; guerres éternelles,
qu'un flux et reflux perpétuel de succès et de
revers alimentaient au lieu de les éteindre,
couvraient la terre de morts et de ruines, sans
que la colonie s'élevât sur tant de débris.

Un fort, environné de quelques méchantes
maisons et de quelques baraques, plusieurs
chétives habitations placées en divers endroits,
de manière à faciliter la traite des pelleteries,
voilà le résultat de tant de travaux; voilà le
fruit des voyages et des sueurs de Verazani,
de J. Cartier, de Roberval, de Champlain, sans
compter les énormes dépenses et l'industrie
d'un grand nombre de Français que cet établis-
sment dévora !

Projet de mission chez les Hurons.

DE tous les peuples indigènes du Canada, les
Hurons, répandus autour du lac qui porte leur
nom, se distinguaient par l'esprit le plus solide,
le plus élevé, le plus capable de réflexion, et
par les habitudes les plus sédentaires et les plus
laborieuses. Champlain avait depuis long-temps
le projet de former un établissement parmi eux.

En 1633, il fit part de son dessein à sept cents hommes de cette nation, qui l'attendaient à Québec : tous y applaudirent ; puis, par un étrange caprice, tous refusèrent. Cette bizarre versatilité est surprenante sans doute, mais la raison qu'ils en apportent ne l'est pas moins : « Nons ne voulons pas, disaient-ils, enchaîner » notre liberté à une parole irrévocable. »

L'idée que les sauvages ont de la liberté de l'homme mérite d'être rapportée : ils lui donnent toute l'extension possible. Quand on leur parle d'obéissance à un roi, ils se mettent à rire. Les mots *soumission*, *dépendance*, leur font horreur. Ils appellent stupidité basse, la coutume de mettre le gouvernement dans la main d'un homme. Suivant eux, chaque individu est souverain ; il ne relève que d'un seul être, *le grand Esprit, le maître de la vie*.

Conduire un canot, battre l'ennemi, construire une cabane, faire cent lieues dans les forêts sans autre guide que le vent, le soleil et la mousse des arbres (1), sans autre provision

(1) La manière dont les sauvages s'orientent dans les bois est sûre et curieuse. Un arbre, un fleuve, dont l'idée locale ne les trompe jamais, guide leur marche jusqu'aux plus secrètes retraites d'un bois épais, soit qu'ils viennent y chercher asile, ou y dresser une embuscade. Les

qu'un arc et des flèches , voilà , suivant les sauvages , le but unique de la vie. Comment pourraient-ils saisir par la pensée cette chaîne si déliée d'idées métaphysiques , qui établit chez nous l'inégalité des conditions , et l'obéissance , et les titres , et la noblesse ? Qui renonce à sa liberté est , aux yeux du sauvage , le plus vil des êtres : aussi ces mêmes hommes ont-ils pour les nègres le mépris le plus complet. Un nègre esclave est , pour le sauvage , une espèce de brute , un être dégradé , qu'il tuerait avec la même indifférence qu'un chien ou un chat ; et dire à un guerrier qu'il ressemble à un nègre , ou qu'il a du sang de nègre dans les veines , c'est lui faire le plus cruel affront.

Voici deux exemples de la manière dont les sauvages traitent les nègres.

Un nègre fut fait prisonnier par quelques sauvages des États-Unis , et donné , selon l'usage , à une de leurs femmes , de famille célèbre. Bien-

Européens , qui les voyaient errer dans les bois sans faire attention au lever ni au coucher du soleil , étaient d'abord fort surpris. Mais les sauvages leur apprirent qu'ils allaient sans aucune difficulté d'un pays à l'autre , guidés par la seule *mousse des arbres* , qui se conserve toujours au nord , tandis qu'au midi elle se gâte et périt.

Que les peuples savans et policés viennent apprendre des sauvages à observer la nature !

tôt après , des agens vinrent de Philadelphie pour tâcher de négocier la rançon de l'esclave. La femme écouta tranquillement leurs propositions , alla dans sa hutte , plongea un grand couteau dans le sein du nègre , et revint dire à ceux qui le redemandaient : *Maintenant , prenez votre nègre !*

Deux nègres , esclaves d'un habitant de Détroit , s'échappèrent dans un bateau pendant la nuit. Le vent ne permettant pas de traverser le lac , on conjectura qu'ils seraient obligés de côtoyer la rive , jusqu'à ce qu'ils pussent trouver une retraite. Leur maître voulant les avoir , chargea deux sauvages de confiance d'aller à la recherche de ses esclaves , dont il leur donna le signalement.

Les sauvages partirent ; mais à peine eurent-ils commencé leur route , que l'un d'eux , qui savait quelques mots d'anglais , revint sur ses pas pour demander la permission de scalper les nègres , s'ils refusaient de marcher. Sa demande lui fut refusée. « Hé bien , reprit-il , si vous ne voulez pas que je les scalpe tous les deux , vous ne serez pas fâché , j'espère , que j'en opère un ? » On lui répondit qu'il fallait les amener vivans , l'un et l'autre ; ce qui parut le mortifier beaucoup. Il semblait même hésiter à retour-

ner : le maître consentit enfin à ce qu'il en scalpât un , s'il ne pouvait faire autrement ; le sauvage repartit joyeux. Le maître était plus atroce que lui.

Mauvais succès de l'entreprise.

CHAMPLAIN voulut au moins engager les Hurons à emmener avec eux des missionnaires ; ils acceptèrent d'abord , et auraient tenu parole sans un accident qui vint tout rompre.

Un Algonquin avait tué un Français. Le meurtrier était en prison , et l'on était résolu d'en faire un exemple qui pût effrayer les sauvages , et mettre une digue à leurs fréquentes barbaries.

Les sauvages résolurent de n'emmener aucun Français avec eux , tant que l'Algonquin ne serait pas remis en liberté. Un de leurs chefs prononça un long discours , dans lequel il fit cette déclaration , et quand on lui objecta que lui-même avait jugé l'Algonquin digne de mort :
« Je conviens , continua-t-il , qu'il est juste de
» punir l'assassin ; mais les parens , les amis ,
» toute la jeunesse du village de celui-ci , nous
» l'ont redemandé , et ils nous attendent au pas-
» sage , dans l'espérance que nous le remettrons
» entre leurs mains. Si leur attente est frustrée ,

» et qu'ils aperçoivent parmi nous des Français,
» ils se jetteront inmanquablement sur eux, et
» nous ne pourrons les soustraire à leur fureur
» sans engager un combat qui nous fera de nos
» alliés des ennemis. Pouvons-nous même pré-
» voir l'événement? Et quel chagrin pour nous,
» si nous voyions égorger à nos yeux et entre
» nos bras ceux qu'on nous a confiés? »

En vain chercha-t-on à calmer les craintes vraies ou fausses de l'orateur huron; l'on ne put rien gagner sur lui. Le gouverneur ne voulut pas se relâcher de la sévérité nécessaire envers l'assassin qu'il tenait en prison; et le voyage des deux missionnaires qui devaient partir alors, fut remis à une autre occasion.

DES HURONS.

On remarque dans le discours du sauvage huron, de la dissimulation et de l'adresse : ce caractère est, depuis long-temps, celui des Hurons; c'est le peuple du Canada qui a le plus d'esprit. Une grande habitude de tenir cachés ses sentimens et ses pensées, un génie fécond en expédiens et en ressources, de la bravoure et de l'éloquence, l'ont distingué de tout temps, et l'ont fait à la fois estimer et craindre.

Étendue et nature de leur pays.

LE pays occupé par les Hurons, il y a deux cents ans, avait le lac Erié au sud, le lac Huron à l'ouest, et le lac Ontario à l'est : il est situé entre les quarante-deux et quarante-cinquième degrés de latitude septentrionale. On y voyait des bourgades assez nombreuses, et la nation entière était composée de quarante ou cinquante mille âmes, quoiqu'elle eût déjà beaucoup souffert de ses guerres avec les Iroquois.

Sans être le plus fertile du Canada, ce pays a de fort beaux cantons qui pourraient nourrir leurs habitans, s'ils étaient bien cultivés. On y voit de jolies rivières arroser de grandes prairies qui se déroulent à l'œil, entrecoupées de bois et quelquefois de belles forêts remplies de cèdres d'une grosseur et d'une hauteur prodigieuses. L'air y est sain, et les maladies y sont rares.

Origine de la nation huronne.

CHAMPLAIN appelle les Hurons *Ochasteguins*, et les confond avec les Iroquois, qu'il a crus sans doute ne faire avec eux qu'une seule nation, à cause de la conformité du langage des uns et des autres. Leur véritable nom est *Yendats* :

celui de Huron leur fut donné par les Français.

Suivant les anciennes traditions, cette nation, dans sa première origine, n'était composée que de deux bourgades qui se partagèrent en quatre.

Différentes adoptions que ces quatre tribus firent des peuples voisins, rendirent la nation huronne très-puissante en comparaison des autres. Chez elle, les nations adoptées prenaient la langue et le nom générique des vainqueurs ; au lieu que chez les Algonquins, par exemple, les tribus adoptées, gardant leurs noms primitifs, ne se réunissaient pas si intimement au grand corps de la nation.

Mission chez les Hurons.

CE ne fut qu'avec la plus grande peine, à force de prières, de présens et de démarches, que l'on parvint à fixer une mission chez ce peuple. Les premiers missionnaires établis au milieu de gens capricieux, ignerans et féroces, eurent beaucoup à souffrir, et tirèrent peu de fruits de leurs travaux. Le sauvage se laissait facilement convaincre, ou plutôt semblait persuadé ; puis l'instant d'après niait sa conviction, soit par versatilité, soit par indolence. On a vu de ces gens fréquenter long-temps les

églises catholiques, avec une ferveur apparente, et finir par se retirer en disant au missionnaire : « Tu n'avais personne pour prier avec toi ; j'ai » eu pitié de ta solitude, et j'ai voulu te tenir » compagnie. A présent que d'autres te rendent » le même service, je me retire. » D'autres ont été jusqu'à recevoir le baptême et pratiquer long-temps les devoirs de chrétien, pour déclarer ensuite qu'ils ne l'avaient fait que par complaisance, et qu'ils retournaient à leurs anciens rits. D'autres se disaient intimement persuadés des vérités de la religion, sans vouloir jamais se convertir. On trouve dans les Lettres édifiantes un trait singulier. Il y est dit qu'un Iroquois, au lit de la mort, refusait opiniâtrément les secours du prêtre, et qu'ensuite, un peu de feu étant tombé sur son lit, il cherchait à s'opposer à ce qu'on l'ôtât, en s'écriant : « Laissez, » laissez-moi ; vous dites que je dois être brûlé » dans toute l'éternité : eh bien, qu'importe que je » commence un peu plus tôt ou un peu plus tard ? » Etait-ce le cri de conviction d'un homme obstiné, ou le sarcasme d'un esprit satirique ?

« Tu nous dérites de fort belles choses, disait » un autre sauvage au P. de Brébeuf, et je reconnais » volontiers la vérité de ce que tu m'enseignes ; » mais cela est bon pour vous autres qui êtes

» venus de l'autre côté du grand lac (1). Ne vois-tu
» pas que nous, habitans d'un monde si différent,
» ne pouvons arriver au paradis par la même
» route que les gens de ton pays ? »

Les jongleurs , qui voyaient détruire leur crédit par les prédications des missionnaires , s'opposaient aussi à leur progrès de tout leur pouvoir. Ils rendirent suspectes toutes les démarches des pères , firent regarder les cérémonies saintes comme des maléfices , et leur causèrent une infinité de désagrémens et de peines. Une famine qui survint alors aggrava la situation déplorable où ils se trouvaient ; on crut que leur arrivée dans le pays avait été funeste à la nation , et ils se trouvèrent en butte aux plus cruels , aux plus aveugles et aux plus violens ennemis : d'un côté l'intérêt des jongleurs , et , d'un autre , l'ignorance des sauvages. Tout ce que ces derniers voyaient entre les mains des missionnaires , et dont ils ne connaissaient pas l'usage , ils le regardaient comme merveilleux ; c'étaient des instrumens de maléfices, des *sorts* destinés à leur causer quelque dommage. On était obligé de cacher jusqu'aux ornemens de l'autel , et même il fallut faire disparaître une pendule et une girouette , dont l'une , « di-

(1) C'est ainsi qu'ils appellent la mer.

» saient-ils, leur apportait la mort (1), et l'autre leur donnait toujours le mauvais temps. »

Les jongleurs profitèrent adroitement de cette défiance, que les missionnaires inspirèrent aux sauvages, pour leur montrer des ennemis dans ceux qui ne leur apportaient que des paroles de paix et de charité. Ils parvinrent à irriter leurs compatriotes à un tel point, qu'enfin la perte des missionnaires fut résolue. Le P. de Bré-

(1) Cette *pendule qui apporte la mort*, est une expression effrayante dans sa justesse, et qu'on a peut-être eu tort d'attribuer à la superstition au lieu de l'attribuer à la sagacité des sauvages. Quelle que puisse être la grossièreté de leur vie, les sauvages ont, en beaucoup de circonstances, montré non-seulement une raison forte et saine, et une vaste imagination, mais un esprit fin et une pénétration surprenante. Nous sommes bien fiers de notre savoir, nous qui avons tant de méthodes pour nous ôter la peine d'apprendre, et tant de livres pour nous ôter celle de penser. Mais ces hommes des forêts, dont les idées sont nécessairement renfermées dans le cercle étroit des premiers besoins de la nature, par quelle force de tête devineront-ils cette délicatesse de penser qui appartient en propre à la civilisation ?

Voici deux plaisanteries singulières, dignes de figurer dans nos *anas*, et que l'on ne croirait pas sorties de la tête d'un sauvage de l'Amérique.

Un vieil Indien se trouvait dans une hôtellerie à New-Yorck. La conversation tomba sur les connaissances du sauvage, et ce dernier ayant presque défié un Anglais qui était là de lui faire une question pour avoir le plaisir d'y répondre, on lui demanda, *quel avait été le premier cir-*

beuf, ayant été appelé dans le conseil, on commença par lui parler des maux que souffrait la nation depuis l'arrivée des missionnaires; et l'on se mit à lui prouver que ces maux ne pouvaient prendre leur source que dans les sorts et les maléfices des Européens. Le P. Brébeuf, sans s'effrayer du péril où il se trouvait, leur répondit avec assez de force et d'onction pour toucher l'auditoire. Personne ne se déclara

concis? — Notre père Abraham, répondit l'Indien. — Et faisant à son tour une question à l'Anglais : Quel a été le premier quaker? lui demanda-t-il. L'Anglais fut embarrassé et répondit que les sentimens étaient fort partagés là-dessus; le sauvage, se mettant à rire, et plaçant les doigts dans sa bouche en signe de surprise, regarda fixement l'Anglais pendant quelque temps, et lui dit enfin, que Mardochee avait été le premier quaker, puisqu'il avait refusé d'ôter son chapeau devant Aman.

Un Outaouais nommé Jean Laplaque, grand ivrogne, interrogé par le gouverneur général de quoi il croyait que se faisait l'eau-de-vie, dont il était si friand, dit que c'était un extrait de langues et de cœurs; « car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu, mon cœur est sans crainte, et ma langue parle cent fois mieux. »

Tout le monde connaît ces Héraclites sauvages, qui pleurent sur le berceau de leur enfant. Certes il faut une grande force de pensée pour prévoir ainsi les maux que la vie prépare au nouveau-né. Ces Biscatonges qui regardent la mort de leur fils *comme un voyage dont il reviendra*, et sa naissance comme une entrée dans *la carrière des dangers et des malheurs*, sont les plus profonds d'entre les philosophes.

cependant. Le père, en sortant de la cabane, vit tomber une tête à ses pieds, et fut étonné autant qu'effrayé de reconnaître un de ceux qui, en toutes circonstances, s'étaient le plus ouvertement déclarés contre la religion chrétienne. Il demanda si l'on s'était mépris, et si c'était à lui que l'on en voulait : « Non, répondit le sauvage qui tenait la hache sanglante ; » cet homme est un malheureux sorcier dont on » a jugé à propos de délivrer le village. »

Une nouvelle persécution, excitée par les Hollandais de Manhalte, qui avaient inspiré à quelques sauvages des défiances sur le compte des missionnaires, fut bientôt apaisée. Le peuple crut voir dans les maux qui le frappaient depuis quelque temps, la vengeance de ce Dieu qu'ils refusaient de reconnaître ; et la mission fit plus de prosélytes qu'elle ne voulut en admettre.

Mort de M. de Champlain ; son successeur.

La colonie commençait à prospérer, quand M. de Champlain vint à mourir. C'était un homme rare, d'une probité à toute épreuve, d'une grande piété, auquel on n'a reproché qu'une crédulité un peu trop facile. Il avait du sens, de la pénétration, du courage, des vues généreuses ; dans les occasions difficiles, personne

ne savait mieux prendre son parti, ni mieux le soutenir ensuite. Les dangers imprévus, les contre-temps désastreux, ne pouvaient ni le décourager ni lui faire suspendre l'exécution des projets qu'il avait conçus. A ces belles qualités, il faut joindre l'amour de la patrie, un zèle ardent, et un cœur ouvert aux affections tendres (1).

Son successeur, M. de Montmagny, commença par établir un séminaire pour les enfans sauvages. On eut la plus grande peine à persuader aux sauvages d'y envoyer leurs enfans. Promettant avec légèreté, selon leur coutume, et seulement pour se débarrasser de l'importunité des sollicitations, ils ne songeaient plus à la parole donnée; et, un jour, après avoir confié au P. Daniel quelques enfans, ils allèrent se poster sur la route, en embuscade, pour les lui enlever.

*Guerre entre les Hurons et les Iroquois;
traitement fait à un prisonnier.*

LES Iroquois prirent encore une ou deux fois

(1) Ses Mémoires offrent des choses équivoques sans doute, et auxquelles on a peine à donner aveuglément foi; mais, après tout, ils sont pleins de renseignemens curieux, de faits singuliers, et montrent l'homme honnête et l'homme instruit.

les armes , et furent repoussés ; mais la guerre , souvent assoupie , se réveillait toujours avec fureur. Les Iroquois avaient le plus souvent le dessus ; les Hurons , aussi braves , étaient moins prudents et moins habiles.

Un jour que les missionnaires s'étaient tous réunis dans une bourgade huronne , pour y conférer de leurs affaires , on y apprit la défaite d'un grand parti d'Iroquois , et l'on y amena un prisonnier destiné à la mort.

Pendant le voyage on l'avait fort maltraité ; il avait une main écrasée , trois doigts arrachés ou coupés , les jointures des bras brûlées , et une grande incision faite à l'un d'eux. Il semblait tranquille malgré la douleur que devaient lui causer ces plaies , auxquelles on avait mis , pour tout appareil , quelques feuilles d'arbres liées avec de petites branches. Une troupe de guerriers l'entourait , et le faisait chanter sans relâche (1) ; il avait le front ceint d'une espèce de diadème en porcelaine , et portait un collier de même espèce ; on l'avait revêtu d'une robe de castor neuve.

Aussitôt qu'il eut mis le pied dans le village , on le traita avec amitié et bienveillance ; toutes les cabanes le régalerent ; on lui donna une

(1) Voyez la chanson de mort.

jeune fille pour lui servir de femme (la vierge des dernières amours). On le promena de bourgade en bourgade; partout il était accueilli par des fêtes, par tout il chantait sa mort. A son arrivée, il avait été mis entre les mains d'un vieux chef, pour remplacer, s'il le voulait, un de ses neveux, tombé entre les mains des Iroquois, ou pour en faire ce qu'il jugerait à propos (1). Il se présenta devant lui comme un homme à qui la vie et la mort étaient également indifférentes. Le vieux chef, ayant regardé ses plaies, toutes remplies de vers, ne le laissa pas long-temps dans l'incertitude sur son sort.

« Mon neveu, lui dit-il, tu ne saurais croire
» la joie que je ressentis en apprenant que tu
» étais à moi : je m'imaginai d'abord que celui
» que j'ai perdu était revenu des climats loin-

(1) Cette espèce d'adoption des prisonniers sert à remplacer les guerriers perdus par la nation; elle perpétue ainsi les peuples qu'un état de guerre continuelle ne manqueroit pas d'épuiser. Incorporés dans une famille, les prisonniers y deviennent cousins, oncles, pères, frères, époux; enfin ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent; et ces tendres noms leur donnent tous ces droits ainsi qu'ils leur imposent les mêmes engagements.

Par un étrange renversement des lois de la nature, ces nouveaux liens ne manquent ni de durée ni de force. Le prisonnier adopté prend les armes contre ses compatriotes et ses parens, sans hésitation et sans répugnance.

» tains (1) , et je résolu de te mettre à sa place.
» Je t'avais déjà préparé une natte dans ma ca-
» bane , et je sentais un grand plaisir à songer
» que je passerais avec toi le reste de mes jours.
» Mais l'état où je te vois me force à changer de
» résolution : il est évident qu'avec les douleurs
» que tu souffres , la vie ne peut plus que te sem-
» bler un poids incommode , et tu me sauras
» sans doute bon gré d'en arrêter le cours.
» Ce sont ceux qui t'ont mutilé de la sorte qui
» te font mourir. Prends courage , mon neveu ;
» prépare-toi pour ce soir , et montre que tu es
» un homme. — Voilà qui va bien , » répondit
froidement le prisonnier , qui , pendant le dis-
cours , n'avait témoigné aucun étonnement. La
sœur de celui qu'il devait remplacer s'appro-
chant alors de lui , le traita comme son propre
frère , lui servit à manger , lui montra l'amitié
la plus tendre et la plus vive. Le vieux chef lui-
même vint le caresser ; il essuyait la sueur qui
tombait de son corps , lui mettait sa pipe entre

(1) C'est-à-dire *ressuscité* , expression dont se servent les sauvages ; mourir n'est pour eux que *changer de climat*. —

* Donnez-moi , disait tranquillement un sauvage au voya-
» geur Long , donnez-moi une petite bouteille de cette eau
» (le rum) , pour boire à la santé de mon frère et de ma
» sœur que j'ai envoyés dans les contrées lointaines. » Il
était déjà ivre , et venait de tuer son frère et sa sœur.

les lèvres , et lui donnait toutes les marques d'une affection vraiment paternelle.

« Pour ta propre gloire, disaient au prisonnier » les membres de la famille qui devait l'adopter, » et pour notre honneur , songe à ne pas démentir ton courage. » Il promit , et on continua de lui prodiguer les plus tendres soins et les plus doux traitemens : raffinement de barbarie , moyen de faire regretter la vie au malheureux , et d'émousser sa fermeté.

Vers l'heure de midi , le prisonnier fit son festin d'adieu , aux dépens de son oncle adoptif ; puis , s'adressant à ses vainqueurs : « Frères , » dit-il , je vais mourir ; dansez , réjouissez-vous » autour d'un homme pour qui la mort n'est » rien , et que vos tourmens n'effraient pas. » Il chanta ensuite , et plusieurs guerriers l'accompagnèrent. Un nouveau festin fut offert à tous ceux qui étaient présens ; chacun a le droit d'y assister , mais la plupart n'apportent pas leur écuelle , et ne veulent qu'être spectateurs. Après ce dernier festin , le patient fut mené au lieu du supplice : c'est une cabane destinée à cet usage , nommée *cabane des têtes coupées* ; il y en a une pareille dans toutes les bourgades. Dès que le prisonnier y a mis le pied , il n'est plus au pouvoir de personne de lui faire grâce ; ce n'est

cependant pas toujours précisément le lieu de l'exécution.

Vers les huit heures du soir on alluma onze feux, à une brasse de distance les uns des autres. Tout le monde était rangé en haie des deux côtés, les vieillards derrière sur une espèce d'estrade, et les jeunes gens, qui devaient être acteurs dans cet horrible spectacle, au premier rang. Quand le prisonnier fut amené, un vieillard fit un discours laconique, où il exhortait la jeunesse à se bien comporter, ajoutant que la chose était importante, et qu'ils auraient Agreskom (1) pour témoin et pour juge. De grands applaudissemens et des hurlemens effroyables accueillirent cette harangue. Le captif parut lui-même au milieu de l'assemblée, entre deux missionnaires, et les cris s'élevèrent avec plus de force. Le P. Brébeuf avait demandé la permission d'escorter le prisonnier dans ses tristes pèlerinages; il l'avait converti et baptisé sous le nom de Joseph.

La religion seule peut soutenir l'homme qui se dévoue à ce désolant ministère : au milieu de ces hordes barbares, soulager les derniers instans d'un barbare, assister à ses cruels supplices, est le dernier point de l'héroïsme,

(1) Une de leurs divinités.

non de celui qui brave un danger et accomplit une grande action, mais de cet héroïsme continu, patient, tranquille, et presque céleste.

On fit asseoir le captif, et on lui lia les mains : ensuite il se leva, fit le tour de la cabane, et entonna son chant de mort en dansant : quand il eut fini, et se fut assis de nouveau sur sa natte, un chef de guerre lui ôta sa robe ; et le montrant ainsi nu à l'assemblée, prononça quelques paroles, dont le sens était que le village allait lui couper la tête et faire festin de son corps. Alors commença une scène sanglante et épouvantable, que la plume se refuse à retracer. Les bourreaux employèrent tous les raffinemens de la plus ingénieuse barbarie à supplicier le malheureux sans lui donner la mort, et à lui faire savourer tous ses tourmens. Pendant ce temps le P. Brébeuf l'exhortait à la mort. Le malheureux, devenu chrétien au milieu des plus horribles tortures, répondait à tout comme s'il eût été tranquille au milieu de sa famille et de ses amis.

On avait prolongé son supplice, parce que les anciens avaient déclaré que le soleil levant devait le trouver encore en vie. Dès que le jour parut, on le traîna hors de la cabane, on lui coupa un pied, une main et la tête, et on le

mit dans la chaudière. Toutes ces atrocités réfléchies épouvantent la raison , et frappent le cœur d'effroi.

Le supplice du prisonnier était souvent beaucoup plus atroce , ainsi qu'on le verra dans la suite de cette histoire : femmes, enfans, tous les habitans de la bourgade s'acharnaient à torturer le malheureux. On lui sillonnait la chair avec des tisons ardens , on la lui tranchait en lambeaux ; on lui arrachait les ongles , on lui coupait les doigts , on les rôissait , on les dévorait à ses yeux.

Il se rencontrera plusieurs exemples de pareilles atrocités dans les pages suivantes , les bourreaux étudiant le supplice , et ne cherchant qu'à le prolonger ; le héros sauvage les encourageant sans cesse à le torturer , et choisissant le moment où leur rage semble ralentie , pour les braver et rallumer leur fureur : sublime et affreux défi entre la confiance à souffrir et l'acharnement à supplicier.

D'où peut venir cette insensibilité du sauvage , qui meurt sans que le fer et le feu lui aient arraché une larme ou un cri ? De l'habitude et de l'éducation ? ou bien est-ce l'ivresse de l'enthousiasme qui endort le sentiment de la douleur ? On pourrait croire qu'il se mêle à

ces diverses causes , des causes matérielles et physiques. Un sang plus froid , des humeurs plus épaisses , un tempérament que l'humidité de l'air et du sol rend plus flegmatique , doivent émousser l'irritabilité du genre nerveux ; et des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons , aux fatigues de la chasse , aux périls de la guerre , doivent acquérir une habitude de souffrir , qui finit par devenir une espèce d'impassibilité.

Souffrances des missionnaires.

LES missionnaires éprouvèrent des difficultés sans nombre dans leurs travaux évangéliques , soit chez les Hurons , soit chez les autres peuples parmi lesquels ils avaient pu pénétrer. Leur vie était dure et laborieuse , leur humilité sans cesse mise à l'épreuve des plus rudes outrages , leur personne exposée aux mauvais traitemens , et leur vie même souvent en danger. Ils passaient la journée à prier , à visiter les malades , à montrer aux sauvages la culture de la terre , et à les instruire des devoirs du chrétien et des préceptes de l'Évangile. Vrais disciples du fils de Dieu , ils arrosaient la terre de leurs sueurs , et ne trouvaient aucune compensation à leurs peines dans cette gloire hu-

maine , but unique et vain de tant d'actions. Sans cesse en butte au caprice des sauvages , toujours près d'être victimes de quelque émeute populaire , ou du ressentiment d'un homme , ils donnèrent au monde un exemple admirable de ce que peut la religion sur l'âme humaine.

Un jour le père J. Lallemand était en route pour se rendre chez les Hurons : il rencontra , sur le bord de la rivière , des Outaouais et des Algonquins , qui y avaient dressé leur tente , et avec qui ses guides jugèrent à propos de s'arrêter un moment. Pendant que les Hurons et les Algonquins causaient ensemble , le père Lallemand se retira un peu à l'écart. Mais bientôt on l'appela ; on le fit entrer , et on lui dit de s'asseoir près d'un Algonquin , dont l'air sombre et courroucé rendait encore plus terrible la sinistre physionomie.

A peine le missionnaire fut-il assis , que l'Algonquin , le regardant d'un œil furieux , lui reprocha qu'un Français , passant par son village , s'était avisé de saigner un de ses parens malade et l'avait tué. En achevant de parler , sa colère devint extrême ; il saisit une corde d'une main , et une hache de l'autre , et dit au missionnaire qu'il eût à choisir le genre de mort qu'il préférerait , que l'esprit de son parent de-

mandait à être apaisé, et qu'il n'avait plus qu'un moment à vivre. En vain le père opposait-il des raisons au sauvage furieux : celui-ci voulut l'étrangler ; et, passant une corde dans le collet de la soutane, chercha long-temps en vain à la passer autour du cou du père.

S'apercevant enfin de ce qui l'empêchait d'en venir à bout, il leva sa hache pour la lui asséner sur la tête. Les Hurons étaient là, spectateurs immobiles, comme si cette scène eût été la plus commune et la plus indifférente ; et la hache serait tombée sur le religieux, si deux Français n'étaient, par bonheur, accourus au bruit. Ils représentèrent aux Hurons que s'ils laissaient tuer l'homme qu'on leur avait confié, les suites en pourraient devenir extrêmement fâcheuses pour eux-mêmes, que le gouverneur général l'apprendrait, et que vengeance en serait tirée. Ils tinrent conseil, et finirent par déclarer qu'ils prenaient le P. Lallemand sous leur sauvegarde.

Mais cette déclaration ne tira pas le P. Lallemand de danger ; l'Algonquin était accompagné d'une suite nombreuse ; et les Hurons ne semblaient pas disposés à se battre pour défendre le père.

Heureusement la colère de l'Algonquin s'é-

tant apaisée, on parvint à lui faire accepter des présens; ce qui, parmi les sauvages, est un signe de réconciliation, et s'appelle *couvrir le mort*.

De la vengeance chez les sauvages.

LA vengeance est une passion dominante chez les sauvages; on vient de voir l'un d'eux vouloir venger, sur un Français qu'il rencontre, son parent tué par un Français maladroit. Ces hommes, dont les affections vives et peu étendues gagnent en profondeur ce qu'elles perdent en superficie, poursuivent sans mesure les outrages, non-seulement personnels, mais ceux de leurs parens, de leurs amis, et de leur patrie.

La superstition qui se mêle à tout, et surtout aux émotions, fait entendre au sauvage le cri de son parent égorgé, dans le frémissement des feuilles des bois, dans le murmure du torrent, et lui fait voir son ombre plaintive dans les éclairs, dans les nuages, dans les météores.

On a des exemples horribles de cette féroacité de vengeance. Un voyageur anglais rapporte avoir été témoin d'une dispute entre quelques guerriers de deux nations ennemies. La haine de ces petits peuples a toujours pour base et

pour suite le désir de la vengeance. On finit par tuer un homme et par lui arracher le cœur, que l'on grilla.

*De la bienveillance et de la bienfaisance
chez les sauvages.*

L'HISTOIRE des peuples sauvages est un continuel mélange de ce qu'il y a de plus généreux et de plus atroce. Si une nation européenne, conquise, exilée de ses foyers, cherchait un asile dans un autre pays de l'Europe civilisée, cette nation malheureuse et dénuée de tout serait-elle sûre de trouver des cœurs compatissants et des hommes charitables? ouvririons-nous nos maisons à ces malheureux? les ferions-nous asseoir à nos tables comme des amis et des frères?

Une nation éloignée ayant été presque détruite par les armes des Iroquois, ceux qui échappèrent au massacre, allèrent demander l'hospitalité aux Hurons, qui non-seulement la leur donnèrent, mais les accueillirent avec toutes les marques d'un intérêt tendre, et partagèrent avec eux les choses nécessaires à la vie. Un pareil trait prouve que l'humanité, la bienveillance, la générosité, ne sont pas inconnues à ces mêmes sauvages dont le cœur porte si

long-temps la vengeance , et dont l'âme est impassible à la douleur.

« A voir les sauvages du premier coup d'œil ,
» dit un voyageur français (1) , il est impossible
» d'en juger à leur avantage , parce qu'ils ont
» le regard farouche , le port rustique , et l'a-
» bord si simple et si taciturne , qu'il serait dif-
» ficile à un Européen qui ne les connaîtrait
» pas , de croire que cette manière d'agir est
» une espèce de civilité à leur mode , dont ils
» gardent entre eux toutes les bienséances ,
» comme nous gardons entre nous les nôtres ,
» qui leur servent de risées. Ils sont donc peu
» caressans et font peu de démonstrations. Mais,
» nonobstant cela , ils sont bons , affables , et
» exercent envers les étrangers et les malheu-
» reux une charitable hospitalité , qui a de quoi
» confondre toutes les nations de l'Europe.
» Oui , je puis avouer ici que depuis mon re-
» tour dans cette partie du monde , qui passe
» pour la plus belle , la plus policée et la plus
» abondante en biens et en richesses , une dis-
» grâce outrée ne cessant de me poursuivre , je
» me suis souhaité plus de cent fois parmi ces
» peuples que nous nommons barbares. »

(1) Voyages et aventures de Lebeau dans l'Amérique septentrionale.

Ainsi ce voyageur français , après être resté chez les sauvages et les avoir long-temps connus , quand il a touché le sol de la patrie , préfère les mœurs sauvages aux mœurs civilisées de son pays.

Un autre voyageur (1) , qui se trouvait dans la plus grande détresse sur les bords déserts du lac Nipegon , rapporte ainsi la manière dont il fut secouru par les sauvages :

« L'arrivée d'une bande d'Indiens nous ra-
» nima : mes gens les avaient découverts à une
» certaine distance ; et , quoique fort affaiblis
» par la faim , ils mirent leurs raquettes (chaus-
» sure pour marcher sur la neige) , pour aller à
» la rencontre de cette troupe.

» Les Indiens lurent bientôt notre détresse
» sur nos visages pâles et allongés. Ils nous don-
» nèrent sans balancer toutes leurs provisions ,
» consistant en chairs d'ours , de ratons et de rats.
» Une chaudière fut mise à l'instant sur le feu ,
» et nous mangeâmes avec grand appétit ; ce
» repas nous remit peu à peu. Les Indiens ,
» pendant ce temps , jouissaient du bonheur
» d'avoir soulagé nos besoins.

» Malgré leur férocité , les sauvages possè-
» dent des vertus qui font honneur à la nature

(1) *Long's Travels.*

» humaine , et donnent des preuves de noblesse
» et de bonté qui décèlent de grandes et belles
» âmes. Les sentimens vils leur sont inconnus ,
» et ils rougiraient pour l'Europe , s'ils voyaient
» ses riches orgueilleux refuser aux pauvres les
» restes de leur table. »

On ne se lasse pas de citer ces traits qui font aimer l'espèce humaine , souillée par de si nombreuses et si noires horreurs. Un bâtiment français s'était brisé , à l'entrée de l'hiver , sur les rochers d'Anticosti : ceux des matelots qui , dans cette île déserte et sauvage , avaient échappé aux rigueurs des frimas et de la famine , formèrent , des débris de leur navire , un radeau qui , au printemps , les conduisit sur le continent. Sur le rivage où ils abordèrent presque expirans , se trouvait une cabane de sauvages ; le chef de cette famille solitaire alla les trouver , et leur dit : *Mes frères , les malheureux sont sacrés ; votre détresse touche notre cœur ; et il vous est ouvert sans réserve.* Ces paroles , expression d'une âme tendre , furent suivies de tous les secours que pouvait donner ce généreux sauvage.

Les sauvages sont bienfaisans et bienveillans : on le voit , on le sent dans le soin qu'ils prennent des orphelins , des veuves et des infirmes.

Ils partagent libéralement le peu qu'ils ont de provisions , avec ceux dont la chasse , la pêche ou les récoltes ont trompé les espérances. Leurs tables et leurs cabanes sont toujours ouvertes à qui a besoin d'alimens et de repos. Les fêtes font éclater surtout cette hospitalité généreuse , qui fait un bien public des avantages de chaque individu. La provision d'une chasse de six mois est souvent distribuée en un jour ; et le sauvage aspire à la considération par ce qu'il donne , et non par ce qu'il possède.

Dévouement d'un prisonnier huron.

Une troupe de trois cents guerriers hurons et algonquins se mit un jour en campagne ; quelques-uns d'entre eux ayant pris les devans , rencontrèrent une troupe de cent Iroquois qui les chargèrent , et , malgré l'inégalité du nombre , ne firent qu'un seul prisonnier. Contens néanmoins de ce petit succès , les Iroquois allaient se retirer , de peur d'avoir affaire à trop forte partie , s'ils attendaient le gros de la troupe ; mais le prisonnier huron , sacrifiant sa propre sûreté à la victoire de ses concitoyens , dit aux ennemis qu'ils avaient tort de fuir , que la troupe dont lui et ses camarades s'étaient détachés , était beaucoup plus faible

qu'eux, et qu'ils en viendraient aisément à bout. Sur sa parole, les Iroquois restèrent, attendant l'arrivée de cette troupe, et eurent seulement la précaution de faire un petit retranchement pour se garantir de la surprise.

Nous avons dit que les Hurons et les Algonquins étaient en bien plus grand nombre que les Iroquois. Bientôt ils parurent : les Iroquois virent dans quel piège le prisonnier les avait fait tomber, et tirèrent de lui une prompte vengeance. La plupart furent d'avis de chercher à se sauver ; mais une voix s'écria : « Frères, si vous voulez commettre une telle lâcheté, attendez au moins que le soleil soit sous l'horison, afin qu'il ne la voie pas. »

A ces mots, on s'écria qu'il fallait se défendre jusqu'à la mort. En effet, aucun des Iroquois ne se sauva ; après un combat très-long, le retranchement fut forcé ; dix-huit ou dix-neuf Iroquois restèrent sur la place, et le reste fut pris. Les Hurons emmenèrent ces malheureux dans leurs villages, et se surpassèrent en cruauté à leur égard. Les missionnaires les accompagnèrent, et leur administrèrent le baptême au milieu des supplices.

Si la Grèce eût été le théâtre d'une action semblable, le prisonnier qui se sacrifie à la

gloire de son pays ; l'homme éloquent qui arrête , par deux ou trois paroles , ses compagnons prêts à fuir ; les braves qui se défendent contre des troupes quatre fois plus fortes , eussent été immortalisés par tous les arts , et consacrés comme des héros demi-dieux.

Conduite politique des Iroquois.

Les Iroquois cherchèrent, par tous les moyens imaginables , à tirer vengeance de cet échec ; souvent vainqueurs , toujours harcelant leurs ennemis , ils les inquiétaient jusque dans leurs villages. Mais, par une politique adroite , cherchant à ne pas se rendre les Français irréconciliables , ils les ménageaient en toute occasion. Les prisonniers hurons et algonquins étaient traités avec la dernière barbarie ; les prisonniers français épargnés , et même renvoyés chez eux. Enfin ils proposèrent au gouverneur général , alors M. de Champlain , de conclure la paix. On n'était pas en état de faire la guerre , et quoique l'on connût le peu de fond qu'il y avait à faire sur eux , on se décida à parler.

Entrevue avec les Iroquois.

Le chevalier de Montmagny , qui succédait

à M. de Champlain, descendit jusqu'aux Trois-Rivières (1) dans une barque bien armée ; de là, il envoya deux Français vers les Iroquois, pour leur redemander ceux des prisonniers qu'ils n'avaient pas rendus, et savoir leur disposition touchant la paix.

Les députés furent bien reçus ; en qualité de médiateurs, on les fit asseoir sur le bouclier ; ensuite on amena devant eux les captifs liés, mais légèrement ; et aussitôt un chef de guerre fit une harangue longue et étudiée, dont le but était d'assurer les Français des bonnes dispositions de la nation iroquoise à leur égard.

Au milieu de son discours, il s'approcha des prisonniers, les délia, et jeta leurs liens pardessus la palissade, en disant : *Que la rivière les emporte si loin qu'il n'en soit plus parlé.* Il présenta en même temps un collier aux deux députés, et les pria de le garder comme gages de la liberté qu'il rendait aux enfans du grand

(1) C'est une ville ainsi nommée de la jonction de trois courans qui se déchargent dans le St.-Laurent, située entre Montréal et Québec ; elle jouit du plus beau paysage : le fleuve, large d'une demi-lieue, est à ses pieds. Au delà on ne voit que des plaines cultivées, fertiles et couronnées des plus majestueuses forêts. Elle est bâtie sur un coteau de sable, qui n'a guère de stérile que l'espace qu'elle peut occuper, si elle devient jamais une ville considérable.

Ononthio , c'est-à-dire , du roi de France (car tel est le nom que les sauvages lui donnaient). Puis , prenant deux paquets de peaux de castors , il les mit aux pieds des captifs , et leur dit qu'il n'était pas juste de les renvoyer tout nus et qu'il leur donnait ces peaux pour s'en faire des robes. Il reprit ensuite son discours , où il disait que tous les cantons algonquins désiraient ardemment une paix durable , et qu'il suppliait en leur nom Ononthio de cacher sous ses habits les haches des Algonquins , tandis qu'on négocierait cette paix ; ajoutant que du côté des Iroquois il ne serait fait aucune hostilité.

Étymologie du mot ONONTHIO.

Les sauvages ayant demandé comment s'appelait M. de Montmagny , on leur répondit que son nom était *Grande Montagne* (Mons Magnus) , ce qui s'exprime dans leur idiome par *Ononthio* ; depuis ce temps , ils appelèrent toujours le gouverneur général *Ononthio* , et le roi , *Grand Ononthio*.

Des colliers chez les sauvages.

L'usage est , comme on vient de le voir , de se servir de colliers , comme gages d'alliance et de

traités. C'est une espèce de coquillage et de colimaçon ; les blancs sont plus communs , on en fait peu de cas ; les violets , plus rares , et les noirs , qui le sont encore davantage , sont les plus estimés. On leur donne une forme cylindrique ; on les distribue en branches et en colliers. Les branches , d'environ un pied de long , portent des grains enfilés à la suite les uns des autres. Les colliers sont de larges ceintures , où les grains , disposés par rangs , sont assujettis par de petites bandelettes de cuir , dont on forme un tissu assez propre. La mesure , le poids et la couleur de ces coquillages décident de l'importance des affaires. Ils servent de bijoux , de registres et d'annales : c'est le lien des peuples , c'est la simple monnoie d'un pays pauvre. C'est un gage inviolable et sacré , qui donne la sanction aux paroles , aux promesses et aux traités. Les chefs sont dépositaires de ces fastes de la nation. Ils en connaissent , ils en interprètent le sens ; et quelques coquilles de couleurs diverses transmettent à la postérité toute l'histoire d'un peuple.

Les sauvages nomment *wampum* ce coquillage travaillé (1). Quand un collier de wam-

(1) Le wampum est fait, du côté intérieur, d'une coquille de mer qui ressemble assez à une pétoncle , et que l'on voit

pum est renvoyé , le traité est nul. La grandeur et les rangs de wampum sont proportionnés à l'importance de la circonstance. Souvent les colliers ne sont que de deux couleurs.

Les colliers donnés au fameux W. Jonhston , par les sauvages , étaient à plusieurs rangs , noirs de chaque côté , et blancs dans le milieu. Les sauvages lui expliquèrent pourquoi ces colliers blancs étaient placés au milieu : *Ainsi , lui disaient-ils , votre route parmi nous sera blanche , ouverte et facile.* Au milieu était un gros wampum blanc taillé dans la forme d'un diamant. Pendant la conclusion du traité , sir William tenait le collier par un bout , et les chefs des sauvages tenaient l'autre. Si sir William voulait parler à son tour , il touchait de l'index le diamant du milieu.

Il y a des époques fixes où l'on étale tous les colliers qui forment l'histoire de la nation ; et l'on rapporte l'occasion pour laquelle ils ont été faits. Si c'est au sujet d'une conférence , l'un des chefs rapporte la substance de tous les

sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie. La coquille portée en Angleterre dans son état naturel , y est coupée en petits morceaux exactement semblables pour la grosseur et la forme à ces verroteries dont les enfans font des colliers et des bracelets.

discours que l'on y a tenus ; si c'est au sujet d'un traité , il en détaille les articles. On confie aussi quelques colliers à la garde des femmes ; chargées d'en raconter l'histoire aux jeunes gens de la tribu , elles s'acquittent de ce soin avec exactitude , et conservent ainsi le souvenir de tout événement important : bel usage, noble, simple et patriotique.

Perfidie des Iroquois.

L'orateur parlait encore , quand on vit deux canots d'Algonquins voguer sur le fleuve. A cette vue le conseil fut aussitôt dissous , et ces Iroquois qui parlaient de paix à l'instant même , donnèrent insolemment la chasse aux Algonquins , aux yeux mêmes des Français. Incapables de résister , les Algonquins se jetèrent à la nage , et abandonnèrent leur barque , qui fut bientôt pillée. La situation des Français était critique et honteuse ; n'ayant pas assez de troupes pour venger ces affronts , ils étaient obligés de se taire et de les dévorer. Était-ce légèreté ou perfidie de la part des Iroquois ? Quoi qu'il en soit , ils poussèrent ensuite l'insolence aussi loin que possible. On se retira sans avoir rien arrêté.

FONDATION DE MONTRÉAL.

Le premier projet de l'établissement à Montréal, était conçu dans des vues de piété. On devait bâtir dans cette belle et grande île, un couvent et un séminaire. Il devait y avoir, en outre, une bourgade française bien fortifiée et à l'abri de toute insulte. Les pauvres devaient y être reçus et mis en état de subsister de leur travail. On voulait faire occuper le reste de l'île par des sauvages, de quelque nation qu'ils fussent, pourvu qu'ils fissent profession de la religion chrétienne. En 1640, concession ayant été faite par le roi de l'île de Montréal aux personnes qui avaient formé ce projet, on célébra la messe sous une tente, et l'on en prit solennellement possession. L'année d'après, plusieurs familles vinrent de France, s'établir à Montréal. C'est une île longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve Saint-Laurent, soixante lieues au-dessus de Québec. Il n'est point de pays dans le Canada, qui jouisse d'un climat plus doux et d'une terre aussi fertile.

Deux vieux sauvages qui habitaient l'île, racontèrent une vieille tradition qui a servi de base à bien des conjectures. « Nous sommes, di-

rent-ils aux Français , de la plus ancienne nation de ce pays. Autrefois nous étions en très-grand nombre , et toutes les collines que tu vois au midi et à l'orient étaient couvertes de nos cabanes. Les Hurons en ont chassé nos ancêtres, dont une partie s'est réfugiée chez les Abénaquis ; d'autres se sont retirés dans les cantons Iroquois ; quelques-uns sont demeurés avec les vainqueurs. » Le père Charlevoix conjecture que cette nation pouvait être celle de l'*Iroquet* , détruite en effet par les Hurons. Quelques mauvaises cabanes , bâties à Montréal par les premiers colons , se changèrent peu à peu en une ville régulièrement bâtie. D'abord exposée aux insultes des sauvages , elle fut entourée dans la suite d'une mauvaise palissade , et enfin d'un mur crénelé , de quinze pieds de hauteur ; ce qui ne l'empêcha pas d'être dévastée par les incursions des Iroquois.

Aujourd'hui l'on compte à peu près quinze cents maisons , et dix huit-mille âmes à Montréal : c'est la seconde ville du Bas-Canada. Des hauteurs boisées , de nombreux vergers embellissent cette île , que baigne une superbe rivière , où peuvent remonter les gros vaisseaux ; de jolies maisons de campagne contribuent à rendre le coup d'œil plus agréable encore. Elle

fait un grand commerce en fourrures qu'elle tire de l'intérieur (1).

Les rues de Montréal sont étroites ; les maisons simples , mais commodés et souvent distribuées avec goût. Dans la partie basse de la ville , c'est-à-dire la plus commerçante , chaque maison ressemble à une prison , à cause des volets en fer , dont les portes et les fenêtres sont garnies en dehors , et que l'on ferme soigneusement dès que la nuit approche , afin de se garantir du feu. Cette ville a éprouvé plusieurs incendies considérables , et ses habitans ont tellement peur du feu , que tous ceux qui en ont le moyen font couvrir leurs maisons de fer-blanc. Une loi les oblige à avoir constamment sur leurs toits, une ou plusieurs échelles proportionnées à la hauteur de la maison.

Les deux tiers au moins des habitans de Montréal, sont Français d'origine ; mais les prin-

(1) C'est à Montréal que se fait le plus grand commerce de pelleteries , et c'est aussi là que l'on embarque les fourrures destinées pour l'Angleterre. Une compagnie nommée compagnie du nord-ouest , exploite ce commerce très-lucratif. Elle n'a aucun privilège légal ; mais les immenses capitaux qu'elle retire de son entreprise , la mettent à même d'étendre son commerce jusqu'aux limites les plus reculées du continent , et d'exclure ainsi , par le fait , tous ceux qui ne sont pas actionnaires.

cipaux négocians et les agens du gouvernement sont Anglais, Ecossais ou Irlandais de naissance ou d'origine.

Éloquence chez les sauvages.

Il y a chez les sauvages une éloquence figurée, forte, mâle, singulière, que l'on voit souvent creuser les sources du plus profond et du plus tendre pathétique, et s'élever aux plus grands effets oratoires. Dans tous les temps ces enfans du désert ont eu la parole plus énergique et plus sublime que les enfans des villes civilisées. Leurs images sont toujours bizarres et magnifiques, comme leurs lacs et leurs forêts. Que devient, auprès de cette éloquence poétique et concise, forte et vive, notre discours paré, élégant, ou pompeux et fleuri? L'antiquité même a confessé cette supériorité, et Strabon dit que *l'éloquence naturelle des barbares, l'emportait infiniment sur le savoir et l'élégance des orateurs d'Athènes.*

Le langage des peuples primitifs, dénué de termes abstraits, généralisant très-peu, tout plein de métaphores et d'images, est ordinairement pittoresque et vivant. Ces gens ne parlent que pour mettre en dehors le profond sentiment de leur âme. Entraînés à l'exagération,

par la continuelle admiration de leur ignorance , et par la véhémence de leurs émotions , ils s'expriment comme leurs yeux voient. Leurs paroles sont le reflet naïf des impressions fortes , mais peu compliquées et vagues , que font sur leur âme et leurs sens vierges les grandes scènes de la nature. Quand les mots ne suffisent pas à l'énergie de leur pensée , ils la rendent par le geste , l'action , l'attitude , ou l'inflexion de la voix.

Quel orateur parla jamais avec une énergie aussi touchante que ce chef des sauvages , que l'on voulait éloigner de sa patrie. « Amis , dit il » à ses concitoyens , prêts à s'exiler avec lui ; voilà » la terre sur laquelle nous sommes nés ; là , sont » ensevelis nos pères. Disons-nous aux ossemens » de nos pères : Levez-vous , et venez avec nous » dans une terre étrangère ? » .

Mais le plus beau modèle de l'éloquence sauvage est le discours de Logan , chef des guerriers Shawaneses , au gouverneur anglais Dunmore.

« Je le demande aujourd'hui à tout homme » blanc : si , pressé par la faim , il est entré jamais dans la cabane de Logan , Logan lui a-t-il refusé des secours ; s'il est venu chez Logan , tout nu et transi de froid , Logan ne lui a-t-il

» pas donné de quoi se couvrir ? Pendant la der-
» nière guerre, si longue et si sanglante, Logan
» est resté sur sa natte, désirant être l'avocat de
» la paix. Non, jamais les blancs, et ceux de ma
» nation, ne passaient auprès de moi sans me
» montrer au doigt, en disant : *Il est ami des*
» *blancs*.

» Je pensais même à m'aller établir au mi-
» lieu de vous ; mais c'était avant la cruelle in-
» jure que l'un de vous m'a faite. Le printemps
» dernier, le colonel Cressop, de sang-froid et
» sans être provoqué, a massacré tous les pa-
» rens de Logan, sans épargner ni ses enfans ni
» sa femme. Il ne coule plus aucune goutte de
» mon sang dans les veines d'aucune créature.
» C'est ce qui a excité ma vengeance : je l'ai
» cherchée ; j'ai tué beaucoup des vôtres, et
» ma haine est assouvie.

» Je me réjouis donc, que les rayons de la
» paix commencent à luire sur mon pays. Mais
» n'allez pas croire que ma joie soit la joie de la
» peur ; jamais la crainte ne fut connue de
» Logan, il ne tourna pas le dos pour sauver sa
» vie. Qui reste-t-il pour pleurer Logan, quand
» il ne sera plus ? *Personne.* »

Quelquefois les chefs sauvages ou les vieil-
lards s'arrêtent aux bords d'un précipice, près

d'un lac , au milieu d'un bois , sur un rocher ; restent debout , et racontent à ceux qui les entourent les événemens mémorables qui ont eu lieu dans cet endroit. Ils disent : *C'est là que tel héros est mort , ici telle tribu a été détruite* ; et l'histoire se perpétue ainsi , toujours vivante et animée.

Poésie des sauvages.

La poésie et l'éloquence se confondent chez les sauvages. Toutes deux en effet , quelles que soient les limites respectives que le goût leur ait assignées , vivent d'images et d'émotions ; toutes deux ont une source commune et tendent au même but.

Aucun voyageur ne dit si les sauvages ont un rythme , une rime , et s'ils reconnaissent quelques-unes de ces règles qui constituent chez nous la poésie. On dit que leurs chants sont monotones : il est possible qu'une mélodie étrangère et nouvelle n'ait pas été appréciée par des Européens. Quoi qu'il en soit , voici quelques fragmens de leurs chansons.

Chant d'amour.

LA JEUNE MARIÉE A SON ÉPOUX.

« Oui , noble guerrier , je t'aime. Le maître
» de la vie t'a donné la beauté et le courage. Je

» t'aime ; car je vois ton cœur ouvert , dont les
 » veines sont pures comme le soleil. Tes paro-
 » les me sont douces comme la sève qui découle
 » de l'arbre à sucre ; ton visage est comme la
 » feuille de tremble , toujours brillant et tou-
 » jours enchanteur.»

Hymne de guerre.

« Lieux auxquels le soleil prête sa lumière , et
 » la nuit sa torche nocturne ; lieux où l'herbe
 » croît, où l'eau coule , où le torrent bondit ; vous
 » tous , lieux de la terre , apprenez que nous
 » marchons au combat et aux dangers.

» Nous sommes des hommes qui allons trou-
 » ver nos ennemis , timides femmes , qui fuiront
 » devant nos coups. Oui , comme une femme
 » craintive recule et tressaille à l'aspect du ser-
 » pent (1) , dont la crête se dresse , et dont l'œil
 » étincelle sous la fougère : ainsi notre pâle en-
 » nemi , à la seule approche de nos pas guerriers,

(1) On dirait que le sauvage traduit Virgile ; c'est que Virgile a traduit la nature :

*Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem ,
 Pressit humi nitens , trepidusque repente refugit ,
 Attollentem iras et cœrule colla tumentem :
 Haud secus Androgeos visu tremefactus abibat.*

(ÆN. l. I, 579.)

» fuira , saisi de crainte , plus vite que la biche
» et plus lâche qu'elle ; il fuira dans les bois ,
» tremblant au bruit de la feuille qui tombe , et
» laissant derrière lui ses vêtemens et ses armes.
» De retour dans son village , la honte et le mé-
» pris l'accableront. Ou bien puisse-t-il , au mi-
» lieu des neiges d'hiver , quand les bois nus
» et stériles refusent à la faim dévorante jusqu'à
» leur écorce gelée ; puisse-t-il s'asseoir triste et
» désolé , loin de son pays , loin de ses amis , et
» verser mille imprécations sur le triste jour du
» départ !

» Nos massues resteront dans son pays , noble
» trophée de notre courage. Si l'on ose les rap-
» porter , les cent chevelures arrachées et pein-
» tes de diverses couleurs orneront nos cabanes ;
» cent prisonniers seront attachés au poteau
» pour y souffrir les plus cruels tourmens.

» Mais nous partons ! et qui de nous revien-
» dra ? faibles enfans , douces épouses , adieu !
» Pour vous , et pour vous seuls nous aimons la
» vie. Cessez de pleurer ainsi : le combat nous ap-
» pelle ; et peut-être , peut-être nous reverrons-
» nous bientôt. Vous , braves amis , songez à nous
» venger , si nous succombons dans le combat.
» Apaisez le cri terrible de notre sang répandu , en
» levant sur nos meurtriers le terrible tomahawk ;

» inondez de leur sang les bois témoins de leurs
» succès , afin qu'ils ne puissent dire : C'est là
» qu'ils sont tombés. »

Refrain d'une chanson d'amour.

« Couleuvre , belle couleuvre , de grâce arrête-
» toi. Permets à ma sœur d'observer les riches
» couleurs de ta robe bigarrée. Elle doit me faire,
» sur ton modèle , un beau cordon que je don-
» nerai à ma bien-aimée. Couleuvre , arrête-toi ;
» arrête-toi , couleuvre ! et que ta peau soit tou-
» jours la plus belle et la plus brillante entre
» les serpents du désert. »

Montaigne , qui rapporte cette chanson , ob-
serve que *non-seulement il n'y a pas de bar-
barie dans cette imagination , mais qu'elle est
tout-à-fait anacréontique.*

Chant d'un prisonnier condamné à mort.

« Venez tous , et repaissez-vous de ma chair.
» Avec elle vous dévorerez vos aïeux , vos pères ,
» vos frères , vos fils qui ont servi de nourriture
» à mon corps. Ces muscles , ces veines , insen-
» sés ! ce sont les vôtres. Ne reconnaissez-vous
» pas que ce sang est imprégné du sang de vos
» ancêtres ? Savourez-le , ce sang que vous versez

» à plaisir ; savourez-le bien , et retrouvez-y le
» goût de votre propre chair. »

Invention , dit encore Montaigne , *qui ne sent nullement la barbarie.*

Flûte sauvage.

La flûte ou le chalumeau sauvage est un jonc épais , que l'on perce de huit ou neuf trous sur la même ligne. Elle a deux pieds au plus de longueur. On la tient comme le flageolet et le hautbois ; et le son qu'elle rend , au moyen d'une embouchure , quoique très-aigu , assez semblable à un sifflet , ne manque pas d'une certaine harmonie , et serait susceptible d'agréables modulations.

Les sauvages ne savent jouer aucun air sur cette flûte , et quand ils en obtiennent un son , ils se croient fort habiles. Cependant on en voit beaucoup qui aiment cet instrument avec passion ; souvent le sauvage , assis au feu de sa cabane , reste des heures entières à en tirer des notes , rares et plaintives.

Captivité du P. Jogues.

Les Hollandais , jaloux du pouvoir des Français dans le Canada et du progrès des missions , fournissaient des armes et des munitions aux

Iroquois , déjà si insolens et si indomptables. Cependant l'indolence des Hurons semblait croître avec les attaques de leurs ennemis. Ils laissaient tranquillement désoler leurs frontières ; et peu à peu , affaiblis par des pertes réitérées , d'ailleurs effrayés et incapables de faire résistance , ils virent l'ennemi arriver au sein de leurs bourgades et y porter la désolation.

Le P. Jogues revenait de Québec , escorté de treize canots bien armés , et conduits par de braves gens. On aperçut sur le rivage des traces d'Iroquois ; et , par une aveugle confiance dans le nombre et le courage de l'escorte , on continua son chemin sans prendre aucune précaution contre la surprise. Une sécurité si peu pardonnable , fit tomber ce convoi dans le piège. Les Iroquois , au nombre de soixante-dix , s'étaient partagés en deux troupes , dont une s'était mise en embuscade derrière des buissons , qui couvraient une pointe qu'il fallait que les canots rangeassent de fort près ; l'autre avait traversé le fleuve , et s'était cachée dans le bois.

Dès que les Hurons se trouvèrent à portée de l'embuscade , les Iroquois firent une décharge de fusils , qui en blessa plusieurs et perça tous les canots. La plupart se sauvèrent ; mais quelques bra-

ves, soutenus des Français qui accompagnaient le P. Jogues, se défendirent encore long-temps. Enfin, l'eau entrant de tous côtés dans les canots, ils furent contraints de se rendre; on s'empara d'eux et on les garrotta.

Le P. Jogues, qui aurait pu fuir avec les premiers, et qui était resté au milieu de la mêlée, exhortait les prisonniers hurons. Cependant les Iroquois semblaient ne faire aucune attention à lui, et seraient partis avec leur proie, en le laissant sur le rivage, s'il ne s'était constitué leur prisonnier lui-même. « Je ne » peux, leur dit-il, abandonner mes enfans, et je » prévois trop quel sera leur sort. » Un autre Français, nommé Couture, qui s'était enfui dès le commencement du combat, voyant que le P. Jogues, au lieu de suivre son exemple, se sacrifiait volontairement, fut saisi de honte, et retourna de lui-même se mettre dans les mains des vainqueurs.

Ceux-ci commencèrent par déclarer à leurs prisonniers qu'ils n'avaient aucune pitié à attendre d'eux; et, pour mieux le leur prouver, ils se mirent à supplicier Couture, qui dans le combat avait tué un des leurs. Les traitemens qu'ils lui firent éprouver furent atroces. Ils lui arrachèrent les ongles, lui écrasèrent ensuite

tous les doigts , et finirent par lui percer la main droite d'une épée. Pendant qu'on le mutilait ainsi , le P. Jogues l'assistait de ses consolations et de ses conseils. Mais bientôt ce fut contre lui-même que se tourna la fureur des sauvages : ils l'accablèrent de coups de pierres et de bâton ; il resta sans connaissance par terre. Dès qu'il fut revenu à lui , on lui arracha tous les ongles des mains , et on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre Français fut traité de la même manière , et ce jour-là on ne fit rien au reste des prisonniers.

Quelque temps après , on distribua les captifs , contre la coutume qui est de faire cette distribution dans le village , d'où les guerriers sont partis. Ensuite on se remit en marche ; elle dura quatre semaines , et fut très-pénible pour les malheureux blessés , obligés de suivre la troupe , sans avoir presque rien à manger ; d'ailleurs leurs blessures commençaient à nourrir des vers.

Après huit autres jours de marche , on rencontra une nouvelle troupe d'Iroquois , auxquels on abandonna les prisonniers pendant quelque temps , et qui les traitèrent avec une incroyable barbarie. Le reste du voyage ne fut pas moins douloureux. Ces détails , d'une atrocité

monotone , sont impossibles à rapporter. Ce qui est le plus inconcevable , c'est que le missionnaire et les Français trouvèrent plusieurs fois l'occasion de s'échapper et n'en profitèrent pas ; nouveaux Socrates , qui n'avaient pas pour témoins Athènes , ni pour perspective la gloire , mais le désert et l'obscurité.

Enfin l'on arriva dans un village du canton d'Agnier. Là , les prisonniers apprirent qu'ils étaient destinés au feu. Les femmes et les enfans s'acharnèrent d'abord à les tourmenter , et firent de leur corps une grande plaie. Ensuite , on les plaça sur une espèce d'échafaud , et quelques coups de fouet , déchargés sur les épaules des Français , donnèrent le signal des supplices.

Bientôt un vieillard s'approcha du P. Jogues avec une esclave algonquine ; il donna ordre à cette dernière de couper au missionnaire le pouce de la main droite. Cette femme était chrétienne : interdite , émue , elle déclara qu'elle ne pouvait obéir. Le vieillard l'épouvanta par des menaces et elle obéit enfin ; mais d'une main toute tremblante , et sa timide humanité fut plus cruelle au missionnaire , que ne l'eût été la barbarie.

Un jour et demi se passa dans de pareils

supplices ; on mena bientôt les malheureux dans un second village , où recommencèrent les mêmes tortures. Le P. Jogues était resté toujours nu ; il demanda à un sauvage s'il n'avait pas honte de le laisser ainsi , lui qui avait eu si grande part du butin. Le sauvage , touché de ce reproche , alla chercher l'enveloppe d'un ballot , et la donna au père , qui s'en couvrit de son mieux. Mais cette toile rude et toute semée de brins , écorchait la peau qui était levée partout le corps , et le père fut obligé de la quitter. Alors le soleil donnant sur ses plaies , que l'enveloppe avait ensanglantées , il s'y forma une croûte , qui tomba avec le temps , par morceaux.

Ce ne fut qu'après sept semaines d'un continuel martyre , qu'on leur annonça qu'ils ne mourraient pas , excepté trois chefs : ils expirèrent en héros. Le caprice seul épargna la vie du P. Jogues , qui fut gardé comme captif. Pendant cette captivité , il fit connaître le vrai Dieu aux Iroquois ; et si le canton d'Agnier fut arrosé de bien du sang , le christianisme y fit ensuite des progrès rapides.

Le P. Jogues trouva le moyen de faire parvenir une lettre au gouverneur-général , qui le croyait mort. Il lui donnait avis que « la nation

» iroquoise était en armes , et résolue de faire ,
» aux Hurons une guerre d'extermination ; que
» si les Français négligeaient de secourir ces der-
» niers contre un ennemi si formidable , les Iro-
» quois , devenus maîtres de tout , ne tarderaient
» pas à faire repentir les Français de leur inac-
» tion ; qu'il savait bien que les Iroquois se
» vengeraient sur lui-même , de ce que les Fran-
» çais pourraient entreprendre contre eux ; mais
» qu'il sacrifiait volontiers ses intérêts et sa vie
» à des intérêts plus sacrés. »

Le gouverneur sentit la force et la générosité de l'avis ; mais la faiblesse de la colonie ne lui permettait pas de secourir les Hurons. Il chercha cependant , par tous les moyens , à tirer le P. Jogues des mains des sauvages , mais ce fut en vain ; le missionnaire , pour lequel on intéressa même une autre nation sauvage , resta toujours captif. Il avait changé de maître , et se trouvait au pouvoir d'une vieille matrone , qui le traitait avec humanité.

Dans le mois de juillet 1643 , le village forma un grand détachement pour la pêche. La matrone voulut être du voyage , et le père fut obligé de l'y accompagner ; mais ayant appris que depuis son départ , on avait brûlé plusieurs prisonniers hurons dans le village , il crut devoir

demander à y retourner , afin de pouvoir , si la chose arrivait encore , donner aux mourans son assistance.

On le renvoya donc au village , bien escorté ; sur la route il trouva une habitation hollandaise , où on lui apprit que s'il retournait au village , c'en était fait de lui ; que l'on avait découvert le moyen , dont il s'était servi pour faire passer une lettre au gouvernement , et qu'à son arrivée il serait infailliblement brûlé.

Le P. Jogues était encore tout effrayé de cette nouvelle , quand le chef de l'habitation hollandaise , à qui le gouverneur avait rendu service , et qui voulait lui témoigner sa reconnaissance en tirant le missionnaire des mains des sauvages , lui dit qu'assez près de l'habitation , il y avait un vaisseau à l'ancre , qui devait appareiller incessamment pour la Virginie ; qu'il pourrait y être en sûreté , et que quand il serait arrivé à Jamestown , il y trouverait des moyens de retourner en France ou partout ailleurs.

Le père , après de longues réflexions , accepta l'offre généreuse du Hollandais ; celui-ci engagea les sauvages à ne pas partir le jour même ; il alla ensuite s'assurer de l'équipage du navire , et , tout étant bien disposé , il avertit le P. Jogues de se rendre la nuit suivante sur le

rivage de la mer, où il trouverait une chaloupe toute prête pour le conduire à bord.

Mais il fallait tromper la vigilance des Iroquois, beaucoup plus grande la nuit que le jour. Comment éviter de les éveiller en les quittant, et comment savoir ensuite s'il ne tomberait pas dans quelque autre parti d'Iroquois aventuriers ? On l'enferma le soir dans une grange avec ses gardes. Ne sachant pas s'il y avait une autre issue que la porte d'entrée, il prétexta un besoin pour sortir ; mais à peine fut-il dehors, qu'un dogue, qu'on avait lâché d'une métairie voisine, courut sur lui et le mordit à la jambe. Il rentra grièvement blessé ; on barricada la porte de manière à ce qu'elle ne pût être ouverte sans un grand bruit ; ensuite tous les sauvages se couchèrent autour de leur prisonnier.

La nuit se passa, et le P. Jogues dut croire que le ciel se déclarait contre son départ, puisque tous les moyens de fuir lui étaient enlevés. Il était déjà résigné à son sort quand le jour vint à paraître, et un valet de l'habitation entra par une porte que le père n'avait pas aperçue. Celui-ci lui fit signe d'arrêter les chiens, se leva doucement, sortit avec lui, et gagna le bord de la mer. Il y trouva en effet une chaloupe, mais sans aucun matelot, et tellement échouée, qu'il

lui fut long-temps impossible de la remettre à flot. Enfin après avoir en vain appelé à son secours l'équipage qui ne l'entendait pas , il se donna tant de peine , qu'il finit par mettre la chaloupe à l'eau et gagna le navire.

Il y fut bien reçu d'abord ; on le descendit à fond de cale , et on mit un coffre sur l'écouille , afin que si les sauvages venaient le demander , on pût leur laisser la liberté de chercher partout sans craindre qu'ils le trouvassent. Il resta deux jours et deux nuits enfermé dans cette espèce de cachot , où il fut près d'étouffer. Au bout de ce temps , les Iroquois le redemandèrent , et le commandant , soit crainte , soit faiblesse , le fit sortir du fond de cale , et rentrer dans l'habitation , *afin qu'on pût, disait-il , assurer avec vérité aux sauvages qu'il n'était pas parti , et traiter avec eux à l'amiable.*

Le P. Jogues resta quelque temps dans cette situation pénible. Enfin on trouva moyen de faire quelques présens aux Iroquois , et de racheter le prisonnier. Le commandant hollandais envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte , où on l'embarqua dans un bâtiment de cinquante tonneaux , qui appareillait pour la Hollande. La traversée fut heureuse , mais un coup de vent jeta le vaisseau sur les côtes d'Angleterre. Là il

fut pillé par des voleurs , et le P. Jogues , destiné à courir tant de dangers et à subir tant d'épreuves , fut laissé presque nu.

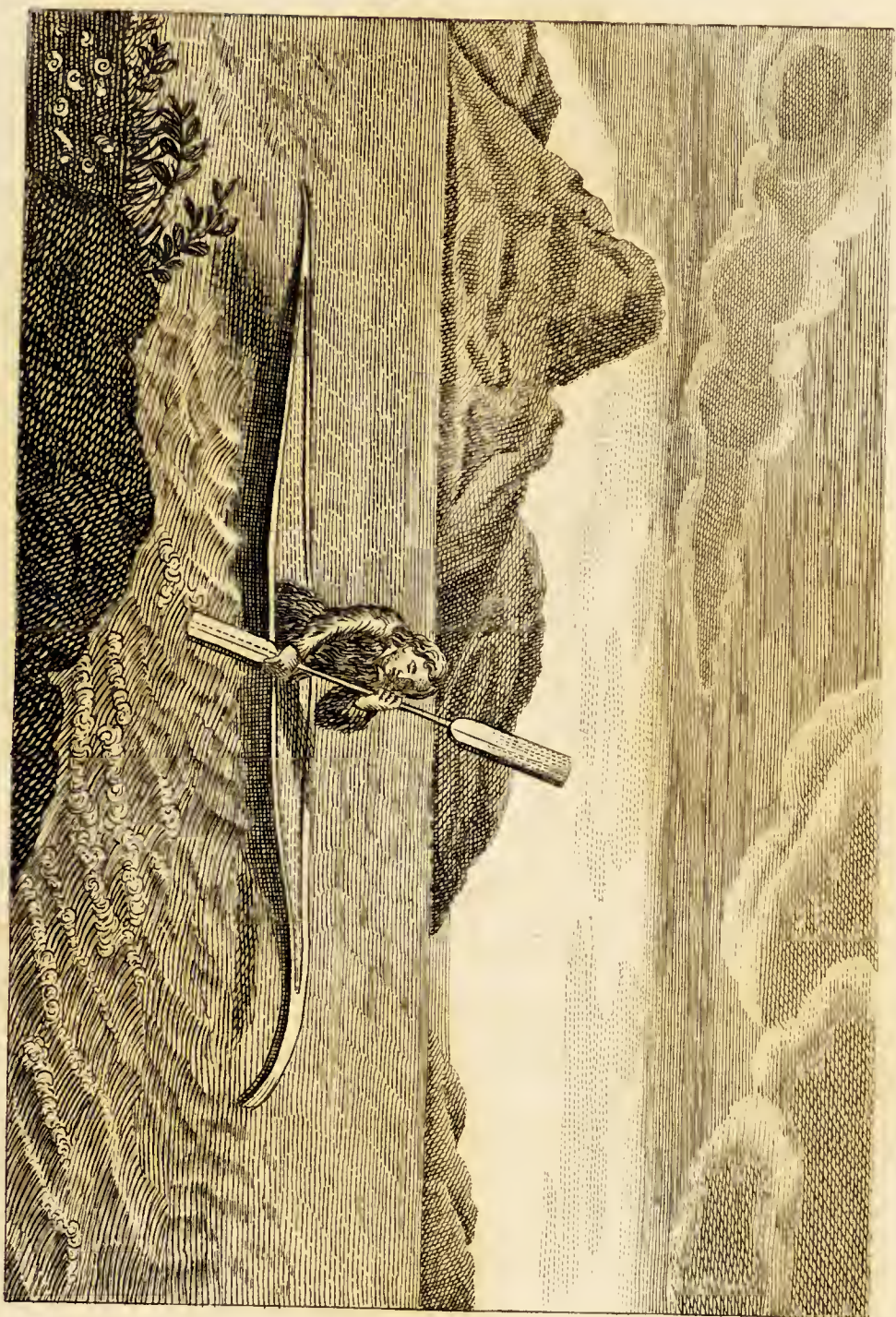
Heureusement un capitaine français , qui vint mouiller dans le même port , secourut ce malheureux missionnaire. Il passa en France , habillé en matelot , et ses amis , auxquels il se présenta sous ce vêtement , le méconnurent d'abord. Aucun missionnaire n'eut à endurer des souffrances plus longues , et ne montra une résignation plus héroïque.

Des canots des sauvages.

Ces canots sont construits d'écorce de bouleau. Un fil formé avec l'intérieur de la même écorce sert à joindre ensemble les différentes parties du canot. Ils sont enduits d'une espèce de poix , destinée à les empêcher de faire eau.

Les canots diffèrent de grandeur ; les uns ne sont faits que pour contenir deux personnes , les autres en contiendraient trente. Mais leur longueur ordinaire est de huit brasses sur deux brasses de largeur ; de cette grandeur , ils portent chacun le poids de trois hommes.

Diriger un canot est une science du sauvage ;



RPJCB

les Canadiens y sont devenus habiles. Quand l'eau est basse, on est forcé de *piquer de fond* avec de grandes perches, tandis que d'autres hommes se mettent dans l'eau jusqu'aux genoux et tirent contre le courant avec des cordes; travail aussi pénible que difficile. Quand on rencontre des courans ou des rapides, il faut redoubler d'attention, conduire toujours droit et veiller à ce que le canot, toujours très-mince, n'aille pas heurter contre des pierres qui le creveraient. Il arrive souvent que, malgré tous les soins, il se fait un trou : on se hâte de le boucher avec de la gomme fondue, qui durcit bientôt et résiste à l'eau.

Les meilleurs canots sont fabriqués aux Trois-Rivières. Les membres, faits d'un bois pliant, mais très-fort, sont d'abord unis ensemble, et ensuite couverts par des pièces d'écorce que l'on coud les unes aux autres, en ayant soin d'appliquer une forte couche de goudron : voilà pour l'extérieur ; mais pour empêcher que les objets qu'ils transportent n'endommagent l'écorce, on double l'intérieur avec deux planches de sapin très-minces, l'une sur l'autre, et dans un sens opposé.

Un canot anglais, aussi bien construit que possible, en supposant le nombre de rames

égal à celui des pagayes (1) restera toujours derrière, à une distance considérable.

Les sauvages des parties les plus reculées du Canada construisent leurs canots avec moins de soins. Un seul morceau d'écorce d'orme, enlevée au tronc de l'arbre, et attachée sur des côtes faites avec des baguettes déliées et d'un bois coriace, suffit pour le canot de ces sauvages.

Il n'y a point de côtes cependant à l'extrémité de pareils canots; elles sont placées seulement au milieu, à l'endroit où l'on s'assied. Ce n'est que le centre qui demeure sur l'eau, au-dessus de laquelle les extrémités sont généralement élevées de quelques pieds, le canot faisant la courbe. On parvient à donner cette forme en taillant dans l'écorce, presque jusqu'à la moitié de la distance entre la poupe et la proue, deux fentes profondes que l'on évide ensuite de chaque côté, puis en ramenant l'une vers l'autre les deux parties disloquées.

A voir un tel canot, on ne croirait jamais qu'il pût seulement conduire en sûreté une seule personne sur une pièce d'eau paisible : c'est cependant un excellent bateau, sur lequel les sauvages s'embarquent résolûment par le

(1) Avirons des sauvages, de cinq à six pieds de long et ordinairement de bois d'érable.

plus mauvais temps. La légèreté de la nacelle lui permet de courir sur toute la vague ; mais il faut s'y tenir ferme. On voit quelquefois douze personnes assises tranquillement dans un canot qu'un homme porterait. Le sauvage qui mène par eau sa famille , ne se sert pas d'autre barque. Il gouverne le navire , et les femmes , les filles , les jeunes garçons , armés chacun d'une pagaie , rament en chantant.

Huttes temporaires.

LES sauvages des bords de l'Ouataowas ont toujours dans leurs canots plusieurs rouleaux de bouleau. Cette écorce, semblable à celle du liège , quoique d'un grain plus serré , est aussi plus flexible ; car elle se roule comme une pièce de drap. Les rouleaux dont nous parlons servent aux sauvages à faire des huttes temporaires , dont voici le plan et la structure.

Des pieux fichés en terre supportent des perches transversales. Sur ces perches on étend l'écorce , que l'on attache aux pieux avec des écorces d'orme. En peu de minutes l'habitation est complète.

La tente portative des sauvages s'appelle wigwaum.

Huttes des sauvages.

LES sauvages , si attentifs à leur parure , ne prennent aucun soin pour embellir leurs habitations. Tantôt ces tristes demeures sont construites avec des souches , tantôt mobiles et faites d'écorce. Le bouleau donne aux sauvages celle qu'ils préfèrent à tout autre. Ils l'emploient partout où cet arbre croît ; et dans les lieux où il est rare , ils ont recours à l'orme.

Telle est leur adresse à dépouiller un arbre , que souvent ils en enlèvent d'une seule pièce toute l'écorce. La charpente de leurs huttes consiste en poutres déliées , sur lesquelles ils fixent les morceaux d'écorce avec les filamens de jeunes arbres. Si l'ouvrage est bien fait , une telle demeure met parfaitement à l'abri des injures de l'air. On donne aux huttes diverses formes : quelques-unes ont de chaque côté des murs ou parois , des portes et une ouverture pratiquée au milieu du toit , pour laisser échapper la fumée ; d'autres sont ouvertes d'un côté , et ne sont que de mauvais hangars. Lorsque l'on en construit de cette dernière forme , on les dispose ordinairement quatre à quatre , le côté ouvert donnant dans l'intérieur du carré , au milieu duquel on allume du feu , qui sert en

commun. Ces dernières huttes sont très-agréables en été ; mais elles sont très-incommodes et glaciales en hiver.

On voit aussi des huttes indiennes de forme conique. Les Nandowessies vivent sous des tentes de peaux de bêtes, quelquefois même sous des tentes de toile, qu'ils volent ou achètent aux Américains ou Anglais.

Dans le fort de l'hiver, les sauvages se construisent des huttes avec la neige, même lorsque la gelée l'a rendue solide : une claie soutient celle qui forme le toit. Une habitation pareille est préférable à tout autre dans cette saison. Elle met complètement à l'abri du vent ; et, si l'on en doit croire les voyageurs, un lit de neige n'est rien moins que désagréable.

Pour accoutumer ses soldats à camper de cette manière, un des derniers gouverneurs de Québec envoyait régulièrement une partie des troupes passer le mois de février dans les forêts. On plaçait deux jeunes officiers à la tête du détachement, auquel on joignait deux ou trois personnes au fait de la construction des huttes. Ainsi campé, l'on a soin de ne dormir que les pieds tournés vers le feu.

DE L'ANTHROPOPHAGIE.

Si l'anthropophagie est exécration, les sauvages ne s'y livrent que dans ces momens où la haine, la vengeance, l'ardeur du combat, et ces chansons guerrières; si propres à inspirer la fureur, les ont comme enivrés; mais il était réservé à un Européen de tuer l'homme qui venait de lui rendre service, de le faire bouillir et de le manger. Je traduirai littéralement le voyageur qui rapporte ce fait horrible.

« M. Fulton, anglais, qui faisait le commerce
» des pelleteries, divisa sa troupe en deux bandes : l'une destinée à rester avec lui, l'autre
» à chasser ou à pêcher. Trois hommes furent
» envoyés à la pêche : *Janvier*, *Saint-Ange*,
» et *Dufresne*. Ils partirent avec leurs haches,
» leurs instrumens de pêche, leurs couteaux
» pour la glace, et arrivèrent après huit jours
» sur les bords d'un lac, où ils se firent une
» hutte. Ils vécurent assez bien pendant quelque
» temps; mais le poisson leur manqua, la chasse
» ne fut pas heureuse, et la faim les tourmenta
» bientôt. Janvier, le plus vigoureux des trois,
» supporta la faim beaucoup mieux que les
» deux autres, qui étaient près de mourir.

» Leur détresse était au comble, quand Jan-

» vier aperçut à quelque distance un sauvage
» avec une charge sur le dos. *Je suis résolu*,
» dit Janvier à ses camarades, *à tuer le premier*
» *sauvage que je rencontrerai*. Ceux-ci le dis-
» suadèrent de toutes leurs forces, et cherchè-
» rent à lui faire sentir l'horreur de cette idée.

» Cependant Saint-Ange et Dufresne se levè-
» rent, et allèrent, aussi vite que leurs jambes
» affaiblies et tremblantes pouvaient le leur per-
» mettre, à la rencontre du sauvage. Le sau-
» vage revint avec eux à la hutte, se déchargea
» de son fardeau, qui consistait en deux loutres
» et deux lièvres, et les donna à Janvier, qui
» les reçut avec grand plaisir. On se hâta de les
» dépouiller, et on les mit dans la chaudière,
» tant la faim de ces trois hommes était extrême.
» Ce secours, venu si à propos, fut dévoré en
» peu d'instans. Janvier avoit mangé avec un
» violent appétit; et ses compagnons croyaient
» d'autant moins qu'il entretenait encore la
» pensée de son affreux projet, que le sauvage
» venait de leur sauver la vie.

» Ce dernier resta un jour avec eux, et le
» lendemain matin leur dit qu'il était obligé de
» partir, et qu'il irait chez M. Fulton, à qui il
» demanderait des munitions pour eux; ajoutant
» ainsi un nouveau bienfait à son premier. Il

» était près de les quitter , quand Janvier le
» pria de l'aider à mettre sur le feu un énorme
» tronc de bois , ses camarades étant hors d'état
» de le faire : le sauvage s'y prêta avec zèle ; et
» comme il se baissait pour prendre le bois ,
» Janvier l'assomma d'un coup de hache , le
» traîna jusqu'à la porte de la cabane , le coupa
» en morceaux , et mit dans la chaudière ce
» qu'il crut devoir suffire à un repas. Le mal-
» heureux fit bouillir la chair du sauvage ; et
» quand ses deux compagnons revinrent , il les
» força d'en manger avec lui , leur fit baiser la
» croix qu'il avait sur sa poitrine , et jurer par
» tous les saints que cette action ne serait jamais
» révélée , et les menaça de les traiter comme
» le sauvage , s'ils osaient ouvrir la bouche.

» Ces deux hommes furent intimidés par les
» menaces du coquin ; et , surmontant leur ré-
» pugnance , poussés d'ailleurs par la faim qui
» les dévorait , mangèrent sans mesure de cet hor-
» rible mets. Ils tombèrent ensuite malades ; et
» comme ils se disaient l'un à l'autre que leurs
» douleurs venaient d'avoir mangé de la chair du
» sauvage , Janvier les entendit et les maltraita :
» *Etes-vous fous ?* leur disait-il ; *vous craignez*
» *donc que le sauvage ne ressuscite.* Puis , avec
» un affreux sourire , il leur demandait quelle

» était dans l'homme la partie qui leur semblait
» la meilleure ; ils lui répondirent en tremblant
» qu'ils étaient malades , mais qu'ils n'en sa-
» vaient pas la cause.

» Il n'arrivait point de provisions ; en peu de
» jours, le sauvage fut dévoré tout entier. Bientôt
» après, Janvier chercha un prétexte pour que-
» rer Saint-Ange, et le massacra. Il le coupa
» ensuite en morceaux , dont il fit bouillir une
» partie. Dufresne , forcé d'en manger aussi ,
» n'osa témoigner aucune répugnance. Heureu-
» sement pour lui , la pêche devint abondante,
» et l'on songea au retour. Janvier, devenu tyran
» par le sentiment de la supériorité que lui don-
» nait la scélératesse , obligea Dufresne de le
» traîner dans une espèce de chariot sauvage ,
» jusqu'à la maison de M. Fulton. La victime
» se résigna à cette cruelle obligation , qui était
» un supplice pour un homme presque anéanti.
» Pendant la route , il rappela souvent à Du-
» fresne le serment dont il l'avait menacé , s'il
» révélait jamais ce qui s'était passé.

» M. Fulton s'étonna de ne pas revoir Saint-
» Ange ; il questionna Janvier , qui lui répondit
» qu'il était à la chasse avec un chef sauvage ,
» nommé *Onnemay*. Un Canadien , qui con-
» naissait *Onnemay* , et qui savait où il était ,

» démentit Janvier. M. Fulton conçut des soup-
» çons , interrogea de nouveau Dufresne , et
» finit par lui arracher le secret.

» M. Fulton instruisit ses gens du forfait de
» Janvier. Un soir que l'on était en route pour
» aller faire la traite , les Canadiens , Janvier
» et Dufresne étaient assis auprès du feu; M. Ful-
» ton sortit de sa tente , mit la conversation sur
» Saint-Ange , dit à Janvier qu'il avait eu tort
» de le laisser seul. Janvier s'irrita ; on s'adressa
» alors à Dufresne , qui , suivant le plan convenu ,
» déclara tout publiquement. Janvier nia effron-
» tément la chose : alors M. Fulton , s'appro-
» chant de lui avec un pistolet chargé , « Quelle
» est la meilleure partie de l'homme , scélérat ?
» lui demanda-t-il. — C'est aux gens qui ont
» mangé de la chair humaine à répondre , reprit
» l'audacieux Janvier ; — puis , pressé vivement ,
» il éclata , et finit par répondre en colère que
» *c'étaient les pieds.*

» M. Fulton , ne pouvant contenir sa fureur ,
» lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Le
» commandant de Michillimakinac , de qui res-
» sortissait cette affaire , l'acquitta aussitôt. »

N'est-ce pas là le plus horrible exemple que
l'on puisse citer de l'anthropophagie ? et d'ail-
leurs , n'a-t-on pas vu les Portugais enterrer des

hommes jusqu'à la ceinture , les prendre pour but de leurs flèches , et après les avoir criblés de coups, finir par les pendre? « Je pense, dit » le philosophe Montaigne , qu'il y a plus de » barbarie à manger un homme vivant, qu'à le » manger mort; à déchirer par tourmens et » par jeûnes un corps tout plein de sentiment, » le faire meurtrir par le menu, le faire mordre » et meurtrir aux chiens et aux pourceaux » (comme nous l'avons non-seulement leu, mais » veu de fraîche mémoire , non entre des enne- » mis anciens , mais entre des voisins et conci- » toyens, et, qui pis est, sous prétexte de piété » et religion), que de le roustir et manger après » qu'il est trépassé (1). »

Captivité du P. Bressani.

Le père Bressani s'embarqua vers la fin d'avril 1644 , avec un jeune Français et six Hurons , parmi lesquels il y en avait deux qui s'étaient récemment sauvés des mains des Iroquois. Leur voyage fut assez heureux jusqu'aux Trois-Rivières ; mais le canot où se trouvait le missionnaire ayant fait naufrage , on fut obligé de s'arrêter. Il tomba de la neige , ce qui retarda encore les voyageurs ; et quelques-uns d'entre

(1) Essais de Michel Montaigne, liv. 1^{er}.

eux s'étant amusés à tirer aux outardes, un parti d'Iroquois qui n'était pas loin, les découvrit, et leur dressa une embuscade.

Le jour suivant, le P. Bressani doublant une pointe, se trouva tout à coup entre trois canots ennemis; la partie étant trop inégale, il n'y eut point de combat. Les deux autres canots hurons qui suivaient, voyant le missionnaire pris, firent force d'avirons pour le sauver; mais deux canots iroquois, plus forts de monde, les attendaient derrière une autre pointe et les arrêtrèrent. Les chrétiens, quoiqu'ils ne fussent que deux dans chaque canot, et fort embarrassés de bagages, voulurent se défendre; un des plus braves couchait en joue un Iroquois, quand lui-même tomba roide mort dans son canot. L'autre ne songea plus à la défense, tous deux furent pris et liés.

Les Iroquois, après leur victoire, partagèrent le butin. Avant de connaître les Européens, ils n'avaient pour but d'un combat que la vengeance et la gloire : ceux-ci leur avaient appris à mêler l'intérêt et la cupidité à la barbarie. Ce partage fait, ils mirent en pièces le cadavre du Huron qui avait été tué, le firent bouillir et le mangèrent.

Supplice du P. Bressani.

LES Iroquois , vainqueurs , reprirent leur route , qui fut un supplice continuel pour les prisonniers. Outre qu'ils les laissaient mourir de faim , ils les obligeaient de nager presque sans relâche, et les maltrahaient horriblement. Le missionnaire eut la main gauche fendue entre les deux derniers doigts.

Ces tourmens devinrent plus affreux encore, quand on fut arrivé au premier village du canton d'Agnier. Le père tomba sans connaissance ; pour le faire revenir à lui, on lui coupa le pouce de la main gauche et deux doigts de la droite. Un orage qui survint alors écarta tout le monde, et le missionnaire demeura seul sur la sanglante arène, sans pouvoir se relever , et perdant beaucoup de sang. Le soir on le porta dans une cabane, où on lui brûla les ongles , où on lui disloqua les pieds , où une jeunesse , atrocement ingénieuse, le rassasia d'opprobres et de cruautés : on finit par le laisser , en lui mettant de la fiente dans la bouche. Le lendemain toutes ces horreurs recommencèrent ; on en vint à un tel excès de barbarie, qu'on donna à manger sur son ventre à des chiens affamés , pour que ces animaux le déchirassent.

Au bout de quelques jours , les vers fourmillaient dans ses plaies, ou plutôt son corps n'était qu'une grande plaie infecte. Un apostume , formé à la cuisse , lui faisoit souffrir des douleurs mortelles. Un de ses bourreaux , en voulant lui faire une nouvelle blessure, creva l'apostume et le soulagea.

Cependant on tint conseil sur ce qu'il y avait à faire de lui. Par une suite de ce caprice qui gouverne les sauvages , et qui semble se jouer de toutes les probabilités et de toutes les combinaisons , le P. Bressani fut sauvé. On lui accorda la vie , et bientôt après la liberté lui fut rendue.

Tentative de paix.

Le monopole établi par Richelieu , ne répondait pas à ce qu'on en avait espéré ; une ignorance totale , une avidité sans vues et sans moyens, une négligence impardonnable, tout semblait se réunir pour ruiner la colonie. Afin d'en imposer , et pour paraître régner sur toute la contrée , les habitans avaient fixé leurs demeures à une telle distance les unes des autres , qu'elles n'avaient entre elles presque aucune communication , et ne pouvaient se porter secours mutuellement.

Un autre motif, tout puissant pour des hommes avides, les avait portés à s'éloigner du chef-lieu ; c'était le désir de faire plus facilement la traite des pelleteries. Déjà cette imprudence avait été la cause de grands malheurs ; mais l'intérêt du moment l'emportait sur le souvenir du passé et sur les craintes de l'avenir.

Cependant, instruit par des revers terribles, alarmé de la faiblesse et de l'impuissance de la colonie, le gouverneur désirait vivement de pouvoir faire la paix avec les Iroquois, et par suite de les réconcilier avec les Hurons.

Mais l'insolence d'un ennemi qui sentait sa force, et qui se vantait déjà d'obliger les Français à repasser la mer, l'empêchait d'aller plus avant, et de lui révéler le secret de la nullité des Français. Il était ainsi dans la position du monde la plus fâcheuse : forcé de ménager des barbares, que les ménagemens enhardissaient chaque jour ; souvent contraint à capter cet ennemi adroit et féroce, soit pour protéger un convoi, soit pour obtenir la liberté de quelque captif, soit pour arrêter la ruine totale du commerce, il était forcé d'agir sans cesse contre sa conscience et contre la bienséance de sa place.

Les Hurons et les Algonquins ayant fait un jour trois prisonniers, le gouverneur assembla

les principaux des deux nations, et leur dit que s'ils voulaient lui laisser la disposition de leurs prisonniers, il espérait s'en servir pour établir une paix durable entre eux et les Iroquois. Ensuite leur ayant fait voir les cadeaux qu'il comptait leur faire en échange de leurs prisonniers, il leur promit de n'envoyer d'abord aux Iroquois qu'un de ces captifs, pour ne pas s'exposer à être trompé par eux; et de faire avertir en même temps les cantons, que s'ils voulaient sauver la vie aux deux autres, ils eussent à lui envoyer au plus tôt des députés, chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement qui rétablît la tranquillité dans le pays.

Quand il eut cessé de parler, un capitaine algonquin se leva, et prenant par la main le prisonnier qui avait été donné à sa nation, le lui présenta, en disant qu'il ne pouvait rien refuser à son père; que, s'il acceptait ses présents, ils serviraient uniquement à essuyer les larmes d'une famille où ce captif devait remplacer un mort; qu'au reste il désirait la paix, quoiqu'elle lui parût difficile à conclure.

Le gouverneur se tourna ensuite vers les Hurons, pour connaître leur réponse; mais l'un d'eux prenant la parole: « Ma bourgade, dit-il, » m'a vu sortir guerrier; je n'y rentrerai pas

» marchand. Que me font tes chaudières et tes
» fourrures ? Est-ce pour trafiquer que nous
» avons pris nos armes et que nous nous sommes
» mis en campagne ? Si tu as tant d'envie de nos
» prisonniers tu peux les prendre , j'en saurai
» bien faire d'autres ; et si je meurs en les faisant,
» ceux de mon village diront : *C'est Ononthio*
» *qui l'a tué.* »

Ce discours , aussi éloquent que laconique ,
embarrassait le gouverneur , quand un autre
chef huron se leva et tint ce langage :

« Ononthio , ne t'irrite pas des paroles de
» mon frère : songe qu'en te cédant les prison-
» niers que tu demandes , nous perdrons notre
» honneur. Il n'y a pas un seul ancien parmi
» nous ; jeunes comme nous sommes , nous ne
» sommes pas maîtres de nos actions. Si au lieu
» de rentrer chez nous avec des captifs , nous y
» rentrions avec des marchandises , la honte
» nous accablerait. Toi-même , que dirais-tu de
» tes soldats , s'ils revenaient du combat en
» équipage de marchands ? »

» Nos frères , les Algonquins , ont pu le faire ;
» ce sont des anciens. Mais nous , qui avons notre
» gloire à soutenir , nous ne pouvons qu'atten-
» dre la décision de nos vieillards. Sans doute
» ils t'accorderont les prisonniers : et nous-

» mêmes sommes déjà entrés dans tes vues , puis-
» que nous ne leur avons fait aucun mal.

» Nous avons encore un motif de garder ces
» prisonniers avec nous. Le fleuve est couvert
» d'ennemis. Si nous en rencontrons de plus forts
» que nous , tes présens ne feront que nous em-
» barrasser et animer nos adversaires au combat,
» pour profiter de nos dépouilles. Si , au con-
» traire , ils voient parmi nous quelques-uns de
» leurs frères , qui leur témoignent que nous dé-
» sirons la paix , qu'Ononthio veut-être le père
» de toutes ses nations , qu'il ne peut plus souf-
» frir que ses enfans , qu'il porte tous également
» dans son sein , continuent à s'entre-déchirer ;
» les armes leur tomberont des mains , nos pri-
» sonniers nous sauveront la vie , et ils travaille-
» ront bien plus efficacement à la paix que si
» l'on se hâtait de leur rendre la liberté. »

Le gouverneur n'eut rien à répondre à un si sage discours ; il attendit la décision des anciens , qui ne tardèrent pas à lui renvoyer les deux captifs. Quand ceux-ci lui arrivèrent , il avait déjà rendu aux Iroquois le prisonnier fait par les Algonquins.

Audience publique, pour traiter de la paix.

En échange du prisonnier, les Iroquois renvoyèrent au gouverneur général ce malheureux Couture dont nous avons parlé, escorté de cinq députés des cantons, chargés de négocier la paix. Le gouverneur commença par leur donner un grand festin, et marqua le jour où il leur donnerait audience.

L'audience se tint dans la place du fort des Trois-Rivières. L'intérieur était tapissé de voiles de barques; le gouverneur était assis sur un fauteuil, ayant près de lui plusieurs officiers et les principaux habitans de la colonie. Les députés iroquois étaient à ses pieds, sur une natte, place de respect, qu'ils avaient choisie eux-mêmes par vénération pour *Ononthio*.

Les Algonquins, les Montagnez, les Attikamègues, et quelques autres sauvages de la même langue (1) étaient vis-à-vis; les Hurons

(1) On a cru trouver dans les langues siouze, huronne et algonquine, les caractères auxquels se reconnaissent les langues mères. La seule prononciation prouve que ces trois langues n'ont pas une commune origine. Le Siou siffle en parlant; le Huron n'a point de lettre labiale, il parle du gosier et aspire presque toutes les syllabes; l'Algonquin parle avec plus de douceur et d'une manière plus facile.

Les voyageurs ne donnent aucun renseignement sur la

demeuraient mêlés avec les Français. Tout le milieu de la place était vide , afin qu'on pût faire les évolutions nécessaires ; car chez les sauvages , ces audiences sont des espèces de comédie , où l'on exprime , par des gestes bizarres , des choses souvent très-sensées , et où la bouffonnerie des contorsions couvre le sérieux de la

langue siouze. Mais , s'il faut les en croire , le huron se distingue par l'abondance, la noblesse, l'énergie, et l'algonquin par l'élégance , la grâce , la mollesse. Dans ces deux langues on forme des mots composés, comme dans le grec et l'allemand ; mais ce qui est plus singulier, c'est que les verbes changent , suivant les régimes qu'ils gouvernent. Le verbe *manger* varie autant qu'il y a de choses comestibles ; *parler à un homme* et *parler à une femme* sont deux verbes différents ; *la pierre tombe* ou *l'homme tombe* ne s'exprime pas de même ; complication étrange chez des peuples simples.

Les Indiens parlent avec un léger degré d'hésitation ; ils semblent avoir quelque difficulté à le faire ; on dirait ou qu'ils ont un grand poids sur la poitrine , ou qu'ils ont reçu un grand coup qui les empêche de parler.

Les Squaws (1) au contraire parlent avec aisance. Les langues sauvages prononcées par elles sont douces comme l'italien. « Elles ont toutes, dit un voyageur, le son de voix le plus harmonieux , le plus délicat que j'aie entendu, joint à un » sourire ravissant. J'ai souvent passé une ou deux heures » assis au milieu d'une troupe de squaws, seulement pour » avoir le plaisir de les entendre parler. »

Hommes et femmes parlent avec beaucoup de réflexion, et sans jamais chercher long-temps le mot qui doit rendre leur pensée.

(1) Femmes sauvages.

chose. Dans les nations occidentales , on plante ordinairement un calumet au milieu de l'assemblée ; d'autres cantons ont aussi adopté cette coutume , depuis que l'arrivée des Européens , en mettant toutes ces nations en guerre et par conséquent en relations fréquentes , les a portées à s'emprunter mutuellement divers usages.

Les Iroquois avaient apporté dix-sept colliers, qui étaient autant de paroles , c'est-à-dire , de propositions qu'ils avaient à faire. Pour les exposer à la vue de tout le monde , ils firent planter deux piquets et tendre une corde de traverse , sur laquelle ils suspendirent les colliers. Quand tout le monde fut placé , l'orateur des cantons se leva , prit un collier , et le présentant au gouverneur général ,

« Ononthio , lui dit-il , prête l'oreille à ma
» voix ; tous les Iroquois parlent par ma bouche.
» Mon cœur ne nourrit pas de mauvais sentimens ;
» toutes mes intentions sont droites. Oublions
» les chants de guerre ; que toutes nos chansons
» soient des chansons d'allégresse. »

Alors il se mit à chanter , et ses collègues marquèrent la mesure avec un cri qu'ils tiraient du fond de leur poitrine (1). Tout en chantant ,

(1) Ce cri, suivant les voyageurs, ressemble au son *het* prononcé du gosier. V. *Voyages de Lescarbot*, l. 8, c. 16.

il se promenait à grands pas , et gesticulait d'une manière vraiment comique.

Souvent il regardait le soleil , et se frottait les bras comme pour se préparer à la lutte ; enfin reprenant un air grave , il détacha un second collier et continua :

« Le collier que je te présente , mon père ,
» te remercie d'avoir donné la vie à mon frère.
» Tu l'as sauvé de la dent de l'Algonquin. Mais
» comment as-tu pu le laisser partir seul ? Si son
» canot eût tourné , qui l'eût aidé à se relever ?
» S'il se fût noyé ou qu'il eût péri par quel-
» que autre accident , tu n'aurais aucune nou-
» velle de la paix ; et peut-être eusses-tu rejeté
» sur nous une faute qu'il n'eût fallu imputer
» qu'à toi. » En achevant ces mots il replaça le
collier sur la corde , en prit un autre , et après
l'avoir attaché au bras de Couture , il se tourna
de nouveau vers le gouverneur , en disant :

« Mon père , ce collier te ramène ton sujet.
» Mais je me suis bien gardé de lui dire : *Mon*
» *neveu , prends un canot , et retourne dans ton*
» *pays*. Je n'aurais pu être tranquille , jusqu'à
» ce que j'eusse des nouvelles sûres de son arri-
» vée. Mon frère que tu nous as renvoyé , a beau-
» coup souffert et couru bien des risques. Il lui
» fallait porter seul son paquet , nager toute la

» journée , traîner son canot dans les rapides ,
» être toujours en garde contre les surprises. »

L'orateur accompagnait tout cela d'une pantomime continuelle et variée. Tantôt on croyait voir un homme *piquer de fond*, c'est-à-dire, conduire le canot avec la perche , tantôt parer une vague avec son aviron. Quelquefois il paraissait hors d'haleine , puis reprenait courage et se tenait quelque temps assez tranquille.

Ensuite il faisait semblant de heurter contre une pierre , et d'être blessé. Il marchait en boitant et paraissait avoir beaucoup de peine à porter son bagage. « Encore , s'écriait-il , si on » l'eût aidé à passer les endroits difficiles. En » vérité, mon père , je ne sais où tu avais l'es- » prit , de renvoyer ainsi un de tes enfans seul et » sans secours. Je n'ai pas fait de même à l'égard » de Couture ; je lui ai dit : *Allons, mon neveu,* » *suis-moi ; je veux te rendre à ta famille , au* » *péril de ma vie.* »

Les autres colliers avaient rapport à la paix , dont la conclusion était le but de l'ambassade ; et les paroles de l'orateur étaient toujours accompagnées de cette pantomime qui mettait le sens des choses sous les yeux mêmes des spectateurs. Un des colliers aplanissait les chemins, l'autre rendait la navigation libre , un autre en-

terrait les haches sanglantes. Il y en avait qui représentaient les festins qui suivraient la paix et les visites amicales que l'on se ferait mutuellement ; d'autres pour l'alliance entre toutes les nations ; d'autres pour exprimer le dessein qu'on avait toujours eu de renvoyer les PP. Jogues et Bressani , l'impatience qu'on avait de les revoir et l'accueil qu'on se préparait à leur faire. Il y en avait enfin pour remercier le gouverneur de la délivrance des trois captifs iroquois. Ce discours , ou plutôt cette pantomime , dura trois heures. On peut remarquer que c'est la seule trace de l'art dramatique chez les nations sauvages ; et ces actions oratoires semblent être le véritable germe des représentations scéniques.

Quel doit être l'effet de pareilles harangues sur des hommes neufs et impressibles , au milieu d'une nature forte et pittoresque , quand une pantomime énergique accompagne et vivifie ces paroles toutes pleines d'images et d'émotions !

La fête se termina par des danses , des chants et un repas ; l'orateur qui venait de haranguer , fut le premier à donner le branle , et se distingua également de toute manière. Deux jours après le gouverneur donna réponse ; car jamais on ne répond le même jour. L'assemblée fut aussi nombreuse que la première fois , et le

gouverneur fit autant de présens qu'il avait reçu de colliers. Ce fut Couture qui porta la parole. Il parla en iroquois , mais sans gestes , sans s'interrompre , et avec une gravité qui contrastait parfaitement avec l'agitation de l'orateur sauvage. Quand il eut fini, *Pieskarèt* , chef algonquin (1) , l'un des héros du Canada et dont on raconte des exploits surprenans , se leva , fit son présent , et dit :

« Que cette pierre repose sur le tombeau des
» braves morts pendant la guerre ; qu'elle em-
» pêche tout guerrier d'aller remuer leurs os et
» de songer à leur vengeance. »

Négamabat , chef des Montagnez , présenta ensuite une peau d'élan , et dit : « Que les dé-
» putés iroquois se fassent des chaussures avec
» cette peau , de peur qu'à leur retour , le
» voyage n'écorche leurs pieds. » Les autres nations ne parlèrent point , et la séance fut terminée par trois coups de canon que le gouverneur fit tirer , en disant aux sauvages que c'était pour porter en tous lieux la nouvelle de la paix. De nouveaux festins succédèrent à tous ces discours , et inspirèrent aux sauvages une nouvelle éloquence.

On admire ces héros d'Homère , tout nus ,

(1) Voyez sa mort glorieuse.

presque barbares , et faisant bouillir eux-mêmes des quartiers de porc dans la marmite écumante ; on aime ces héros d'Ossian pleins d'une valeur sombre , et d'une sauvage grandeur. Les chefs indiens de l'Amérique septentrionale ressemblent , sous plus d'un rapport , à ces héros poétiques : même désintéressement , même passion pour la gloire , même force d'âme , même énergie et même pompe de discours. Mais les hommes n'admirent la nature qu'à travers le prisme de l'art. Les bois , les forêts , les cascades , tout cela les ravit dans un tableau ; à la campagne ils n'en sont pas touchés. Ils pleurent à la scène , et restent insensibles au milieu des actions de la vie réelle : ils se passionnent pour l'héroïsme dans un poëme ; et leurs yeux , auquel l'artifice d'un écrivain arrache des larmes , restent secs quand la vérité , quand la nature leur demandent de l'enthousiasme ou des pleurs.

Le lendemain les députés retournèrent chez eux et s'occupèrent de faire ratifier la paix. Elle ne tarda pas à être conclue , et l'on vit pendant quelque temps la bonne intelligence régner parmi ces sauvages. Iroquois , Algonquins , Hurons , chassaient ensemble comme s'ils n'eussent fait qu'une seule nation. Depuis que les Euro-

pécens avaient abordé en Canada , on n'avait rien vu de pareil ; car les Européens, si orgueilleux de leur civilisation et de leur politique , sèment la discorde partout où leur politique pénètre, et la corruption partout où leur civilisation se fait jour.

Quête du P. Bressani en faveur de ses bourreaux.

Le P. Bressani, quand la paix fut conclue, demanda en grâce qu'on l'envoyât chez les Iroquois. Il y retrouva ses bourreaux, et, par un sentiment bien digne de la mission qu'il remplissait et du Dieu qu'il prêchait, fit une quête en leur faveur. Cette action était si complètement hors de la sphère d'idées des peuples sauvages, qu'elle n'en fut pas même comprise. Se venger, combattre, voilà pour eux les titres de gloire. Le courage moral, le triomphe de soi-même, vertus qui tiennent à un ordre de choses au-dessus de leur pensée, leur semblent faiblesse et sottise.

Des Iroquois et de leur pays.

Le pays des Iroquois s'étend entre les 41 et 44° degrés d'élévation du pôle, environ soixante-dix ou quatre-vingts lieues de l'orient à l'oc-

cident , depuis le haut de la rivière de Sorel , appelée aussi rivière Richelieu et des Iroquois , c'est-à-dire depuis le lac du Saint-Sacrement , jusqu'à Niagara ; et un peu plus de quarante lieues du septentrion au midi , ou plutôt de l'orient d'été au couchant d'hiver , depuis la source de la petite rivière des Agniers , jusqu'à l'Ohio. Ainsi il a pour bornes , au midi , cette petite rivière et la Pensylvanie , à l'occident le lac Ontario , le lac Erié au couchant d'été ; au septentrion le lac du Saint-Sacrement et le fleuve Saint-Laurent : enfin la nouvelle York , partie au midi , partie à l'orient d'hiver. Son terroir , assez inégal , souvent fertile , est arrosé de plusieurs rivières.

Le vrai nom des Iroquois est *Agononsionni* , qui veut dire *faiseurs de cabanes* , parce qu'ils les bâtissent d'une manière plus solide que les autres sauvages. Les Français ont tiré le nom d'Iroquois qu'ils leur ont donné , du mot *héro* , par lequel les Iroquois terminent tous leurs discours , et qui répond au *dixi* des Latins (1) ; et du mot *koué* ; qui est un cri tantôt de joie et

(1) Cette coutume latine a laissé des vestiges jusque chez nous ; à la fin des discussions théologiques , l'homme qui argumente finit régulièrement son discours par un salut , accompagné des mots : *j'ai dit*.

tantôt de tristesse , suivant la manière lente ou rapide dont il est prononcé.

On divise ce pays en cinq cantons : celui d'Agnier , le plus septentrional de tous ; et ceux d'Onneyouth , d'Onnontagné , de Goyogouin et de Tsonnonthouan (1), qui se suivent dans l'ordre où ils sont nommés ici , en allant toujours à l'occident , tirant un peu sur le couchant d'hiver.

Au temps dont nous parlons , le canton d'Agnier était le plus peuplé de tous. Il est fertile , et arrosé par une petite rivière qui serpente pendant sept ou huit lieues à travers deux prairies. Deux lieues plus loin , on trouve une source sulfureuse , dont l'eau , naturellement blanche , se résout en sel sur le feu. Il y a une source à peu près semblable , dans le canton de Goyogouin. L'eau de cette source , agitée avec violence , s'enflamme , et semble de même nature

(1) Les voyageurs de diverses nations , et même des voyageurs de même nation , diffèrent beaucoup pour l'orthographe et la prononciation de ces noms sauvages. Les *Onneyouths*, sont nommés *Oneidoës*, *Oneïdas*, Les *Onnontaguës*, *Onondagoës*, *Onontages*, etc.... Les *Goyogouins*, *Cayugas*, *Goyogans*, etc.... Les *Tsonnonthouans*, *Senekas* ; les *Agniers*, *Mohawks*, *Moquas*, etc., etc. Nous suivons l'orthographe du P. Charlevoix.

que celle que l'on voit en France à six lieues de Grenoble.

Depuis la rivière d'Onnontagné jusqu'à celle de Niagara, le paysage est délicieux. Des terres fertiles, agréablement boisées, sont entrecoupées de quelques lisières de sable de peu de profondeur, qui ne font qu'ajouter par le contraste à la fraîcheur de la verdure. Les forêts sont d'une belle venue; plusieurs arbres fruitiers y réussissent très-bien. On trouve, dans le pays, des tigres d'un poil gris sans moucheture, et quelques autres d'un poil fauve, dont la peau fait de très-bonnes fourrures. Mais la plus fine pelleterie de ces cantons est la peau de l'écureuil noir, petit animal très-doux, et facile à apprivoiser. On trouve aussi des diamans chez les Iroquois.

Nouvelles hostilités.

La paix, conclue avec tant de solennité, ne dura pas long-temps. Les sauvages commençaient à entrevoir la lumière de la foi, quand des combats légers et partiels annoncèrent que les hostilités étaient sur le point de commencer, et cette paix, tant désirée, prête à se rompre. Les Sokokis furent les premiers qui enlevèrent quelques chevelures. Bientôt après, une troupe

d'Iroquois s'approcha d'un village, pour y faire quelques prisonniers, et, le trouvant sur ses gardes, ne voulut cependant pas se retirer sans avoir combattu. Ils se cachèrent dans un bois et y restèrent en embuscade toute la nuit. Mais un Huron, placé comme sentinelle sur une espèce de redoute, les avertissait par de grands cris, qu'il ne dormait pas. Au point du jour, ces cris cessèrent. Aussitôt deux Iroquois se détachent, et s'étant coulés jusqu'au pied de la palissade, y demeurèrent quelque temps pour voir s'ils n'entendraient plus rien. Personne ne soufflant, un des deux Iroquois monte sur la redoute, voit deux hommes endormis à terre, donne à l'un un grand coup de hache sur la tête, enlève la chevelure à l'autre, et s'enfuit.

Le village, à son réveil, trouva ces deux hommes baignés dans leur sang. On poursuivit les Iroquois, mais en vain; ils avaient trop d'avance pour qu'on pût jamais les atteindre. On ne respirait que vengeance contre les agresseurs. Trois jeunes guerriers jurèrent de la satisfaire. Ils se mirent en marche, et en vingt jours arrivèrent à un village des Tsonnonthouans. Il était nuit; tout le monde dormait profondément.

Les trois guerriers percent une cabane par

le côté, allument du feu sans que personne s'éveille, et, à la lueur de la flamme, choisissent leur victime, et enlèvent chacun leur chevelure. Poursuivis inutilement par les Tsonnonthouans, ils remportent dans leur village les marques de leur triomphe.

Voilà l'expédition nocturne de Nisus et d'Euryale, un trait aussi remarquable au moins que bien des exploits que les poètes grecs ont consacrés par la magie de leurs vers. Une marche de vingt jours dans un pays ennemi, des dangers sans nombre pour une vengeance incertaine, l'audace, la bravoure, la patience, rendent merveilleuse cette entreprise héroïque. Si Homère racontait ce trait, il serait admiré, et les enfans apprendraient à le réciter dans nos écoles; mais un fait moderne, dont le théâtre est une forêt du Canada, ne mérite pas qu'on y prenne garde : les hommes admirent, comme ils dénigrent, sur parole. Ils suivent la foule moutonnière, qu'emporte le torrent de la routine; il est si aisé de penser comme tout le monde, et si doux d'adopter l'opinion ancienne ! On compte cinq ou six vieilles idoles, Aristote, entre autres, devant qui le monde a tant ployé le genou, qu'il lui est devenu impossible de se relever. Il y a cinq ou six vieux fantômes, qui sont toujours là pour

obscurcir la gloire moderne ; comme si l'héroïsme et la vertu s'étaient ensevelis sous les ruines d'Athènes, meurtrière de Socrate, et de Rome, mère de Néron.

Ruses de guerre.

Malgré leur intrépidité naturelle, malgré l'aversion des sauvages pour le déguisement, on voit que leurs guerres se tournent en ruses. Cet art de stratagème est devenu nécessaire à de petites peuplades, qui s'extermineraient bientôt les unes les autres, si l'on n'attachait pas la gloire chez elles à ramener tous les guerriers, plutôt qu'à vaincre en sacrifiant des hommes. L'honneur est donc d'accabler l'ennemi sans qu'il s'y attende. Une finesse de sens que tout cultive et que rien n'émousse, apprend à ces peuples à discerner les lieux par où l'ennemi a passé. Sur le gazon, sur la terre, sur le roc même, ils découvrent par la vue ou l'odorat les vestiges des pas ; ils reconnaissent la nation à laquelle appartiennent ces traces. Surprendre ensuite l'ennemi, lui dresser une embuscade, l'attirer dans différents pièges, voilà chez eux tout l'art de la guerre.

Ils emploient encore aujourd'hui plus d'un stratagème pour faire tomber l'ennemi entre leurs mains. Quelquefois ils allument du feu,

remplissent leurs couvertures de feuilles et de bois pourri , en font des espèces de mannequins , qui de loin ressemblent à des hommes , les placent autour du feu pour leur donner l'air d'Indiens endormis , et se retirent à quelque distance. Les ennemis approchent , découvrent la fumée , s'avancent vers le feu , et , apercevant les couvertes , déchargent leurs mousquets. Les sauvages cachés , sortant à l'instant de leur embuscade , jettent le cri de guerre et accablent ceux qu'ils ont ainsi trompés.

Souvent ils profitent des cadavres mêmes de leurs compagnons d'armes tués à la guerre. Ils habillent ces corps , les peignent avec du vermillon et les portent contre un arbre , avec des armes entre les mains , pour faire croire aux Indiens , que c'est un ennemi qui fait sentinelle. Ils enfoncent des pieux aigus à l'entour du cadavre ; ces pieux sont à fleur de terre , et à peine les aperçoit-on. L'ennemi voit un homme adossé contre un arbre , accourt pour le faire prisonnier , et se précipite sur les pieux , qui le blessent , le mettent hors d'état d'avancer et le livrent à ceux qui sont en embuscade.

Mais un des stratagèmes les plus usités chez les sauvages , est de contrefaire le cri d'un animal ou le chant d'un oiseau , et cette imitation est

si exacte que chaque jour on y est trompé. On est campé à l'entrée d'un bois : on croit entendre dans le taillis un bœuf, un cerf, un canard ; deux ou trois hommes y courent dans l'espérance de faire capture , sont pris eux-mêmes et ne reviennent pas.

Mort du P. Jogues.

On a vu à combien d'aventures singulières et douloureuses le caprice du sort avait réservé le malheureux P. Jogues. Malgré la triste expérience qu'il avait faite des sauvages , il s'était dévoué à retourner chez ces Iroquois qui l'avaient martyrisé si cruellement. Mais dès le commencement de son voyage, il put facilement prévoir ce qu'il aurait à souffrir de ces barbares. A peine avait-il commencé sa route qu'il fut abandonné de ses conducteurs , et obligé de continuer son chemin avec un autre Français qui l'accompagnait. Arrivé au premier village iroquois , il fut fait prisonnier, garrotté , et accablé de coups.

Après bien des mauvais traitemens , il apprit que sa mort et celle de son compagnon étaient résolues ; qu'ils ne seraient pas brûlés , mais frappés de la hache , et que leurs têtes resteraient exposées sur les palissades pour avertir les

Français du sort qui les attendait. On ne concevoit pas ce qui peut avoir motivé chez les Iroquois un changement aussi subit. Mais chez les sauvages le caprice décide tout : faciles à entraîner , livrés tout entiers à l'impression du moment, ils passent en un clin d'œil de la bienveillance à la haine , de la générosité à la barbarie.

En vain le P. Jogues leur représenta la perfidie et l'atrocité de leur action , la sainteté de la foi des traités, la lâcheté d'assassiner l'homme qui venait se jeter dans leurs bras , le mal qui pourrait en résulter pour eux-mêmes , et la vengeance qui en serait tirée : ils ne lui répondirent pas , et le gardèrent à vue. Le lendemain on ne donna rien à manger de tout le jour ni à lui ni à son compagnon , et le soir on vint le chercher , sous prétexte de lui donner à manger. Comme il entra dans la cabane de l'homme qui était venu l'avertir , un sauvage , caché derrière la porte , lui abattit la tête d'un coup de hache. Son compagnon eut le même sort un moment après. On planta ensuite leurs têtes sur les palissades ; leurs corps furent jetés à l'eau.

Mort du chef Pieskaret.

Les Iroquois savaient bien qu'une telle con-

duite allait soulever contre eux tous les cantons réunis aux Français. Aussi commencèrent-ils ouvertement les hostilités. Ils inondèrent la campagne de leurs partis, et commirent chaque jour de nouveaux meurtres.

Une de leurs troupes rencontra le fameux *Pieskaret*, l'Achille de ces nations sauvages. Il était seul, les Iroquois étaient en grand nombre ; mais telle était la réputation du héros qu'ils n'osèrent l'attaquer : les traîtres l'abordèrent en amis, l'enveloppèrent, et le percèrent de leurs couteaux au moment même où il leur rendait caresse pour caresse.

Courage de deux Françaises.

Les femmes, dans leur faiblesse, trouvent souvent en elles un courage, une résignation, une patience dont serait fier le sexe dominant, le sexe de la force et de la guerre.

Il ne faut que citer Éponine se dévouant pour son mari ; Marie Stuart, Jeanne Gray, mourant en héroïnes ; Jeanne Hachette, se précipitant dans le carnage ; Jeanne d'Arc, tenant l'oriflamme ; la femme italienne, se jetant aux pieds du lion ; et ces femmes espagnoles, dans la dernière campagne, marchant au milieu des massacres, et tenant le havresac de leurs maris ou de

leurs frères. Tout ce qui est dévouement, sacrifice, héroïsme, est facile aux femmes, plus irritables, plus sensibles. Les Américaines furent les premières à sacrifier leurs parures à la liberté de leur pays. Les femmes spartiates sacrifiaient à la patrie la plus chère partie d'elles-mêmes, leurs enfans.

Une dame, nommée madame de Verchères, et bientôt après sa jeune fille, donnèrent au Canada un singulier exemple de courage. La première, presque seule dans son fort de Verchères, y fut surprise et attaquée par un nombreux parti d'Iroquois. Déjà ils escaladaient les palissades, quand elle les aperçut. Quelques coups de fusil les chassèrent. Madame de Verchères paraissait toujours sur les remparts, et les ennemis qui ne voyaient qu'une femme, retournèrent souvent à la charge. Toujours repoussés, ils restèrent deux jours sous les murs, et finirent par faire retraite, obligés de céder à la bravoure d'une femme.

Deux ans après, un autre parti de la même nation, beaucoup plus nombreux, parut à la vue du même fort, au moment où tous les habitans étaient occupés dans les champs. Les Iroquois saisirent tous ces gens dispersés, les garrottèrent et marchèrent au fort. La fille du seigneur,

âgée de quatorze ans au plus , en était à deux cents pas. Au premier cri qu'elle entendit , elle courut pour y rentrer ; les sauvages la poursuivirent , et l'un d'eux l'aurait atteinte et saisie , si la jeune fille , détachant son mouchoir de cou , que le sauvage tenait déjà , n'avait fermé la porte assez tôt.

Il n'y avait plus dans le fort , qu'un jeune soldat et une troupe de femmes , qui , à la vue de leurs maris garrottés , poussèrent de grands cris. La jeune fille enferme ces femmes , tire elle-même un coup de canon , change d'habits , de manière à se montrer en plusieurs endroits et à faire croire aux sauvages que la place est gardée , tire assez juste pour tuer quelques Iroquois qui escaladaient la palissade , et les contraint à se retirer.

Intrépidité d'une femme algonquine.

L'intrépidité est moins remarquable chez une femme sauvage ; mais celle-ci échappa à la mort d'une manière assez étonnante pour être rapportée.

Prisonnière depuis huit jours dans le canton d'Agnier , elle ignorait encore le sort qu'on lui réservait. Une nuit qu'elle était couchée toute nue dans une cabane , attachée par les pieds et

par les mains à de grands piquets , et environnée de sauvages qui s'étaient couchés sur les cordes , elle s'aperçut que tous dormaient d'un profond sommeil. Elle essaya aussitôt de dégager une de ses mains , et y ayant réussi , elle acheva facilement de se délier tout-à-fait.

Aussitôt elle se lève , va doucement à la porte de la cabane , prend une hache , casse la tête de celui qui était le plus près de sa main , et se jette dans le creux d'un arbre assez spacieux pour la cacher tout entière , et qu'elle avait remarqué près de la cabane. Au bruit que fit le mourant , tout le village fut bientôt éveillé ; on crut que la prisonnière s'était enfuie , et les jeunes gens se mirent à sa poursuite. De sa retraite , elle observait leurs mouvemens et voyant qu'ils se dirigeaient tous du même côté , que les autres étaient dans leurs cabanes , et qu'il n'y avait personne autour de son arbre , elle en sortit du côté opposé et gagna à toutes jambes la forêt , sans être aperçue.

Tout le reste de la nuit , on ne s'avisa point d'aller de ce côté ; mais quand le jour parut , on reconnut ses traces , et on les suivit. Comme elle avait beaucoup d'avance sur ses ennemis , ce ne fut qu'au troisième jour qu'elle entendit les pas de ceux qui couraient après elle. Elle se

trouvait sur le bord d'un étang : elle s'y jeta jusqu'au cou , et dès qu'elle aperçut les Iroquois , elle plongea sa tête dans l'eau derrière des joncs , qui lui permettaient de respirer de temps en temps sans être vue , pour observer ce qui se passait. Elle vit ses ennemis chercher en vain sa trace de tous côtés et enfin retourner sur leurs pas. Elle les laissa s'éloigner un peu , repassa le marais et continua sa route.

Elle marcha trente-cinq jours , ne vivant que de fruits sauvages et de racines. Enfin elle se trouva au bord du fleuve Saint-Laurent , un peu au-dessus du lac de Saint-Pierre ; et n'osant rester aux environs de la rivière de Richelieu , de peur de rencontrer quelque parti iroquois , elle fit à la hâte une espèce de radeau pour traverser le fleuve. Quand elle approcha des Trois-Rivières , elle découvrit un canot ; tremblante qu'il ne portât des Iroquois , elle s'enfonça dans le plus épais du bois , où elle resta jusqu'au coucher du soleil. Elle se rapprocha ensuite du fleuve , et découvrit bientôt le fort des Trois-Rivières.

Presqu'en même temps elle fut aperçue par des Hurons , qui la reconnurent. Elle étoit nue ; et cette pudeur , dont nos philosophes ont voulu faire une loi de convention , porta la

femme sauvage à se cacher derrière un buisson à leur aspect. Elle les pria, par des cris, de lui jeter de quoi se couvrir, et revint à eux quand ils lui eurent jeté une robe de castor, dont elle s'enveloppa. Non, la pudeur n'est pas une convention de nos sociétés, la ruse d'un sexe et la risée de l'autre ; c'est le respect de soi-même, c'est le sentiment de sa dignité, de sa propre estime.

Des femmes sauvages.

CHEZ des hommes qui n'estiment que le courage, les femmes elles-mêmes sont courageuses : aussi voit-on les femmes de l'Amérique septentrionale porter des fardeaux, s'exposer à la guerre, ne pas craindre la vue du sang, et partager la féroce valeur de leurs maris.

On a dit que les femmes sauvages accouchaient sans douleurs : tous les voyageurs les plus récents démentent ce fait. Il est vrai qu'elles accouchent sans secours, et ordinairement sans jeter un cri ; mais c'est leur orgueil qui triomphe de leur faiblesse. Leurs maris les mépriseraient si elles exprimaient la douleur qu'elles éprouvent ; ils mépriseroient jusqu'à l'enfant né au milieu des cris. « Ton fils, diraient-ils » avec courroux, ne sera jamais un guerrier ; ou :

» Ta fille aura un cœur lâche , et ne sera pas faite
» pour vivre dans les bois. »

« Je partis , dit un voyageur moderne , avec
» un sauvage et sa femme. Le quatrième jour ,
» environ une heure avant le coucher du soleil ,
» nous nous arrêtâmes à une petite rivière , trop
» profonde pour que l'on pût la passer à gué ;
» le sauvage m'aida à construire un radeau pour
» la traverser ; et j'étais occupé à cela , quand
» je m'aperçus que la femme avait disparu. Je
» demandai au sauvage ce qu'elle était deve-
» nue ; il me répondit , en riant , qu'il croyait
» qu'elle avait été tendre des pièges aux perdrix
» dans les bois. Au bout d'une heure , elle revint ,
» tenant dans ses bras un enfant nouveau-né , et
» s'approchant de moi , me dit en sa langue :
» *Anglais , voici un jeune guerrier.* » Ainsi ,
l'enfant qui vient au monde n'est pas un homme ,
c'est un guerrier. Qu'auraient pu dire de plus
ces Romains si célèbres ?

Les femmes , maîtresses et toutes puissantes
chez les peuples civilisés , respectées et soli-
taires chez les peuples industriels et commer-
çans , objets de quelques égards chez les peu-
ples agricoles , et de quelque amour chez les peu-
ples pasteurs , sont tyrannisées et opprimées chez
les peuples guerriers et sauvages. La force de

ces barbares méprise la faiblesse qu'ils protègent. Les travaux regardés comme abjects par les hommes, deviennent le partage des femmes. Des mains accoutumées à manier la hache et la massue, se croiraient avilies de remuer la terre et de faire la moisson.

Ces femmes, à qui la nature a donné une taille svelte, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs et bien placés, mais surtout un charmant sourire, sont toujours occupées aux plus durs travaux, jettent la semence, recueillent le maïs, coupent du bois, font elles-mêmes tous les ustensiles de ménage; pendant que le mari, glorieux de son oisiveté, pêche, chasse, tire de l'arc, et exerce sur la terre l'empire de l'homme.

Bientôt ces fatigans ouvrages ôtent à la femme le désir et le pouvoir de plaire; ses traits s'altèrent et la beauté des formes se détruit. *Massives et grasses à trente ans*, dit un voyageur, *elles ont les yeux caves, la peau lâche et ridée, l'extérieur repoussant*. Dès ce moment, le mépris qui pesait déjà sur elles, les accable. Il n'y a pas chez les sauvages d'injure plus sanglante, plus dédaigneuse, plus cruelle, que le mot, *vieille femme*. Un homme qui a été appelé ainsi, serait déshonoré s'il ne se vengeait pas; et quand

le mot est échappé, il faut tout craindre de celui à qui on l'a adressé. Un ou deux exemples montreront toute la force de cette injure.

Un Agnier, nommé Scugnionsa ou l'Élan, et un Chippeway, nommé Cark-cark ou la Corneille, se disputaient le prix dans l'art d'enlever la chevelure, et de la recoudre ensuite. Les témoins les engagèrent à donner tous deux des preuves de leur savoir-faire; et au jour fixé, ils se présentèrent devant leurs juges. L'Agnier montra le résultat de son expédition: c'était la peau de la tête et du cou d'un homme, rembourrée avec de la mousse et cousue avec du nerf de daim; les yeux y étaient attachés. Cet horrible trophée excita l'admiration de tous ceux qui étaient présents, et l'Agnier fut proclamé *brave guerrier*. Alors le Chippeway se levant: *Tu n'es qu'une bonne vieille*, lui dit-il avec un regard de mépris, et en ordonnant à son fils d'apporter le fruit de sa campagne. C'était une peau d'homme entière, cousue avec du nerf de daim, et rembourrée de plumes. L'outrage resta gravé dans le cœur de l'Agnier. Quand on sortit du conseil, il épia le *Chippeway*, et l'assomma d'un coup de tomahawk.

Le trait suivant a quelque chose d'héroï-comique. Les Adirondacks, ayant plus d'une fois

vaincu les Shawanesses (1), concurent pour eux tant de mépris qu'ils les forcèrent long-temps à porter des jupes, comme s'ils eussent été femmes.

Mais ceux-ci, rappelés au sentiment de l'honneur par cette marque toujours présente d'avilissement, finirent par faire la guerre en jupes, de manière à effrayer tous leurs voisins, portèrent leurs armées chez les Adirondacks, les battirent, les expulsèrent de leur pays et lavèrent ainsi leur opprobre.

Les femmes sauvages ont pourtant quelques occupations moins pénibles, et qui semblent convenir davantage à leur sexe. Elles font, avec l'intérieur de l'écorce, une espèce de fil assez solide, qu'elles travaillent à peu près comme chez nous on travaille le *chanvre*. Elles teignent les peaux et les tissus, font des petites tasses d'écorce, qu'elles ornent de poils et de plumes, des ceintures de laine assez propres, et des manteaux de peau de chevreuil, qu'elles brodent et peignent elles-mêmes.

Depuis la découverte, elles accompagnent leurs maris à la chasse, écorchent les animaux, préparent les viandes et font sécher les peaux; ce qu'elles ne faisaient point auparavant.

(1) Les Adirondacks habitaient les bords de l'Ottawa, et les Shawanesses ceux du Waback.

Les Squaws ou femmes sauvages , portent la chevelure longue et en tirent vanité. Une tresse élégante retient les cheveux par - derrière ; ils sont séparés en deux sur le front. Quand elles veulent être plus parées que de coutume , elles tracent , sur cette petite partie de la peau , où se forme la séparation , une ligne rouge qui contraste agréablement avec le noir de jais de leurs cheveux. Quelque fois elles les ceignent de peaux de serpens et d'anguilles , qui descendent ensuite sur leur sein.

Elles ont des chemises lâches et courtes , et jettent sur leurs épaules une couverture ou une pièce d'étoffe fort large , qui leur couvre le corps et presque toutes les jambes ; les couleurs vertes , bleues , foncées , obtiennent la préférence sur tout autre couleur. Leurs robes les plus parées sont ornées de petites plaques d'argent , et de colliers de porcelaines symétriquement disposés , avec une bordure de poil de porc-épic tissée avec adresse , et peinte de diverses couleurs. Dans des jours de fêtes , elles entrelacent aussi dans leurs cheveux de derrière , beaucoup de rubans , qui retombent sur leurs talons. « J'ai vu , dit un voyageur anglais (1) , une jeune personne , qui avait eu beaucoup d'amans ,

(1) Isaac Weld , *Travels in Canada*.

» se présenter à la danse , la chevelure ornée de
» rubans dont le prix se montait à plus de cinq
» guinées. »

Quelquefois elles se percent les oreilles de plusieurs trous pour y passer des anneaux d'argent , généralement très-petits.

Autorité des femmes chez quelques nations..

Les femmes ont cependant de l'autorité chez certaines nations sauvages : parmi les peuples de la langue huronne , elles délibèrent les premières sur ce que l'on propose au conseil, et donnent le résultat de leur délibération aux chefs , qui le communiquent aux anciens. Ce sont encore elles qui nomment les conseillers.

Du mariage.

Plusieurs nations sauvages ont l'usage de la pluralité des femmes ; les peuples même qui ne pratiquent pas la polygamie , se sont du moins réservé le divorce. L'idée d'un lien indissoluble effraie ces hommes , libres depuis le berceau jusqu'au tombeau. Quand les gens mariés ne se conviennent pas , ils se séparent de concert et partagent leurs enfans.

« Le Grand-Esprit , disent-ils , est bon et nous
» a créés pour le bonheur. Un état de chagrin

» et de contrainte ne pourrait que lui déplaire :
» nous en sortons. »

Un Miami disait à un missionnaire : « Nous
» ne pouvions plus vivre ensemble ma femme et
» moi ; mon voisin n'était pas mieux avec la
» sienne ; nous avons changé de femme, et nous
» sommes tous contents. »

Chez plusieurs nations algonquines l'usage est d'épouser toutes les sœurs, et dans le canton iroquois de Tsonnonthouan la pluralité des maris est autorisée.

Si le père consent à donner sa fille au jeune guerrier qui la demande, on arrête une entrevue, à laquelle l'amant se prépare par une transpiration. Il paraît ensuite devant sa maîtresse, s'assied sur la terre et fume sa pipe ; tout en fumant, il lui jette de petits morceaux de bois d'environ un pouce de longueur, un à un, jusqu'à cent. Autant elle peut attraper de ces petits morceaux de bois avec une tasse d'écorce, autant l'amant est obligé de lui faire de présents de noces. Le jeune guerrier donne ensuite un repas auquel il invite toute la famille. Le festin se termine par des danses et des chansons de guerre. Le mari fait ses présents à sa nouvelle épouse ; le père les couvre d'une robe de castor l'un et l'autre, leur donne un fusil neuf et un

canot de bouleau , et c'est toute la dot de la fille.

Avant la découverte , la cérémonie était plus bizarre : le jeune homme entraît la nuit, en présence de quelques amis de la jeune fille , dans sa cabane, et montait au foyer ; il y allumait le bout d'un bâton, et, ce morceau de bois allumé dans la main, s'approchait de sa prétendue , à laquelle il tirait trois fois le nez pour l'éveiller. Cette cérémonie se répétait de temps en temps pendant l'espace de deux mois , et le tout se passait avec le sérieux et la décence convenables.

Destruction d'une bourgade huronne.

Cependant les hostilités continuaient , et les Iroquois avaient presque toujours le dessus. Après une victoire remportée, ils avaient soin de laisser passer quelque temps , pour que l'ennemi s'endormît dans une sécurité funeste ; ils tombaient ensuite sur lui à l'improviste, et n'avaient pas de peine à l'écraser de nouveau.

Le village huron de St.-Joseph, le premier où l'on eût prêché l'Évangile , ne contenait guère que des femmes et des enfans. Les Iroquois le surent bientôt, firent route pendant la nuit, et attaquèrent le village de grand-matin , le 4 juillet 1648. Le P. Daniel célébrait la messe , quand

il entendit crier de toutes parts : *On nous tue ! on nous tue !* A ce bruit tout le monde déserta l'église , le prêtre acheva le service et courut vers l'endroit d'où partaient ces cris. L'horrible spectacle d'un carnage général , de femmes et d'enfans égorgés malgré leur faiblesse , de vieillards qui cherchaient des forces pour essayer une résistance inutile , s'offrit à ses yeux. Ensuite les femmes et les enfans l'entourèrent , le suppliant d'avoir pitié d'eux. Le missionnaire , au milieu du massacre , les exhorta et les baptisa tous par aspersion. Bientôt après le village nagea dans le sang , et il n'y eut plus de tous côtés que des mourans et des morts.

Mort du P. Daniel.

Le P. Daniel , après avoir baptisé cette foule prête à périr , rentra dans la chapelle : quelques personnes , échappées par miracle , l'environnaient. Il les pria de fuir du côté du bois ; et pour leur en donner le temps , sortit lui-même au-devant des Iroquois qui , après avoir tout égorgé , avaient mis le feu aux cabanes et s'approchaient de la chapelle avec de grands cris.

Ils furent étonnés de le voir s'avancer vers eux , seul et sans armes. Après quelque hésitation , comme s'ils eussent craint de l'approcher,

ils le percèrent de flèches ; un coup de pertuisane le renversa mort. Ils firent mille indignités à son cadavre , qu'ils finirent par jeter dans la chapelle qui était en feu.

Nouveaux désastres des Hurons.

Les Hurons , au lieu de chercher à tirer vengeance , et à changer le sort des armes , tombaient au contraire dans la plus étrange apathie. Ils savaient mourir en héros , et ne savaient plus faire la guerre en hommes. Une sérénité parfaite au milieu des supplices , une résignation toute chrétienne , dénotaient chez eux une force de courage que leur indolence à soutenir la guerre et leur aveugle paresse à repousser l'ennemi , étaient bien loin d'annoncer.

Après diverses rencontres sanglantes et toujours désastreuses pour les Hurons , un parti de mille Iroquois vint assaillir la bourgade Saint-Ignace. Assez bien fortifiée , elle aurait pu tenir contre l'attaque des sauvages ; mais elle n'avait alors que quatre cents personnes , et l'on n'y faisait point de garde. Tout fut mis à feu et à sang ; trois hommes seulement s'échappèrent et allèrent donner l'alarme à Saint-Louis , autre bourgade située à peu de distance.

Les femmes et les enfans qui se trouvaient à Saint-Louis , s'enfuirent dans les bois ; et il ne resta que quatre-vingts hommes résolus à se défendre jusqu'au dernier souffle. L'ennemi , qui suivait de près les trois fuyards , fut repoussé vigoureusement ; deux fois il fut obligé de reculer , et ce ne fut qu'à la faveur d'un grand feu de mousqueterie , qui abattit les plus braves des assiégés , qu'un gros d'Iroquois s'attacha à un endroit de la palissade , y fit brèche , entra dans le retranchement et y introduisit toute la troupe. Alors commença une affreuse boucherie , et tous les Hurons furent tués ou pris.

Les jours suivans se passèrent en combats partiels entre les Hurons accourus au bruit de ces deux attaques , et les Iroquois vainqueurs. Le bourg de Sainte-Marie , situé à une lieue de Saint-Louis , endroit fort peuplé et où l'on faisait bonne garde , fut témoin d'un de ces combats. Deux cents Iroquois s'en étant trop approchés , tombèrent dans une embuscade. On leur tua beaucoup de monde , et on les poursuivit ; mais en les poursuivant , on arriva jusqu'à Saint-Louis où le corps de l'armée iroquoise était cantonné. Les Hurons furent à leur tour pris au piège ; et , se défendant avec courage , malgré l'inégalité du nombre , ils n'étaient plus

qu'une poignée d'hommes, tous blessés, quand ils se rendirent.

Les Iroquois, après ce nouvel avantage, eussent facilement pu faire de grands progrès, et se rendre maîtres de Sainte-Marie; mais une terreur panique s'empara d'eux, et ils se retirèrent tout à coup. Leur retraite, qui aurait dû être triomphante, semblait presque une fuite; elle avait du moins tout le désordre et tout l'empressement de la défaite. Il ne faut aux sauvages qu'un rêve ou que le mot d'un jongleur, pour changer tout à coup leurs desseins.

Mort des PP. Brébeuf et Lallemant.

Les PP. Brébeuf et Lallemant se trouvaient dans le bourg de Saint-Louis, quand les Iroquois s'en emparèrent; ils auraient pu se sauver, mais ils aimèrent mieux, en restant au milieu du carnage, se dévouer à une mort certaine. Faits prisonniers, ils furent conduits à Saint-Ignace, et de là amenés à Saint-Louis où ils éprouvèrent les traitemens ordinaires. La cruauté des barbares s'acharna surtout sur le P. Brébeuf, dont l'ame forte ne laissait pas échapper un signe de douleur au milieu des plus affreuses tortures.

Cette constance courrouça les sauvages;



RPJCB

ils le séparèrent du reste des prisonniers , et le faisant monter sur un échafaud à part , épuisèrent sur lui cette science des supplices où ils sont si habiles. Cependant le missionnaire prêchait encore le Christ au milieu de ses bourreaux , et leur montrant le ciel de ses mains sanglantes , il les suppliait d'ouvrir les yeux à la foi et les menaçait de la vengeance divine. Les sauvages irrités de ne pouvoir vaincre son courage , voulurent au moins le réduire au silence. Ils lui coupèrent la lèvre inférieure et l'extrémité du nez , lui appliquèrent sur tout le corps des torches allumées , lui brûlèrent les gencives et enfin lui enfoncèrent dans le gosier un fer rougi au feu.

Le malheureux missionnaire était dans cet état , calme cependant , et semblant triompher encore de ses bourreaux , quand on lui amena son compagnon le P. Lallemant. Sans doute on voulait porter le dernier coup au P. Brébeuf , et faire saigner , par le spectacle des maux d'autrui , un cœur insensible à ses propres maux. On avait mis le P. Lallemant tout nu , et après quelques tortures , on l'avait enveloppé d'écorces de sapin auxquelles on se préparait à mettre le feu. En voyant le corps informe , quoique vivant , du P. Brébeuf , ces plaies saignantes et ces peaux

fumantes , il frémit d'abord , puis prononça les paroles del'Apôtre : *Dieu nous a donnés en spectacle au monde , aux anges et aux hommes* (1). En disant ces mots , il se jeta aux pieds du P. Brébeuf , mais on le força bientôt de se relever , et pendant qu'on mettait le feu aux écorces qui le couvraient , on faisait rougir des haches que l'on suspendit en forme de collier autour du cou du P. Brébeuf.

Du milieu de la fumée épaisse qui environnait le P. Lallemant , sortaient des soupirs et des plaintes ; le P. Brébeuf montrait un courage invincible. Les barbares ne savaient plus quel moyen inventer pour le réduire ; « Frères , se » mit à crier un Huron apostat , faites bouillir » de l'eau , et donnez-leur ainsi le baptême ; qu'ils » soient punis par l'eau chaude , de toute l'eau » froide qu'ils ont répandue sur nos têtes , seule » cause de tous nos maux. » L'avis fut suivi , et ce cruel baptême fut lentement administré aux deux missionnaires.

Quand les corps de ces malheureux furent entièrement écorchés , les sauvages se demandant entre eux si la chair des Français était bonne , se mirent à en couper des lambeaux qu'ils mangèrent avidement. Ensuite , ils ajou-

(1) Saint Paul.

tèrent la raillerie à la cruauté, et s'adressant au P. Brébeuf : « Les souffrances terrestres, nous » disais-tu, sont le gage du bonheur céleste ; tu » vois que nous avons compris le sens de tes » maximes. C'est par amitié que nous te faisons » souffrir ici-bas ; c'est en vue de ta félicité de » l'autre vie. »

L'homme, que le spectacle de nos villes civilisées, florissantes et corrompues, porte à la misanthropie ; qui ne voit dans les arts que des fleurs trompeuses destinées à couvrir de honteuses chaînes, et dans les progrès de l'esprit humain qu'un perfectionnement fatal à la vertu ; l'homme qui ne trouve au milieu de la boue de nos cités, que des mœurs abatardies, des âmes molles et vénales, l'égoïsme dans les grands mots, la bassesse dans l'orgueil, et l'élégance dans le vice ; cet homme, s'il tourne les yeux vers les pays sauvages où nulle trace de civilisation n'est parvenue, et qu'il voie chez leurs habitans, simples enfans de la nature, la soif du sang et l'abnégation de l'humanité, n'est-il pas en droit de se demander si l'homme n'est pas né méchant ? N'a-t-il pas sujet de verser des larmes sur cette race humaine, qui se présente partout sous des couleurs si tristes ; sanglantes et affreuses au berceau de la civilisation,

basses et méprisables plus tard, toujours égoïstes, odieuses et insensées?

On a peine à continuer le détail de ces longs supplices que les sauvages firent endurer aux deux prisonniers. On enleva au P. Brébeuf la peau de la tête, on lui perça le flanc pour boire le sang qui en découlait, enfin on mit son cœur à nu et on le dévora sanglant.

Quant à son compagnon de martyre, un coup de hache lui fit sauter la cervelle; on lui arracha un œil, qu'on remplaça par un charbon ardent. Je m'arrête : tant d'horreurs sont intolérables.

Courage dans les tortures.

Les sauvages sont justes observateurs de l'esprit humain, et personne, mieux qu'eux, ne sait discerner la tranquillité feinte, du courage que l'on affecte. On dirait même, qu'ils ne torturent le patient que pour étudier son degré de courage. Ils ont rarement le cruel plaisir de découvrir de la faiblesse chez leurs prisonniers; entre beaucoup d'exemples de l'insensibilité la plus complète aux tourmens, je n'en choisirai que deux.

Un Outagami, que les Illinois brûlaient avec la dernière barbarie, ayant aperçu un Fran-

çais parmi les spectateurs , l'appela et le pria d'aider ses ennemis à le tourmenter. « Pourquoi » me demandes-tu cela ? lui dit le Français. » — « C'est pour avoir la consolation, reprit le » sauvage, de mourir de la main d'un homme ; » malheureux que je suis ! continua-t-il , je n'ai » jamais tué un homme ! » — « Mais, lui répondit un Illinois , tu as tué un tel et un tel. » — Le patient le regardant d'un œil de mépris : — « Pour des Illinois, j'en ai assez tué, mais ce » ne sont pas des hommes. »

L'autre prisonnier était un jeune guerrier Anantoûkah, auquel on faisait subir les plus rudes tortures. « Amis, disait-il à ses bourreaux, vous ne savez pas comment on traite un guerrier courageux ; je vais vous le montrer, faites-moi passer une pipe et du tabac. » On lui donna ce qu'il demandait ; alors s'asseyant nu comme il était sur les torches des femmes qui se trouvaient autour de lui, il continua de fumer sa pipe sans éprouver la moindre altération. A cette vue un des principaux guerriers s'élança vers lui :

« Tu es un brave guerrier ; la mort n'a pas » de terreurs pour toi. Si tu n'étais pas brûlé à » demi, nous te sauverions la vie. Il est vrai que » tu es d'une nation perfide, et que les *raies de* » *guerre* qui couvrent ton corps, attestent que

» tu as tué plus d'un de nos parens. Mais nous savons récompenser le courage chez nos ennemis mêmes. » Et, par pitié, il lui cassa la tête de son tomahawk.

Famine chez les Hurons.

Après tous ces désastres, les Hurons se dispersèrent pour échapper à la hache de leurs ennemis. Bientôt une foule de bourgades se trouvèrent désertes. Les missionnaires conçurent alors le projet de rassembler les débris de la nation huronne dans quelque lieu assez éloigné pour que l'ennemi ne pût l'y atteindre. Ils firent cette proposition à quelques Hurons qui refusèrent : ces malheureux, dont les bourgades étaient fumantes, et qui savaient que les Iroquois en armes inondaient le pays, ne voulaient pas s'éloigner d'une patrie où ils avaient tant de dangers à courir ; et trop indolens pour la défendre, ils l'aimaient trop pour la quitter.

Ils résolurent de passer dans l'île Saint-Joseph, peu éloignée de leur ancien canton ; la transmigration se fit le 25 mai 1649. En peu de temps il se forma, dans cette petite île, une bourgade de cent cabanes, sans compter un grand nombre de familles qui se répandirent le long de la côte et aux environs. L'été se passa

tranquillement ; mais comme on n'avait rien semé ou presque rien , la chasse et la pêche s'épuisèrent , et au milieu de l'automne les vivres manquèrent tout-à-fait. La famine fut horrible ; les enfans déterraient les cadavres de leurs pères pour s'en nourrir , et les mères dévoraient le fruit de leur sein. Au milieu de ces malheurs , la résignation des barbares était extrême ; mais c'était apathie plus que courage , et il y a de ces vertus de tempérament dont il ne faut pas faire honneur à l'âme humaine.

Nouveaux désastres et dispersion des Hurons.

Trois cents Iroquois s'étant mis en marche pour tenter aventure , les Hurons de la bourgade Saint-Jean , l'une des plus fortes du pays , en eurent avis et osèrent aller à leur rencontre. Ils laissaient ainsi Saint-Jean absolument sans défense , et les Iroquois ne manquèrent pas de profiter d'une aussi fausse démarche : ils prirent une route détournée et arrivèrent le matin à la vue de Saint-Jean. Tous les guerriers étaient partis ; et les Iroquois , ne trouvant aucune résistance , firent des habitans une horrible boucherie.

Le P. Garnier mourut au milieu du massacre. Ainsi que les autres martyrs mission-

naires , il refusa de se sauver ; et quand le coup mortel le frappa , il donnait aux mourans qui l'entouraient les secours de la religion.

La nation huronne était accablée de tous ces malheurs. La famine avait contraint un grand nombre de ceux qui s'étaient réfugiés à Saint-Joseph , à quitter cette île et à chercher des grottes éloignées où ils fussent à l'abri des poursuites de leurs ennemis. Cependant la plupart d'entre eux furent découverts et massacrés. Enfin les habitans eux-même de Saint-Joseph , craignant que les Iroquois ne pénétrassent jusque chez eux , résolurent d'aller à Québec , sous la conduite des missionnaires , se mettre sous la protection des Français.

On rassembla donc tous les Hurons que l'on put trouver , et les malheureux débris d'une nation si florissante naguère , s'acheminèrent tristement vers Québec ; c'étaient des malades que l'on portait, des blessés qui se traînaient à peine , des femmes dont la mamelle desséchée par la faim , n'avait plus de lait pour leurs enfans. Si cette multitude confuse avait rencontré la moindre troupe de guerriers iroquois , elle eût été massacrée sans résistance.

Elle rencontra sur sa route d'autres Hurons , qui escortaient le P. Bressani retournant à sa

mission , et qui ignoraient le malheureux état de leur pays. A cette nouvelle , ces derniers changèrent d'avis et retournant sur leurs pas , accompagnèrent à Québec leurs compatriotes fugitifs. Là , ils trouvèrent enfin un asile , et , malgré la situation déplorable , la pénurie et l'abandon de la colonie , reçurent tous les secours de la charité hospitalière.

Quelques Hurons , fidèles à leur patrie désolée n'avaient encore pu se résoudre à la quitter. Poursuivis sans relâche par les Iroquois , les uns se jetèrent dans les bras des nations voisines sur lesquelles ils attirèrent les armes de leurs ennemis ; d'autres se réfugièrent dans les forêts de la Pensylvanie. Il y en eut un assez grand nombre que les Iroquois , sous prétexte d'un accommodement , voulurent attirer dans une embuscade ; mais les Hurons devinèrent la ruse , et , y opposant une contre-ruse adroite , feignirent d'accepter la proposition , surprirent ceux qui voulaient les surprendre , en tuèrent un grand nombre , puis allèrent se cantonner dans l'île Manitoualis , d'où ils descendirent à Québec.

Enfin , tout le territoire occupé par les Hurons , se trouva bientôt désert , et en moins d'un an on vit les bêtes fauves venir habiter ce qu'avaient habité les hommes.

Ces Iroquois impitoyables se montrèrent cependant magnanimes dans une circonstance. Les Hurons de St.-Michel et de St.-Jean Baptiste , au lieu de fuir comme les autres , allèrent trouver les Iroquois eux-mêmes , et leur dirent qu'ils désiraient vivre en frères. Ils furent bien reçus et traités en effet comme frères. Une telle action est admirable chez les vaincus et chez les vainqueurs. *Cela ne va pas trop mal*, dit Montaigne , *mais quoi ! ils ne portent pas de chausses !*

Entreprise malheureuse des Hurons réfugiés.

L'extrême présomption succède presque toujours chez les sauvages à l'extrême découragement. Aussitôt que les réfugiés se crurent protégés par le canon du fort de Québec, ils passèrent de l'abattement à l'insolence. Peu de guerriers leur restaient ; et cependant ils osèrent , en se joignant aux habitans de Sylleri , aller attaquer les Agniers chez eux. Tous les agresseurs étaient chrétiens ; mais leur croisade fut malheureuse.

Comme ils approchaient du village , où ils avaient résolu de faire leur première attaque , un Huron et un Algonquin furent détachés pour aller à la découverte. Tous deux se sauvèrent ,

et le premier , étant tombé dans un parti iroquois , trahit ses frères pour sauver sa vie. « Mes
» frères , dit-il aux Iroquois , il y a long-temps
» que je cherchais quelqu'un de vous ; je me
» suis mis en chemin pour aller dans mon pays ,
» où je sais que maintenant les Iroquois et les
» Hurons ne font plus qu'un peuple , et n'ont
» plus qu'une même terre. Pour marcher plus
» sûrement je me suis joint à un parti d'algon-
» quins que j'ai rencontré , et qui vient vous at-
» taquer. Il y a deux jours que je l'ai quitté pour
» vous avertir de vous tenir sur vos gardes. »

Le perfide , après avoir persuadé aux Iroquois ce mensonge si bien tissu , leur servit de guide , et les mena jusqu'au camp des Hurons , qui étaient tous endormis. Ils ne s'éveillèrent qu'au bruit d'une décharge de mousqueterie ; et les plus braves ne s'éveillèrent pas. Les Iroquois avaient eu le temps de choisir leurs victimes et d'ajuster les guerriers les plus fameux. Ceux qui survécurent se battirent cependant ; d'autres à la faveur de cette résistance , se sauvèrent dans le bois. Tout le reste fut tué , pris ou brûlé ; deux seulement revinrent à Québec donner des nouvelles du massacre.

L'année 1650 , où ces choses se passèrent , fut une des plus funestes à la Nouvelle-France ,

par la destruction presque complète de la nation huronne.

Suite de la guerre.

Rien n'arrêtait plus les Iroquois , rien ne s'opposait à la fureur de leurs armes victorieuses. Déjà ils osaient paraître en grandes troupes sous les murs de Québec ; et le gouverneur des Trois-Rivières , M. Duplessi-Bochart , ayant voulu marcher contre eux , fut tué dans un combat où ils eurent encore l'avantage.

Ils poursuivaient les derniers restes de la nation huronne , jusqu'au fond des bois et dans les déserts qui semblent les plus impénétrables. Ils battaient jusqu'aux plus lointaines forêts du nord , pour y trouver quelques malheureuses victimes. Cet acharnement ne contribuait ni à leur profit , ni à leur gloire , et on ne peut l'expliquer que par le penchant du cœur humain à s'enfoncer tous les jours davantage dans les excès où il s'est jeté. On dirait qu'il est insatiable : abreuvé de voluptés , il cherche encore des voluptés nouvelles ; rassasié de vengeance , il a toujours besoin de sang. Que les philosophes expliquent cette ivresse du meurtre et du crime , cette jouissance à s'étourdir par l'excès même de son atrocité et à se plonger

dans le vice par le seul désir de trouver le fond du gouffre , et d'y éteindre les derniers cris de la conscience étouffée.

La seule nation chez qui les Iroquois n'osèrent pas tenter une irruption , fut celle des Abénaquis , depuis long-temps préparés au christianisme et amis des Français. En se rendant chez eux , un missionnaire fut surpris par un parti d'Iroquois , et reçut dans la poitrine deux balles qui le tuèrent.

M. de Maisonneuve , gouverneur général , craignant tout pour la colonie d'un ennemi si puissant et si féroce , demandait en vain depuis long-temps des secours d'hommes et d'argent à la cour de France. Les cris de la colonie se perdaient dans l'immensité des mers , et ne parvenaient point au pied du trône. Il fut obligé d'aller lui-même à Paris , et revint en 1653 , avec cent hommes bien armés.

Peu de temps après son retour, vingt-six Français se trouvèrent tout à coup enveloppés par deux cents Iroquois ; et ceux-ci , en faisant plusieurs décharges n'en tuèrent aucun. Bientôt les barbares , voyant plusieurs d'entre eux frappés par les fusils des Français , et étonnés d'une chose qu'ils devaient attribuer à leur seule maladresse , s'enfuirent à toutes jambes. Ce fut quelque

temps après , que les Onnontagués envoyèrent à M. de Maisonneuve des députés chargés de traiter de la paix.

Ils étaient soixante : quelques-uns se détachèrent , quand ils furent à la vue du fort , et firent entendre qu'ils voulaient parler. On les laissa entrer ; ils déclarèrent que leur canton était bien disposé à la paix , et accompagnèrent cette déclaration de présens. M. de Maisonneuve accepta leurs présens , mais leur fit remarquer combien la conduite des Français était différente de la leur , combien de fois ils avaient manqué à leur parole et traité comme prisonniers de guerre les envoyés destinés à traiter de la paix : « Il nous était facile, ajouta-t-il, de vous » traiter comme espions, et toute votre con- » duite passée nous en donnait le droit ; mais » tels ne sont pas les principes qui dirigent les » chrétiens. »

Ils convinrent de tout , et repartirent pour aller communiquer à leurs anciens , les propositions du gouverneur. Ils passèrent par Onneyouth , dont les chefs se joignirent à eux. Ceux de Goyogouin firent de même , et , pour mieux prouver au gouverneur leur sincérité , lui envoyèrent un collier , en l'avertissant que cinq cents Agniers étaient en campagne et en

voulaient aux Trois-Rivières. Le gouverneur des Trois-Rivières se hâta d'armer tous les hommes qu'il put rassembler, alla au-devant des ennemis ; et , ayant joint une de leurs troupes assez avantageusement postée , l'attaqua , en tua un grand nombre , fit prisonniers le chef et les principaux guerriers , et mit le reste en fuite.

Aventures du P. Poncet , et conclusion de la paix.

Pendant que ce parti d'Iroquois était mis en déroute aux Trois-Rivières , un autre qui s'était avancé jusqu'aux portes de Québec , portait l'alarme dans la colonie. Plusieurs Français avaient déjà été massacrés , quand les sauvages firent prisonniers le P. Poncet , missionnaire , et un autre Français. Pendant la route ils ne lui firent aucun mal , et des gens qui s'étaient mis à sa poursuite pour le délivrer , trouvèrent au bas d'un arbre un petit livre sur lequel le P. Poncet avait écrit ces mots : *Six Hurons naturalisés Iroquois , et quatre Agniers nous emmènent et ne nous ont encore fait aucun mal.* Sur l'écorce de l'arbre , il y avait deux têtes gravées au couteau , et au bas de chacune les noms des deux prisonniers. Ceux qui voulaient les sauver , ne purent atteindre les Iroquois et furent ar-

rêtés par le gouverneur des Trois-Rivières , pour renforcer la garnison du fort , qui était bloqué de toutes parts.

Le P. Poncet , arrivé dans le canton d'Agnier , souffrit toutes les tortures que les P. Jogues et Bressani avaient souffertes. Cependant son sort n'était pas encore décidé. Un soir que l'on s'était assemblé pour délibérer sur cet objet , une femme présenta une branche de porcelaine , long fil auquel sont passés plusieurs grains de porcelaine (1), pour avoir la permission de lui faire couper un doigt. Elle l'obtint et un sauvage s'approchant du père , lui prit la main droite. Tandis qu'il en considérait les doigts , les uns après les autres , et pendant la cruelle opération qui fut faite par un enfant , le missionnaire chanta le *Vexilla* ; on lui mit au cou la branche de porcelaine , et son doigt fut donné à la femme qui l'avait demandé.

Le jour suivant , il fut conduit de village en village et impitoyablement tourmenté ; enfin , il se tint un conseil ; où l'on décida que le jeune homme serait brûlé , et le missionnaire remis à la discrétion d'une vieille matrone , dont le frère avait été pris ou tué. Le premier fut exécuté sur-le-champ ; et la maîtresse du second

(1) Voyez p. 118. *Des Colliers chez les sauvages.*

lui donna la vie. Trois jours après, un Iroquois arriva des Trois-Rivières, et dit qu'on était sur le point de conclure la paix; qu'Ononthio demandait pour préliminaire la liberté du P. Poncet, qu'on avait été obligé de lui donner des otages, dont la vie dépendait de celle du missionnaire, et qu'il était parti à la hâte, pour en donner avis.

Cette nouvelle changea tout à coup l'état du prisonnier. On commença par lui faire faire un habit chez les Hollandais d'Orange; car le sien avait été mis en pièces selon la coutume. Ensuite il fut triomphalement promené de bourgade en bourgade; on lui prodigua les démonstrations d'amitié et on l'invita à de grands festins. Enfin, le 15 octobre 1653, il partit pour Québec avec un député du canton, lequel était chargé de présens pour le gouverneur général et pour le supérieur des missions. Après deux jours de marche, ils reçurent un faux avis, qui mit le P. Poncet dans un grand danger. On vint dire au député que les otages remis aux Français étaient aux fers, et que le même sort l'attendait lui-même. Cette nouvelle n'avait rien de réel, et l'emprisonnement d'un Algonguin ivre en était le seul fondement. Le P. Poncet eût pu en être victime; mais il avait su gagner le

député iroquois , et lui ayant donné sa parole que les Français ne lui feraient aucun mal , il continua sa route avec lui.

Le 5 novembre , ils arrivèrent à Québec , après avoir fait naufrage au saut Saint-Louis , et pensé se noyer tous les deux. La paix fut bientôt conclue : les cinq cantons s'y étaient portés de concert , et les Agniers eux-mêmes en avaient fait les avances. Mais le caprice des sauvages ne permettait pas de compter sur la foi de leurs promesses et sur la stabilité de leurs desseins. Ils ne tardèrent pas à recommencer leurs insultes ; et souvent on ferma les yeux par politique sur des outrages qu'on était trop faible pour venger.

Courage d'une femme algonquine.

Les Agniers étaient toujours les plus insolens , et les plus féroces des sauvages. L'intérêt , mobile autrefois nul chez les peuples sauvages , mais que les Européens leur avaient déjà fait connaître , était le principal sujet de leur mécontentement. La paix , en ouvrant le commerce entre les Français et les cantons supérieurs , faisait tort à leurs intérêts ; elle leur ôtait le commerce exclusif qu'ils avaient fait avec les Hollandais pendant la guerre , et l'espèce de

dépendance où ils tenaient les Iroquois supérieurs, obligés de passer par les terres des Agniers pour aller à Orange.

Ils commencèrent, contre les clauses formelles du traité, à paraître en armes aux environs de la colonie, massacrèrent un jésuite, et levèrent bientôt le masque. On mit en campagne plusieurs partis, et l'on remporta sur eux plusieurs avantages. L'action d'une Algonquine de Sylleri contribua beaucoup à les intimider.

Elle était à la campagne avec son mari et ses enfans : cinq Agniers parurent tout à coup, se jetèrent sur le mari et le garrottèrent. La femme et les enfans furent regardés comme trop faibles pour se sauver ou se défendre ; on les laissa libres, et on se mit en marche. Cependant la femme saisissant une hache, casse la tête au chef de la bande, puis à un second qui était accouru pour le secourir ; les trois qui restaient, s'enfuirent épouvantés, et elle rentre dans le village avec son mari et ses enfans.

Les Agniers redemandèrent ensuite la paix qu'on leur accorda encore ; mais des hostilités nouvelles ne cessèrent d'en interrompre le cours. Ce peuple féroce était de tous les Iroquois le plus difficile à apprivoiser. Cependant il avait un missionnaire ; et pendant les années 1655 et

1656 , les progrès de la religion chez les barbares furent sensibles.

Enlèvement des Hurons d'Orléans.

Les Onnontagués étaient ceux qui embrassaient la religion chrétienne avec le plus d'ardeur ; et on fit le projet d'établir dans ce canton une colonie française. A peine les Agniers furent-ils informés de cette entreprise , qu'ils tinrent un grand conseil pour délibérer sur cette affaire. Ils conclurent à s'opposer de tout leur pouvoir à l'établissement de la colonie. En conséquence on leva un parti de quatre cents hommes destinés à tailler en pièces la troupe qui devait partir le 7 mai 1756 , sous les ordres d'un nommé Dupuys , pour se rendre chez les Onnontagués. Heureusement ils arrivèrent trop tard , et ne purent attaquer qu'un ou deux canots écartés qu'ils pillèrent , et dont ils blessèrent les conducteurs. Joignant la perfidie à la ruse , ils disaient ensuite aux Français blessés : « Nous » ne savions pas que vous fussiez Français ; nous » vous avons pris pour des Hurons ou des Algonquins. »

Quelque temps après , comme pour se venger d'avoir manqué leur coup , ils s'approchèrent de l'île d'Orléans , et un matin , avant le lever

du soleil , ils tombèrent sur une troupe de quatre-vingt-dix Hurons , de tout âge et de tout sexe , qui travaillaient dans un champ , en tuèrent d'abord six , lièrent tous les autres , les embarquèrent dans leurs canots , passèrent fièrement devant Québec , firent chanter leurs prisonniers vis-à-vis du fort , comme pour défier le gouverneur général de venir les tirer de leurs mains , les conduisirent jusque dans leur village , sans avoir été poursuivis , en brûlèrent les principaux , distribuèrent les autres dans leurs cantons , et tinrent le reste dans une dure captivité.

Fuite et défaite des Outaouais.

Les Iroquois , après avoir détruit les Hurons , s'apprêtaient à traiter de même leurs alliés. Les Outaouais , nation barbare et trop faible pour résister à ces vainqueurs , furent les premiers qui , prévoyant l'orage , quittèrent leur pays et se dispersèrent de tous côtés. Quelques-uns se retirèrent dans *la baie du Saguinon* , dans *l'angle du Tonnerre* , dans les îles *Manitoualin* et *Michillimakinac*. D'autres s'allièrent avec les Hurons Tionnontatès , et pénétrèrent bien avant dans les régions méridionales.

Une troupe outaouaise , que deux Français avaient trouvée sur les bords du lac *Michigan* ,

vint débarquer à Québec. Les canots étaient chargés de pelleteries, et le gouverneur général crut ne pas devoir laisser échapper cette occasion d'étendre le commerce des Français. On donna aux Outaouais trente jeunes gens pour les accompagner à leur retour, avec trois missionnaires.

Arrivés aux Trois-Rivières, ils furent avertis qu'un parti d'Agniers s'était montré aux environs. Au lieu de se tenir sur leurs gardes, ces sauvages, plus ignorans que tous les autres habitans des mêmes contrées, et ne connaissant pas l'usage des armes à feu qu'ils avaient achetées à Québec, s'amusaient à tirer pendant la route, et avertissaient ainsi les Agniers de leur marche.

Ceux-ci eurent tout le loisir de les suivre et de choisir leur embuscade. Enfin sur le bord du lac des Deux-Montagnes, à l'endroit où la Grande Rivière se jette dans le fleuve Saint-Laurent, ils se retranchèrent derrière une petite colline, d'où ils découvraient une vaste étendue de pays, et ils postèrent une assez grosse troupe de fusiliers dans des broussailles, sur une pointe avancée que les Outaouais devaient ranger de fort près. Six canots, où il n'y avait que des Hurons et un missionnaire, étaient à la tête du convoi; et quand ils furent à portée, les Agniers firent sur

eux une décharge qui en tua ou blessa un grand nombre. Ils parurent ensuite la hache à la main, et tout ce qui ne périt pas, fut fait prisonnier, ainsi que le missionnaire, qui avait eu l'épine du dos cassée d'une balle de fusil.

Au premier bruit de cette attaque, les Outaouais firent force d'avirons pour secourir ou venger leurs compagnons. Arrivés à la pointe où les canots des Hurons étaient restés chargés des cadavres de ceux qui avaient été tués, ils firent leur descente sans que personne s'y opposât; bientôt on en vint aux mains, et après un assez long combat, les Hurons furent obligés de se retirer. Mais, résolus, à ce qu'ils disaient, de tirer vengeance des Iroquois, ils ne s'éloignèrent pas beaucoup et se retranchèrent de leur côté. Quel fut l'étonnement des Français, quand ils se retrouvèrent seuls le matin, et virent que les Outaouais avaient décampé secrètement pendant la nuit!

Dès que le chef du parti ennemi, bâtard né d'un Flamand et d'une Algonquine, élevé parmi les sauvages et devenu sauvage lui-même, eut été informé de cette désertion, il alla vers les missionnaires, et leur fit des protestations aussi énergiques que peu sincères: il regrettait beaucoup, disait-il, de n'avoir pas su qu'il y avait des

Français dans les canots, et d'avoir tiré sur le missionnaire sans le connaître.

Etablissement à Onnontagné.

La troupe destinée à former un établissement à Onnontagné, que nous avons vue échapper à l'embuscade des Iroquois, après avoir fait quelque séjour aux Trois-Rivières et à Montréal, partit de cette île le 8 juin, rencontra un parti d'Agniers qu'elle battit et pilla par représailles, et fit le voyage assez heureusement, quoiqu'en souffrant beaucoup de la disette des vivres. On avait compté sur la pêche et la chasse, qui manquèrent, et les Français, qui n'étaient pas accoutumés comme les sauvages à de longs jeûnes, fussent morts de faim, si les anciens d'Onnontagné ne leur eussent envoyé des canots chargés de rafraîchissemens. Cette hospitalité est commune chez les sauvages, inconnue chez les autres peuples (1).

Sur sa route, la nouvelle colonie trouva un

(1) Montaigne rapporte que plusieurs Iroquois se promènèrent long-temps dans Paris, et ne témoignèrent aucun étonnement jusqu'à ce qu'ils arrivassent rue de la Huchette, où ils virent beaucoup de volailles et de viandes étalées. Alors ils furent enchantés. Un endroit où l'on était sûr d'apaiser sa faim sans se donner la peine de chasser, de pêcher, était à leurs yeux le plus admirable établissement. Si cependant

des Hurons échappés au massacre d'Orléans. C'était le 29 au soir : on entendit une voix qui se plaignait ; le commandant fit battre le tambour , le sauvage s'approcha avec bien de la peine. Il avait la peau du corps à moitié rôtie , et depuis dix-sept jours qu'il marchait , il n'avait mangé que des fruits sauvages. Les Onnontagnés qui accompagnaient les Français , lui firent une boisson qui le rétablit , et il fut renvoyé à Québec avec des provisions.

Dupuys fut très-bien reçu à Onnontagné ; on lui donna beaucoup de festins et de danses. Les anciens lui firent les présens ordinaires , et l'hospitalité des sauvages fut complète. Quelque temps après, les chaleurs excessives du mois d'août ayant causé beaucoup de maladies , ce furent les sauvages dont les soins et les remèdes guérèrent les Français.

Conduite des Hurons d'Orléans et des Agniers.

Pendant que les Français allaient fonder la colonie à Onnontagné , ce qui restait des Hurons

on leur avait dit qu'il fallait payer tout ce qu'on mangeait , ils auraient montré autant d'indignation qu'ils venaient de témoigner de plaisir. Dans leurs villages ils ne savent ce que c'est que refuser des alimens à quiconque entre chez eux en qualité d'ami.

de l'île d'Orléans, s'était réfugié à Québec. N'y trouvant plus qu'un petit nombre de Français, et se croyant abandonnés au moment de leur détresse, ils envoyèrent secrètement des députés aux Agniers, pour leur demander s'ils voulaient les recevoir parmi eux, *pour ne plus faire à l'avenir qu'un seul peuple* (1).

Les Agniers acceptèrent; mais bientôt les Hurons s'étant repentis de leur démarche, retirèrent leur parole. Les Agniers furieux massacrèrent ou enlevèrent tous ceux qu'ils purent trouver errans dans la campagne, et quand ils crurent que ces hostilités les avaient rendus plus traitables, ils envoyèrent à Québec trente députés pour les emmener.

(1) Telle est la formule : les sauvages en ont plusieurs de ce genre.

Quand ils vont faire la paix, ils disent *qu'ils vont planter un tel arbre, qui s'élèvera jusqu'au soleil; ses branches s'étendent au loin; le voyageur les aperçoit; il marche de ce côté, et trouvera sous leur ombrage un abri et le repos.*

Lever la hache, c'est déclarer la guerre; suspendre la chaudière sur le feu, c'est commencer les hostilités. On va manger une nation, quand on marche pour la combattre; et quand on veut engager son allié dans la querelle, on lui envoie une grande coquille, en l'invitant à boire du bouillon de la chair de ses ennemis. La même chose se trouve précisément dans l'Ecriture; le roi-prophète dit : *Quand les coupables s'approchent de moi pour dévorer mes chairs, etc., etc.*

Ces députés se conduisirent avec une hauteur singulière, et dont leurs discours vont donner quelque idée. Ils s'adressèrent d'abord au gouverneur, M. de Lauson, et lui demandèrent à être entendus dans une assemblée de Hurons et de Français; le gouverneur y consentit.

Le chef de la députation s'adressa d'abord au chef des Hurons, et lui dit :

« Mon frère, voilà déjà long-temps que tes
» bras ont été tendus vers moi, et que tu m'as
» prié de te conduire dans mon pays; mais toutes
» les fois que je me suis mis en devoir de le faire,
» tu t'es retiré, et c'est pour te punir de ton in-
» constance que je t'ai frappé de ma hache.
» Crois-moi, ne donne plus lieu à mon bras de
» te punir; lève-toi et me suis. » En achevant
ces mots, il présenta deux colliers; l'un, dit-
il, pour aider les Hurons à se lever; l'autre
pour les assurer que désormais les Agniers vi-
vraient avec eux comme frères.

Se tournant ensuite vers le gouverneur, il lui parla ainsi : « Ononthio (1), lève tes bras, et
» laisse aller tes enfans en liberté; si tu les tiens
» toujours pressés contre ton sein, et qu'ils
» viennent à mériter d'être punis, mes coups
» destinés à les châtier pourraient bien tomber

(1) Voyez, p. 11, l'étymologie du mot *Ononthio*.

» sur toi-même. Voilà , ajouta-t-il en présentant
» un collier , pour que tes bras s'ouvrent.

» Je sais que le Huron est ami de la prière ,
» et qu'il adore le Dieu des chrétiens , je veux
» en faire autant. Qu'Ondesson (nom donné aux
» missionnaires par les sauvages) vienne avec
» lui pour m'instruire ; et comme je n'ai pas
» assez de canots pour tant de monde , veuille
» me prêter les tiens. »

Il donna deux nouveaux colliers pour appuyer ces deux dernières demandes , et se retira.

L'ambassadeur romain auprès des rois barbares , n'était pas plus fier que ce barbare ambassadeur d'une peuplade sauvage. Par une singulière faiblesse , le gouverneur ne réprima point cette fierté qui , plus tard , devait être funeste à la colonie. Les Hurons se partagèrent , les uns préférant rester avec les Français , d'autres aimant mieux se livrer aux Onnontagnés avec lesquels ils avaient contracté une espèce d'engagement ; la seule famille de l'Ours tint à la parole qu'elle avait donnée aux Agniers (1).

(1) DES NOMS CHEZ LES SAUVAGES.

Chaque tribu porte le nom d'un animal , et la nation entière a aussi le sien ; ainsi la nation huronne est la nation du porc-épic , et la première tribu porte le nom de l'ours ou du chevreuil.

Chaque homme prend le nom de quelque animal ; on

Réponse faite aux sauvages.

Ces résolutions prises , le conseil se rassembla de nouveau : le gouverneur , qui n'avait pris aucune mesure pour faire respecter son caractère , voulut bien y assister une seconde fois. Le P. Lemoine , qui lui servait d'interprète , et qui était ce même Ondesson redemandé par les sauvages , parla le premier , et dit :

« Ononthio aime les Hurons : ce sont ses enfans ; mais il ne les tient pas en tutelle ; ils sont d'âge à prendre leur parti eux-mêmes. Il ou-

s'appelle le *serpent bleu*, le *petit coq*, le *chien fou*, le *gros ours*, etc. La signature que les sauvages apposent à leurs traités solennels , n'est que le dessin fait à la plume de l'animal dont ils portent le nom. Quelquefois ce dessin est très-bien exécuté , et offre les signes exacts de ce qu'ils ont voulu représenter.

On n'appelle jamais un sauvage par son nom propre ; ce serait une impolitesse ; on lui donne la qualité qu'il a par rapport à celui qui lui parle. S'il n'y a entre ces deux personnes ni affinité , ni parenté , on se traite de frères , de neveux ou de cousins , suivant l'âge de l'un et de l'autre , ou le respect et l'estime que l'on se porte mutuellement.

Pourquoi les Anglais veulent-ils imposer de nouveaux noms aux bourgs sauvages ? Au lieu de conserver le nom sonore et si fameux du Niagara , ils ont voulu appeler cette ville *Lenox* , *Nassau* , enfin *Newark* ; le nom sauvage a toujours prévalu. Comment ne pas préférer *Niagara* , *Cataraqui* et *Toronto* , à *Newark* , *Kington* et *York* ? d'un côté l'harmonie et la majesté ; de l'autre , les sons les plus heurtés et les plus durs.

» vre ses bras , et leur laisse pleine liberté d'al-
» ler où ils voudront ; pour moi , je les suivrai ,
» quelque part qu'ils aillent. S'ils vont avec toi ,
» Agnier , je les instruirai de la manière dont il
» faut prier et adorer l'Auteur des êtres. Mais je
» connais ton indocilité , et n'ose espérer que tu
» m'écoutes : si cela est , je m'en consolerais avec
» les Hurons. Quant aux canots que tu de-
» mandes , tu vois bien que nous en avons à
» peine ce qu'il nous en faut. Si tu n'en as pas
» assez , fais-en. »

Le chef des Hurons de l'Ours prit ensuite la parole , et dit : « Mon frère , je suis à toi ; je me
» jette les yeux fermés dans tes canots , résolu
» à tout , même à la mort. Cependant , je veux
» aller seul avec ma cabane (1) ; je ne souffrirai
» pas que d'autres s'embarquent avec moi. Que le
» reste de ma nation voie comment tu me traites ,
» et qu'elle vienne ensuite me rejoindre si elle
» veut. » Il jeta ensuite trois colliers , qui de-
» mandaient un bon accueil , une hospitalité as-
» sez cordiale pour lui faire oublier les amis qu'il
quittait , et des moyens de voyager sans péril.
Les Agniers parurent satisfaits ; on travailla
aux canots ; le P. Lemoine s'embarqua avec les
Hurons de l'Ours et les Agniers.

(1) C'est-à-dire avec sa famille.

Quelque temps après, on reçut de la part des Onnontagnés une ambassade du même genre. Ils témoignèrent hautement leur mécontentement, de ce que la tribu de l'Ours s'était jeté dans les bras des Agniers : il fallut encore plier devant ces sauvages, qui ne montraient pas moins de fierté que les autres. De toutes les colonies européennes, celle qui s'est le plus long-temps trouvée dans une situation fausse, précaire et ruineuse, est celle du Canada. Qu'est-ce qu'une colonie sans habitans, un fort sans soldats, une autorité sans pouvoir, et un gouvernement sans dignité ?

Cérémonie de l'adoption.

On commence par préparer un festin de chair de chien, bouillie dans de la graisse d'ours avec des graines du pays; quand il est fini, on chante la chanson de guerre suivante :

« Maître de la vie, vois-nous d'un œil favorable. Le frère que nous allons recevoir, paraît avoir du sens, montre de la vigueur dans son bras, et ne craint point d'exposer son corps à l'ennemi. »

Enfin, on cherche à démêler si les traits du récipiendaire portent l'empreinte de la frayeur. Quand il montre du courage, on le traite avec

honneur, on l'assied sur une robe de castor ; on lui présente la pipe de guerre pour fumer ; elle passe à la ronde à chaque guerrier. Puis on lui attache un collier de *wampum*.

Quand la pipe a fait le tour, on prépare une cabane pour les sueurs. A cet effet on fiche en terre six longues perches, dont le bout se termine en pointe ; le sommet est couvert de peaux qui interceptent tout-à-fait l'air.

Le récipiendaire entre dans la cabane avec deux chefs : elle ne pourrait contenir plus de trois personnes. On y apporte deux grandes pierres, qu'on fait chauffer jusqu'à ce qu'elles soient rouges. On les pose à terre ; on apporte de l'eau dans une tasse d'écorce, et l'on arrose les pierres avec des branches de cèdre. La vapeur qui s'en élève, procure au patient la transpiration la plus abondante, et prépare ses pores au tatouage qui va suivre.

Après avoir quitté la cabane, le récipiendaire saute dans l'eau ; on jette sur lui une couverture, et on le mène à la cabane du chef : c'est-là que l'on pique son corps, et qu'on le peint. L'opération se fait à diverses reprises, et dure deux ou trois jours. Pendant qu'elle a lieu, on chante des chansons de guerre, accompagnées d'un carillon de clochettes. Enfin, l'on donne

un nom au guerrier adopté ; on lui fait des présents, et il en fait à son tour.

L'adoption chez les sauvages a les avantages de l'adoption romaine sans en avoir les charges, et ne reçoit aucune atteinte des guerres qui peuvent survenir.

Perfidie des Onnontagnés envers les Hurons.

Les Hurons, qui s'étaient confiés aux Onnontagnés, ne tardèrent pas à s'en repentir : ceux-ci commencèrent par refuser d'embarquer les Français, et ce fut avec beaucoup de peine qu'ils se déterminèrent à en prendre un ou deux dans leurs canots. Quant aux jésuites qu'ils avaient promis d'emmener avec eux, ils s'y refusèrent constamment ; et les deux missionnaires furent obligés de s'embarquer à part dans un petit canot qu'ils trouvèrent sur le rivage, sans autre provision qu'un sac de farine.

Cette conduite des Onnontagnés annonçait que les Hurons n'avaient rien à espérer de leur part. Cependant, le commencement du voyage ne fut marqué par aucun acte de violence ; ce ne fut qu'après avoir navigué quelque temps, que l'amour, la plus tendre et la plus ardente des passions, donna le signal du carnage. Un chef iroquois aimait une jeune femme huronne ;

celle-ci refusait de répondre à son amour : le barbare lui assena un coup de hache qui la renversa sans vie ; et aussitôt tous les Iroquois prenant les armes , massacrerent ceux qui s'étaient généreusement confiés à leur hospitalité. Les Français furent épargnés , on ne peut savoir pourquoi.

Conspiration des Iroquois contre les Français.

Une troupe d'Iroquois Onneyouths étant allée à la chasse du côté de Montréal , surprit trois Français dans un lieu écarté , les tua , et en rapporta les chevelures dans son village. Le gouverneur de Québec voulut avoir justice de cet attentat ; et pour obliger la nation à la lui faire , il mit en prison tout ce qu'il y avait d'Iroquois dans la colonie. Cet acte de rigueur ne fut pas plus tôt su des cantons iroquois , que les plus violentes résolutions furent formées. Cependant on délibéra , et ce fut après s'être long-temps consulté , que le plan d'une conspiration fut arrêté.

Fuite de Dupuys.

Dupuys , qui se trouvait chez les Onnontagnés , eut vent de cette conspiration , et en écrivit au gouverneur ; mais il se trouvait lui-même dans un grand danger , auquel la fuite

pouvait seule le soustraire. Comment se procurer des canots? Y travailler publiquement, c'était annoncer sa retraite et la rendre impossible. Heureusement il trouva dans le grenier de la maison des jésuites un emplacement convenable, où l'on fit à la hâte des bateaux légers et de petite dimension.

Dupuys avertit tous ses gens de se tenir prêts pour le jour qu'il leur marqua, de faire chacun leurs provisions pour leur voyage, et de ne donner aux Iroquois aucun soupçon. Il restait à prendre des mesures pour s'embarquer si secrètement, que les sauvages ne s'aperçussent de rien, et que les Français pussent prendre assez d'avance pour n'être pas atteints dans leur fuite.

Un jeune français adopté par un des principaux habitans d'Onnontagné, fut l'inventeur et le moteur du stratagème singulier, auquel les Français durent leur salut. Il alla trouver son père adoptif et lui dit qu'il avait rêvé à un de ces festins où il faut manger tout ce qui est servi; qu'il le priait d'en faire un de cette espèce à tout le village, et qu'il était persuadé que s'il en restait la moindre chose, il mourrait. Le sauvage lui répondit qu'il aurait bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son

repas , qu'il aurait soin de faire les invitations , et qu'assurément il ne resterait rien. Sur cette parole , le jeune homme fixa pour le jour du repas , le 19 mars (1658) , jour du départ projeté. Tous les comestibles dont on pouvait se passer furent employés à ce festin , et tous les sauvages y furent invités.

Le repas commença vers le soir , et pour donner aux Français le moyen de mettre leurs bateaux à flot et de les charger sans qu'on entendît rien dans le village , les tambours et les trompettes ne discontinuèrent pas de sonner autour de la cabane du festin. Quand tout fut prêt , le jeune homme , averti par un signe dont on était convenu , dit à son père d'adoption , qu'il avait pitié des convives , dont la plupart lui avaient déjà demandé grâce ; qu'on pouvait cesser de manger , qu'il allait procurer un sommeil agréable à tout le monde. Il prit alors une guitare , dont les sons en moins d'un quart d'heure , endormirent tous les sauvages. Il s'esquiva aussitôt , et alla joindre la petite flotte , qui s'éloigna du rivage.

Le réveil des sauvages fut assez plaisant : ils ne trouvèrent plus les Français , ni dans la cabane du festin , ni dans leurs maisons , ni dans la chapelle. Leur étonnement était extrême ;

une disparition si inconcevable leur fit concevoir les plus étranges idées. Ils savaient que les Français n'avaient pas de canots ; et quand ils en auraient eu , il leur eût été impossible de s'en servir à cette époque. Ce ne fut que long-temps après qu'ils parvinrent à comprendre de quelle manière ils s'étaient échappés.

Dupuys et sa troupe firent grande diligence et arrivèrent à bon port, malgré les vents contraires qui les retinrent long-temps sur le lac Ontario. La conspiration découverte , échoua ; mais les Iroquois , après avoir renvoyé le P. Lemoine sous bonne escorte , firent ouvertement la guerre aux Français. Cette manière de faire reconduire leur hôte , avant de prendre les armes contre sa nation , justifie bien le mot du vieux philosophe : « Leur guerre est toute noble et » généreuse, et a autant d'excuse et de beauté que » cette maladie humaine en peut recevoir (1). »

Nouvelle découverte.

L'année 1659 fut marquée par l'arrivée du premier évêque de la Nouvelle-France , qui opéra d'assez grands changemens dans le gouvernement ecclésiastique du pays , et par la dé

(1) Montaigne, Essais, liv. 1.

couverte de plusieurs nations au nord et à l'ouest du lac Huron. On envoya des missionnaires chez ces peuples, ainsi qu'à chez les habitans des bords du golfe Saint-Laurent. Par là on eut quelque communication avec les Esquimaux, avec lesquels ces derniers étaient presque toujours en guerre, et de chez qui ils amenaient souvent des prisonniers esclaves. Quelques-uns de ces Esquimaux furent convertis, ce sont les plus informes barbares qu'on ait trouvé dans ces contrées. Ne connaissant ni lois, ni mœurs, ayant à peine un langage, et traînant sur un continent de glaces leur existence animale, ces êtres n'ont rien d'humain que la figure.

Les Hurons qui fuyaient les armes victorieuses des Iroquois, découvrirent aussi plusieurs nations éloignées. Ils pénétrèrent jusqu'à la baie d'Hudson, et furent bien accueillis des Sioux, qu'ils traitèrent fort mal, pour prix de l'hospitalité qu'ils en recevaient. Les Sioux, qui ne connaissaient pas les armes à feu, et sur qui les Hurons réfugiés prenaient aisément l'avantage par ce moyen, finirent par trouver dans leur fureur des moyens de se venger. Ils accablèrent de leur nombre ces exilés insolens et ingrats. Un jour ayant attiré beaucoup de Hurons dans une

espèce de lac ou de marais , tout couvert de folle-avoine , ils les y enveloppèrent avec leurs canots dans des filets , que ceux-ci ne voyaient point ; après quoi ils décochèrent sur eux une si grande quantité de flèches , qu'il n'en échappa aucun.

Des Sioux.

Deux Français , après avoir hiverné sur les bords du lac Supérieur avec des familles algonquines , allèrent aussi jusqu'aux Sioux , où ils rencontrèrent les Hurons , qui ne s'étaient pas encore fait chasser du pays. Ces voyageurs remarquèrent plusieurs particularités qui distinguent les Sioux des autres peuples sauvages. Ils reconnaissent un seul Dieu , auteur de l'univers ; ils ont de la douceur et du bon sens ; cléments envers leurs prisonniers , qu'ils se contentent de rendre esclaves sans les supplicier , ils sont envers les femmes adultères d'une sévérité extrême. La punition de ce crime , qui consiste à leur couper le nez et leur arracher une partie de la peau de la tête , semble d'autant plus rigoureuse , que la polygamie est établie chez eux.

On prétend qu'ils ont l'accent chinois ; et le P. Charlevoix affirme que leur manière de vivre ressemble beaucoup à celle des Tartares.

Leur langue est connue de très-peu de Français ; elle serait cependant fort utile , et favoriserait des découvertes importantes.

Situation désastreuse du Canada.

Les Iroquois firent quelques prisonniers et tuèrent quelques Français , mais huit de leurs espions ayant été pris et pendus , ils s'épouvantèrent et laissèrent la colonie respirer un peu. Mais ils recommencèrent bientôt leurs hostilités ; en 1660 , la terreur de leurs armes était si générale , que l'on n'osait plus sortir sans escorte. Tous les jours on entendait parler de nouveaux massacres. La récolte , dont le temps approchait , était en danger de ne pas se faire. Québec était bloqué par un parti de sept cents Iroquois.

On apprit d'un Huron échappé de leurs mains que leur dessein était d'attirer un missionnaire à un pourparler , et de l'arrêter pour servir à un échange ; que quand ils auraient retiré , par ce moyen , tous leurs prisonniers des mains des Français , ils commenceraient une guerre d'extermination ; qu'ils se proposaient d'épargner seulement les enfans pour repeupler leur pays ; qu'enfin s'ils n'avaient pas mis ces projets à exé-

cution, la mort fortuite du principal chef en était la cause.

Le même motif les empêcha de reparaitre le reste de l'année, et retint en Canada plusieurs Français qui s'étaient déjà préparés à repasser la mer. Mais à la fin de l'hiver on les vit se répandre de tous côtés; ils tuèrent plusieurs personnes de distinction et un grand nombre d'habitans et de sauvages. Trente Attikamègues, parmi lesquels il y avait quelques Français, furent attaqués par quatre-vingts Iroquois, et se défendirent avec une valeur qui eût pu les sauver s'ils eussent combattu en meilleur ordre; les femmes mêmes se battirent jusqu'à la mort. De Montréal à Tadoussac, le sang des Hurons et de leurs alliés marquoit le passage des Iroquois.

Voyage du P. Lemoine chez les Iroquois.

Tout à coup les partis ennemis disparurent; et vers le mois de juillet 1661, on aperçut de Montréal deux canots portant pavillon blanc. On les laissa approcher, et on vit les Iroquois débarquer avec autant d'assurance qu'auraient pu le faire les alliés les plus fidèles. C'étaient des députés des cantons d'Onnontagné et de Goyogouin, qui ramenaient quatre Français dont ils

proposaient l'échange contre huit Goyogouins prisonniers à Montréal. Ils promettaient que les autres Français seraient rendus, si l'on délivrait tous les sujets des deux cantons qui se trouvaient prisonniers de la colonie. Ils apportaient aussi une lettre signée de tous les Français captifs chez eux : elle mandait qu'on les traitait assez bien, et que tous les esprits semblaient incliner vers la paix, mais que si l'on refusait d'écouter les députés, tout ce qu'il y avait de Français dans le pays serait impitoyablement mis à mort à leur retour.

Le gouverneur de Montréal en écrivit au gouverneur-général, qui parut d'abord très-peu disposé à entendre parler de paix, mais qui, dans le mauvais état de la colonie, fut obligé de saisir l'espérance d'un mieux incertain. La plus grande difficulté était d'accorder un missionnaire aux cantons qui avaient tant de fois prouvé leur capricieuse barbarie. Le P. Lemoine se dévoua, et entreprit ce voyage.

Dans sa route, il courut une infinité de dangers de la part des sauvages qui n'étaient pas entrés dans les vues pacifiques des deux cantons d'Onnontagné et de Goyogouin. Enfin, arrivé à deux lieues du premier de ces cantons, il en trouva le chef qui venait au-devant de lui, contre

la coutume, qui ne veut pas qu'on fasse plus d'un quart de lieue au-devant des députés.

Politique et caractère du chef Garakonthié.

Ce chef s'appelait Garakonthié : toute sa conduite dans cette circonstance décèle une adresse singulière, un tact des convenances plus européen que sauvage, et un esprit vraiment supérieur. Les relations du temps en font l'Ulysse du Canada, mais avec plus de droiture et de grandeur que le héros grec. Brave dans les combats, Garakonthié était naturellement doux, et sa dextérité à manier les esprits dans les conseils lui avait acquis un grand crédit dans sa nation.

Au lieu de mener le P. Lemoine dans sa cabane dès son arrivée, Garakonthié commença par le conduire chez les différens chefs dont il croyait avoir besoin pour conclure la paix qu'il désirait ardemment lui-même. Il voulait, par cette conduite digne d'un politique de cour (1), leur faire regarder à tous la paix comme leur propre ouvrage ; sachant bien que s'il avait l'air d'en

(1) Il n'y a pas de peuple au monde qui soit plus poli : jamais il ne leur arrive d'interrompre la personne qui parle ; s'ils croient que ce qu'on leur raconte n'est pas vrai, ils se contentent de répondre tranquillement : « Je suis per-

faire son affaire exclusive , plusieurs s'y opposeraient par jalousie. Il atteignit son but , et cette déférence ayant commencé à lui gagner tous les cœurs , il assembla dans sa cabane les députés d'Onnontagné , de Goyogouin et de Tsonnonthouan. Le P. Lemoine y fut invité ; et après une courte prière qu'il fit à haute voix en langue iroquoise , il déclara qu'il était envoyé par Ononthio , dont il allait exposer les intentions. Il plaça ensuite au milieu de l'assemblée les présens dont il était chargé , et dit :

« C'est à toi , Onnontagné , que j'adresse la
» parole. Le Goyogouin , ton fils , est venu me dire
» qu'il était député de ta part pour réunir toute
» la nation avec moi. L'avais-tu envoyé ? »

suadé , mon frère , que tu crois ce que tu dis ; mais la chose me paraît si peu vraisemblable que je ne puis y ajouter foi. »

Leur conduite les uns envers les autres , est pleine d'égards et d'honnêteté ; jamais les brutales vociférations de la canaille européenne ne se font entendre parmi eux ; ce peuple si féroce à la guerre , est le plus tranquille de tous chez lui , excepté quand l'eau-de-vie lui trouble la raison. Alors seulement les querelles , les disputes , souvent les assassinats , remplissent le village. Mais les sauvages se connaissent si bien , qu'ils remettent toujours , avant de s'enivrer , leurs armes au plus sobre d'entre eux ; et celui-ci tient généralement la promesse qu'il leur a faite de ne pas les leur rendre.

On répondit que le Goyogouin avoit dit vrai; il continua :

« Le Goyogouin m'a dit encore que si je dé-
» livrais tous les Iroquois retenus dans mes pri-
» sons, tu me rendrais tous les Français captifs.
» L'avais-tu autorisé à cela ? »

— « Le Goyogouin a eu ordre de parler ainsi,
» il ne sera point désavoué. »

Après un second présent, le P. Lemoine reprit :

« Tu m'as aussi fait prier d'enfoncer si avant
» dans la terre les os des Iroquois tués dans les
» combats, que personne ne songeât à les en
» tirer, ajoutant que tu souhaitais que la même
» chose fût faite des os des Français. Cette pro-
» position était-elle dans ta pensée ? »

— « Rien n'est plus sincère. »

— « Et toi, Tsonnonthouan, est-il vrai que tu
» veuilles être compris dans le traité de paix, et
» que tu désires avoir dans ton pays des Français
» qui s'y établissent ? »

Un chef tsonnonthouan répondit affirmati-
vement; et l'orateur, faisant un nouveau pré-
sent, continua :

« L'Agnier a toujours eu un mauvais esprit; je
» sais qu'il envoie secrètement des présens pour

» empêcher que la paix ne se fasse : je n'ai rien à
» lui dire, sinon que les Français l'attendent. »

La décision du conseil fut de renvoyer à Ononthio neuf Français, et de garder les autres pendant l'hiver, mais seulement pour tenir compagnie au P. Lemoine. Garakonthié fut nommé chef de l'ambassade qui devait remettre les neuf Français au gouverneur. Le missionnaire chercha en vain à procurer la liberté à tous les Français, on le refusa constamment.

Garakonthié s'embarqua vers la mi-septembre; et peu de jours après, il rencontra une troupe de guerriers de son canton, qui venaient de massacrer des Français et emportaient leurs dépouilles. Les gens de Garakonthié furent prêts à rebrousser chemin; et il fallut, pour les retenir, toute la prudence et tout le crédit de ce chef. Il trouva ensuite sur sa route un parti d'Onneyouths, qui disaient qu'ils allaient *manger des Français*; il leur fit des présents, et les engagea à s'en retourner.

Il fut reçu à Montréal comme le méritaient ses services, son mérite et sa probité. Sur sa parole, on lui remit tous les prisonniers iroquois qu'il redemanda; mais on ne fit pas réflexion que chez les sauvages, la parole du chef le

plus puissant et le plus accrédité peut ne pas suffire.

Hostilités des Onnontagnés.

On avait trop aisément compté sur les bonnes intentions des Iroquois ; comme on s'y attendait le moins ; deux cents Onnontagnés parcoururent presque tout le territoire de la colonie, et attaquèrent en plein jour plusieurs habitans de l'île de Montréal, qui travaillaient dans la campagne. Le major de la ville sortit avec vingt-six hommes pour leur faciliter la retraite ; mais ayant pris par les bois, pour cacher sa marche aux ennemis, il se trouva tout à coup entre deux feux. Il se battit tout le jour en brave homme, et fut très-bien secondé jusqu'à ce que succombant sous le nombre, il périt avec tous les siens.

Ratification de la paix.

Malgré ces hostilités, le P. Lemoine était tranquille parmi les Onnontagnés. Garakonthié, à son retour de l'ambassade, fut bien étonné de trouver de grands changemens dans les esprits. Il s'aperçut qu'on se défiait de lui-même, et que l'on était prêt à le désavouer comme

ambassadeur ; mais sa fermeté inébranlable , jointe à cette prudence dont nous l'avons déjà vu se servir , firent face à tant de dangers. Il se conduisit avec assez d'adresse pour reprendre sa première influence sur le canton , et pour faire ratifier la paix. Les trois cantons y consentirent , et tous les prisonniers français furent rendus au P. Lemoine , qui les reconduisit à Montréal. Un seul était mort , martyr de la fidélité conjugale. On avait voulu lui faire épouser une femme dans la cabane où il était esclave : il refusa , et dit qu'il était marié ; sur cette réponse , on l'empoisonna.

Secours envoyés à la Nouvelle-France.

Cependant , tout ce qu'il y avait à Québec et dans la colonie de personnes recommandables , écrivit à la cour de France , pour demander les secours nécessaires. On envoya aussi un nommé Boucher , qui commandait aux Trois-Rivières , afin d'appuyer ces demandes de sa présence et de ses discours. Le roi lui fit bon accueil , nomma M. de Monts commissaire , pour aller inspecter l'état du pays , et fit envoyer quatre cents hommes de ses troupes , pour renforcer les garnisons des postes les plus exposés. L'arrivée de M. de Monts

à Québec causa la plus grande joie ; et les secours présens qu'il amenait ne furent pas moins agréables aux habitans, que l'espérance d'en voir arriver l'année suivante de nouveaux et de plus considérables.

Phénomènes de l'année 1663.

L'année 1663 fut pour le Canada une époque remarquable ; les plus étranges phénomènes semblèrent renverser , dans le Canada , l'ordre entier de la nature. Soit que l'imagination d'un peuple , moitié sauvage , moitié transplanté dans un pays sauvage , ait grossi les objets et changé le singulier en inconcevable , et l'extraordinaire en merveilleux , soit que des écrivains crédules aient copié sans examen les récits-populaires, toujours fabuleux et fautifs , tous les auteurs s'accordent à dire que les plus bizarres singularités semblèrent cette année bouleverser la nature.

« Pendant l'automne de cette année (1662),
» dit le P. Charlevoix , on vit voler dans l'air
» quantité de feux sous diverses figures , toutes
» assez bizarres. Sur Québec et sur Montréal ,
» parut, une nuit, un globe de feu , qui jetait un
» grand éclat , avec cette différence , qu'à Mont-
» réal , il semblait s'être détaché de la lune ,

» qu'il fut accompagné d'un bruit semblable à
» celui d'une volée de canons ; et qu'après s'être
» promené dans l'air , l'espace d'environ trois
» lieues , il alla se perdre derrière la montagne
» d'où l'île a pris son nom ; au lieu qu'à Qué-
» bec , il ne fit que passer , et n'eut rien de par-
» ticulier.

» Le septième jour de janvier, de l'année sui-
» vante (1663) , une vapeur presque impercep-
» tible s'éleva du fleuve ; et , frappée des pre-
» miers rayons du soleil , devint transparente ;
» de sorte néanmoins qu'elle avait assez de
» corps pour soutenir deux parélies qui paru-
» rent aux deux côtés de cet astre. Ainsi , l'on
» vit en même temps comme trois soleils , ran-
» gés sur une ligne parallèle à l'horizon , éloi-
» gnés les uns des autres , en apparence , de
» quelques toises , et chacun avec son iris , dont
» les couleurs , variant à chaque instant , tantôt
» ressemblaient à l'arc-en-ciel , et tantôt étaient
» d'un blanc lumineux , comme s'il y avait eu
» derrière un grand feu. Ce spectacle dura deux
» heures entières : il recommença le quatorze ;
» mais ce jour-là il fut moins sensible. »

Le P. Charlevoix , dont je copie les propres
paroles , raconte aussi que plusieurs personnes
prédirent et annoncèrent le tremblement de

terre qui eut lieu ensuite. Il mêle à son récit des incidens si merveilleux, qu'au lieu d'en appuyer la vraisemblance, ils la détruisent. Ceux qui croient par de tels moyens soutenir la cause de la religion, ont bien tort; le Dieu de vérité ne veut pas être défendu par le mensonge, et celui qui tient dans sa main toute-puissante, la forme, le temps et l'espace, n'a pas besoin, pour annoncer sa force, de remuer quelques lieues de terre, ou de faire briller une nouvelle étincelle dans les cieux.

« Le 3 février, dit le même père, on fut
» surpris de voir que tous les édifices étaient se-
» coués avec tant de violence, que les toits tou-
» chaient presque à terre, tantôt d'un côté, et
» tantôt de l'autre; que les portes s'ouvraient
» d'elles-mêmes, et se refermaient avec un
» très-grand fracas; que toutes les cloches son-
» naient, quoiqu'on n'y touchât point; que les
» pieux des palissades ne faisaient que sautiller;
» que les murs se fendaient; que les planchers
» se détachaient et s'écroulaient; que les ani-
» maux poussaient des cris et des hurlemens ef-
» froyables; que la surface de la terre avait un
» mouvement presque semblable à celui d'une
» mer agitée, que les arbres s'entrelaçaient les

» uns dans les autres , et que plusieurs se dé-
» racinaient et allaient tomber assez loin.

» On entendit ensuite des bruits de toutes les
» sortes : tantôt c'était celui d'une mer en fureur
» qui franchit ses bornes ; tantôt celui que pour-
» raient faire un grand nombre de carrosses qui
» rouleraient sur le pavé ; et tantôt le même
» éclat que feraient des montagnes et des ro-
» chers de marbre qui viendraient à s'ouvrir et
» à se briser. Une poussière épaisse qui s'éleva
» dans le même temps , fût prise pour une fu-
» mée , et fit craindre un embrasement univer-
» sel ; enfin, quelques-uns s'imaginèrent avoir en-
» tendu les cris des sauvages , et se persuadaient
» que les Iroquois venaient fondre de toutes parts
» sur la colonie.

» L'effroi était si grand et si général , que
» non-seulement les hommes , mais les animaux
» mêmes , paraissaient comme frappés de la fou-
» dre. On n'entendait partout que cris et que la-
» mentations ; on courait de tous côtés sans sa-
» voir où l'on voulait aller ; et quelque part qu'on
» allât , on rencontrait ce que l'on fuyait. Les
» campagnes n'offraient que des précipices , et
» l'on s'attendait à tous momens à en voir ou-
» vrir de nouveaux sous ses pieds. Des montagnes

» entières se déracinèrent et allèrent se placer
» ailleurs : quelques-unes se trouvèrent au mi-
» lieu des rivières , dont elles arrêtaient le cours ;
» d'autres s'abîmèrent si profondément , qu'on ne
» voyait pas même la cime des arbres dont elles
» étaient couvertes.

» Il y eut des arbres qui s'élancèrent en l'air
» avec autant de roideur que si une mine eût
» joué sous leurs racines , et on en trouva qui
» s'étaient replantés par la tête. On ne se croyait
» pas plus en sûreté sur l'eau que sur la terre ; les
» glaces qui couvraient le fleuve Saint-Laurent
» et les rivières , se fracassèrent en s'entre-cho-
» quant ; de gros glaçons furent lancés en l'air ,
» et de l'endroit qu'ils avaient quitté , on vit jail-
» lir quantité de sable et de limon. Plusieurs
» fontaines et de petites rivières furent dessé-
» chées ; en d'autres , les eaux se trouvèrent en-
» soufrées ; il y en eut dont on ne put même
» distinguer le lit où elles avaient coulé.

» Ici les eaux devenaient rouges , là elles
» paraissaient jaunes ; celles du fleuve furent
» toutes blanches , depuis Québec jusqu'à Ta-
» doussac , c'est-à-dire , l'espace de trente lieues.
» L'air eut aussi ses phénomènes : on y enten-
» dait un bourdonnement continu ; on y voyait
» ou l'on s'y figurait des spectres et des fantômes

» de feu , portant en main des flambeaux. Il y
» paraissait des flammes qui prenaient toutes
» sortes de formes , les unes de piques , les au-
» tres de lances ; et des brandons allumés tom-
» baient sur les toits sans y mettre le feu. De
» temps en temps des voix plaintives augmen-
» taient la terreur. Des marsouins ou vaches
» marines furent entendus mugir devant les
» Trois-Rivières , où jamais aucun de ces pois-
» sons n'avait paru ; on entendit d'autres mugis-
» semens qui n'avaient rien de semblable à ceux
» d'aucun animal connu.

» En un mot , dans toute l'étendue de trois
» cents lieues de l'orient à l'occident , et de
» plus de cent cinquante du midi au septentrion ,
» la terre , les fleuves et les rivages de la mer ,
» furent assez long-temps , mais par intervalles ,
» dans cette agitation que le prophète-roi nous
» présente , lorsqu'il nous raconte les merveilles
» qui accompagnèrent la sortie d'Egypte du
» peuple de Dieu. Les effets de ce tremble-
» ment furent variés à l'infini ; et jamais peut-
» être on n'eut plus de sujet de croire que la
» nature se détruisait , et que le monde allait finir.

» La première secousse dura une demi-heure ,
» sans presque discontinuer ; mais au bout d'un
» quart d'heure , elle commença à se ralentir.

» Le même jour, sur les huit heures du soir, il
» y en eut une seconde aussi violente que la
» première; et dans l'espace d'une demi-heure,
» il y en eut deux autres. Quelques-uns en comp-
» tèrent, la nuit suivante, jusqu'à trente-deux,
» dont plusieurs furent très-fortes. Peut-être
» que l'horreur de la nuit et le trouble où l'on
» était, les firent multiplier et paraître plus
» considérables qu'elles ne l'étaient. Dans les in-
» tervalles mêmes de ces secousses, on était sur
» terre comme dans un vaisseau qui est à l'an-
» cre; ce qui pouvait encore être l'effet d'une
» imagination effrayée. Ce qui est certain, c'est
» que bien des personnes ressentirent ces soulè-
» vemens de cœur et d'estomac, et ce tournoie-
» ment de tête qu'on éprouve sur mer, quand
» on n'est pas accoutumé à cet élément.

» Le lendemain, sixième, vers trois heures
» du matin, il y eut une rude secousse qui dura
» long-temps : à Tadoussac il plut de la cendre
» pendant six heures; dans un autre endroit,
» des sauvages qui étaient sortis de leurs cabanes
» au commencement de ces agitations, ayant
» voulu y rentrer, trouvèrent à leur place une
» grande mare d'eau. A moitié chemin de Ta-
» doussac à Québec, deux montagnes s'apla-
» tirent; et des terres qui s'en étaient éboulées,

» il se forma une pointe qui avançait un demi-
» quart de lieue dans le fleuve. Deux Français
» qui venaient de Galpé, dans une chaloupe, ne
» s'aperçurent de rien jusqu'à ce qu'ils furent
» vis-à-vis du Saguenay; mais alors, quoiqu'il
» ne fît pas de vent, leur chaloupe commença
» d'être aussi agitée que si elle eût été sur la
» mer la plus orageuse.

» Ne pouvant comprendre d'où pouvait venir
» une chose si singulière, ils jetèrent les yeux
» du côté de la terre, et ils aperçurent une
» montagne qui, selon l'expression du Prophète,
» bondissait comme un belier, puis, tournoya
» quelque temps, agitée d'un mouvement de
» tourbillon, s'abaissa ensuite, et disparut en-
» tièrement. Un navire qui suivait cette cha-
» loupe ne fut pas moins tourmenté; les ma-
» telots les plus rassurés ne pouvaient y res-
» ter sans se tenir à quelque chose, comme il
» arrive dans les plus grands rousis; et le ca-
» pitaine ayant fait jeter un ancre, le câble
» cassa.

» Assez près de Québec, un feu d'une bonne
» lieue d'étendue parut en plein jour venant du
» nord, traversa le fleuve, et alla disparaître sur
» l'île d'Orléans. Vis-à-vis du cap Tourmente, il
» y eut de si grandes avalaisons d'eaux sauvages

» qui coulaient du haut des montagnes , que
» tout ce qu'elles rencontrèrent fut emporté.
» Là même , et au-dessus de Québec , le fleuve
» se détourna ; une partie de son lit demeura à
» sec , et ses bords les plus élevés s'affaissèrent
» en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau ,
» qui resta plus de trois mois fort boueuse et de
» couleur de soufre.

» La Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Bel-
» gique ne furent pas plus épargnées que le pays
» français ; et dans toute cette vaste étendue de
» mers et de rivières , hors le temps des vastes
» secousses , on sentait comme un mouvement
» de pouls intermittent , avec des redoublemens
» inégaux qui commençaient partout à la même
» heure. Les secousses étaient tantôt précipitées
» par élancement , tantôt ce n'était qu'une es-
» pèce de balancement plus ou moins fort. Quel-
» quefois elles étaient fort brusques , d'autres fois
» elles croissaient par degrés , et aucune ne fi-
» nissait sans avoir produit quelque effet sensible.
» Où l'on avait vu un rapide , on voyait la ri-
» vière couler tranquillement et sans embarras.
» Ailleurs c'était tout le contraire ; des rochers
» étaient venus se placer au milieu d'une rivière
» dont le cours paisible n'était auparavant re-
» tardé par aucun obstacle. Un homme marchant

» dans la campagne , apercevait tout à coup la
» terre qui s'entr'ouvrait auprès de lui ; il fuyait
» et ces crevasses semblaient le suivre. L'agita-
» tion était ordinairement moindre sur les mon-
» tagnes , mais on y entendait sans cesse un grand
» tintamarre. »

De tous ces phénomènes , la plupart accompagnent ordinairement les tremblemens de terre, et, quoique étonnans par eux-mêmes , ne sortent pourtant pas de ces règles éternelles dans lesquelles Dieu a tracé le plan de l'univers ; d'autres sont évidemment les fruits de ces têtes superstitieuses pour qui le merveilleux est un aliment nécessaire , et qui veulent fonder la religion sur les bases ruineuses d'une crédulité puérile.

Mais ce qu'il y a de plus étrange , c'est de voir des historiens graves imprimer à ces convulsions de la nature , le sceau de la vengeance céleste. Le P. Charlevoix assure avec confiance que le dessein de Dieu en bouleversant le Canada était de convertir les sauvages. Il cite à ce sujet des conversions miraculeuses et s'étend beaucoup sur l'amélioration des mœurs depuis cette époque. Je ne m'arrête ni à réfuter ni à examiner de telles assertions ; il semble seulement que la religion véritable trouve dans ses maladroits sectaires et dans ses prosélytes cré-

dules, des ennemis plus à craindre que dans ses ennemis les plus ouvertement déclarés.

Suite de la guerre.

Le bouleversement des élémens avait apaisé la guerre. Tant que dura le tremblement, on ne vit plus d'Iroquois battre la campagne ; quelque temps même s'écoula sans qu'on en vît reparaître. Enfin de petites rencontres eurent lieu ; mais les Agniers et les Onneyouths ayant reçu un grand échec dans un combat avec les sauvages nommés *Saulteurs*, et les Andastes ayant attaqué les trois autres cantons, les Français et la colonie se reposèrent un peu. Un nouveau malheur força les Iroquois à cesser leurs hostilités ; la petite vérole désola leurs villages. Alors ils ne désirèrent plus que la paix, et auraient envoyé des députés pour en traiter aussitôt s'ils n'avaient appris d'un Huron naturalisé Iroquois, que des troupes étaient débarquées à Québec, et que les Français se préparaient à dévaster tout leur pays.

Réforme de la justice en Canada.

Cette dernière nouvelle était fausse ; mais il était vrai que des troupes venaient d'arriver à

Québec avec l'évêque de Pétrée et le nouveau gouverneur général, M. de Mesy.

Le premier acte du gouverneur fut la réforme de la justice. Jusque-là il n'y avait pas eu de justice organisée dans le Canada : l'arbitrage décidait presque tous les différends ; et, au défaut de ce moyen, la sentence du gouverneur général était sans appel. Il est vrai qu'en 1640 on avait établi un grand conseil, mais qui ne jugeait que dans les plus importantes affaires, et dont l'existence était à peine connue.

Ce ne fut qu'en 1663, que le conseil supérieur de justice du Canada, fut définitivement organisé ; on établit aussi plusieurs justices particulières et subalternes. « Enfin, dit encore » le P. Charlevoix, on prit toutes les attentions » possibles pour procurer aux habitants de la Nouvelle-France une justice prompte et facile. »

Quelle est l'impuissante faiblesse de nos institutions ! A peine la justice fut-elle organisée dans le Canada, que l'on vit doubler le nombre des procès. Auparavant les habitants de la colonie, quoique de race normande, n'avaient nullement l'esprit processif, et aimaient mieux céder un peu de leurs droits, que perdre le temps à plaider. Il semblait même que les biens fussent communs dans la colonie ; les portes restaient

ouvertes, on ne mettait rien sous clef, et tant de confiance n'entraînait aucun abus. Tout changea, dès que le conseil supérieur fut établi; les chicanes se montrèrent, les plaideurs assiégèrent le palais de l'intendance: en voulant prévenir le mal on le fit éclore.

De la justice chez les sauvages.

La vengeance personnelle est toute la justice des sauvages. Ils ne connaissent, en fait de justice civile, que quelques réglemens contre le vol, qui sont moins des lois que des usages, et, en fait de justice criminelle, rien que la mort de l'offenseur poursuivi par l'offensé.

La seule trace de justice criminelle se rencontre chez les Hurons, qui condamnent les assassins à un supplice dont il n'y a d'exemple chez aucun peuple.

On étend le cadavre sur des perches, au haut d'une cabane. Le meurtrier est obligé de se tenir plusieurs jours de suite immédiatement dessous, et de recevoir tout ce qui découle de ce cadavre, non-seulement sur soi, mais encore sur sa nourriture qu'on met à côté de lui, à moins qu'un présent considérable, fait à la cabane du défunt, n'obtienne pour lui que ses vivres soient garantis du poison.

Suite de la guerre.

Garakonthié, qui avait tant fait pour la paix, ne cessait pas d'y travailler. Cependant les Iroquois, toujours en armes, ne paraissaient pas dans la colonie; ils se contentaient de faire des courses dans le nord, et attendaient sans doute quel serait, par rapport à eux, l'effet des secours que la colonie avait reçus.

Les Goyogouins envoyèrent bientôt des députés pour la paix. Ils furent bien reçus; mais le peu de fond qu'il y avait à faire sur les paroles des sauvages, les plus capricieux des hommes, était connu depuis long-temps. En effet rien n'est plus difficile que de traiter avec les sauvages: trop de ménagement est attribué à la crainte; trop de rigueur les irrite, et la vengeance suit bientôt le ressentiment. On leur laissa entrevoir que l'on comptait peu sur leurs promesses, et que l'on saurait se tenir sur ses gardes.

Vers le même temps, les Anglais s'étant emparés de la Nouvelle-Belgique, les Iroquois ne tardèrent pas à s'apercevoir de l'animosité des deux nations entre lesquelles ils se trouvaient situés. Ils sentirent que cette antipathie

leur ferait toujours trouver, dans l'une, des secours capables de les garantir de l'oppression de l'autre.

En 1665, on vit arriver les secours promis l'année précédente ; le roi en faisant plusieurs changemens importans dans l'administration de la colonie, y avait envoyé M. de Tracy (vice-roi d'Amérique), avec des troupes et plusieurs officiers de distinction. Les Iroquois qui avaient recommencé leurs courses firent promptre retraite, dès qu'ils en eurent connaissance. Les mêmes vaisseaux débarquèrent plusieurs familles, beaucoup d'artisans, des engagés, les premiers chevaux qu'on ait vus en Canada, des bœufs, des moutons, enfin une colonie plus considérable que celle qu'on venait renforcer.

Les troupes devant lesquelles s'étaient enfuis les sauvages, travaillèrent à la construction de trois forts : l'un bâti à la place du fort de Richelieu tombé en ruine ; l'autre, au pied du Rapide, et le dernier trois lieues plus haut. On eût pu choisir pour ces forts un emplacement plus convenable, et qui eût protégé la colonie d'une manière plus efficace et sur des points plus exposés ; cependant ces trois forts ne laissent pas de la couvrir du côté de la colonie et des Iroquois inférieurs.

Sur la fin de décembre 1665, Garakonthié vint à Québec avec des députés de son canton et de ceux de Goyogouin et de Tsonnonthouan. Il fit de beaux présens au général, et l'assura de a parfaite soumission des trois cantons. Il parla des services qu'il avait rendus aux Français, et mit à la fois de la dignité et de la modestie dans cette matière délicate. Il pleura ensuite, à la façon de son pays, le P. Lemoine qui était mort depuis peu. Son discours fut touchant, noble et spirituel; il conclut en demandant la paix et la liberté de tous les prisonniers que nous avons faits sur les trois cantons depuis le dernier échange.

Garakonthié fut traité avec l'estime que tout le monde lui portait, et les égards dus à son caractère. On lui accorda toutes ses demandes à des conditions très-raisonnables, et on le congédia chargé de présens, ainsi que les autres députés.

Le silence des Agniers et des Onneyouths, leur conduite passée, leurs fréquentes perfidies, leur barbarie envers tout ce qu'ils rencontraient, n'avaient pu laisser aucun doute sur leurs mauvaises intentions à l'égard des Français. On résolut d'aller leur donner la chasse. Ils parurent épouvantés de ces préparatifs, et les députés

du canton d'Onneyouth vinrent demander la paix. Il paraît même qu'ils avaient plein pouvoir de traiter pour les Agniers ; mais le massacre de trois officiers français , par une troupe de ces derniers , ôta tout espoir de raccommodement.

Il faut joindre à ce meurtre l'insolence d'un chef agnier qui , se trouvant à la table du général français , dit en levant son bras et en nommant l'un des officiers morts : « C'est ce bras » qui l'a tué. » — « Ce bras , lui répondit le général , ne tuera plus personne », et il le fit étrangler à l'instant.

Avant de marcher contre les Agniers , on s'aboucha avec les Hollandais , à qui l'on fit promettre de ne donner aucun secours aux Iroquois. M. de Courcelles se mit ensuite en route à la tête de ses soldats. Le voyage , entrepris dans le cœur de l'hiver , fut très-pénible. M. de Courcelles souffrit autant que le dernier de ses hommes ; il portait lui-même ses provisions et ses armes , et avait les raquettes aux pieds. Tant de fatigues et d'appareil se trouvèrent en pure perte. Les sauvages avaient déserté leurs bourgades , et , laissant leurs femmes et leurs enfans chercher des asiles dans les bois , avaient marché contre d'autres nations. Il y eut néanmoins de légères escarmouches , pendant

la nuit , entre les nôtres et des coureurs agniers , dont quelques-uns furent tués et d'autres demeurèrent prisonniers. Aucun Français n'y fut blessé ; mais un officier et quatre ou cinq soldats périrent dans cette expédition, l'on ne sait par quel accident.

Quelque temps après on fit une seconde expédition contre le même peuple ; M. de Tracy, quoique septuagénaire , s'était mis à la tête. Six cents soldats du bataillon de Carignan , un pareil nombre de Canadiens , et environ cent sauvages de différentes nations composaient l'armée. Deux pièces de campagne faisaient toute son artillerie ; mais c'était assez pour forcer tous les retranchemens des Iroquois. L'armée allait se mettre en marche quand de nouveaux députés des deux cantons arrivèrent à Québec ; on les retint prisonniers, et l'on partit le 15 septembre (1666.)

M. de Courcelles était à la tête de l'avant-garde , composée de quatre cents hommes ; M. de Tracy était au corps de bataille avec d'autres officiers de marque. On n'avait pris de vivres que ce qu'il en fallait pour gagner le pays où l'on se croyait assuré d'en trouver ; mais on les ménagea si mal qu'ils manquèrent bien long-temps avant qu'on ne fût sur les terres des

ennemis. L'armée allait se débander quand elle trouva un bois de châtaigniers, qui fournirent de quoi subsister jusqu'au moment où l'on atteignit les premiers villages des Agniers.

On avait cru surprendre les sauvages; mais ceux-ci, avertis par des Algonquins fugitifs, avaient déjà battu en retraite. Tous ceux qui avaient eu la force de fuir s'étaient sauvés dans les bois, et l'armée française en faisant son entrée solennelle dans les villages, enseignes déployées et tambour battant, n'y trouva que des enfans, des vieillards et des femmes. On fit prisonnier tout ce que l'on trouva. Il y avait des vivres en abondance, dont on s'empara et qui furent d'un grand secours. Ce canton était alors puissant et riche : on y vit des cabanes de cent pieds carrés, toutes garnies de planches en dedans; luxe infiniment rare chez les sauvages.

Les soldats, en visitant partout, trouvèrent encore des magasins creusés dans la terre, suivant la coutume des sauvages, et qui étaient tellement remplis de grains (1) qu'on aurait pu en nourrir la colonie pendant deux ans. Les premières bourgades furent réduites en cendres : les deux autres étaient plus éloignées; mais une

(1) C'était la coutume des Gaulois. Voyez Commentaires de César.

Algonquine qui avait long-temps été esclave dans ce canton, servit de guide pour y aller. La plus proche se trouva encore sans habitans, et ce ne fut que dans la dernière que l'on trouva l'ennemi. Il s'était persuadé qu'on n'oserait l'y venir chercher; et l'appareil extraordinaire avec lequel il vit les Français venir à lui l'effraya. Dès qu'il les aperçut, il prit la fuite, et la connaissance qu'il avait des lieux le fit échapper aux poursuites des soldats. Les cabanes furent brûlées, et ce fut le seul ravage de cette expédition peu sanglante.

La frayeur qui s'empara des barbares les empêcha de songer à tous les avantages qu'ils auraient pu tirer de leur nombre, de leur habitude des localités, de leur légèreté à la course, et de la disette où les Français se seraient nécessairement trouvés si les sauvages avaient brûlé leurs grains. Il est vrai que cette guerre ne leur coûta que leurs cabanes, et que l'armée française n'en remporta d'autre avantage que celui de les avoir humiliés.

M. de Tracy eût été donner la même leçon au canton des Onneyouths si la fin du mois d'octobre, qui approchait, ne lui eût pas fait craindre de trouver à son retour les rivières glacées, et d'être harcelé dans cette retraite pénible par un

ennemi irrité plus qu'affaibli. Les chemins étaient déjà mauvais ; les troupes eurent beaucoup à souffrir, et un officier se noya dans le lac Champlain avec plusieurs soldats. Quelques prisonniers pendus pour l'exemple, achevèrent d'intimider les sauvages.

Les historiens parlent beaucoup de la bonne tenue et de la régularité de cette armée. Elle ressemblait, disent-ils, à une communauté religieuse qui se serait mise en marche. Ajoutons qu'elle fut jusqu'à la fin digne du Dieu de paix, et que jamais armée n'exerça moins de ravage, que jamais expédition ne fut moins sanglante : quelques prisonniers faits sans combat, et de mauvaises huttes brûlées, voilà tous les exploits de la guerre.

Des Raquettes.

Les raquettes, dont il faut indispensablement se servir pour marcher sur la neige, ont environ trois pieds de long, et quinze ou seize pouces de large. Leur figure est ovale, à cela près que l'extrémité de derrière est terminée en pointe. De petits bâtons de traverse, passés à cinq ou six pouces des deux bouts, servent à les rendre plus fermes ; et celui qui est sur le devant est comme la corde d'une ouverture en arc, où

l'on met le pied, qu'on y assujettit avec des courroies. Le tissu de la raquette est fait de lanières de cuir de la largeur de deux lignes ; et le contour , d'un bois léger durci au feu.

Il faut , pour marcher en raquettes , tourner un peu les genoux en dedans , tenir les jambes écartées et se servir de mocassins.

Mocassins ou souliers de peau.

Les mocassins, ou souliers des sauvages, sont faits de peau de daim, d'élan ou de buffle, que l'on dépouille ordinairement de ses poils, et que l'on rend d'un brun plus foncé en l'exposant à la fumée. Chaque soulier de cette espèce est formé d'une seule pièce de cuir, avec une couture depuis l'orteil jusqu'au coude-pied, et une autre derrière, comme pour nos souliers ordinaires. Au moyen d'une courroie de cuir aussi, on lie le mocassin précisément au-dessus de la cheville, ce qui suffit pour le fixer fortement au pied. Autour de l'entrée, on laisse une oreille de la hauteur d'un ou deux pouces, et qui retombe sur la courroie autour de laquelle est attaché le soulier. Cette oreille et les bords de la couture sont élégamment brodés de tuyaux de porc-épic, de coendon (1) et de grains de verre. Si

(1) Le coendon diffère du porc par la conformation inté-

le mocassin est pour un homme, l'oreille est bordée d'aiguillettes de cuivre ou d'étain et remplie de poils rouges ; si c'est pour une femme, elle est garnie de rubans.

Ces souliers décorés ne servent que dans les grandes cérémonies ; les ornemens en sont très-coûteux, et le cuir s'use bientôt. Ceux de cuir tout unis suffisent pour l'usage journalier. Les Canadiens se servent aussi de cette chaussure l'hiver. Mais sans en avoir l'habitude, on ne peut s'en servir sur un terrain raboteux : le cuir étant très-mou, chaque inégalité de surface se fait aisément sentir ; mais à la maison rien n'est plus agréable que cette chaussure.

Les mocassins les plus estimés sont ceux faits par les Agniers ou Mohawks, près de Niagara. Souvent dans les danses on y suspend des clochettes et des pièces d'étain, qui forment un carillon confus et peu agréable. Un voyageur dit avoir assisté à une fête dont le chef avait paré ses mocassins d'une grosse sonnette de mulet ; ce qui faisait un bruit épouvantable.

rieure, par les habitudes et par le climat ; d'ailleurs il lui ressemble. Les sauvages teignent en rouge, en noir, en jaune, les piquans du coendon, qu'ils refendent artistement. Ils en brodent des corbeilles, des bracelets, des ceintures : souvent la broderie est élégante, soignée, plus durable d'ailleurs que nos broderies de soie, d'or ou d'argent.

Mœurs des Outaouais et voyage dans leur pays.

Des Outaouais, descendus en 1660 des environs du lac Supérieur, avaient demandé aux Français un missionnaire, qu'on leur avait trop facilement accordé. Ce malheureux missionnaire, nommé le P. Mesnard, après un voyage que la méchanceté de ses conducteurs avait rendu extrêmement rude, après avoir été forcé de nager très-long-temps, après avoir souffert un long et insupportable jeûne, se vit abandonné sans vivres, avec trois hommes, sur le bord du lac Supérieur. Par bonheur ils aperçurent des ossemens sur le rivage; ils les pilèrent, et en firent une bouillie qui les sustenta quelque temps. Au bout de six jours, on vint les chercher en cet endroit pour conduire le missionnaire au lieu qu'on avait choisi pour y passer l'hiver: c'était une anse de la partie méridionale du lac Supérieur.

Là, il resta huit tristes mois, ne vivant que de glands et d'écorces d'arbres pilées, avec un peu d'huile pour tout assaisonnement. Ensuite ayant été appelé par quelques Hurons qui s'étaient établis à l'autre extrémité du lac, il suivit ses nouveaux guides qui l'abandonnèrent

encore. Après quelque temps de la plus pénible route , il s'égara dans un bois , son domestique le perdit de vue, et on n'en a plus entendu parler. Des voyageurs croient avoir vu, dans une cabane de Sioux , sa soutane et son bréviaire, auxquels on rendait une espèce de culte, en leur offrant de tous les mets que l'on mangeait.

En 1668 , les mêmes Outaouais revinrent dans des canots chargés de pelleteries, et demandèrent un missionnaire. Malgré les mauvais traitemens que le P. Mesnard avait soufferts chez eux , le P. Allouez se dévoua et les suivit. Comme son prédécesseur , il fut maltraité dans le voyage ; comme lui , il fut abandonné de ceux qui l'avaient reçu dans leur canot. Mais à peine furent-ils rembarqués que le canot tourna , et ils se noyèrent. Les autres voulurent bien recevoir le missionnaire avec eux.

Ils avaient apporté de Québec un baril de poudre , auquel le feu prit un jour ; l'explosion blessa plusieurs sauvages. Alors descendant sur le rivage , ils préparèrent une sorte de fête au soleil, pour lui demander la guérison des blessés. C'étaient les jongleurs qui présidaient à la fête ; ils commencèrent par des chants , des danses et des contorsions extravagantes. On aurait cru voir une troupe de frénétiques ; et cette scène

qui avait quelque chose de singulier, d'horrible et de comique, dura fort long-temps. Ensuite dix ou douze des principaux Outaouais s'assirent en rond autour d'un petit feu ; ils poussaient de grands cris et regardaient sans cesse le soleil, auquel ils paraissaient offrir la flamme ou la fumée de ce feu. Enfin le plus vieux se leva, et se tournant vers le soleil, il le conjura à haute voix de rendre la santé aux malades.

Le missionnaire, témoin de cet acte d'idolâtrie, se mit à prêcher les sauvages, et à leur représenter en termes énergiques la vaine superstition de leurs prières, et l'impuissance de l'astre auquel ils les adressaient. Les barbares irrités, se conduisirent avec une douceur étonnante ; ils se contentèrent de brûler le canot qui l'avait porté.

Modération chez les sauvages.

Cette modération est assez rare chez les sauvages ; on en voit cependant des exemples frappans. Jamais ils ne se vengent des outrages que leur fait une personne ivre ; ils attribuent le tort à la liqueur qu'elle a bue, et vomissent sur elle toutes les imprécations possibles. Si pendant leur ivresse ils se sont livrés eux-mêmes à des excès qui les ont fait battre ou injurier, ils n'en

témoignent aucun ressentiment. « Ami, disent-ils, tu as battu mon corps ; ton bâton a souillé mes os ; mais mon cœur n'en garde aucune haine : cette eau forte qui brûle m'avait ôté l'esprit , et ma bouche portait un aiguillon qui t'a blessé. »

Le père Allouez , à son arrivée chez les Outaouais , fit une assemblée de dix ou douze nations , qui parlaient toutes la langue algonquine ; lui-même savait fort bien cette langue : il leur fit , sur la religion chrétienne , un discours qui fut vivement applaudi ; mais ce fut tout le fruit qu'il en tira. Rien ne s'opposait autant aux progrès de la foi chez ces peuples , que leur barbare et crasse ignorance. Chez eux , disent les missionnaires , la superstition absurde se joint à la férocité stupide ; alliance naturelle et presque nécessaire.

Ils sacrifient des chiens à une idole , pour lui demander la guérison de leurs maux. Toutes les cabanes ont aussi de petites idoles auxquelles on fait diverses offrandes particulières pour divers besoin. Quand ils naviguent sur le lac , et qu'une tempête les surprend , ils égorgent un chien ou quelque autre animal , le jettent dans l'eau , et disent au dieu du lac : « Tiens , voici mon chien , je te le donne , apaise-toi. » Au

commencement, les chrétiens faisaient de même en faveur du vrai Dieu, et on eut bien de la peine à leur persuader qu'il ne voulait pas être adoré de la sorte.

Ils regardaient, suivant ces mêmes missionnaires, le soleil comme un homme, et la lune comme sa femme; ils disaient la même chose de la glace et de la neige, qui allaient, disaient-ils, habiter d'autres pays pendant l'été. On pourrait cependant soupçonner les voyageurs qui rapportent ces faits, d'un peu de légèreté dans leurs observations. Ne serait-il pas possible que ces peuples eussent, comme tant d'autres, leur mythologie bizarre et leurs fictions poétiques? Que dirions-nous du voyageur scythe qui, revenant de la Grèce, raconterait à ses compatriotes que dans le pays d'où il vient, on regarde les arbres comme de jeunes filles; la lune comme une vierge chasseresse, et le soleil comme un beau jeune homme monté sur un char? Certes, si les Grecs croyaient de bonne foi ces contes d'enfant, ils étaient stupides; mais le voyageur qui n'eût pas cherché à approfondir cette mythologie poétique, et qui eût rapporté crûment et sans autre examen les croyances populaires, eût été un observateur bien inexact et un juge bien superficiel.

Voici quelques autres croyances singulières du même peuple, telles que les mêmes relations nous les donnent. Ils s'imaginent que les oiseaux ont entre eux un langage, aujourd'hui entendu par quelques hommes : croyance qui n'a rien d'étrange en elle-même, et qu'un homme d'esprit a soutenu dernièrement avec assez de vraisemblance (1).

Pourquoi ces cris divers dont les animaux se servent pour exprimer leur colère, leur affection, leur douleur, ne seraient-ils pas un langage réel; borné, il est vrai, comme les sensations et les intelligences de ces êtres, mais aussi complet dans son espèce que le langage humain? Le chien qui aboie contre un voleur, le chien blessé qui jappe, et celui qui retrouve enfin un maître long-temps perdu, ont-ils le même cri, le même langage?

L'homme orgueilleux croirait s'avilir en admettant que le chien peut rendre ses idées comme lui, par des sons; il croirait effacer la ligne de démarcation qui le sépare de la brute, et renoncer à son empire sur les êtres.

Quant aux autres superstitions des Outaouais, il serait difficile de les défendre. Ils croyaient à la transmigration des âmes, mais seulement

(1) M. Dupont de Nemours.

pour les âmes des poissons ; et comme ces animaux leur étaient très-nécessaires , et qu'ils avaient peur de les offenser , ils se gardaient bien d'en brûler les arêtes. Ils avaient aussi leur Chimère , un animal extraordinaire , qu'ils n'avaient vu qu'en songe , et dont ils ne pouvaient pas décrire la figure ; et leur Neptune qu'ils appelaient *Mirabichi*.

Le seul culte de ces peuples consistait en danses , en festins , en chansons , en débauches , en obscénités dégoûtantes ; il n'y a pas , dans tout ce continent , de nation plus dissolue. Le principe de leur médecine était assez étrange ; la cause de toutes les maladies , suivant eux , était uniformément un festin que le patient avait oublié de faire après une chasse ou une pêche. Le jongleur , appelé pour le traiter , faisait bien des simagrées , ordonnait un festin , et promettait la guérison. Observons ici que les mêmes hommes étant à la fois devins , prêtres , docteurs et médecins , devaient avoir sur ces barbares une énorme influence , et plaignons les hommes que leur faiblesse ignorante soumet au joug du premier imposteur.

Visites de différens peuples des environs.

Le P. Allouez employa tous ses soins à don-

ner à ce peuple barbare quelques notions plus saines , et il finit par y réussir. Trois cents Pouteouatamis vinrent de leurs îles pour lui rendre visite ; dès qu'ils virent le missionnaire , ils lui demandèrent ses souliers , les prirent avec respect , les considérèrent long-temps , et finirent par les lui remettre : ils lui dirent que c'était la politesse de leur pays.

Il convertit et baptisa l'un d'eux , vieillard de cent ans , qui passait pour un homme divin. Ce vieillard , près de mourir , voulut qu'on lui donnât une couverture bleue , parce que , disait-il , c'était la couleur du ciel où il allait aller bientôt. Après sa mort , au lieu de l'inhumer , on le brûla ; ce n'était pas la coutume de sa nation , et la raison qu'un sauvage en donna , mérite d'être rapportée.

« Le père du défunt , lui dit cet homme d'un
» air très-sérieux , était un lièvre ; lequel dit un
» jour à sa femme qu'il ne trouverait pas bon
» que ses enfans fussent mis en terre après leur
» mort , étant parens de la neige , dont l'origine est céleste. Il ajouta que si jamais on allait en cela contre ses intentions , il prierait la
» neige de tomber en si grande abondance , que
» cette année-là il n'y eût pas de printemps. »

Il vint aussi à Chagouamigon , où était le

père , plusieurs autres nations de ces contrées , des Outagamis , des Sakis , des Illinois , des Sioux , et des Cristinaux ; ces derniers sont remarquables par une volubilité de langage , qui les a fait appeler les Gascons du Canada. Ils adorent le soleil , auquel ils sacrifient des chiens , qu'ils pendent aux arbres.

État de la Colonie.

Jamais la colonie ne s'était trouvée dans un état aussi paisible qu'en 1668. Les cantons iroquois s'étaient enfin soumis ; les soldats venus de France , à qui l'on avait donné congé sous condition de se faire habitans , étaient restés dans la colonie ; les personnes chargées de la gouverner , se conduisaient avec fermeté , honneur et prudence. La moisson fut très-abondante , et l'apparition d'une comète , à cette époque paisible , prouva aux superstitieux habitans , que ces astres ne sont pas les signes de la colère céleste , et les précurseurs des bouleversemens des empires.

Voyage de M. de Courcelles chez les Iroquois.

M. de Courcelles , gouverneur général , à de très-bonnes qualités , joignait quelques défauts de caractère ; on lui reprochait de manquer

d'activité , et de ne pas vouloir que d'autres y suppléassent , quand les affaires le demandaient. Mais, s'il montrait de l'insouciance pour ce qui regardait l'intérieur de la colonie , il était prêt à tout , quand il s'agissait de la guerre et des sauvages.

En 1670, il apprit que les Iroquois avaient envoyé des présens aux Outaouais , pour les engager à porter chez eux leurs pelleteries , dont ils voulaient faire la traite avec les Anglais de la Nouvelle-York. Si ce projet eût été mis à exécution , le commerce de la Nouvelle-France était ruiné. M. de Courcelles , pour parer ce coup , et intimider de nouveau ces sauvages , que la seule crainte de nos armes pouvait tenir en respect , fit un voyage jusque chez eux , et obtint tout le succès qu'il espérait. Il jugea même à propos de prendre la route du fleuve Saint-Laurent, laquelle est extrêmement embarrassée de chutes et de rapides, depuis l'île de Montréal, jusqu'à assez près du lac Ontario , pour apprendre à ces barbares qu'on peut aller chez eux en bateaux , ce qui n'est nullement praticable par la rivière Sorel. Cette expédition fatigua beaucoup le gouverneur, qui fut obligé de demander son retour au roi.

Conduite noble du jeune Latour.

L'Acadie , péninsule triangulaire , qui borne l'Amérique au sud-est , alternativement occupée par les Français et les Anglais , et le sujet de continuelles discussions entre les deux couronnes , fut le théâtre de l'action la plus noble et la plus courageuse.

Lors du siège de la Rochelle , tous les postes de l'Acadie étaient occupés par les Anglais , à l'exception du cap de Sable , qui fait la pointe méridionale de la péninsule : un jeune officier, nommé Latour , en commandait le fort.

Le père de Latour s'était trouvé à Londres pendant le siège de la Rochelle ; il y avait épousé une fille d'honneur de la reine , et reçu du roi l'ordre de la Jarretière. On ne sait si cette dignité fut le prix de la trahison qu'il méditait , ou si elle ne fit que l'engager à la commettre. Quoi qu'il en soit , il promit au roi d'Angleterre de le mettre en possession du fort que son fils occupait dans l'Acadie ; et, sur cette assurance, on lui donna deux navires de guerre , sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle épouse.

Arrivé à la vue du cap de Sable , il se fit débarquer, et alla seul trouver son fils, auquel il fit un exposé brillant de son crédit à la cour de

Londres , et des avantages qu'il avait lieu d'en espérer. Il ajouta qu'il ne tenait qu'à lui de s'en procurer d'aussi considérables , qu'il lui apportait l'ordre de la Jarretière , et qu'il avait pouvoir de le confirmer dans son gouvernement , s'il voulait se déclarer pour le roi d'Angleterre.

La surprise du jeune homme fut extrême ; il dit à son père qu'il s'était trompé , s'il l'avait cru capable de trahir son pays ; que tant qu'il lui resterait un souffle de vie , il défendrait la place que le roi lui avait confiée ; que l'ordre de la Jarretière était sans doute fort honorable , mais ne valait pas une bassesse ; que sa fidélité à sa patrie et à son prince trouverait une assez belle récompense en elle-même , si d'autres récompenses lui manquaient.

Le père ne s'attendait pas à cette réponse ; il retourna à son bord , et écrivit le lendemain une lettre à son fils , dans les termes les plus pressans et les plus tendres ; elle fut encore inutile. Enfin il lui fit dire que puisque ses prières ne pouvaient rien sur lui , il se disposait à se servir de la force ; que quand il aurait débarqué ses troupes , il ne serait plus temps de se repentir d'avoir rejeté les avantages qu'il lui offrait ; et qu'il lui conseillait , comme père , de ne pas le forcer à le traiter en ennemi.

Menaces et sollicitations furent également stériles. Latour le père résolut enfin de donner l'assaut. On attaqua le fort, et le commandant se défendit si bien qu'au bout de deux jours le général anglais, qui n'avait pas compté sur la moindre résistance, avait perdu plusieurs hommes. Il jugea à propos de ne pas s'opiniâtrer davantage, et le dit à Latour père. Celui-ci était extrêmement embarrassé : comment retourner en Angleterre, et s'exposer à la vengeance d'une cour qu'il avait trompée ; quel asile en France, après avoir trahi son pays et son roi ? Il ne lui restait rien à faire que de recourir à la clémence de son fils.

Il proposa à sa femme de retourner en Angleterre seule, et de ne pas partager sa mauvaise fortune. Elle refusa, et voulut rester avec lui. Le fils Latour, à qui son père demanda la permission de s'établir en Acadie, la lui donna, mais sans lui permettre d'entrer dans le fort. Il lui fit construire, à quelque distance du rivage, une jolie maison située sur un terrain fertile, et prit soin de son entretien. Toute la conduite de ce jeune homme est noble et généreuse.

Massacre de la garnison de la Tour.

Il y a dans la vie des circonstances si singulières , si tragiques , ou si bizarrement compliquées , que si le romancier , le poëte , l'auteur dramatique , osaient s'en servir dans leurs fictions , on crierait à l'invraisemblance et au mauvais goût. L'histoire est pleine de ces événemens extraordinaires, que l'on croirait nés du cerveau de quelque extravagant romancier.

Un traité passé en 1632 avait rendu l'Acadie à la France , et partagé cette province en trois départemens , dont le gouvernement et la propriété furent accordés à trois commandans ; l'un d'eux était le jeune Latour.

M. d'Aunay de Charnisé succéda à M de Razilly l'un de ces commandans , et il eut avec Latour quelque différends dont on ignore la cause. Quoi qu'il en soit , leur mésintelligence devint bientôt si forte qu'ils prirent les armes. On croit voir ces petits seigneurs féodaux qui allaient assiéger leurs castels , dès qu'ils étaient mécontents les uns des autres.

Un jour que Latour était sorti de son fort avec presque toute sa garnison , M. de Charnisé le sut , et croyant l'occasion favorable pour s'en rendre maître , y marcha avec toutes ses troupes.

Madame Latour, que son mari avait laissée seule avec un petit nombre de soldats, se voyant assiégée par M. de Charnisé, résolut de se défendre malgré la faiblesse de sa garnison; et elle le fit avec tant de courage pendant trois jours, que les assiégeans furent obligés de s'éloigner. Le quatrième jour, un suisse qui était en faction, la trahit; M. de Charnisé l'ayant gagné à prix d'argent, escalada le rempart, et madame Latour vint pour le défendre à la tête de sa petite garnison.

Charnisé qui avait cru cette garnison plus forte, proposa à madame Latour de la recevoir à composition; elle y consentit pour sauver la vie à ce peu de braves gens qui l'avaient si bien secondée; mais Charnisé ne fut pas plus tôt entré dans le fort, qu'il eut honte d'avoir capitulé avec une femme, qui ne lui avait opposé que son courage et une poignée d'hommes mal armés. Il chercha à faire naître des difficultés, prétendit qu'on l'avait trompé et que la capitulation était nulle.

La manière dont il se vengea est atroce. Il condamna à mort tous les assiégés excepté madame Latour et un de ses gens. Il obligea cet homme à être le bourreau de tous les autres et à les pendre de sa main. Quant à madame La-

tour, il la fit assister au supplice, la corde au cou. Quelle imagination infernale, et quel raffinement de cruauté ! Si l'on nous offrait au théâtre une semblable tragédie, ne serait-on pas accusé de blesser la vraisemblance et la nature ?

Encore une anecdote pour servir à la grande histoire des caprices du hasard et des contradictions de l'esprit humain. Ce même Latour, dont la conduite envers son père a été si noble et si généreuse, ayant perdu sa femme peu de temps après sa courageuse défense et le massacre de la garnison, épousa la femme de son ennemi même, de l'atroce Charnisé, et reprit possession du fort Saint-Jean.

L'Acadie fut définitivement cédée à la France par le traité de Bréda.

Massacre de quelques sauvages par des Français.

M. de Talon, intendant de la colonie, avait été en France faire les recrues d'hommes devenues nécessaires. Son vaisseau, obligé de relâcher à Lisbonne et de rentrer ensuite à la Rochelle, périt à la vue du port. Il ne se découragea pourtant pas ; il remplaça par de

nouvelles familles celles qui avaient péri dans le naufrage , et les amena en 1770 à Québec. Parmi ces nouveaux colons, il y avait des hommes peu estimables ; et dans la hâte où l'on avait été pour les embarquer, le choix avait été impossible.

Trois soldats français ayant rencontré un capitaine iroquois qui avait beaucoup de pelleteries , l'enivrèrent et l'assassinèrent. Quelques précautions qu'ils eussent prises pour cacher leur crime , ils furent découverts et mis en prison. Tandis qu'on instruisait leur procès , trois autres Français trouvèrent six Mahingans qui avaient pour mille écus de marchandises ; ils les firent aussi boire , et après les avoir massacrés , ils eurent l'effronterie d'aller vendre leur butin , qu'ils voulurent faire passer pour le fruit de leur chasse. Les corps de ces malheureux furent trouvés sanglans et percés de coups , et les sauvages de leur nation reconnurent leurs frères assassinés.

Ils commencèrent par soupçonner les Iroquois avec lesquels ils venaient de conclure un traité de paix , et ils se préparaient à en tirer raison, lorsque le bruit se répandit que c'étaient des Français qui avaient fait le coup. Un des trois meurtriers , mécontent des deux autres , en fit confidence à un de ses amis , qui ne lui garda pas

le secret ; il passa bientôt de bouche en bouche jusqu'aux sauvages , et les deux nations qui étaient sur le point de se faire une cruelle guerre , se réunirent contre les Français. Les Mahingans furent les premiers en campagne , et quatre d'entre eux eurent l'audace d'assiéger en plein jour une maison française. Le maître était absent ; les valets se défendirent bien ; deux sauvages furent tués , les deux autres mirent le feu à la maison ; la maîtresse qui s'y trouvait , y fut brûlée.

Les Iroquois , de leur côté , apprirent bientôt l'assassinat de leur chef , et résolurent de le venger. Non-seulement on leur avait dit que les Français en étaient les auteurs , mais qu'ils avaient projeté d'empoisonner tous les gens de leur nation qu'ils rencontreraient.

Leur ressentiment allait se porter aux dernières extrémités ; et la colonie , qui avait besoin de guérir dans la paix les blessures d'une guerre longue et désastreuse , la colonie , aussi faible qu'à sa naissance , malgré tant de dépenses et de soins , allait se voir replongée dans des hostilités cruelles , et aux prises avec un ennemi justement irrité. M. de Courcelles chercha les moyens d'assoupir cette affaire , dont les suites pouvaient être si fâcheuses , et partit de suite

pour Montréal où il savait que venaient d'arriver des sauvages de diverses nations.

Dès qu'il fut débarqué, il les rassembla et leur fit faire par son interprète un discours énergique sur l'intérêt qu'ils avaient tous de rester unis aux Français. Ensuite il ordonna qu'on amenât les trois soldats devant lui, et leur fit casser la tête en présence de tous les sauvages. Cette justice mahométane eut tout l'effet qu'il désirait; il promit de ne pas épargner davantage l'assassin des Mahingans, et l'assemblée se sépara très-satisfaite.

M. de Courcelles établit la paix entre les nations sauvages.

M. de Courcelles avait encore à traiter une affaire au moins aussi délicate; il s'agissait d'établir la paix entre les Iroquois et les Outaouais. Ces deux peuples recommençaient à faire des courses les uns sur les autres, et il y avait à craindre que ces étincelles ne produisissent un embrasement terrible.

Cependant les sauvages étaient habitués à respecter M. de Courcelles, dont le ton altier leur avait toujours imposé; et ce respect ne contribua pas peu à conclure heureusement ce que l'on désirait voir enfin terminé. Il leur si-

gnifia qu'il ne souffrirait pas qu'ils troublassent plus long-temps le repos des nations, et qu'il exercerait sur eux la même sévérité dont venait d'user à leurs yeux envers les Français, si d'un côté ou d'un autre ils refusaient d'écouter des conditions raisonnables.

Il leur enjoignit aussi de lui envoyer de part et d'autre des députés, leur promettant d'écouter leurs griefs et de faire justice à tous. Il fut obéi ; les chefs de toutes les nations se rendirent à Québec. Ceux qui se croyaient offensés firent leur plainte, et grâce à la prudence de Garakonthié, qui était venu de la part de son canton, et à la fermeté du gouverneur général, l'accord fut conclu à la satisfaction de tout le monde.

Mortalité dans le nord du Canada.

La paix régnait dans le Canada ; mais, comme si le genre humain ne pouvait avoir de repos, une maladie aussi cruelle que la guerre vint ravager tout le nord de ce vaste pays. La petite vérole y fit de tels désastres, que des villages entiers périrent. Plusieurs postes restèrent déserts ; sur quinze cents sauvages qui en furent attaqués à Sylleri, pas un ne guérit.

Cette maladie, inconnue auparavant dans le Canada, était encore un des funestes présens

de l'Europe. Quelle reconnaissance les indigènes ne doivent-ils pas à notre Europe ! On découvre leur pays ; une croix plantée sur le premier roc par un matelot ivre , annonce que leur pays n'est plus à eux , et qu'au nom du Dieu de justice , le roi de France s'en empare. On s'établit ensuite chez eux ; on profite des avantages de la civilisation pour les massacrer, les enivrer et les corrompre. On leur apporte la poudre pour se tuer , l'argent et le commerce qui font entrer dans leurs âmes le désir du gain et tous les vices à sa suite , l'eau-de-vie qui les rend furieux et leur ôte la santé , les arts d'Europe qui leur apprennent à dédaigner leurs forêts et leur simple vie. Peuples sauvages , prosternez-vous devant ces bienfaiteurs !

Les Hurons , quoique vivant toujours avec les Français , surent mieux que les autres se préserver de cette maladie. Ce fut vers ce temps que fut fondée la bourgade huronne de Lorette.

Le christianisme faisait de grands progrès dans les autres cantons ; et le plus grand obstacle qu'il trouvât , était ce malheureux commerce de l'eau-de-vie que les Hollandais et les Anglais faisaient parvenir chez les sauvages : véritable poison qui jetait dans une sorte de

frénésie ces hommes dont les sens neufs étaient accoutumés à des alimens de saveur faible.

Guerre entre les sauvages.

M. de Courcelles avait , par sa fermeté, empêché la guerre d'éclater entre les Agniers et les Outaouais ; son ascendant contenait aussi les autres peuples sauvages , et depuis l'expédition de M. de Tracy , la colonie était tranquille. Mais on n'envoyait aucun secours de France , et il ne fut pas possible d'empêcher les Tsonnonthouans , les plus éloignés de tous les sauvages , d'aller faire la guerre aux Pouteouatamis.

M. de Courcelles leur fit dire qu'il trouvait fort mauvais que , malgré ses ordres et leurs sermens , malgré la foi des traités , ils eussent osé attaquer un peuple pacifique ; qu'il ne souffrirait pas qu'ils troublassent une paix qui était son ouvrage et le leur ; qu'il voulait qu'ils lui remissent les prisonniers qu'ils avaient faits sur ses alliés , et que s'ils refusaient de les lui envoyer sains et saufs , il irait les leur arracher des mains , et traiterait ce canton comme il avait traité le canton d'Agnier.

Les Tsonnonthouans répondirent fièrement à une sommation si fière. « Quoi ! disaient-ils , » depuis que des missionnaires sont venus parir

» nous , nous n'aurons plus le droit de venger
» nos injures ? Et parce qu'il a plu à Ononthio
» d'établir quelques cabanes dans notre pays ,
» nous ne pourrons sans son consentement ni
» lever , ni poser notre hache ? Nous avons fait
» la paix avec lui ; nous n'avons pas voulu être
» ses vassaux , nous ne le voulons pas , et ne le
» serons jamais. Si Ononthio prétend nous en-
» chaîner les bras , nous verserons pour défendre
» notre liberté jusqu'à la dernière goutte de
» notre sang ; et si les Français veulent se sou-
» venir du passé , qu'ils pensent que nous leur
» avons fait sentir plus d'une fois que nous ne
» sommes ni des alliés qu'il faille traiter avec
» tant de hauteur , ni des ennemis à mépriser. »

Cependant , après qu'on eut fait à M. de Courcelles cette réponse , on tint conseil en particulier pour délibérer sur la résolution qu'il y avait à prendre. On résolut enfin d'envoyer huit prisonniers à M. de Courcelles , de trente-cinq qu'ils avaient faits. Le gouverneur se contenta de cette satisfaction , et crut ou parut croire qu'il n'y en avait pas davantage. Avec peu de troupes et une colonie affaiblie , il n'aurait pu facilement résister à ces gens que sa fierté commençait à irriter.

DES JEUX CHEZ LES SAUVAGES.

Jeu de la crosse.

Ce jeu est très-fatigant : il consiste à lancer, avec un bâton d'environ deux pieds, muni d'une espèce de raquette de nerf de daim, une balle ordinaire, à la distance de deux cents verges environ. Deux perches très-hautes sont placées à l'extrémité; il y a un petit intervalle entre elles deux, et celui qui ajuste la balle dans cette espèce de guichet gagne la partie.

Les sauvages ont d'autres jeux de balle qui ressemblent assez à notre paume.

Ahtergani.

Ahtergani, ou attrape-tout, est un de leurs jeux favoris; les femmes souvent y prennent part. On met un certain nombre de fèves dures, noires et blanches, dans une petite boule de bois; une de ces fèves est marquée de petites taches, et s'appelle la *Reine*. Chaque personne, assise à terre en face d'une autre, les secoue à son tour, et celle qui est assez adroite pour faire sortir la fève tachetée hors de la boule, reçoit, de la personne placée vis-à-vis d'elle, au-

tant de fèves qu'il y a de taches : le reste des fèves n'est compté pour rien.

Jeux de hasard.

Ce sont les jeux de hasard qui plaisent le plus aux sauvages.

Ces hommes si modérés , si réservés , si tranquilles , ont une sorte de passion pour les jeux de hasard ; ils y perdent la raison , le repos , le peu qu'il possèdent. Dénués de tout, curieux de ce qu'ils voient , avides de ce qui leur plaît , ils se livrent tout entiers aux moyens de l'acquérir les plus prompts et les moins pénibles. Enfans imbéciles , ou hommes terribles , ils voient le bonheur présent , et jamais le mal qui doit suivre.

Jeu du plat.

Pour jouer à ce jeu , on a des osselets à peu près de la forme de noyaux d'abricots , mais qui ont six faces inégales , dont les deux principales sont peintes , l'une en jaune , l'autre en noir. On fait pirouetter le plat , on jette en l'air les osselets ; et le côté qu'ils présentent en tombant , décide la partie. Cinq osselets de même couleur valent un point.

Jeu des pailles.

Ce sont de petits joncs que l'on divise en paquets ; on mêle ensuite les paquets , qui sont de grosseur et de nombre différens. Chacun en prend un au hasard : il y a un seul paquet de onze joncs ; celui auquel il échoit gagne la partie.

Jeu des fèves.

Les sauvages ont aussi des fèves colorées d'un côté, blanches de l'autre , qu'ils mettent dans un plat. Ils frappent le plat sur une peau placée à terre ; les fèves s'agitent et changent de position ; le plus ou le moins de fèves qui montrent leur côté coloré , décide de la perte ou du gain.

Voyages de Perrot dans le nord.

L'intendant avait depuis long-temps le projet d'établir les droits (tel est le nom qu'on leur donne), les droits de la couronne sur les contrées les plus reculées du Canada. Il en écrivit à M. de Courcelles , et l'on convint d'envoyer aux nations du nord , comme député , un nommé Nicolas Perrot , homme d'esprit , d'assez bonne

famille , et qui ne manquait pas d'instruction ; qui , d'ailleurs , obligé par la nécessité de se mettre au service des jésuites , avait eu occasion de traiter avec la plupart des peuples du Canada. Il avait appris leur langue , s'était fait estimer d'eux , et était parvenu à se rendre presque maître de leurs esprits.

Il fut chargé de visiter toutes les nations du nord avec qui nous avions quelque commerce , et les invita à se trouver au printemps suivant au saut Sainte-Marie , où le grand Ononthio (le roi de France) leur enverrait un de ses capitaines , qui leur déclarerait ses volontés. Elles promirent toutes d'y envoyer leurs députés. Perrot passa ensuite aux quartiers de l'ouest ; mais il rabattit au sud , et alla jusqu'à Chicagon , dans le fond du lac Michigan , où étaient alors les Miamis.

Le chef de cette nation était le plus despotique et le plus puissant des chefs du Canada. Il pouvait mettre sur pied quatre à cinq mille combattans , et ne marchait jamais qu'avec une garde de quarante soldats , qui faisaient aussi nuit et jour sentinelle autour de sa cabane quand il y était. Le chef qui commandait alors , s'appelait Tetinchoua ; il communiquait rarement avec ses sujets , et se contentait de leur faire intimer ses ordres par ses officiers.

Du Gouvernement des sauvages.

La plupart des autres nations indiennes paraissent avoir deux chefs, l'un pour le conseil et l'autre pour la guerre. Le premier, dont la dignité est héréditaire, dirige les affaires civiles, mais en même temps il peut être chef militaire. Le second est choisi parmi les guerriers qui se sont le plus distingués sur le champ de bataille; et tout son emploi est de mener ses compatriotes au combat.

Ces chefs n'ont pas le pouvoir de forcer l'obéissance : jamais leurs ordres ne sont impératifs; ils ne font que des avertissemens. Chaque individu sent qu'il est né parfaitement libre, repousse la contrainte, et n'obéit qu'à la raison. Amis de leur pays, et ne désirant que l'intérêt public, ils adoptent sans peine toute mesure que leurs chefs leur proposent dans ce but. Chez quel peuple civilisé trouverez-vous ce prodige?

Réception de Perrot chez les Miamis.

Quand Tetinchoua sut que le général des Français lui envoyait un député, il fit marcher un détachement pour aller au-devant de lui, et

ordonna qu'on le reçût en guerrier. Le détachement s'avança en ordre de bataille, tous les soldats étant parés de plumages, armés de toutes pièces, et de temps en temps faisant des cris de guerre. Les Pouteouatamis qui escortaient Perrot, les voyant venir en cet équipage, se préparèrent à les recevoir de la même manière, et Perrot se mit à leur tête. Quand les deux troupes furent en présence, elles s'arrêtèrent comme pour prendre haleine; puis tout-à-coup celle de Perrot prit sur la droite, les Miamis prirent sur la gauche, courant tous à la file les uns des autres, comme s'ils eussent voulu prendre leurs avantages pour se charger.

Mais les Miamis s'étant recourbés en arc, les Pouteouatamis se trouvèrent investis de toutes parts. Alors les uns et les autres jetèrent de grands cris, qui furent le signal d'un combat simulé; les Miamis firent une décharge de leurs fusils, et les Pouteouatamis leur répondirent de même; après quoi on se mêla, le casse-tête à la main, et on se battit long-temps, tous les coups portant sur les casse-têtes. On fit ensuite la paix; les Miamis présentèrent le calumet à Perrot, et le conduisirent avec toute son escorte dans la principale bourgade, où le grand chef lui assigna une garde de cinquante hommes, le

régala splendidement, et lui donna le divertissement du jeu de la crosse.

Perrot, après avoir passé quelques jours chez les Miamis, et traité avec Tetinchoua, retourna au saut Sainte-Marie : ce dernier voulait l'y accompagner en personne ; mais son grand âge et ses infirmités firent craindre à ses sujets qu'il ne pût résister aux fatigues du voyage. Il donna aux Pouteouatamis plein pouvoir d'agir en son nom.

*Congrès des Députés sauvages au saut
Sainte-Marie.*

Perrot n'avait pu pénétrer jusqu'aux Illinois, habitans des bords du Mississipi, qui n'était pas encore découvert ; il n'avait pas invité non plus les Mascoutins et les Kicapous. Mais, excepté ces nations, toutes les peuplades du nord envoyèrent leurs députés : on en vit même des Monsonis, qui se trouvent tout au fond de la baie d'Hudson.

M. de Saint-Lusson, subdélégué de l'intendant, fut chargé de se trouver au congrès, et de prendre solennellement possession de tous les pays occupés par ces peuples. La cérémonie commença par un discours que le P. Allouez

fit en algonquin , et dans lequel , après avoir donné à tous ces sauvages une grande idée de la puissance du roi , il tâcha de leur persuader que le plus grand bonheur qui pût leur arriver , était de mériter la protection de ce monarque , et de le reconnaître pour leur grand chef.

M. de Saint-Lusson fit ensuite un petit discours , dans lequel il demandait si l'on consentait généralement à ce qui venait d'être proposé. Comme il avait parlé en français, le P. Allouez répéta son discours en algonquin , et les sauvages y répondirent par des présens et de grands cris de *vive le roi*. Alors le commissaire fit creuser par Perrot deux trous en terre , et planter dans l'un un grand poteau de cèdre , et dans l'autre une croix de même matière, pendant qu'on chantait le *Vexilla*. Ensuite on attachà à la croix et au poteau les armes de France ; puis on entonna l'*Exaudiat*. M. de Saint-Lusson finit par déclarer, par la bouche du P. Allouez , qu'il mettait tous ces pays en la main du roi , et tous les habitans sous la protection de sa majesté.

Les députés s'écrièrent , qu'ils ne voulaient plus avoir d'autre père que le grand Ononthio des Français. On leur fit des promesses et des caresses ; on chanta le *Te Deum* , précédé et

suivi de plusieurs décharges de mousqueterie ; un festin termina le congrès (1).

Phénomènes de l'année 1671.

On remarqua encore deux parélies le 21 jan-

(1) Cette cérémonie solennellement bizarre, cette étrange manière de se constituer le souverain de peuples situés sur un autre hémisphère, ce soin généreux d'en faire ses serviteurs et ses vassaux sous prétexte de les protéger; enfin cette singulière adresse à faire servir la religion et la croix à une usurpation réelle et d'autant plus criante, qu'elle est exercée sur des hommes ignorans et incapables de démêler la fraude; tout cela rappelle les vers du fameux Churchill, le Juvénal de l'Angleterre :

*Cast by a tempest on a savage coast,
Some roving buccaneer set up a post,
A beam in proper form transversely laid,
Of his Redeemer's cross the figure made;*

..... ,

*His royal master's name thereon engrav'd
Without more process the whole race enslav'd,
Cut off that charter they from nature drew,
And made them slaves to men they never knew.*

« La tempête jette sur quelque rive sauvage le pirate vagabond; il aborde, plante un poteau sur le rocher, figure, » avec une planche de traverse, la croix du Sauveur du » monde, y grave le nom du roi son maître : et voilà au nom » du Dieu de la paix et de la justice, tout un peuple en- » chaîné sans autre forme de procès. La charte que la nature » a donnée aux hommes, cette charte éternelle de liberté, » est déchirée; tout le pays est esclave, tous ses habitans » appartiennent à l'homme qu'ils n'ont jamais vu. »

vier 1671, environ deux heures avant le coucher du soleil ; elles étaient accompagnées d'un croissant, dont les cornes étaient en haut. Le vrai soleil était également éloigné de l'une et de l'autre parélie ; un petit nuage, qui avait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais fort transparent, couvrait et obscurcissait un peu l'une des deux ; l'autre était aussi couverte d'une espèce de voile. Les sauvages prétendirent que c'était un signe infallible de froid : il gela en effet le lendemain.

Le 12 mars de la même année, on vit encore trois parélies en trois endroits différens ; le phénomène dura plusieurs jours ; il paraissait le matin après le lever du soleil, et le soir après son coucher. On ne distinguait l'une des parélies, du soleil véritable, que par une bande de couleur écarlate qui la bordait ; l'autre était un iris de forme ovale, couronné d'un filet d'or.

Dans l'île Manitoualin, des sauteurs qui hivernaient virent un jour trois soleils sur une ligne parallèle à la terre, égaux en grandeur. En même temps parurent deux hémicycles parallèles à l'horizon ; ils étaient de couleur bleue à leur centre, de couleur aurore au-dessus, d'un gris obscur et cendré à la circonférence. Un quart de cercle, perpendiculaire à l'horizon, ayant à peu près les

mêmes couleurs que les parélics ; touchait à l'une d'elles ; puis , coupant un des deux hémicycles parallèles à l'horizon , allait se perdre dans l'autre. Ce spectacle magique s'évanouit peu à peu , et les deux hémicycles restèrent long-temps après que tout avait disparu.

Au saut Sainte-Marie , on vit un matin trois soleils comme aux autres endroits ; mais après midi , il en parut huit à la fois , à peu près rangés en cet ordre. Le vrai soleil était au centre d'un cercle formé des couleurs de l'iris : quatre parélics partageaient ce cercle en quatre parties égales , et étaient posées perpendiculairement et horizontalement. Un autre cercle , semblable au premier pour les couleurs , mais beaucoup plus grand , passait par le centre du véritable soleil , qui en occupait le haut , et trois autres parélics le divisaient avec lui , comme les quatre premières divisaient le petit cercle.

Les sauvages disaient que le soleil avait bien voulu se montrer à la terre , accompagné de toutes ses femmes. Cette imagination est aussi brillante , aussi raisonnable et aussi poétique , que bien des fables grecques , consacrées par le hasard , le génie et le temps. On leur expliqua comment la réfraction des rayons du soleil pouvait causer ce phénomène : ils y gagnèrent un

peu de science, perdirent une illusion, et n'en furent pas plus heureux.

M. de Frontenac, gouverneur-général.

En 1671, M. de Courcelles, dont l'administration sage et forte avait maintenu la paix dans le Canada, fut remplacé par M. de Frontenac. Le caractère de ce dernier a quelque chose de trop extraordinaire pour être passé sous silence. Les relations le peignent comme un homme doué de grandeur d'âme et d'héroïsme; ferme de caractère, mais altier et indomptable; ayant de grandes vues, mais incapable de céder aux conseils, et de modifier ses desseins; courageux, persévérant, homme d'esprit, homme de cour, mais susceptible de préventions; sacrifiant la justice à ses haines personnelles, et le succès d'une entreprise au triomphe de ses préjugés; ambitieux, ardent; homme dont on avait tout à espérer et beaucoup à craindre.

Découverte du Mississipi.

M. Talon, intendant, avant de repartir pour la France (il avait demandé son rappel), voulut éclaircir un point important de géographie, et qui intéressait particulièrement la navigation et le commerce du Canada. On savait,

en général, par le rapport des sauvages, qu'il y avait, à l'occident de la Nouvelle-France, un grand fleuve, nommé Mississipi, Méchassipi. ou Meschacébé, lequel ne coulait ni au nord ni à l'est. Ainsi, on ne doutait pas que par son moyen, on ne pût avoir communication, ou avec le golfe du Mexique s'il avait son cours au sud, ou avec la mer du Sud, s'il allait se décharger à l'ouest; et de l'une ou de l'autre manière, cette navigation pouvait procurer aux Français de grands avantages.

L'intendant chargea le P. Marquette, qui avait déjà voyagé dans toutes les parties du Canada, et un nommé Joliet, de faire ce voyage de découverte. Ils partirent ensemble de la baie du lac Michigan, s'embarquèrent sur la rivière des Renards, la remontèrent jusque près de sa source, malgré les rapides qui en rendent la navigation extrêmement pénible; la quittèrent ensuite, marchèrent quelque temps, se rembarquèrent sur l'Ouisconsing, et, naviguant toujours à l'ouest, finirent par atteindre le Mississipi. Ils y entrèrent le 17 juin 1673, par la hauteur d'environ quarante-deux degrés et demi de latitude nord.

Le Meschacébé, communément appelé Mississipi, n'est, comme on sait, qu'un des affluens du

Missouri, auquel seul appartenait le glorieux titre de *Père des eaux*. Il a sa source à quarante-sept degrés de latitude, dans le lac Tortue; par la chute pittoresque de Saint-Antoine, il descend de son plateau natal dans une vaste plaine: après un cours de deux cent quatre-vingts lieues, ses eaux limpides se perdent dans les flots bourbeux du Missouri; à ce magnifique confluent, chacun des fleuves a une demi-lieue de largeur.

La manière dont le Meschacébé s'écoule dans le golfe du Mexique, offre des singularités remarquables. Outre une embouchure principale et permanente, il s'y forme des canaux d'écoulement, qui changent souvent de direction; car le niveau des eaux du fleuve est, dans la plus grande partie de la basse Louisiane, plus élevée que celui de la contrée voisine. Son immense volume n'est retenu que par de faibles digues de terres légères et friables, de cinq à six pieds de hauteur; mais ce sol a de toutes parts une pente insensible vers la mer; de sorte que les eaux du fleuve, en débordant, ne trouvent aucun obstacle, et s'écoulent paisiblement. Les canaux d'écoulement embrassent une espèce de delta, composé de terrains meubles, soit limoneux, soit sablonneux. L'embouchure principale ne présente que deux passes, dont la meil-

leure n'offre un passage assuré qu'aux vaisseaux qui tirent très-peu d'eau ; chose d'autant plus fâcheuse , que le lit du fleuve , dans un cours d'environ deux cents lieues, offre un canal assez profond pour recevoir les plus gros vaisseaux. La profondeur du fleuve , dans cette partie de son cours , est de trente à quarante brasses ; sa largeur , suivant la crue ou la diminution des eaux , est de quatre à cinq cents toises ; près de l'embouchure , cette largeur est d'une lieue. Cet engorgement du fleuve n'existait pas quand le P. Marquette fit la découverte du Mississipi.

Les deux voyageurs ne tardèrent pas à rencontrer des Illinois ; ils virent trois bourgades de cette nation , trois lieues au-dessous de la jonction des deux fleuves. Ces sauvages firent d'autant meilleur accueil aux Français , qu'ils craignaient d'avoir à soutenir contre les Iroquois une guerre pénible , et qu'ils comptaient sur le secours d'Ononthio. Après s'être reposés quelque temps chez les Illinois , ils descendirent le fleuve jusqu'aux Akansas ; puis les vivres venant à leur manquer , Joliet retourna à Québec et le missionnaire se fixa chez les Miamis , auxquels il prêcha l'Évangile.

*Voyages des PP. Allouez et Dablon chez les
Outagamis et chez les Mascoutins.*

L'année précédente (1672) les PP. Allouez et Dablon avaient parcouru avec de grandes fatigues les pays qui sont au midi de la grande baie. En remontant la rivière des Renards, ils rencontrèrent, au bord d'un rapide, une espèce d'idole mal faite, ou plutôt un de ces caprices de la nature qui semblent offrir quelque ressemblance avec les ouvrages de l'art. C'était un rocher dont le sommet paraissait de loin une tête d'homme, et que les sauvages avaient pris pour le dieu tutélaire de leur pays. Ils le barbouillaient souvent de toutes sortes de couleurs, et ne passaient jamais près de là sans lui offrir du petun, des flèches et autres choses semblables. Les missionnaires renversèrent le dieu dans la mer.

A l'entrée du lac Tracy se trouve encore un rocher du même genre. Les sauvages l'appellent *Kitchie manitou*, maître de la vie de l'homme, et lui font des offrandes à peu près semblables.

Idées religieuses des sauvages.

Ils croient presque tous à l'existence d'un Être suprême, tout-puissant, bienfaisant et sage,

et à celle d'autres esprits subordonnés, les uns bons, les autres mauvais : ils n'implorent que les seconds pour détourner leur malveillance. La doctrine d'un autre monde, dans lequel ils jouiront de tous les plaisirs et n'auront aucune des peines terrestres, est générale parmi eux.

Ils s'adressent toujours *au maître de la vie*; c'est à lui qu'ils demandent la présence d'esprit, le courage, la victoire, même les alimens de chaque jour. Cela est chez eux non une formule de prière, mais un usage et une conviction profonde.

L'homme d'en haut l'a voulu, disent-ils, quand un malheur leur arrive; soumission plus religieuse que bien des prières, et plus philosophique que bien des livres.

Superstitions. Totam.

Ils ont des superstitions singulières. Souvent ils font dépendre leur destinée de celle d'un oiseau, d'un chien, et de tout autre animal. Si l'animal meurt, ils se croient en danger imminent; et l'on en a vu mourir en effet peu de temps après la mort de cet animal, vérifiant ainsi l'oracle de leur imagination effrayée (1).

(1) La même superstition eut le même effet sur le fameux Samuel Bernard, banquier de la cour de France. Ce juif

Ils appelaient *Totam*, cet animal-génie; quelquefois il prend, suivant eux, la forme de divers animaux. Là-dessus, ils s'en rapportent à leurs songes; ils se gardent bien de manger ou de chasser leur *Totam*, et quand ils le croient irrité, ils sont au désespoir.

Ils croient que les bêtes ont une âme.

Quand un ours est tué, le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe allumée, souffle dans le fourneau, et remplissant ainsi de fumée la gueule et le gosier de la bête, conjure son âme de ne pas lui en vouloir, et ne pas s'opposer l'année prochaine au succès de sa chasse; ensuite il lui coupe le filet de la langue qu'il jette dans le feu en cérémonie: si le filet pétille et se retire, l'esprit de l'ours est apaisé.

Ils connaissent et pratiquent le jeûne, mais c'est la veille d'un jour de combat; coutume bien opposée à celles de toutes les autres nations, qui s'enivrent et s'exaltent presque toujours avant d'en venir aux mains. Cette abstinence, observée rigoureusement, n'influe en rien ni sur le courage, ni sur les forces phy-

attacha sa destinée à celle d'une poule noire. La poule, quoique traitée avec le plus grand soin, mourut, et le maître après elle. Voyez Histoire de la vie privée de Louis XV.

siques des sauvages , accoutumés à jeûner plusieurs jours de suite.

Agreskoué chez les Hurons , *Areskouï* chez les Iroquois , est le Dieu des armées. Avant le combat , dans les marches , dans le fort de la mêlée , c'est lui qu'on invoque (1).

Respect des morts.

Mais le fondement de leur religion est le respect dû aux morts : chez eux les funérailles ont un caractère de gravité solennelle ; les os des ancêtres sont pour eux ce qu'il y a de plus touchant et de plus sacré. « Amis , dit le chef de » la guerre avant le départ , le grand Esprit a » ouvert mon cœur , et c'est lui qui m'inspire » ces paroles : le sang des nôtres n'est pas es- » suyé , leur corps n'est pas couvert ; leurs os , » épars sans que la terre les cache , crient contre » nous. Comment avons-nous pu si tôt les ou- » blier , et rester tranquilles sur nos nattes ? La » vengeance , amis , voilà ce qu'ils demandent.

(1) *Aregouen* veut dire faire la guerre et se conjugue ainsi :

Garego , je fais la guerre.

Sarego , tu fais la guerre.

Arego , il fait la guerre.

Par quel singulier rapport , le Mars des Latins , le dieu de la guerre dans toute l'antiquité , s'appelait-il aussi *Ares* ?

» Jeunes gens , prenez courage , parez-vous pour
» le jour du combat , préparez vos tomahawks ,
» faites retentir le cri de guerre ; qu'il aille ré-
» veiller nos morts , qu'il les console et qu'il leur
» dise : *Morts , vous allez être vengés.* »

Funérailles chez les sauvages.

Les sauvages sont généreux envers leurs morts ; ils les parent dans le cercueil , ou plutôt dans une espèce de cellule tapissée de peaux et ornée avec soin. Ils ont le plus grand respect pour ces tristes restes. Le feu prend-il à un village ? on commence par tirer les morts de leurs cercueils et les mettre en sûreté.

La douleur de la famille , quand elle perd un de ses membres , est inexprimable ; tout retentit de cris et de pleurs. Le cadavre , revêtu de sa plus belle robe , le visage peint , ses armes et tout ce qu'il possédait mis à côté de lui , est exposé à la porte de sa cabane , dans la posture qu'il doit avoir dans le tombeau. Souvent cette posture est celle de l'enfant dans le sein de sa mère : étrange et philosophique pensée ! sujet de méditations profondes !

« Pourquoi , demandait un missionnaire , vous
» privez-vous de choses nécessaires , pour orner
» les tombes de vos morts. » — « Nous nous pri-

» vous avec plaisir , lui répondit-on ; notre affliction se plaît à souffrir , et c'est un hommage à nos proches que nous avons perdus. »

De long-temps on ne prononce pas le nom du mort , et si quelqu'un de la famille le porte , il le quitte pendant le deuil. Ce deuil consiste à avoir les cheveux coupés , la tête noircie , à ne regarder personne , ne rien manger , ne point se chauffer , se priver de tous plaisirs et même de ses aises : au milieu de toutes les réjouissances on se tait , on reste absorbé.

Ce respect pour les funérailles annonce de la moralité , la sensibilité de l'âme et l'élévation de la pensée. Les peuples les plus avancés en civilisation passent de ce monde dans le monde inconnu , et se lancent dans l'éternité , sans inquiétudes et sans réflexions : les sauvages du Canada sont de plus grands penseurs.

Tombeaux des enfans.

Une des plus singulières coutumes de leur croyance , c'est d'enterrer leurs enfans sur leurs grands chemins , afin que les jeunes femmes puissent , en passant , recueillir leurs âmes.

Festin des âmes.

Cette fête , la plus solennelle de toute la re-

ligion des sauvages , a lieu tous les huit ans chez quelques nations et tous les dix ans chez d'autres.

Les sauvages assemblés marchent processionnellement , deux à deux , vers le cimetière. Là ils travaillent en silence à découvrir les cadavres ; ensuite , assis et rêveurs , ils contemplent ce spectacle si plein de pensées. Les cris des femmes interrompent leur triste méditation ; elles se mettent avec eux à ramasser les ossemens , et après les avoir soigneusement nettoyés , les enveloppent dans des peaux de castor neuves. Les hommes chargent sur leur dos ces reliques des générations , les emportent dans leurs cabanes , et pleurent.

Les jours suivans sont consacrés à de lugubres festins et à des danses non moins funèbres. La gravité , la décence président à tout. Ce sont des sauvages qui donnent ainsi leurs larmes à la fragilité de la vie , à la disparition des êtres , à la vanité des choses !

Peu de jours après un grand conseil s'assemble ; les os des ancêtres et leurs cadavres , quand ils sont conservés , sont suspendus aux parois. Des instrumens lugubres jouent les plus tristes airs d'une musique déjà si lente et si funèbre. Un chef reconnaît-il le cadavre de quelqu'un de ses ancêtres , il entonne la chanson des funé-

raillés : « Os de mes ancêtres , qui êtes suspen-
» dus au-dessus des vivans , apprenez-nous à
» mourir et à vivre ! Vous avez été braves , vous
» n'avez pas craint de piquer vos veines ; le
» maître de la vie vous a ouvert ses bras , et
» vous a donné une heureuse chasse dans l'autre
» monde.

» La vie est cette couleur brillante du serpent,
» qui paraît et disparaît plus vite que la flèche
» ne vole ; elle est cet arc de porcelaine bi-
» garrée (1) , que l'on voit à midi sur les flots
» du torrent ; elle est l'ombre d'un nuage qui
» passe.

» Os de mes ancêtres , apprenez au guerrier
» à ouvrir ses veines , et à boire le sang de la
» vengeance. »

Enfin on prépare une dernière et commune
sépulture, où les os sont déposés en pompe et
avec une grande attention. Quelques jours après
des femmes reviennent verser dans le même
endroit de la sagamité.

Suite des voyages des PP. Allouez et Dablon.

Ils rencontrèrent chez les Mascoutins , Te-
tinchoua et trois mille de ses Miamis. Ils ap-
prirent que c'était la crainte des Iroquois et des

(1) L'iris qui se forme sur les cascades.

Sioux qui réunissait tous ces sauvages. Les prédications des deux pères firent beaucoup d'impression sur eux ; mais ne pouvant imaginer que des hommes qui disaient de si belles choses, fussent des êtres de même nature qu'eux , ils les adorèrent comme des génies , et s'adressèrent à eux pour leur demander soit la guérison des malades , soit tout autre espèce de grâce que l'on demande ordinairement aux dieux.

On les invita un jour à un festin dont l'appareil leur fit croire que c'était un festin de guerre. Il était préparé dans une cabane très-vaste , où l'on avait érigé une espèce de trophée chargé de flèches , d'arcs et d'autres armes, au milieu desquelles était une hache faite d'une pierre très-dure. On y avait ajouté des vivres , de la farine de maïs , du petun , avec le chichicoué , instrument de leur musique militaire , et le tambour. Dès que les pères eurent pris leur place , on leur apporta un grand plat de maïs , bouilli dans de la graisse de bœuf ; et le maître du festin , en leur présentant ce mets , leur fit un long discours où il s'adressait à eux comme à des génies tutélaires , et où il les suppliait de procurer la victoire à sa nation , dans la guerre qu'elle allait soutenir contre les Sioux.

Les pères répondirent qu'ils n'étaient que les

ministres du Dieu des armées, et que c'était à lui seul qu'ils devaient adresser leurs vœux ; qu'il avait créé l'univers, et que tout y relevait de sa souveraine puissance. Les sauvages parurent satisfaits de cette explication, et continuèrent à bien traiter les missionnaires. Le P. Dablon fut rappelé à Québec ; le P. Allouez alla chez les Outagamis, qui, malgré leurs mauvaises dispositions envers les Français et le christianisme, lui firent bon accueil.

Entreprises de M. de la Sale.

Le P. Marquette était mort ; M. Talon était parti pour la France ; M. de Frontenac, enveloppé dans des difficultés que la hauteur de son caractère lui suscitait de toutes parts, et d'ailleurs obligé de protéger la colonie contre les menées des Hollandais, de maintenir la paix entre les sauvages et de prohiber la traite de l'eau-de-vie qui tous les jours faisait de nouveaux ravages ; le comte de Frontenac ne songeait plus au Mississipi, dont la découverte n'avait été pour ainsi dire qu'ébauchée.

Robert Cavelier de la Sale, de Rouen, homme actif, entreprenant, qui ne manquait ni d'esprit, ni de fermeté, ni de persévérance, mais qui avait dans le caractère beaucoup de roi-

deur, et dans l'exercice du pouvoir quelque chose de hautain et de dur, forma le projet de continuer ce que M. Talon avait commencé; et portant ses vues plus loin, il crut pouvoir trouver un passage au Japon et à la Chine par le nord ou par l'ouest du Canada (1).

Il vint dans la Nouvelle-France, avec ce projet pour toute richesse. Rien ne le rebuta; il travailla avec un zèle infatigable à acquérir les connaissances nécessaires; il se fit des amis et des protecteurs; il se prépara tous les secours et tous les appuis qu'il crut devoir lui être nécessaires un jour. Joliet, qui revenait de la première expédition du Mississipi, conféra avec lui; et ce que lui dit ce voyageur, ne fit que le convaincre davantage de l'utilité de son projet. Il s'ouvrit à M. de Frontenac, dont il avait su gagner les bonnes grâces, et le gouverneur lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

De la Sale, d'après le conseil du gouverneur, passa en France, fut bien accueilli du ministre, obtint du roi la seigneurie du fort Catarocouy, à condition qu'il le bâtirait en pierres; et reçut

(1) C'est de là que tire son nom un petit village nommé *la Chine*, à neuf lieues au-dessus de Montréal. Un accident qui arriva dans cet endroit à de la Salle, traversa ses projets et l'y retint long-temps. Le village fut nommé *la Chine* par dérision.

de pleins pouvoirs pour continuer les découvertes commencées. Il partit de la Rochelle, le 14 juillet 1678, avec le chevalier de Tonti, fils de l'inventeur de la tontine, officier qui avait servi en Sicile et qui lui était recommandé par le prince de Conti.

Arrivé dans le Canada, il rebâtit le fort de Catarocouy, traça un nouveau fort à Niagara, et fit faire au chevalier de Tonti, des courses qui avaient pour but le commerce des pelleteries, mais qui servaient aussi à tirer des nations sauvages, les lumières nécessaires à l'entreprise. Une première barque s'étant brisée contre terre, il en fit une seconde plus grande, nommée *le Griffon*. Les sauvages furent étonnés de voir ce grand bâtiment voguer sur leurs lacs; les Iroquois, gardant toujours contre les Français des restes d'animosité, leur avaient inspiré des craintes à cet égard; et ils crurent qu'ils ne seraient pas en sûreté tant que ces grands navires (en comparaison de leurs canots) serviraient au commerce des Français.

Une troupe d'Outaouais aperçut le Griffon dans une anse, et y accourut. Sous prétexte de voir cette chose nouvelle pour eux, ils demandèrent à entrer dans la barque. On le leur accorda, et cinq hommes qui s'y trou-

vaient furent égorgés ; la barque fut ensuite brûlée. D'autres relations prétendent que ce rapport est faux, et que la barque périt dans une tempête.

Quoi qu'il en soit, la barque périt ; c'était un malheur pour M. de la Sale, dont les moyens étaient bornés et le temps précieux. Un nouveau contre-temps vint mettre obstacle à son entreprise. Les Illinois, le peuple sur lequel il avait le plus compté, dont il venait de faire ses alliés, et qui pouvaient lui devenir extrêmement utiles pour la traite, venaient d'être battus par les Iroquois, presque sous les yeux de son envoyé le chevalier de Tonti. Les Illinois voyant que les promesses de leurs nouveaux alliés n'avaient abouti à rien dans cette guerre, firent mauvaise figure aux Français. Les Outaouais étaient suspects ; et les Iroquois, ennemis déclarés, étaient résolus à se trouver partout en opposition avec de la Sale.

Sa position était cruelle ; au milieu de sauvages ennemis, et prêts à se soulever, il avait encore à craindre ses propres gens, qui le haïssaient. Sur la fin de 1679, ces perfides complotèrent de l'empoisonner ; ils furent découverts, prirent la fuite, et furent remplacés par de jeunes Illinois de bonne volonté. De la Sale

ne s'était pas démenti un seul instant de sa première fermeté ; c'était dans les momens difficiles que toute sa résolution et tout son courage se développaient. Il se faisait craindre, et ce fut la source de ses malheurs. D'ailleurs dissimulé, ne se communiquant à personne, il offensait également ceux auxquels il commandait par une hauteur singulière et par un mystère impénétrable.

Au lieu de renoncer à ses projets, il envoya, en 1680, un nommé Dacan avec le P. Hennepin, pour remonter le Mississipi au-dessus de la rivière des Illinois, et, s'il était possible, jusqu'à sa source. Ces deux voyageurs, partis du fort Crèvecoeur le 28 février, remontèrent le Mississipi jusque vers le 46^{me} degré de latitude. Alors ils tombèrent entre les mains des Sioux, qui les firent prisonniers, mais ne les maltraitèrent point. Délivrés ensuite par des Français venus du Canada, ils descendirent le Mississipi jusqu'à la mer, et retournèrent au fort de Crèvecoeur, sans que leur voyage eût aucun résultat intéressant.

De la Sale fit ensuite bâtir, par M. de Tonti, un nouveau fort sur la rivière des Illinois. Mais à peine celui-ci eut-il commencé l'ouvrage qu'on lui vint dire que les Français qu'il avait laissés

à Crêvecœur s'étaient soulevés. Il y courut , et n'y trouva plus que sept ou huit hommes : les autres s'étaient sauvés avec tout ce qu'ils avaient pu emporter.

Peu de temps après , de nouvelles hostilités des Iroquois contre les Illinois leur apprirent qu'ils n'avaient nullement à compter sur les Français. Le chevalier de Tonti , qui se trouvait dans le plus grand embarras , prit le parti de se faire médiateur entre les deux nations sauvages. Il réussit à les apaiser un instant ; mais bientôt après ils reprirent les armes , et les Iroquois qui ne s'étaient pas encore ouvertement déclarés contre les Français , entreprirent de les chasser de la rivière des Illinois. De Tonti ne se croyant pas en état de défendre son fort contre les sauvages , en sortit le 11 septembre 1680 , avec sa garnison composée seulement de cinq Français , et de deux missionnaires récollets. L'un de ces pères fut tué dans la retraite par des Kicapous qui le rencontrèrent dans un bois où il se reposait pendant qu'on faisait sécher des pelleteries sur le rivage.

De la Sale ne fut pas informé de la retraite , et quand il alla visiter le fort , il n'y trouva personne. Il y mit une garnison , acheva le fort St.-Louis , et après trois mois passés à lever

des hommes et préparer le voyage , il alla lui-même , avec le chevalier de Tonti , reconnaître l'embouchure du grand fleuve , prit solennellement possession de ce pays , et se rembarqua pour la France après cette importante découverte.

Nouvelle guerre des Iroquois.

Malgré tant de secours envoyés à la Nouvelle-France , la colonie s'affaiblissait de jour en jour ; et à cet état de faiblesse se joignait la crainte de voir les Iroquois fondre sur elle. Ces barbares en avaient bien l'intention , mais ils voulaient , avant de déclarer la guerre aux Français , prendre leurs avantages. On croit que les Anglais contribuèrent beaucoup à exciter l'animosité de ce peuple contre la colonie.

Deux Français ayant été tués par des sauvages , du côté du lac Supérieur , on fit passer les meurtriers par les armes : cette représaille commença de les irriter ; mais ce fut un accident imprévu qui fit connaître toutes leurs mauvaises dispositions. Le comte de Frontenac qui leur avait écrit à propos d'un différend survenu entre eux , d'envoyer des députés à Catarocouy , où il se trouverait pour décider l'affaire , reçut d'eux pour réponse que s'il voulait leur parler il descendit .

lui-même jusqu'à l'embouchure de la rivière d'Onnontagué. C'était la première fois que les sauvages traitaient le gouverneur général de cette manière.

Le comte de Frontenac répliqua aux sauvages avec autant de fierté, et les menaça de les punir de leur insolence ; il poussa même la hauteur plus loin. Les Iroquois consentirent à traiter à Catarocouy. M. de Frontenac leur fit dire qu'il n'irait pas plus loin que Montréal, et qu'ils eussent à venir le trouver là s'ils le voulaient.

En effet les sauvages finirent par envoyer des députés à Montréal. Les députés des cinq cantons assurèrent leur père Ononthio de leur désir de vivre en paix avec lui. Ils promirent en même temps de vivre en bonne intelligence avec les autres alliés de la colonie. Mais le chef qui fit cette promesse, nommé Téganissorens, quoiqu'il fût à la tête de la députation, n'avait pas le secret des peuples qu'il représentait.

M. de la Barre, gouverneur.

M. de Frontenac, après avoir fait beaucoup de mécontents, fut rappelé, et M. de la Barre nommé son successeur. Ce fut à son arrivée, en 1683, que les premières hostilités des Iroquois,

contre les Miamis, éclatèrent ; car la députation de Téganissorens n'était qu'une adresse perfide pour empêcher les Français de préparer leurs troupes , et d'aller défendre ceux que les Iroquois se proposaient d'attaquer. Le successeur de M. de Frontenac , aussi faible que son prédécesseur était ferme , d'ailleurs âgé , temporisateur , et incapable de résolution comme d'énergie , après avoir fait encore plusieurs fois l'expérience de la perfidie des Iroquois , au lieu de leur déclarer la guerre , perdait le temps à parlementer avec eux , à les caresser , et à leur faire des présents qui les rendaient plus insolens et plus hardis encore.

Ils poussèrent l'audace jusqu'à piller des Français voyageurs , qui allaient en traite pour M. de la Sale. Ils les poursuivirent jusqu'au fort Saint-Louis ; et croyant qu'on n'étoit pas en forces pour les repousser , l'attaquèrent. Mais on avait été averti de leur marche , on leur tua plusieurs hommes , et on les força de se retirer.

Ils se ne contentaient pas de ces escarmouches , ils faisaient de grands préparatifs pour la guerre , et avaient envoyé des ambassadeurs aux sauvages de la Virginie , pour s'assurer qu'ils n'en seraient point attaqués pendant qu'ils seraient occupés contre nous. M. de la Barre ,

averti enfin par tant de circonstances , du danger où la colonie pouvait se trouver d'un moment à l'autre , se décida enfin à marcher contre les barbares. Mais le petit nombre de ses troupes ne lui permit pas de se servir de Français seulement ; il fallut chercher des auxiliaires parmi les sauvages , et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on put les engager à se joindre à l'armée. Enfin , on parvint à rassembler environ cinq cents hommes de nations diverses , auxquels on donna rendez-vous à Niagara.

Il fut aussi difficile de conduire ces sauvages jusqu'au lieu du rendez-vous , qu'il l'avait été de les décider à se mettre en marche. Quelques accidens , survenus pendant la route , persuadèrent à ces hommes superstitieux que l'expédition serait malheureuse , et cent fois ils furent sur le point de se débander. Quel fut l'embarras de leurs conducteurs , quand , après les avoir si souvent ralliés , ils ne trouvèrent aucun Français à Niagara ! Pendant qu'ils étaient en marche , M. de la Barre avait conclu la paix.

Il fallut apprendre cette nouvelle aux sauvages ; et l'on s'attendait , de leur part , à tout ce que la colère peut inspirer de plus violent. Au contraire , ils montrèrent le plus grand

sang-froid , et leur réponse fut aussi calme que menaçante.

« Ce n'est pas aujourd'hui la première fois , di-
» saient-ils , qu'Ononthio se sert de nous , comme
» d'outils , pour son intérêt. Nous voyons bien
» que les Français n'ont en vue que leur profit et
» non le nôtre , dans toutes ces expéditions. Nous
» ne serons plus trompés : Ononthio ne nous
» fera plus sortir de chez nous ; qu'il se défende
» contre les Iroquois ; nous nous défendrons
» nous-mêmes. »

Cependant Perrot , dont nous avons parlé plus haut , trouva moyen de les apaiser , en leur disant *que la paix était leur ouvrage , puisque c'était la crainte de leurs armes qui avait soumis les Iroquois , et qu'ils devaient être bien contents de ce que la guerre s'était terminée si tôt et à si peu de frais.* Les sauvages retournèrent tranquillement chez eux.

Manière dont la paix fut faite.

Toutes les actions de M. de la Barre portaient l'empreinte de son âge. Une trop grande timidité quand il fallait entreprendre , et une foule de précautions sages , mais lentes , ne cessaient de mettre des entraves à tout ce qu'il faisait. Son premier soin , dans cette occasion ,

avait été de parlementer avec les Anglais, dont les intentions hostiles étaient évidentes, et de donner ainsi le temps aux Iroquois de se fortifier. Ensuite, pour diviser les forces des ennemis, il envoya dire aux Onnontagués, aux Agniers et aux Onneyouths, que c'était aux seuls Tsonnonthouans qu'il en voulait, et les pria de rester neutres.

Les cantons s'interposèrent comme médiateurs entre les Tsonnonthouans et les Français, et envoyèrent demander au général les moyens de négocier la paix. Quant aux Tsonnonthouans, ils s'étaient mis en lieu de sûreté avec leurs provisions, de manière à ce que l'entreprise ne pût pas leur faire grand mal; et le colonel Dongan, gouverneur anglais de la Nouvelle-York, leur offrait, pour soutenir la guerre, quatre cents chevaux et autant d'hommes de pied. Ce Dongan était un homme d'un esprit ferme, hardi, étendu; il traversa constamment les desseins des Français dans le Canada, et nuisit beaucoup aux progrès de la colonie.

Quand cet Anglais sut que l'on se préparait à traiter avec les Français, il dépêcha au canton d'Onnontagué un nommé Arnaud, pour défendre aux Iroquois de rien conclure sans la participation des Anglais. Cet ordre imprudent,

maladroitement exécuté , irrita les Onnontagués : à peine Arnaud leur eut-il reproché de ne pas obéir au gouverneur de la province , représentant de leur roi légitime , qu'un Onnontagué , prenant le ciel à témoin de l'injure faite à toute sa nation par l'orateur anglais , se plaignit avec force du mauvais procédé de cet ambassadeur qui voulait *troubler la terre*.

« Apprends , lui dit-il d'un ton plein d'indignation et de courroux , que l'Onnontagué se met entre Ononthio , son père , et le Tsonnonthouan , son frère , pour les empêcher de se battre. J'aurais cru que Corlar (1) se mettrait derrière moi , et me crierait : *Courage , Onnontagué ; ne souffre pas que le père et le fils s'entretuent*. Mais au contraire , l'envoyé de Corlar me tient un langage tout différent ; il s'oppose à ce que j'arrête le bras de l'un et de l'autre. Non , Arnaud , je ne puis croire que Corlar ait le cœur si méchant.

» Ononthio m'honore en travaillant à la paix dans ma cabane ; et le fils ne déshonorera pas son père. Ecoute ma voix , Corlar : Ononthio m'a adopté pour son fils ; comme tel , il m'a fait des festins à Montréal , et m'a vêtu ; nous

(1) C'était le nom que les sauvages donnaient au gouverneur de la Nouvelle-York.

» y avons planté l'arbre de la paix : nous avons
» aussi planté l'arbre de la paix à Onnontagué ,
» où Ononthio , mon père , envoie ordinaire-
» ment ses ambassadeurs , parce que le Tson-
» nonthouan est sans esprit ; les prédécesseurs
» d'Ononthio ont fait de même , et on s'en est
» bien trouvé.

» J'ai deux bras ; j'étends l'un d'eux sur Mon-
» tréal , pour y appuyer l'arbre de la paix ; l'autre
» est sur la tête de Corlar , qui , depuis long-
» temps , est mon frère. Ononthio est depuis dix
» ans mon père ; Corlar est depuis long - temps
» mon frère ; mais c'est parce que je l'ai bien
» voulu ; ni l'un ni l'autre n'est mon maître.
» Celui qui a fait le monde m'a donné la terre
» que j'occupe ; je suis libre , et n'appartiens
» qu'au grand Être et à moi.

» J'ai du respect pour Ononthio et pour Cor-
» lar ; mais aucun d'eux n'a de droits sur moi.
» Ils ne doivent pas me commander : s'ils veu-
» lent troubler la paix de la terre , personne ne
» doit s'étonner que je mette tout en usage pour
» l'empêcher. Au reste , mon père est venu à
» ma porte , disant qu'il voulait bien m'avoir
» pour arbitre entre lui et mon frère le Tson-
» nonthouan ; je dois aller au-devant de lui , et
» entendre ses propositions. »

En effet , la paix fut bientôt conclue , malgré le gouverneur anglais ; mais la faiblesse de M. de la Barre le fit accéder à des conditions très-peu honorables. Il est vrai que les maladies et la disette ravageaient son armée , et que l'anse où il campa s'est appelée depuis l'anse de la Famine.

Je ne puis m'empêcher de remarquer combien est forte et frappante , dans son laconisme, l'éloquence du sauvage Onnontagué. Cette parole brève , en même temps que figurée , rappelle les beaux poèmes d'Ossian. On a beaucoup écrit sur la liberté ; théologiens , et publicistes , et métaphysiciens , et orateurs , se sont longuement étendus sur cette matière ; mais mettez toutes les dissertations possibles , valent-elles le peu de mots du sauvage : *Celui qui a fait le monde m'a donné la terre que j'occupe ; je suis libre , et n'appartiens qu'au grand Être et à moi.* « Ils sont sauvaiges (dit le vieux philosophe qu'il faut toujours citer), de même » que nous appellons sauvaiges les fruits que nature , de soi et de son progrès ordinaire , a produit ; tandis qu'à la vérité , ce sont ceux que » nous avons altérez par nostre artifice , et des- » tournez de l'ordre commun , que nous devrions appeller plus tôt sauvaiges. »

M. Denonville, gouverneur général.

LA manière peu honorable dont la paix avait été conclue, décida la cour de France à rappeler M. de la Barre ; il fut remplacé par M. Denonville.

Quand ce dernier arriva dans la colonie, la guerre n'était pas recommencée ; mais c'était un feu qui couvait, et qui menaçait de se rallumer avec fureur. Les Tsonnonthouans étaient restés chez eux tout l'hiver sans aller à la chasse, de peur que les Français ne se jetassent sur leur canton, s'ils venaient à savoir qu'il était sans défense ; ils refusaient de payer les mille castors qu'ils devaient à la colonie ; et d'ailleurs, on avait des nouvelles certaines que les cinq cantons venaient de renouveler leur alliance, et que le but de cette confédération était de résister aux Français.

Pour garantir la colonie des courses des Anglais, et opposer un nouvel obstacle aux sauvages, on eut le projet de bâtir un fort à Niagara. Le gouverneur anglais s'y opposa dès qu'il le sut ; et bientôt il suscita les Iroquois à prendre les armes contre les Outaouais. La faiblesse de la colonie empêchait le gouverneur

de commencer la guerre , quoiqu'il en sentît la nécessité ; mais il était important d'empêcher les Iroquois de la commencer eux-mêmes et de prendre l'avantage de l'offensive. C'est ce que le P. Lamberville sut accomplir, à force d'adresse , et par son crédit sur les sauvages.

Sauvages envoyés aux galères.

En 1687, le gouverneur ayant reçu les secours qu'il attendait de France , se disposa à déclarer définitivement la guerre aux sauvages ; et il fit précéder cette déclaration d'une démarche qui lui était ordonnée , il est vrai , mais qui , bien qu'émanée du trône , portait de si frappans caractères d'injustice et d'inhumanité, que le gouverneur aurait dû en prévoir les suites et en modifier au moins l'exécution.

La cour de France avait , depuis long-temps, donné ordre que les prisonniers de guerre iroquois fussent envoyés en France pour être mis aux galères ; *parce que , disent les lettres royales , ces sauvages étant forts et robustes , serviront utilement sur nos chiourmes.* Dans quel code est-il écrit que des prisonniers de guerre doivent être relégués parmi les coupables, et jetés au milieu de la lie des hommes ?

Ce sont des peuples à qui l'on va faire la guerre chez eux , dont on prend possession , sans qu'ils comprennent ce que c'est que possession , qui se défendent contre leurs oppresseurs ; ce sont ces peuples à qui l'on va prêcher la loi divine , annoncer un évangile de charité , de paix , de justice , que l'on traite comme des brutes , et que l'on envoie aux galères !

L'ordre de la cour fut exécuté au commencement de 1687, par M. Denonville , et il fut exécuté avec une perfidie faite pour en relever encore la barbarie. Sous divers prétextes , le gouverneur attira les principaux chefs des Iroquois à Catarocouy, les fit enchaîner , conduire à Québec , sous une forte garde , et enfin embarquer pour la France , où les galères les attendaient. Non , toutes les atrocités que les sauvages commettent envers leurs prisonniers , toutes les perfidies dont on les accuse et et par lesquelles on prétend justifier cet acte , ne sont rien auprès de ce fait abominable. Le sort de ces malheureux , que l'on attire sous prétexte de parlementer , que l'on charge de fers et à qui l'on fait passer la mer , pour les condamner , sur un autre hémisphère , à un supplice long , avilissant , abrutissant , est fait pour toucher toute âme humaine , et en fait sortir ,

avec des larmes de douleur , un cri profond contre la tyrannie.

Générosité des sauvages.

Denonville s'était servi , pour cette belle action , de deux missionnaires , dont l'un fut d'abord destiné au feu , puis sauvé par une matrone (ce sont toujours les hommes qui tuent , et les femmes qui sauvent) ; -l'autre , le père Lamberville , fut traité par les sauvages , qui l'aimaient , d'une manière digne de servir d'exemple à ces Européens , si fiers de leur savoir et de leur perfection , dont la bouche profère , dont les livres professent tant de sentimens admirables , que leur conduite ne cesse de démentir.

Ce père était resté entre les mains des Onontagués , qui avaient pour lui beaucoup d'estime et un véritable attachement. Quand ils surent par quelle perfidie on avait envoyé leurs compatriotes aux galères , ils firent venir le missionnaire devant leurs anciens , et lui exposèrent , avec toute l'énergie d'une première indignation , le fait qu'ils venaient d'apprendre. La fureur était peinte sur tous les visages , et le missionnaire en attendait les effets , quand un des anciens se leva et dit :

« Certes , nous avons beaucoup de raisons ,
» Ondesson , pour te traiter comme ennemi ;
» mais nous ne pouvons le faire , car nous t'ai-
» mons. Nous croyons avoir sondé ton cœur ;
» nous ne le pouvons pas regarder comme com-
» plice de la trahison que ta bouche a faite. Sans
» doute tu n'as été qu'un instrument de perfidie ;
» sans doute tu es innocent dans ton âme. Mais
» tout le monde pourrait ne pas te rendre la
» justice que nous te rendons , et il n'est pas
» convenable que tu restes plus long-temps ici.
» Quand notre jeunesse aura chanté la guerre ,
» tu ne seras plus pour elle qu'un perfide , qui
» as livré nos chefs au plus indigne esclavage ; sa
» fureur tomberait alors sur toi , et peut-être ne
» pourrions-nous pas te sauver. »

Ils lui donnèrent des guides avec lesquels il partit sur-le-champ , et qui le conduisirent par des routes détournées , jusqu'à ce qu'il fût hors de tout danger.

Expédition de M. Denonville.

Après s'être annoncé par l'acte de vigueur dont j'ai parlé , M. Denonville prépara tout pour la guerre. Le chevalier de Tonti alla chez les Illinois lever des troupes ; il devait ensuite aller couper la retraite aux Tsonnonthouans.

Plusieurs autres officiers distingués avaient leurs postes assignés, et le plan était tracé avec talent et prévoyance. D'un autre côté, les missionnaires servaient les intérêts de la colonie, en empêchant les Hurons et les Outaouais de se joindre aux Iroquois.

Cependant ceux-ci n'étaient instruits de rien; ce fut encore le colonel Dongan qui le premier les avertit de l'orage qui les menaçait. Ils envoyèrent alors des députés à Catarocouy, pour tâcher d'intimider le gouverneur, ou du moins pour lui faire perdre du temps pendant la négociation.

Mais l'armée était déjà en marche; elle était composée de huit cent trente-deux hommes des troupes royales, d'environ mille Canadiens, et de trois cents sauvages. Le tout était parti le 11 juin 1687, sur deux cents bateaux et autant de canots sauvages. Le colonel Dongan chercha en vain à effrayer le gouverneur et à entraver l'expédition, par des lettres où il se plaignait de quelques prises faites par les Français sur les Anglais dans le lac Huron, et où il lui défendait, avec beaucoup de hauteur, d'attaquer les Iroquois, qu'il prétendait être sujets du roi d'Angleterre.

L'armée, après avoir passé quelque temps au

fort des Sables, prit son chemin par les terres; et le 13, après avoir passé deux défilés très-dangereux, elle arriva à un troisième, où elle fut vigoureusement attaquée par huit cents Iroquois. Deux cents de ces sauvages, après avoir fait leur décharge, se détachèrent pour prendre en queue notre armée, tandis que le reste continuait à charger la tête. On n'était qu'à une portée de fusil du premier village des Tsonnonthouans, d'où l'on craignait qu'il ne sortît de nouvelles troupes; et cette crainte s'emparant des Français, surpris dans un lieu peu avantageux, causa d'abord quelque désordre; mais les sauvages, plus accoutumés que les Français à combattre dans les bois, tinrent ferme, et donnèrent à l'armée le loisir de se reconnaître. Alors l'ennemi fut repoussé de toutes parts, et voyant la partie trop inégale, se débanda pour fuir plus aisément.

Nous eûmes dans cette action cinq ou six hommes blessés, entre autres un jésuite. Les ennemis perdirent quarante-cinq hommes; ils eurent soixante blessés. Les Canadiens s'étaient battus avec leur bravoure ordinaire, les soldats du roi avec une mollesse et une lâcheté surprenante, les Hurons avec beaucoup de feu et de courage. Les Outaouais furent aussi braves

après le combat qu'ils l'avaient été peu dans l'action : ardens à dépouiller les cadavres , ils firent , disait M. Denonville , très-bien la guerre aux morts , et très-mal aux vivans.

Le 14 , l'armée alla camper dans un des quatre grands villages des Tsonnonthouans , éloigné de sept ou huit lieues du fort aux Sables. Il n'y avait personne ; on le brûla. Ensuite les Français pénétrèrent dans le pays , où ils ne trouvèrent personne ; et pendant dix jours qu'ils mirent à le parcourir , pas un habitant ne tomba entre leurs mains. Les Tsonnonthouans s'étaient retirés , les uns à la Nouvelle-York , les autres chez les Goyogouins. Tous les exploits de la campagne se réduisirent à brûler quatre cent mille minots de blé , et à tuer une immense quantité de cochons. La mort de ces derniers causa dans l'armée beaucoup de maladies. M. Denonville , que les sauvages menaçaient à chaque instant , et dont l'armée était rendue de fatigue , pleine de malades et de gens qui mouraient en route , prit possession du pays qu'il venait de conquérir à peu de frais , et se rapprocha de la rivière de Niagara.

Ces expéditions pompeuses , qui traversaient les pays sans trouver un ennemi à combattre , et qui se vengeaient sur les cabanes , les blés et

les pourceaux , devaient sembler ridicules aux sauvages , qui trouvaient toujours le moyen de se soustraire à ces menaces et à ces préparatifs immenses. Cependant ils furent humiliés : quant à l'utilité réelle de cette campagne , elle fut nulle.

Singulier courage de deux Français.

La baie d'Hudson , dont les Anglais et les Français prirent alternativement possession , fut l'objet d'une foule de débats entre les deux nations , et le théâtre de plusieurs combats partiels , que les bornes de cet ouvrage ne permettent pas de rapporter : nous citerons seulement un fait assez remarquable , arrivé en 1687.

Quatre Français avaient été envoyés par le gouverneur français des forts du fond de la baie , pour reconnaître un vaisseau anglais que l'on savait être dans les glaces à Charlestown. L'un des quatre tomba malade ; les trois autres, n'ayant pas assez bien pris leurs précautions, tombèrent entre les mains de l'équipage anglais : on les garrotta et on les mit à fond de cale.

L'équipage , dont le patron s'était noyé en courant sur les glaces , était réduit à six hommes. Trop faibles pour manœuvrer eux-mêmes , ils délièrent celui des Français qui leur parais-

saît le moins à craindre. Cet homme, un jour que quatre Anglais étaient sur les vergues, ne voyant plus auprès de lui que deux matelots, prit une hache, et leur cassa la tête. Il courut aussitôt délier son camarade, et tous deux, s'étant armés jusqu'aux dents, forcèrent les Anglais à descendre, et les enfermèrent. Ils prirent ensuite la route de Sainte-Anne, et trouvèrent en route un vaisseau envoyé à leur recherche. Celui qu'ils avaient pris sur les Anglais, était richement chargé, et portait beaucoup de marchandises.

Suites de la guerre.

Une mortalité nouvelle vint accabler la colonie déjà si faible ; elle enleva une garnison entière de cent hommes, et fit partout les plus grands ravages. Les sauvages, toujours prêts à chercher des asiles quand le danger approchait d'eux, toujours recommençant la guerre dès qu'il s'éloignait, avaient déjà donné le signal des hostilités. Le colonel Dongan ne cessait d'attiser le feu, et de parler en maître aux Français et aux sauvages, tout en employant auprès des derniers la ruse et l'adresse. En vain le roi d'Angleterre lui envoyait-il des ordres

exprès de laisser le Canada en paix, et de respecter les traités passés entre les deux couronnes : le colonel continuait ses menées, soit qu'une animosité particulière l'y portât, soit que le désaveu public de la cour cachât ces ordres secrets si communs en diplomatie.

L'hiver de 1688 se passa tranquillement ; mais dès que la navigation fut libre, un convoi que M. Denonville envoyait à Niagara, fut attaqué par des Iroquois, qui coupèrent la tête à deux hommes, sous les yeux du commandant ; ce dernier prit lâchement la fuite. Il était évident que les sauvages ne voulaient pas entendre parler de paix ; cependant le P. Lamberville, qui jouissait d'un grand crédit chez eux, parvint à les adoucir un peu, et il leur persuada d'envoyer des ambassadeurs à Montréal.

Ces ambassadeurs, arrivés à Catarocouy, demandèrent au commandant un officier qui les conduisît à Montréal. On leur donna un nommé la Perelle, qui ne fut pas plus tôt embarqué avec les sauvages, que se trouvant au milieu de six cents hommes de guerre bien armés, et traité comme prisonnier par eux, il se crut perdu. Ce n'était pourtant qu'une plaisanterie iroquoise ; et les sauvages voulaient seulement lui faire peur. Les six cents hommes rencontrèrent,

près du lac Saint-François un autre corps de troupes aussi nombreux , s'arrêtèrent là , et laissèrent la Perelle continuer sa route avec les députés. L'arrogance de ces derniers fut extrême : leur orateur , nommé Haaskouaun , surnommé la *Grand'gueule* , parla de la manière la plus énergique , et , avec cette éloquence sauvage , qui emploie toutes les figures les plus hardies , exposa la situation avantageuse de sa nation , la faiblesse des Français , et la facilité que les cantons auraient ou à les chasser du Canada , ou à les exterminer.

« Pour moi , disait-il à la fin , j'ai toujours
» aimé les Français , et aujourd'hui je vais leur
» en donner la preuve. J'ai appris le dessein de
» nos guerriers : ils voulaient brûler vos forts ,
» vos maisons , vos granges , vos grains , afin de
» vous affamer , et d'avoir ensuite bon marché
» de vous. Mais j'ai prié pour vous , et on m'a
» permis d'avertir Ononthio de ce danger , et de
» lui dire qu'il peut écarter notre hache , en
» faisant la paix à des conditions sages. Corlar
» vous les a proposées : je vous donne quatre
» jours pour y songer ; plus tard il ne sera plus
» temps. »

Douze cents Iroquois étaient restés au lac Saint-François , et pouvaient tomber à l'instant

sur Montréal ; des partis ennemis se répandaient de tous côtés ; huit cents Iroquois assiégeaient Catarocouy ; ils avaient déjà tué tous les bestiaux , et brûlé tous les foin avec des flèches allumées ; les lacs étaient couverts de canots ennemis. Une barque qui portait des munitions et des hommes à Niagara , fut attaquée par quatre cents sauvages : deux canots osèrent même tenter l'abordage ; mais deux coups de pierriers , tirés à propos , les écartèrent , et le vent qui survint dans le moment mit la barque hors de péril.

La colonie aurait été obligée d'accepter toutes les conditions des sauvages (telles que le colonel Dongan les avait dictées d'abord , et ensuite proposées de leur part), et d'en passer par tout ce que les Anglais et les Iroquois auraient voulu , si la reconnaissance d'un chef sauvage , qui commandait le blocus de Catarocouy , et à qui l'on avait renvoyé son neveu prisonnier , ne l'avait porté à lever le siège. D'un autre côté , le caprice des sauvages les porta à envoyer de nouveaux députés de trois cantons , dont le langage fut moins altier.

Le gouverneur modifia alors les conditions qu'on lui proposait , et la paix fut conclue assez honorablement pour nous. Dans cette circons-

tance , la colonie fut sauvée comme par miracle ; et rien ne prouve mieux la singulière versatilité des sauvages , que leur adhésion à un traité pareil , au moment où tant d'avantages leur promettaient la victoire , et où ils se voyaient , en cas de défaite , une retraite et des secours assurés chez les Anglais.

Conduite artificieuse de Kondiaronk.

Les alliés , que l'on convoquait toujours quand il fallait se battre , et sans la participation desquels on avait fait la paix , étaient mécontents de cette conduite. Ils employèrent tous les moyens pour rompre ce traité ; et celui qui le fit avec plus de succès , fut le chef des Hurons de Michillimakimac , homme d'esprit et de tête , nommé *le Rat* dans des relations.

Il avait donné parole au gouverneur général de faire bonne guerre aux Iroquois , et était parti de sa bourgade avec une troupe d'élite ; arrivé à Catarocouy , il sut des Français que la paix était faite. Au lieu de retourner dans son village , comme il parut le faire , il alla aussitôt dresser une embuscade aux députés et aux otages iroquois , qui retournaient chez eux sans défiance , et qui furent en partie tués , en partie

faits prisonniers. Un Huron qui s'échappa, revint apprendre cette nouvelle à Catarocouy. *J'ai tué la paix*, disait Kondiaronk.

Parmi ses prisonniers, se trouvait Téganissorens, fameux chef iroquois. « Comment ignores-tu, lui demanda ce dernier, que je suis ambassadeur, et que les anciens m'ont envoyé vers le père commun pour traiter de la paix ? quel mauvais esprit te fait troubler la tranquillité qui cherche à s'établir ? » Le Rat parut surpris, et lui dit qu'il ignorait tout cela, que c'étaient les Français qui l'avaient aposté, et qu'eux seuls avaient dressé l'embuscade. Pour prouver la vérité de ses paroles, il le relâcha, ainsi que ses compagnons, hors un seul prisonnier, qu'il ramena à Michillimakimac ; et le commandant français, qui ne savait rien de ce qui se passait, le fit fusiller pour lui épargner le supplice du feu. En vain l'Iroquois disait qu'il était ambassadeur, qu'il avait été pris en trahison, et que c'était une perfidie dont vengeance serait tirée : le Rat avait prévenu tout le monde que la peur de la mort lui avait tourné la tête, et le faisait extravaguer ; de sorte qu'on ne l'écouta point, et qu'il fut exécuté. Il est singulier qu'un sauvage du Canada ait employé, dans cette circonstance, le moyen même employé par tous

les Scapins et Crispins de nos comédies , pour faire des dupes sur la scène.

Quand ce malheureux fut mort , le Rat fit venir un vieil Iroquois , depuis long-temps captif dans le village , lui donna la liberté , et lui commanda de s'en retourner dans son canton , d'y instruire ses compatriotes de ce qui venait de se passer sous ses yeux , et de leur apprendre que , tandis que les Français amusaient les cantons par des négociations feintes , ils faisaient faire des prisonniers sur eux , et leur cassaient la tête.

Cet artifice si bien combiné , exécuté avec tant de fermeté et d'adresse , réussit parfaitement. Les sauvages , disait M. Denonville , ne sont sauvages que de nom : en effet , Kondarionk montra en cette occasion une singulière adresse.

M. de Frontenac , gouverneur pour la seconde fois.

Les Anglais ne cessaient , de leur côté , de travailler à rompre cette paix , à laquelle Kondiaronk venait de porter un si grand coup. En 1689 , le chevalier de Callières passa en France , et proposa au roi de faire la conquête de la Nouvelle-York , seul moyen , disait-il , de donner la tranquillité à la colonie. Ce projet plut

à Louis XIV; le plan fut arrêté, M. de Frontenac nommé de nouveau gouverneur, et tout préparé pour l'expédition. Mais les vents contraires l'ayant retenu long-temps à la Rochelle, il n'arriva que le 27 octobre 1689 à Montréal, c'est-à-dire, lorsqu'il était impossible de commencer la guerre.

Les Iroquois venaient de la déclarer aux Français d'une manière désastreuse. Ils étaient descendus, le 25 août, au quartier de Chine, situé trois lieues au-dessus de la ville. Comme ils s'y trouvaient avant le jour, tout le monde était endormi; ils commencèrent par massacrer les hommes, et mirent ensuite le feu aux maisons : l'incendie força les malheureux qui s'y étaient cachés d'en sortir, pour tomber entre les mains des sauvages, qui se surpassèrent eux-mêmes en barbarie. Ils ouvraient le sein des femmes enceintes, pour en arracher le fruit qu'elles portaient, mettaient les enfans tout vivans à la broche, et forçaient les mères à la tourner pour les faire rôtir. Deux cents personnes, de tout âge et de tout sexe, périrent dans les plus affreux tourmens.

Ensuite, s'approchant jusqu'à une lieue de la ville, l'ennemi fit partout les mêmes ravages, commit partout les mêmes horreurs, et ne cessa

d'exercer les cruautés les plus atroces, que pour faire deux cents prisonniers, qu'il brûla. Au premier bruit de l'événement, M. Denonville, qui était à Montréal, donna ordre à un officier de se jeter dans un fort dont il craignait que les sauvages ne s'emparassent. A peine y était-il entré, que le fort fut investi : il s'y défendit jusqu'au dernier moment; et quand tous ses gens furent tués, les Iroquois y entrèrent, et le firent prisonnier.

Alors l'île entière resta en proie aux vainqueurs : ils en parcoururent la plus grande partie, laissant de tous côtés des marques sanglantes de leur fureur, sans qu'il fût possible de s'y opposer; cela dura jusque vers la mi-octobre. Quand les ennemis firent retraite, un de leurs partis fut battu dans un petit engagement sur le lac des Deux-Montagnes. Enfin la colonie respira; et après deux mois de massacres, on eut un instant de repos.

Ce fut dans ces tristes circonstances que le nouveau gouverneur débarqua. Un sauvage de l'armée française, échappé à la défaite de la Chine, et qui s'était sauvé après avoir eu les ongles arrachés et les doigts mangés, vint trouver M. de Frontenac et le général de Callières, qui l'accompagnait. Il leur dit que le dessein

des Iroquois était d'exterminer tous les Français ; qu'ils allaient bientôt revenir pour achever , pendant l'hiver , ce qu'ils avaient commencé ; qu'ensuite ils se proposaient de se rendre maîtres de la ville , au printemps , et qu'ils devaient y être joints par un grand nombre d'Anglais et de Mahingans ; qu'ils prétendaient passer de là aux Trois-Rivières ; puis descendre à Québec , où ils comptaient trouver une flotte anglaise ; et qu'ils croyaient bien , qu'à la fin de la campagne , il n'y aurait plus un seul Français en Canada.

Dans le même temps on proposait au roi de nouveaux plans pour l'attaque de la Nouvelle-York ; mais les Anglais ne permirent pas que ces plans fussent exécutés : ils avaient pris les devants , et se préparaient à nous attaquer ; il fallut se tenir sur la défensive. Louis XIV , obligé de faire face à plusieurs puissances européennes , n'envoya pas les troupes dont la colonie avait besoin. Enfin , pour la sauver dans cette détresse , il fallait un homme de génie ; et M. de Fontenac sut , à force de dextérité , de fermeté et de sagesse , détourner le coup qui la menaçait.

Conduite de M. de Frontenac envers les Iroquois.

M. de Frontenac avait ramené de France les sauvages envoyés aux galères par M. Denonville, et entre autres un brave capitaine goyogouin, nommé Oureouharé, qu'il avait su s'attacher pendant le voyage, et qui avait beaucoup d'affection pour lui. Ce fut par le moyen de ce chef, qu'il parvint à se faire écouter des Iroquois. Des propositions furent faites, et les Iroquois envoyèrent une députation, qui parla d'une manière assez vague quant à la conclusion de la paix, mais toujours avec l'insolence accoutumée. Le dernier collier de cette ambassade donnait avis que dès le mois d'octobre un parti d'Iroquois s'était mis en campagne, qu'il ne devait entrer en action qu'à la fonte des neiges, et que, si l'on faisait des prisonniers, on aurait soin de les bien traiter. L'orateur nommé Gagniégon finissait ainsi :
« Si vous nous faites des prisonniers, traitez-les bien : j'avais huit prisonniers de la défaite de la Chine ; j'en ai mangé quatre, j'ai donné la vie aux autres. Vous avez été plus cruels que moi ; vous avez fusillé douze Tsonnonthouans. Vous auriez dû en épargner au moins

» un ou deux ; c'est en représailles de cette exécution que j'ai mangé quatre des vôtres. »

Le comte de Frontenac traita avec beaucoup de fierté ces ambassadeurs , et cependant il sut y joindre assez d'égards ; il se servit de l'influence d'Oureouharé avec assez d'adresse pour assoupir la guerre qui avait commencé d'une manière si effrayante.

Défection des alliés de la colonie.

On a vu combien il avait été difficile de faire marcher les alliés , et comment ils avaient été plusieurs fois trompés par des préparatifs de guerre , suivis d'une paix déshonorante , qu'ils n'avaient pas ratifiée. Il y avait long-temps que leur mécontentement contre les Français , les portait à rechercher l'alliance des Iroquois ; et M. Denonville en les engageant dans la guerre contre les Tsonnonthouans , avait eu surtout en vue de les détacher à jamais des ennemis de la colonie.

Cette expédition eut un effet absolument contraire : le peu de vigueur de notre armée dans cette expédition , et le chétif avantage remporté par nous avec tant de pompe et d'appareil , leur inspirèrent des sentimens , qui approchaient du mépris , pour des hommes qui promettaient tant

et qui exécutaient si peu. Joignez à cela les irruptions fréquentes des Iroquois dans la colonie, les démarches presque basses faites pour obtenir la paix, les hauteurs que l'on souffrait si patiemment, et l'inaction où l'on restait après le massacre de Montréal. Tant de causes décidèrent les Outaouais à envoyer des députés aux Tsonnonthouans, pour négocier une alliance.

Les Hurons, plus politiques, laissèrent agir les Outaouais, et attendirent l'événement.

« Nous sommes trop enfans, disaient-ils (c'est-à-dire *en trop petit nombre*) pour nous mêler d'une affaire de cette importance ; et nous laissons agir notre frère l'Outaouais, qui a plus d'esprit que nous. »

En vain les missionnaires représentèrent aux Outaouais que leur conduite irriterait leur père Ononthio. « Voilà long-temps, répondirent-ils, que nous nous sommes mis sous la protection de son bras ; mais son bras n'a rien fait pour nous. Nous avons cru que les Français étaient des guerriers : nous nous sommes trompés grossièrement ; les Iroquois le sont bien davantage. Nous ne nous étonnons plus que la hache des Français soit restée si long temps tranquille après tant de provocations ; c'est

» qu'ils n'ont pas la force de la remuer. Ils se
» sont lâchement laissés égorger à Montréal ; et
» eux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes ,
» promettent de nous défendre contre leurs vain-
» queurs ! A Tsonnonthouan , ils ont bravement
» fait la guerre aux blés et aux écorces ; ils nous
» ont fait entrer dans des engagements perfides
» et nuisibles ; et aujourd'hui , plutôt que de se
» lever pour combattre , ils mendent un accom-
» modement honteux. Leur alliance nous a tué
» bien des hommes ; elle nous a empêchés de
» faire la traite avec les Anglais , bien plus avan-
» tageuse que la leur. Ils ont laissé tomber sur
» nous le poids de la guerre ; et pendant qu'ils
» exposaient notre poitrine aux flèches des en-
» nemis , ils se cachaient derrière un traité dés-
» honorant. Ils veulent nous protéger ; mais ce
» sont nos armes , ce sont nos guerriers qui les
» protègent ; nous étions réellement leurs pro-
» tecteurs , et dès ce moment nous ne le serons
» plus. »

Tous ces reproches étaient malheureusement fondés. Les Européens ont mis , dans leur conduite auprès des sauvages , cette politique de leurs contrées qui trouve toujours des excuses pour la lâcheté , des prétextes pour la ruse. Les ambassadeurs Outaouais partirent dans l'inten-

tion de faire avec les Iroquois une alliance indissoluble ; et les prisonniers faits sur ces derniers , furent renvoyés avec honneur.

Suite des aventures de M. de la Salle.

La découverte du Mississipi par de la Salle, n'avait encore produit aucune utilité réelle. Après diverses démarches, et bien des difficultés, il obtint du ministre la commission d'aller reconnaître par mer l'embouchure de ce fleuve. Il partit de la Rochelle, le 24 juillet 1684, avec deux cent quatre-vingts personnes, tant volontaires qu'engagés, ouvriers et soldats. Il avait une frégate de 40 canons, commandée par M. de Beaujeu; une frégate de 6 canons, que le roi lui avait donnée; une flûte appartenante à un négociant de la Rochelle, et une caïche frétée pour Saint-Domingue.

Pendant la route, MM. de la Salle et de Beaujeu se brouillèrent; leur animosité devint bientôt extrême. On passa devant l'embouchure du Mississipi qu'on cherchait, et on ne la reconnut pas; c'était le 10 février 1685. M. de la Salle voulut y retourner; M. de Beaujeu refusa d'avoir pour lui cette complaisance. M. de la Salle, ordinairement d'une humeur difficile et âcre, aurait dû dans ce moment user de son autorité: il ne

le fit pas, et les plus grands malheurs vinrent l'en punir.

Il poursuivit donc sa route, persuadé que l'embouchure du fleuve était bien loin à l'ouest; arrivé à la baie Saint-Bernard, c'est-à-dire, cent lieues ouest du Mississipi, il mouilla les ancres, et les chaloupes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une belle rivière, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des pourparlers et des débats entre les deux chefs, M. de la Salle qui ne se croyait pas loin du Mississipi, et que la présence de M. de Beaujeu ne pouvait plus que gêner, résolut de débarquer tout son monde en cet endroit.

Il envoya donc ordre au commandant de la flûte, de la décharger de ce qu'elle avait de plus pesant, et de la faire entrer dans la rivière. Il ordonna en même temps au commandant de *la Belle* (frégate de 6 canons), de s'embarquer sur la flûte, parce qu'il ne se fiait pas à celui qui la commandait; mais cet homme refusa de recevoir à bord le capitaine de *la Belle*. Sur ce refus, M. de la Salle voulut être présent à la manœuvre; mais les sauvages lui ayant enlevé quelques soldats dans le bois, il courut pour aller les dégager.

Il n'était pas bien loin du rivage, lorsqu'ayant jeté les yeux du côté où il avait laissé la flûte, il la vit qui manœuvrait mal et qui allait se briser; un mauvais génie l'empêcha de retourner sur ses pas. Arrivé au village où ses gens avaient été conduits, il entendit un coup de canon, signal de détresse de la flûte qui venait d'échouer; le capitaine, soit maladresse, soit mauvaise intention, l'avait perdue.

Cette perte fut désastreuse : les munitions, outils, ustensiles et tout ce qui est nécessaire à un nouvel établissement, étaient dans la flûte. M. de la Salle, de retour sur le rivage, après avoir sauvé ses hommes et perdu le bâtiment, trouva tout son monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter sa chaloupe, qu'il obtint. Il parvint à sauver l'équipage, les poudres, les farines, le vin, et l'eau-de-vie, et l'on porta à terre environ trente barriques. Si la chaloupe de la flûte n'eût pas été perdue exprès, elle aurait aidé l'autre chaloupe, et tout aurait été débarqué; mais la nuit vint, on ne put continuer le déchargement. Le vent qui soufflait du large se renforça, les vagues grossirent; la flûte donna contre les rochers; elle fut crevée; beaucoup de marchandises sortirent par l'ouverture, et furent emportées par les

flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour ; tout fut perdu , excepté quelques barriques de farine , de viande salée , de vin et d'eau-de-vie , que l'on sauva.

Pour comble de disgrâce , on commençait à se trouver environné de sauvages , et quelque précaution que l'on prît pour les empêcher de profiter de l'embarras où on était , ils enlevèrent plusieurs choses qu'on avait sauvées du naufrage. On ne s'en aperçut qu'après leur fuite. Ils avaient laissé sur le rivage plusieurs canots dont on se saisit ; faibles représailles , qui coûtèrent du sang. Les sauvages vinrent bientôt reprendre leurs canots , trouvèrent endormis ceux qui les gardaient , en tuèrent deux et en blessèrent deux autres.

M. de la Salle faisait tête à la mauvaise fortune , avec un courage et une résolution admirables. Il fit construire un magasin qu'il environna de bons retranchemens ; et s'étant imaginé que la rivière où il était entré pouvait bien être un des bras du Mississipi , il se disposa à la remonter. Bientôt après , Beaujeu partit pour la France ; il montra envers de la Salle toute la mauvaise volonté possible ; il prit sous sa protection le capitaine et l'équipage de la flûte , malgré la parole expresse qu'il avait donnée à

de la Salle de n'embarquer personne sans son aveu. Il refusa de lui remettre les canons et les boulets qu'il avait dans son bord , et qui avaient été embarqués pour lui.

De la Salle écrivit au ministre pour se plaindre du capitaine ; triste et stérile ressource. Quand ce dernier fut parti, on commença de travailler à un fort ; et dès que l'ouvrage fut un peu avancé , de la Salle confia le soin de l'achever à Joutel , son intendant , auquel il laissa 120 personnes. Lui-même, avec le reste, qui montait au plus à cinquante hommes , s'embarqua sur la rivière , résolu de la remonter le plus loin qu'il serait possible. Il n'était pas encore bien loin , quand il entendit des coup de fusil tirés du fort. Il revint avec six ou sept hommes , et apprit que Joutel les avait fait tirer pour écarter quelques sauvages qui s'approchaient trop du fort , et commençaient à l'entourer.

Il dit à Joutel qu'il avait découvert un pays charmant , et qu'il allait construire un second fort à l'endroit où il avait laissé ses gens. A son retour au campement , plusieurs choses se trouvèrent enlevées par les sauvages ; il s'aperçut aussi que les ouvriers qu'on lui avait donnés ne savaient rien faire ; le second fort avançait très-lentement.

Au commencement de juin, de la Salle fit dire à Joutel de lui envoyer tout son monde, à la réserve de trente hommes, qui devaient rester avec le commandant, et le sieur le Gros garde magasin; cela fut exécuté sur-le-champ. Ce premier fort était en très-bon état; la chasse et la pêche y entretenaient l'abondance; et la douceur de Joutel, jointe à une fermeté bien entendue, y maintenait la paix et le bien-être.

Conspiration contre Joutel.

Mais cette colonie nouvelle était destinée à faire voir ce que sont les peuples d'Europe livrés à eux-mêmes. On parle beaucoup de l'atrocité des sauvages; des mœurs barbares, une ignorance brute, une vie animale, l'expliquent aisément. Mais si les Européens, transplantés dans ces déserts, et délivrés du joug de leurs lois et de leurs habitudes sociales, deviennent barbares et atroces, sans acquérir la franchise, la générosité, la noblesse d'âme, les vertus de la vie sauvage, que penser de nos institutions et de nos sociétés humaines? Ce sont d'impuisantes et lourdes chaînes, qui, en comprimant les vices, ne font qu'augmenter leur force interne; toutes les révolutions offrent une preuve de cette vérité. Un peuple civilisé jusqu'à la

corruption , semble dormir paisible ; ses mœurs sont douces et polies : on ne se doute pas que des passions ardentes et basses , que toutes les haines et toutes les méchancetés , soient cachées sous des dehors si calmes , et sous une enveloppe si aimable. Mais les bouleversemens politiques viennent tout remuer ; le volcan éclate : ce peuple d'enfans polis devient un peuple de tigres ; ces hommes charmans versent le sang à grands flots ; tous les cœurs où la dépravation a mis la gangrène paraissent à nu. Quelle nation sauvage est aussi horrible que le plus policé des peuples , démuselé par une révolution ?

Revenons au fort gardé par Joutel. Malgré la douceur de cet homme , deux de ses gens conspirèrent contre lui et contre le Gros. Leur projet était de les assassiner et de désertir , en emportant ce qui leur conviendrait. Le jour était fixé pour l'exécution du complot ; mais un des conjurés en ayant fait confidence à un de ses amis , celui-ci alla de suite avertir Joutel , qui se saisit des deux hommes , et les mit aux fers. Le 14 juillet , il reçut de M. de la Salle , l'ordre de venir le joindre avec tout son monde ; il obéit , et remit au commandant ses deux prisonniers , avec les preuves de leur complot.

Second fort.

Le second fort était peu avancé ; il n'y avait encore de couvert qu'un petit carré de pierre où étaient les poudres et quelques barriques d'eau-de-vie. On avait planté et semé ; mais tout avait manqué , faute de pluie , ou avait été détruit par les bêtes. Plusieurs hommes étaient morts ; le nombre des malades augmentait chaque jour. M. de la Salle était dévoré d'un chagrin qu'il savait concentrer ; il opposait toujours à ses malheurs la même fermeté d'âme , qui trop souvent dégénérait en dureté ; et il joignait à cet inflexible courage une grande fécondité de ressources.

Quand tout son monde fut réuni , il poussa vigoureusement la construction du second été. Architecte lui-même , sans l'avoir jamais été par état , il avait toujours le premier la main à l'œuvre. L'émulation aurait pu produire de bons résultats ; mais l'extrême sévérité de M. de la Salle s'y opposa. Cruel dans les punitions , inexorable pour les fautes , souvent intraitable et de mauvaise humeur ; pendant que ses gens s'épuisaient de fatigue , et qu'il pouvait à peine leur donner le stricte nécessaire , il continuait de les traiter sans pitié et sans bonté.

Ceux qui souffraient avec le plus de patience , étaient en butte à sa colère ; et jamais , dans une circonstance pareille , il n'adressa une parole douce et consolante à ces hommes qu'il avait arrachés à leur famille et à leur patrie , pour les mener dans de tristes déserts où ils mouraient sans secours.

Sauvages du pays.

Par un nouveau et irréparable malheur , les naturels du pays se déclarèrent contre les Français , et il ne fut jamais possible de les regagner. On les appelle Clamcoets : ils sont perfides et bouffons , cruels et railleurs , contrefaisant , par moquerie , tout ce qu'ils voient faire. Ils ont des liqueurs enivrantes , et en boivent immodérément. Une des plus fortes se fait avec une espèce de fève , qu'ils mâchent et qu'ils délayent ensuite dans l'eau ; ils sont persuadés qu'elle donne de la souplesse à leurs membres , et les rend plus légers à la course. Ils en font une autre qui ressemble au chocolat , et qui est extraite d'une feuille d'arbre du pays ; ils la brassent , elle écume , et ils la boivent très-chaude : elle les délasse , disent-ils , quand ils ont beaucoup marché.

Les mœurs des Clamcoets diffèrent de celles

de tous les autres peuples de l'Amérique septentrionale. Il marquent leur affection en soufflant dans l'oreille de ceux qu'ils veulent saluer; quelquefois leur politesse consiste à se frotter la poitrine et les bras avec la main, puis à faire la même chose à celui qu'ils veulent honorer. Hommes et femmes ont un air de férocité qui repousse; les uns vont presque nus, les autres ne sont couvertes que de la ceinture aux genoux. Leur pays est fertile, pittoresque, leur ciel serein et pur. Leurs rivières sont poissonneuses, et le seraient davantage sans les caïmans dont elles sont pleines. Leurs prairies, qui déroulent de toutes parts une verdure charmante, entrecoupée de lacs, de bois et de rivières, recèlent un grand nombre de serpents à sonnettes.

Il y a d'autres nations voisines, qui vivent un peu plus avant dans les terres, et sont nomades comme les Clamcoets. En poussant vers le nord, à environ cent lieues de la nouvelle colonie, sont les Cénis, un peu plus civilisés que ces derniers; ils ne s'occupent pas, ainsi qu'eux, de chasse et de pêche exclusivement, mais cultivent quelques espèces de légumes et plantent du tabac.

Ils nourrissent beaucoup de chevaux. Leur

manière d'aller à la guerre est très-remarquable : à cheval ; armés d'un carquois fait de peau de bœuf, qui leur pend en bandoulière derrière le dos , d'un arc et d'un petit plastron de cuir de bœuf au bras gauche , avec lequel ils parent les flèches ; ils n'ont qu'une corde de crin , pour servir de mors à la bride de leurs chevaux , et , pour étriers , que de petites planches longues et étroites , soutenues d'une petite corde de même matière ; leur selle est une peau de biche pliée en quatre , à laquelle ils sont attachés. Dans cet équipage , ils se tiennent bien à cheval.

Leur manière de traiter leurs prisonniers diffère aussi de ce que les autres peuples du même continent pratiquent. Le patient est attaché dans un cadre de bois de neuf pieds ; des cordes bien bandées le lient par les poignets à la traverse d'en haut , et par les pieds à celle d'en bas. Il demeure en cette posture une demi-heure le matin , et autant le soir. Le premier jour , c'est tout le supplice du prisonnier ; mais on ne lui donne rien à manger , et tant qu'il n'est pas dans le cadre , on le force à danser. Le second jour , on l'attache avant le lever du soleil : le village s'assemble autour du cadre ; chaque famille fait chauffer un plat

plein d'eau. Dès que le soleil est levé, quatre vieillards font avec un couteau des incisions aux bras, aux jambes, et aux cuisses du patient, et reçoivent, dans des plats, le sang qui coule de ses plaies ; ils portent ensuite ce sang à d'autres vieillards, qui le font cuire dans des chaudières, et le donnent à boire aux femmes et aux enfans. Quand le malheureux est expiré, on étend son corps sur une table, on le coupe par morceaux ; chaque famille en a sa part, qu'elle fait cuire. Pendant que le repas se fait, tout le monde danse, et on finit par le manger.

Ayennis.

Les mœurs des Ayennis, voisins des Cénis, sont à peu près semblables. Ils ont de grandes cabanes rondes, de quarante à soixante pieds de diamètre, où logent à la fois quinze à vingt ménages, qui n'ont de commun que le feu, toujours allumé au milieu. Ces cabanes sont couvertes d'herbes ; des arbres plantés en rond, et qui se touchent par le bout, en sont les colonnades sauvages ; des branches légères les joignent et font l'office de lattes. Des nattes bien travaillées séparent les diverses familles ; quelques peaux de bœufs ou de chevreuils, quelques poteries de terre pour faire cuire la viande

et la sagamité , quelques paniers de cannes pour les provisions , sont tous leurs meubles. Leurs lits sont faits d'un tissu de cannes agréable à l'œil , élevés de terre de trois pieds , et couverts de peaux bien passées.

Les Ayennis ne se couvrent que lorsque le vent souffle du nord : alors ils se revêtent de peaux apprêtées avec soin ; leur tête reste toujours nue. Ils sont sans culte extérieur et sans temple ; une coutume religieuse dénote cependant , chez eux , la connaissance de la Divinité. Quand les blés sont mûrs , on en met dans une corbeille une certaine quantité ; la corbeille est posée sur une espèce d'escabeau , uniquement destinée à cet usage. Alors , un vieillard étendant la main sur le blé , remercie Dieu de ses bienfaits et de la fertilité de la terre. Quand cette formule de bénédiction a été récitée , on distribue le blé aux femmes ; il n'est permis de manger du blé nouveau que huit jours après la cérémonie. Les mets , dans certains repas , sont bénits de la même manière. Quand un jeune homme est armé la première fois , le vieillard , étendant de même la main sur lui , prie Dieu de bénir son bras ; et un champ que l'on va ensemençer , est consacré de la même manière. Cette coutume est simple , et n'a rien de su-

perstitieux ou d'idolâtre. « Ces nations me semblent ainsy barbares, dit encore Montaigne, » pour avoir reçu fort peu de façon de l'esprit » humain, et être encore fort voisines de leur » naïveté originelle (1). »

Ils labourent en commun; ignorant l'usage du fer, ils se contentent de remuer avec un gros bâton une terre fertile. Les femmes sont chargées des semences, comme de tous les soins du ménage. Leurs traits sont réguliers, et le tatouage seul les défigure.

Tatouage.

C'est une coutume commune à toutes les nations de ce continent, de se faire piquer et peindre tout le corps, non par pur ornement seulement, mais aussi par un motif d'utilité. Cette opération les garantit du froid, et les rend beaucoup moins sensibles aux injures de l'air, et à la continuelle persécution des moustiques.

L'opération n'est pas douloureuse en elle-même. On trace sur la peau, bien tendue, la figure qu'on veut y empreindre; on pique ensuite, avec des arêtes de poisson ou des aiguilles, tous ces traits de proche en proche, jusqu'à en

(1) Essais de Montaigne, liv. 1.

faire sortir le sang ; puis on passe par-dessus du charbon pilé , et les autres couleurs , bien broyées et pulvérisées. Ces poudres s'insinuent dans la peau , et ne s'effacent jamais. On cautérise ensuite les blessures avec *du bois pourri* , pour empêcher la suppuration.

Le rouge et le noir sont les couleurs que les sauvages préfèrent ; et ils s'en barbouillent de la façon la plus bizarre. Quelques-uns ont le visage entièrement noir , à l'exception d'une tache ronde et rouge , qui renferme la lèvre supérieure et le nez ; d'autres se noircissent toute la tête , excepté une petite partie de l'oreille , qu'ils peignent en rouge. La mode la plus générale , est de se couvrir de charbon toute la figure , puis de se mouiller les ongles , et de tirer des lignes parallèles , mais ondoyantes , sur les joues.

On trouve quelques figures d'oiseaux , d'animaux , et quelques feuillages parmi ces étranges peintures. Beaucoup de femmes se font piquer le visage , aux endroits qui répondent aux mâchoires , pour se garantir , disent-elles , des maux de dents.

Les sauvages portent toujours avec eux un petit miroir , afin de pouvoir mieux disposer leurs couleurs. Quand ils vont à la guerre , ils se frottent

de graisse après avoir coloré leur peau , de manière ou d'autre , et la plus horrible est celle qu'ils préfèrent. Bariolés de rouge , de noir et de blanc , ils sont affreux , et semblent plutôt des esprits infernaux que des êtres humains. Différentes tribus ont diverses méthodes de se peindre.

Tabac des sauvages.

Dès que les sauvages connurent notre tabac , ils se dégoûtèrent bientôt de leur pétun. Ils se servent encore d'autres préparations ; ils fument certaines herbes , et l'écorce de plusieurs arbres. Les feuilles du sumac sont la plus agréable de toutes les substances qui servent à cet usage : on les fait sécher au soleil ; l'odeur qu'elles répandent en brûlant est , dit-on , délicieuse.

Sort malheureux de la colonie.

De la Salle ayant enfin achevé son fort , le nomma fort Saint-Louis ; ensuite , y laissant trente-quatre personnes , sous le commandement de Joutel , il s'embarqua pour chercher par mer l'embouchure du Mississipi , et faire le tour de la baie , où il était persuadé que le fleuve

se déchargeait. En partant, il recommanda à Joutel de ne recevoir aucun de ceux qu'il menait avec lui, s'il ne lui remettait une lettre de sa main.

Joutel venait de perdre le garde-magasin le Gros, honnête homme et homme à tout. Mordu d'un serpent à sonnettes, et ne connaissant pas le remède présent qu'on trouve partout à cette piquûre, il avait été forcé de se faire couper la jambe, et était mort peu de temps après.

La frégate partie, on fut trois mois sans avoir de ses nouvelles. Enfin, vers la mi-janvier 1686, un nommé Duhaut, dont le frère était resté dans le fort, arriva sans apporter de lettre de la part de M. de la Salle; il était seul dans un canot, et on l'entendit un soir appeler son frère. La sentinelle en avertit le commandant, qui craignit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque accident funeste; il s'avança pour parler à Duhaut, et lui demander des nouvelles du commandant. Quand il sut que ce dernier était en bonne santé, il demanda à Duhaut pourquoi il n'avait pas une permission écrite de revenir au fort. Duhaut lui fit le récit suivant, de la manière la plus sincère en apparence.

« M. de la Salle, dit-il, étant arrivé en vue de la frégate, y envoya cinq de ses meilleurs

» hommes , pour avertir le pilote de sonder le
» mouillage avec un canot. Le pilote passa le
» jour à ce travail ; et le soir , fatigué sans
» doute , descendit à terre avec ceux qui étaient
» venus l'avertir , et ils y firent du feu. Tout le
» monde s'endormit bientôt ; des sauvages ,
» avertis par le feu qu'il y avait là des Français ,
» s'approchèrent pendant la nuit , massacrèrent
» les six hommes et brisèrent le canot.

» De la Salle ne voyant revenir personne au
» temps marqué , alla les chercher lui-même ,
» et trouva les tristes restes de leurs cadavres , que
» des loups ou d'autres bêtes carnassières avaient
» presque entièrement dévorés. Il fit ensuite avan-
» cer sa frégate dans la baie , y renvoya toutes
» les provisions dont il n'avait pas besoin pour
» l'entreprise qu'il méditait , et y laissa quelques-
» uns de ses gens , à qui il défendit de s'éloigner
» sans un ordre de sa part , ni de descendre à
» terre sans escorte.

» Cela fait , il s'embarqua , avec vingt hommes ,
» dans deux canots , pour traverser la baie ; et
» dès qu'il fut à l'autre bord , il enfonça ses deux
» canots dans l'eau , et continua son chemin par
» terre. Après quelques jours de marche , il
» se trouva sur le bord d'une belle rivière , qu'il
» nomma *la Maligne*. Je m'arrêtai derrière les

« autres, continua Duhaut, je m'égarai, et finis
» par me trouver, sans le savoir, devant le fort
» Saint-Louis. »

Soit que ce récit fût vrai ou non, il portait des caractères apparens de vraisemblance ; et Duhaut fut reçu dans le fort. Vers le milieu du mois de mars, de la Salle arriva en très-mauvais équipage à Saint-Louis, avec M. Cavelier, son frère, Moranget, son neveu, et cinq ou six hommes ; les autres avaient été chercher la frégate, dont il était en peine. Quoiqu'il n'eût pas trouvé ce qu'il cherchait, il sut assez bien dissimuler, pour n'inspirer de découragement à personne ; il était, disait-il, fort content de sa course, et n'avait trouvé que de charmans pays. La vue de Duhaut, qu'il croyait avoir déserté, le troubla un peu d'abord ; et il demanda à Joutel pourquoi il l'avait reçu contre sa défense ; Joutel lui en dit la raison, et il parut s'en contenter.

Le lendemain, ceux qu'il avait envoyés chercher sa frégate revinrent au fort, et lui dirent qu'ils n'avaient pu en apprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité, parce qu'il avait laissé sur ce bâtiment son linge, ses habits, ses papiers et ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein était de se servir d'abord

de ce bâtiment pour remonter les rivières qu'il avait découvertes , puis de le monter lui-même , et de ranger toute la côte du golfe du Mexique , jusqu'à ce qu'il découvrit le Mississipi , ou bien de l'envoyer aux îles d'Amérique , demander du secours.

Il prit néanmoins son parti avec sa fermeté ordinaire , et vers la fin d'avril , se remit en marche pour faire une nouvelle course. Enfin on vit arriver à Saint-Louis quelques-uns de ceux qui étaient restés sur la frégate ; ils étaient dans un canot , avec ses habits , une partie de ses papiers et de son linge. Joutel apprit d'eux que la frégate était échouée et brisée ; ce triste événement ôtait à M. de la Salle toute ressource , et c'était la dernière qui lui restât après tant de disgrâces. Voici comment le bâtiment échoua.

L'eau ayant manqué à l'équipage , sept hommes se détachèrent pour aller en faire provision à la plus prochaine rivière. Comme ils retournaient à bord avec leur charge , les vents contraires les arrêtaient long-temps , et la nuit les prit avant qu'ils pussent arriver. Ceux qui étaient dans la frégate , et qui les avaient vus s'efforcer de revenir , allumèrent un feu pour leur servir de guide dans l'obscurité ; mais cette lumière s'étant éteinte peu de temps après ,

on ne songea point à y suppléer ; et ni la chaloupe , ni aucun de ceux qui étaient dedans , n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours inutilement ; enfin , l'équipage , pressé par la soif , voulut s'approcher de l'habitation , qui n'était qu'à deux lieues sur le bord de la rivière ; mais on était faible , la manœuvre fut mal faite. Le bâtiment fut jeté à la côte , de l'autre côté de la baie , et il y échoua.

Dégradés dans un pays perdu , sans chaloupe , sans moyens de se tirer de là , ces pauvres gens fabriquèrent un radeau pour traverser la baie ; mais il était si mal fait que tous ceux qui s'y risquèrent les premiers furent noyés. Ceux qui restaient en fabriquèrent un second , qui se trouva un peu meilleur ; ils y mirent tout ce qu'ils purent sauver des effets de la frégate , et firent heureusement le trajet. Ils restèrent ensuite quelque temps sur le rivage , fort embarrassés , parce qu'ils n'osaient faire le reste du chemin par terre , de peur des sauvages , et que leur radeau ne pouvait remonter la rivière. Enfin ils trouvèrent un méchant canot qu'ils raccommodèrent le mieux qu'ils purent , et avec lequel ils se rendirent à Saint-Louis.

M. de la Salle resta encore deux mois sans donner de ses nouvelles. Le commandant af-

fligé de cette absence , avait encore dans la colonie d'autres sujets de peine. Les sauvages massacraient ceux des habitans qui s'éloignaient trop à la chasse ; d'autres mouraient ; les maladies commençaient à faire de grands ravages. Quelques-uns s'étaient réfugiés parmi les sauvages , pour y vivre comme eux. Enfin plusieurs murmuraient contre le commandant ; et des murmures , ils passèrent aux plus odieux complots. Duhaut , dont M. de la Salle avait emmené le jeune frère , voulait se mettre à la tête des mécontents. Joutel lui déclara qu'il le mettrait en prison s'il continuait à cabaler ; il se tint tranquille jusqu'au retour de M. de la Salle , qui arriva au mois d'août.

Il apprit sans s'ébranler la perte de sa frégate. Jamais homme n'eut la force d'âme à un plus haut degré ; tout autre eût succombé à sa place. Il avait perdu en route plusieurs de ses gens , entre autres un domestique tombé dans l'eau et dévoré par un crocodile , quatre autres qui avaient déserté , d'autres enfin qui avaient obtenu de lui la permission de retourner à l'habitation et qu'il n'avait pas revus.

Malgré tant de désastres , il était calme. Les pays qu'il avait parcourus , étaient , disait-il , de la plus grande beauté. Il avait été chez les

Cénis , qui lui avaient donné cinq chevaux chargés de provisions.

Les Clamcoets ne cessaient de harceler l'habitation , et tuèrent deux Français presque sous les yeux de de la Salle. Ceux qui restaient à Saint-Louis furent frappés de tous ces malheurs , et leur mécontentement commença à éclater. De la Salle , sans y faire attention , se détermina à faire un troisième voyage ; mais comme les chaleurs étaient extrêmes , il jugea à propos de le différer jusqu'au mois d'octobre ; son dessein était d'aller jusque chez les Illinois , et il était prêt à partir quand une violente hernie vint l'attaquer.

Joutel lui proposa de faire le voyage à sa place avec quinze hommes ; de la Salle lui répondit que sa présence était nécessaire aux Illinois , et qu'il voulait envoyer de là M. Cavelier , son frère , en France. Sur la fin de décembre , il se trouva soulagé de son incommodité , et se disposa définitivement à partir. Il dit à Joutel de l'accompagner , et nomma à sa place un autre commandant. Le fort était assez bien fortifié , depuis le retour de la Salle , pour résister aux sauvages.

Il partit le 12 janvier 1687 , avec seize hommes ; savoir , Cavelier , son frère ; Moranget et Cavelier

jeune , ses neveux , le P. Anastase, Joutel, Du-haut , Larchevêque, Lallemand , Hiens , ancien flibustier, le chirurgien Liotot, le pilote Tessier, le jeune Talon , Saget , de Marle , un laquais de de la Salle , et un sauvage bon chasseur. Il est nécessaire de nommer tous ces gens , qui joueront un rôle dans la suite de cette tragique histoire.

M. de la Salle avait fait charger de provisions et de bagages les cinq chevaux qu'il avait reçus des Cénis. Les voyageurs ainsi soulagés , et faisant route à travers un beau pays , souffrirent cependant beaucoup , surtout à cause des pluies qui avaient fait déborder presque toutes les rivières. On en avait souvent à traverser , et de très-larges ; la difficulté augmentant tous les jours , M. de la Salle , inventa un canot portatif , attaché à des perches , et soutenu ainsi par deux hommes. On rencontra souvent des sauvages : M. de la Salle sut gagner leurs bonnes grâces par sa manière de traiter avec eux. Cependant il se tenait toujours sur ses gardes , et ne campait qu'avec les plus grandes précautions. A mesure qu'on avançait, le pays semblait plus peuplé ; et quand on fut à quarante lieues des Cénis , on apprit qu'il y avait un Français parmi ces sauvages.

Mort de M. de la Salle.

Le 17 mai 1687, Moranget étant à la chasse, et ayant, dit-on, maltraité de paroles Duhaut, Hiens et le chirurgien Liotot, ces trois hommes résolurent de se venger et de laver leur injure dans son sang. Comme il était accompagné du laquais de M. de la Salle et du chasseur sauvage, qui auraient pu le défendre, il convinrent de se défaire aussi d'eux.

Ils communiquèrent leur dessein à Larchevêque et au pilote Tessier, qui l'approuvèrent et voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlèrent point à de Marle qui était avec eux, et qu'ils auraient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante, pendant que leurs victimes désignées dormaient tranquillement, Liotot leur donna à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le sauvage et le laquais expirèrent sur-le-champ; Moranget se leva sur son séant, sans proférer une seule parole; et les assassins contraignirent de Marle à l'achever, en le menaçant, s'il refusait, de le traiter comme les autres. Leur but était sans doute de s'assurer de son silence, en le rendant leur complice.

Les meurtriers craignant la juste vengeance de M. de la Salle, résolurent de le prévenir et

de s'y soustraire en l'assassinant. Après avoir délibéré ensemble sur les moyens d'y réussir, ils crurent que le meilleur était d'aller au-devant de lui, de faire main basse sur tous ceux qui pourraient s'opposer à leur dessein, et d'arriver à travers le sang jusqu'à M. de la Salle.

Un incident vint leur livrer la proie qu'ils allaient chercher. Une rivière qui les séparait du camp, et qui s'était considérablement grossie depuis qu'ils l'avaient passée, les retint deux jours ; ce retardement, qui d'abord leur parut un obstacle à l'exécution de leur projet, en facilita le succès. M. de la Salle, surpris de ne pas voir revenir son neveu et les trois hommes qui l'accompagnaient, voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment qu'il se mit en chemin il se troubla, et qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude qui ne lui était pas ordinaire, si Moranget n'aurait pas eu de démêlés avec quelqu'un.

Il rappela ensuite Joutel, auquel il confia la garde de son camp, en lui recommandant de faire de temps en temps la ronde et d'allumer des feux dont la fumée servit à le remettre dans sa route, s'il venait à s'égarer. Il partit le 20, avec le P. Anastase et un sauvage. Comme il

approchait du lieu où les assassins s'étaient arrêtés, il vit des aigles qui volaient assez près de là, ce qui lui fit présumer qu'il y avait là quelque charogne. Il tira un coup de fusil sur eux; les assassins qui ne l'avaient pas encore aperçu se doutèrent que c'était lui qui approchait, et préparèrent leurs armes.

La rivière était entre eux et lui; Duhaut et Larchevêque la passèrent, et ayant aperçu M. de la Salle qui venait au petit pas, ils s'arrêtèrent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes, ayant son fusil chargé et bandé; Larchevêque s'avança un peu plus; et un moment après M. de la Salle l'ayant reconnu, lui demanda où était son neveu Moranget? Il répondit qu'il était à la dérive, et dans ce moment, Duhaut tira son coup. M. de la Salle le reçut dans la tête et tomba roide mort.

Telle fut la malheureuse fin d'un homme que la fortune sembla poursuivre avec acharnement, et qui, à des qualités rares, à de grandes et fortes vues, à une âme ferme et à un esprit élevé, joignait une inflexibilité qui l'a perdu. S'il eût réussi, son nom serait couvert de gloire: le hasard l'a empêché d'exécuter un plan utile; bien conçu, suivi avec persévérance; c'est un aventurier ordinaire.

Cependant le P. Anastase , témoin de ces horreurs , croyait bien n'être pas épargné par les meurtriers ; mais Duhaut s'étant approché de lui , lui dit que c'était un coup de désespoir , et qu'il y avait long-temps qu'il songeait à se venger de Moranget , qui avait voulu le perdre. Ses complices l'interrompirent dans ce moment , dépouillèrent le cadavre , lui ôtèrent jusqu'à sa chemise ; et après l'avoir insulté d'une manière indigne , le traînèrent dans des broussailles , où ils le laissèrent sans sépulture. Des sauvages , témoins de cette scène hideuse , en marquèrent leur étonnement et leur horreur. Quelles leçons ces Français chrétiens allaient donner aux barbares infidèles ? N'était-ce pas aux peuples indigènes qui voyaient ces étrangers aborder chez eux pour se massacrer par trahison , de les appeler barbares et sauvages ?

Sort de la colonie.

Les assassins arrivèrent au camp : ce fut le P. Anastase qui apprit à M. Cavelier la mort de son frère. Il dit aussitôt à ces misérables , que si leur dessein était de se défaire de lui , il était prêt et leur pardonnait d'avance. Ils lui répondirent qu'il n'avait rien à craindre , et que personne ne se plaignait de lui. Joutel

n'était pas alors au camp : Larchevêque , dont il était l'ami , alla le trouver , et lui dit , que s'il témoignait le moindre ressentiment de la mort de de la Salle , ou qu'il prétendît faire usage de son autorité , sa mort était résolue ; mais que s'il restait tranquille , il pouvait être sûr d'avoir la vie sauve. Joutel , homme très-doux , en passa par où l'on voulut , et ne se fit pas prier pour abandonner un commandement si périlleux. Dès qu'il fut en vue du camp , Duhaut lui cria que *chacun devait commander à son tour*. Déjà il s'était emparé du pouvoir , et le premier usage qu'il en fit , fut de saisir tout ce qu'il y avait dans le magasin , c'est-à-dire à peu près pour trente mille francs de marchandises et pour vingt mille d'argent. Il partagea ensuite le butin avec Larchevêque. Les autres Français ne s'opposaient à rien ; les hommes sont lâches , et la scélératesse hardie est toujours sûre de leur imposer,

Le lendemain tous les Français se mirent en marche avec quelques sauvages , pour aller chez les Cénis ; mais le temps était si mauvais et la route si difficile , qu'il ne fut pas possible d'aller en avant. Après huit jours de campement , Joutel , Hiens , Liotot et Tessier , furent députés pour aller voir si l'on pourrait tirer

quelques provisions des Cénis. Ils aperçurent, le premier jour, trois sauvages bien montés, dont l'un était vêtu à l'espagnole, et qui venaient à leur rencontre. Ils le prirent pour un Espagnol, et comme ils craignaient beaucoup de tomber entre les mains des Castellans, qui ne faisaient nulle grâce aux Européens qu'ils rencontraient dans leur voisinage, ils eurent l'idée de tuer le prétendu Espagnol, et de s'enfuir; mais Joutel s'étant approché de lui, et lui ayant parlé italien et espagnol, il ne répondit que dans la langue des Cénis, ce qui rassura Joutel.

Les deux autres sauvages étaient tout nus, et l'un d'eux avait une jolie cavale grise, qui portait deux paniers faits de cannes et fort propres, pleins de farine de maïs brûlé. Il en présenta aux Français, et leur dit que son maître les attendait avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avaient chez eux des Espagnols; ils répondirent que non, mais qu'il y en avait dans une nation voisine. Celui qui était habillé à l'espagnole, ajouta qu'il avait été dans leur pays et qu'il en était revenu dans cet équipage.

Hospitalité des Cénis.

Les Français leur donnèrent à manger dans

le camp. La nuit vint : deux des sauvages retournèrent chez eux ; le sauvage espagnol resta avec les Français. Le lendemain il les conduisit à son village , et les mena d'abord à la cabane du chef. Il rencontrèrent les anciens qui venaient solennellement au-devant d'eux. Ils avaient sur l'épaule , en bandoulière , des peaux de chevreuil bien passées et peintes de diverses couleurs , et sur la tête un bouquet de plumes , qui leur faisait une espèce de couronne. Quelques-uns portaient des lames d'épées carrées , comme les Espagnols , et dont le manche était orné de plumes et de grelots ; d'autres étaient armés d'arcs , de flèches et de casse-têtes ; certains avaient de grandes pièces de toile blanche , qui leur passaient d'une épaule sous l'autre : tous s'étaient barbouillé le visage de noir et de rouge.

Il y avait douze anciens , qui passèrent en bon ordre au milieu de la jeunesse et des guerriers , rangés en haie. Dès qu'ils furent assez près des étrangers , le conducteur de ceux-ci leur fit signe de s'arrêter ; aussitôt les anciens levèrent tous la main droite au-dessus de leur tête , en jetant de grands cris : ils coururent ensuite embrasser les Français , leur firent toutes sortes de caresses , et leur présentèrent des

pipes et du tabac. Je ne puis m'empêcher de m'arrêter ici, pour demander de nouveau quels sont les sauvages, de ces étrangers massacreurs, ou de ces indigènes hospitaliers.

Les sauvages (je veux dire les Cénis) amenèrent aux Français un Provençal qui s'était enfui parmi eux, et vivait à leur manière; c'était un des premiers déserteurs de M. de la Salle. Il était nu comme les Cénis, et avait presque oublié le français; sa joie fut extrême de retrouver des compatriotes et des gens de connaissance.

Ceux-ci furent conduits avec le cortège dans la cabane du chef, où ils furent très-bien reçus, et avec de nouvelles cérémonies. De là ils furent menés à une autre cabane beaucoup plus grande que la première, dont elle était éloignée d'un quart de lieue, et qui était destinée aux réjouissances publiques. Ils trouvèrent le sol couvert de nattes, sur lesquelles on les fit assoir; les anciens se rangèrent autour d'eux: on commença par leur apporter de la sagamité et toutes sortes de légumes; durant le repas, et pendant que chacun fumait sa pipe, on les entretint de projets de guerre.

Le Provençal demeurait dans un autre village, où il mena les Français, à qui on fit la

même réception que dans le premier. La nuit approchant, leur conducteur les mena dans sa cabane, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, les anciens du premier village vinrent les reprendre, et les ramenèrent dans la cabane où ils avaient été régalez la veille. Là ils firent échange de vivres contre des marchandises; mais comme il n'y avait pas assez de grains dans le village pour ce qu'il en fallait aux Français, les compagnons de Joutel allèrent au camp avec le Provençal, et Joutel resta chez les Cénis.

Français sauvages.

Il avait appris qu'il y avait dans une nation voisine deux autres Français déserteurs; et il espérait, en restant chez les Cénis, pouvoir les trouver, et en tirer quelques lumières sur le Mississipi, et sur la route qu'il fallait suivre pour aller chez les Illinois.

Il fit donc prendre des informations sur ces deux hommes. Une nuit, qu'il était couché dans une cabane, sans dormir, il entendit quelqu'un qui marchait doucement à côté de son lit; il regarda, et la lumière du feu de la cabane lui fit apercevoir un homme tout nu, avec deux flèches et un arc, et qui, sans lui dire un

seul mot , s'assit à côté de lui. Joutel le regarda quelque temps , lui parla , et n'en reçut pas de réponse ; étonné de ce silence , il prit ses pistolets ; l'homme se retira et alla se mettre auprès du feu. Joutel le suivit , fixa sur lui les yeux ; et aussitôt cet homme se jetant à son cou , lui dit qu'il était un des déserteurs qu'il cherchait , et que son compagnon n'avait osé venir.

Ces deux déserteurs avaient adopté toutes les manières des sauvages ; leur corps était piqué et peint comme ceux des Cénis. Ils avaient épousé déjà plusieurs femmes ; ils avaient fait la guerre avec leurs compatriotes d'adoption , et après les avoir étonnés par leurs fusils et leur poudre , ils avaient été forcés d'apprendre à manier l'arc et la flèche , pour suppléer aux munitions qui leur manquaient. Ruter , c'était le nom de l'homme qui vint trouver Joutel , lui fit l'éloge de la vie sauvage. Il est étonnant que malgré toutes les recommandations de la cour pour *franciser* les sauvages , malgré leur admiration pour nos arts et notre industrie , ces gens aient constamment gardé leurs mœurs libres et barbares ; tandis que plus d'un Européen a changé avec délices la vie délicate et sociale de son pays , contre l'indépendante et grossière vie des forêts.

Joutel apprit de Ruter qu'il y avait à quarante

lieues de là un grand fleuve, sur les bords duquel on croyait avoir vu des Européens. Joutel crut que ce devait être le Mississipi, et comme il était résolu de se séparer aussitôt que possible des meurtriers de M. de la Salle, il ne songea plus qu'à s'assurer de la route qu'il fallait tenir pour gagner le grand fleuve. Le lendemain Ruter retourna chez lui, avec quelques petits présents de Joutel pour ses femmes.

Le 6 avril 1687, il revint avec Grollet (c'était le nom de l'autre déserteur); ce dernier était aussi peu reconnaissable que son camarade, et ressemblait parfaitement à un sauvage, sauf qu'il ne s'était pas fait tatouer le visage, et n'avait pas voulu se faire couper les cheveux à la manière des Cénis. Cette manière est assez bizarre; elle consiste en un seul toupet, qui s'élève droit au milieu de la tête, qui est rase partout ailleurs. Grollet confirma ce qu'avait dit Ruter au sujet de la grande rivière, et tous deux s'offrirent pour accompagner Joutel au camp; ils arrivèrent le dix.

Sort de la colonie; fuite.

Pendant l'absence de Joutel, les meurtriers de M. de la Salle avaient fait bande à part, et

avaient formé le dessein de retourner à Saint-Louis , pour y construire une barque , et passer aux îles : projet chimérique et insensé. M. Cavelier ayant su que Duhaut et ses complices avaient envoyé acheter des chevaux chez les Cénis , pour porter leur bagage à Saint-Louis , alla trouver Duhaut , et lui dit , que lui et plusieurs autres , étant trop fatigués pour le suivre à Saint-Louis , avaient dessein de s'arrêter quelque temps dans le premier village des Cénis , et qu'il le priaît de leur faire présent de quelques haches , d'un peu de poudre et de plomb , et d'y ajouter de quoi acheter des vivres ; que s'il voulait même , il pouvait marquer le prix qu'il en exigeait , qu'il lui en ferait son billet.

Duhaut remit au lendemain pour lui faire réponse , et après en avoir délibéré avec sa troupe , fit dire à M. Cavelier qu'il consentait à lui donner la moitié des effets qui restaient dans les magasins ; il ajouta que , si lui et les siens ne pouvaient réussir à construire une barque , ils reviendraient le trouver , et seraient bien aises d'avoir des vivres assurés. Peu de jours après il changea de résolution , par rapport au voyage de Saint-Louis , et proposa à ses compagnons de se joindre à M. Cavelier , et d'aller chez les Illinois. Il et quelques autres ne

furent pas de cet avis , et demandèrent leur part des effets.

Duhaut fit des difficultés pour remettre ces effets : on se querella ; Hiens cassa la tête à Duhaut , d'un coup de pistolet. En même temps Ruter , ce Français sauvage venu des Cénis , et qui s'était attaché à Hiens depuis qu'il était au camp , tira un coup de fusil sur le chirurgien Liotot. Ainsi les deux assassins de la Salle et de son neveu , périrent les premiers de tous.

Joutel , qui fut témoin de ces massacres , saisit son fusil pour se défendre ; mais Hiens lui cria de ne rien craindre , qu'il n'avait voulu que venger la mort de son patron ; il ajouta que , bien qu'il fût du complot de Duhaut , il n'avait pas trempé dans le meurtre de M. de la Salle , et qu'il s'y était vainement opposé. Larchevêque était à la chasse pendant que tout cela se passait , et Hiens se promettait de le traiter à son retour comme il venait de faire Duhaut ; mais à force de sollicitations et de prières , on vint à bout de l'en dissuader. Joutel alla au-devant de Larchevêque , pour l'avertir du danger qu'il avait couru ; il le conduisit ensuite à Hiens , et ces deux hommes se donnèrent parole de ne rien entreprendre l'un contre l'autre.

Après la réconciliation , on voulut délibérer

sur ce qu'il y avait de mieux à faire ; mais Hiens déclara qu'il avait promis aux Cénis d'aller en guerre avec eux, qu'il voulait tenir sa promesse, et que si l'on consentait à l'attendre chez les sauvages , on verrait après la campagne ce qu'il y aurait de mieux à faire. Il fallut se soumettre : les effets n'étaient pas encore partagés. C'est une singulière et triste chose que l'ascendant pris par un seul méchant sur une troupe d'hommes , et par le plus scélérat sur des scélérats.

Hiens partit donc pour la guerre au commencement de Mars , avec les sauvages et six Français , tous à cheval. M. Cavelier et sa troupe , attendirent leur retour chez les sauvages, qui les traitèrent fort bien.

Cérémonies et coutumes des Cénis après la victoire.

Le 18 mars au matin , les Français furent surpris de voir entrer dans leurs cabanes , au lever du soleil , des femmes toutes barbouillées de terre , et qui se mirent à danser en rond. La danse dura trois heures : ensuite le maître donna à chacune de ces danseuses un peu de tabac du pays. On apprit aux Français que les Cénis avaient remporté une victoire complète ,

et celui qui avait apporté la nouvelle , assura qu'il avait couché par terre , de sa main , au moins quarante des ennemis.

Les femmes commencèrent aussitôt à préparer des rafraîchissemens , pour aller au-devant des victorieux , qui arrivèrent le soir du même jour dans le village. Leurs ennemis , nommés les Cannohatins , les avaient attendus de pied ferme ; mais épouvantés par les armes à feu des Français , ils prirent la fuite à la première décharge. On les poursuivit et on en tua encore beaucoup , tant hommes que femmes. Les Cénis n'épargnèrent que deux petits garçons , qu'ils emmenèrent dans leur village avec les chevelures des morts ; tous les autres furent massacrés , excepté deux femmes , dont le sort fut encore plus triste.

Cruauté des femmes des Cénis.

On arracha la peau de la tête à l'une d'elles , qui fut renvoyée dans son village ; et en lui donnant un peu de plomb et de poudre , on lui ordonna de porter ce présent à sa nation , et de l'avertir qu'on retournerait bientôt la visiter avec de pareilles armes. L'autre fut livrée aux femmes des Cénis , qui s'armèrent de gros bâtons pointus , et la menèrent dans un lieu écarté

où elles étaient seules avec elle. Là chacune de ses furies donna son coup à la malheureuse ; les unes de la pointe , les autres en déchargeant sur elle leurs bâtons. Elles lui arrachèrent ensuite les cheveux , lui coupèrent les doigts , et lui firent souffrir les plus affreux tourmens ; enfin elles l'assommèrent , et la coupèrent en morceaux qui furent mangés par les esclaves.

Suite des usages des Cénis.

Le jour suivant fut destiné aux réjouissances. On étendit des nattes dans la cabane du chef , et on y fit asseoir les anciens et les Français. Quand chacun eut pris sa place , un orateur se leva et fit un assez long discours sur la victoire remportée. Ensuite parut une femme tenant à la main un grand roseau : suivaient les guerriers , chacun selon leur rang , un arc et des flèches à la main , précédés de leurs femmes qui portaient les chevelures que leurs maris avaient rapportées. Les deux jeunes prisonniers auxquels on avait donné la vie , fermaient la marche , l'un à pied , l'autre , blessé : ce dernier était à cheval.

A mesure que les guerriers passaient devant l'orateur , ils prenaient les chevelures des mains de leurs femmes , et les lui présentaient. Il les rece-

vait des deux mains ; les tournait vers les quatre parties du monde , et les posait à terre. La procession finie , on servit de grands plats de sagamité , et avant que personne y touchât , l'orateur en prit dans un grand vase , et la présenta comme en offrande aux chevelures. Puis il alluma une pipe de tabac , et en souffla la fumée sur ces mêmes chevelures. Cela fait , le festin commença ; outre le sagamité , on y servit des langues des ennemis qui avaient été tués ; on apporta aux deux jeunes prisonniers , de la chair de cette femme dont nous avons rapporté le supplice , et on les força d'en manger. Le tout se termina par des festins et des danses.

Fin des aventures de la colonie.

Iliens ne pouvant plus rien objecter contre le départ des autres Français , leur dit qu'il ne les suivrait pas , et qu'il n'avait point envie de porter sa tête sur un échafaud. Le scélérat s'était déjà revêtu de l'habit de M. de la Salle , et tout était en son pouvoir. Il accorda cependant à Joutel ce qu'il lui demanda , mais exigea de lui une attestation en latin , portant qu'il n'avait pas trempé dans le meurtre.

Les deux Cavelier oncle et neveu , le P. Anastase , un jeune parisien nommé Barthélemy et

le pilote Mûnier partirent pour le pays des Illinois, sous la conduite de deux guides, que les Cénis leur avaient donnés; les assassins restèrent chez les Cénis. Le vingt juillet, la troupe de M. Cavelier arriva aux Akansas, chez lesquels on trouva un Français, envoyé là par le chevalier de Tonti, au retour d'un voyage qu'il avait fait lui-même jusqu'à l'embouchure du fleuve où M. de la Salle lui avait donné rendez-vous. Ils y avaient commencé une habitation, et paraissaient résolus à s'y établir, n'espérant plus recevoir aucune nouvelle de M. de la Salle.

On ne dit pas aux sauvages que M. de la Salle était mort, de peur que ces gens, que le nom seul du défunt avait tenus en respect, ne refusassent des guides et des secours. Enfin à travers bien des retards et des fatigues, la troupe arriva chez les Illinois, d'où elle ne partit que le 21 mars 1688, pour arriver en France, le 20 octobre même année.

La colonie restée à Saint-Louis fut massacrée par les Clamcoets, excepté trois personnes qu'ils emmenèrent dans leur village. Un Italien venu du Canada par terre, pour joindre M. de la Salle, fut aussi pris dans le fort Saint-Louis.

Stratagème d'un Italien.

Un stratagème ingénieux et singulier lui sauva la vie. Des sauvages se mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avaient grand tort de tuer un homme qui les portait tous dans son cœur. Ce discours étonna les barbares, et l'Italien les assura, que s'ils voulaient lui donner jusqu'au lendemain, il leur ferait voir la vérité de ce qu'il avançait, et que s'il les avait trompés, ils feraient de lui tout ce qu'ils voudraient. Il obtint le délai, et ayant ajusté un petit miroir sur sa poitrine, il alla trouver les sauvages, qui, fort surpris de se voir dans le cœur de l'Italien, lui laissèrent la vie.

Sort des assassins de la Salle.

D'un autre côté, les Espagnols, que l'entreprise de M. de la Salle avait alarmés, ayant appris qu'il y avait des Français chez les Cénis, les envoyèrent chercher par cinq cents hommes, qui les ramenèrent en effet. Ainsi les scélérats n'échappèrent pas à une punition quelconque. Obligés de travailler aux mines, enfouis vivans au milieu de l'or du Potosi, peut-être regrettèrent-ils long-temps de n'avoir pas été

chercher en France un châtiment plus léger et plus doux , la mort.

Telle fut l'issue d'une entreprise grande, utile, bien dirigée. Nous en avons fait un récit détaillé , quoiqu'elle semblât ne se rapporter que d'une manière collatérale à l'histoire du Canada proprement dit : nous y avons été portés par l'intérêt puissant qu'offre le triste spectacle des passions européennes , déchaînées au milieu des savannes riantes et de la nature vierge de la Floride : revenons enfin à la Nouvelle-France, que nous avons trop long-temps abandonnée.

Continuation de la guerre.

Les armes françaises avaient besoin d'être réhabilitées dans l'esprit des sauvages. M. de Frontenac se décida à inquiéter les Anglais chez eux, et il les battit ; Corlar fut détruit , Sementels pris ; plusieurs forts importants leur furent enlevés. Quelques victoires partielles remportées sur les Iroquois achevèrent de rendre aux sauvages quelque estime pour des hommes dont ils avaient long-temps méprisé l'inaction.

Cependant un sauvage, nommé Laplaque (1), vint donner avis qu'une armée d'Anglais et d'Iro-

(1) Voyez un bon mot de lui.

quois approchait de la colonie. Le gouverneur songea à mettre Montréal en état de défense, rassembla ses troupes, et convoqua les sauvages, auxquels il fit une harangue qui les enchantait : il alla jusqu'à leur mettre en main la hache, leur disant qu'il était persuadé qu'ils s'en serviraient bien ; il fit plus encore, et adoptant leurs usages, chanta sa chanson de guerre, le casse-tête à la main. Ce qui eût été déplacé chez un autre, eut chez lui de la dignité et de la grâce. Les sauvages poussèrent de grands cris, seules marques du plaisir que leur faisait cette conduite.

Les chefs s'étant rassemblés le lendemain chez le gouverneur, Atherihata fit au nom des Iroquois chrétiens, dont il était un des chefs principaux, un fort beau discours. « Ouvrez à Ononthio votre cœur, disait-il en finissant, et que sa peau étant ôtée, on voie couler ses veines, claires comme le soleil. Et toi, Outaouais, qui as tissu le traité d'alliance avec les cantons, explique aujourd'hui sans mystère quelles étaient tes intentions, en contractant un engagement sans l'aveu de notre père commun. Que l'écho de ta poitrine soit l'écho de ta pensée. »

« Il est vrai, répondit l'orateur Outaouais,

» que j'ai renvoyé à l'Iroquois ses esclaves et
» promis d'en renvoyer d'autres encore ; mais
» soyez nos juges : après nous avoir fait com-
» mencer la guerre , on nous l'a fait cesser
» tout à coup sans raison , puis reprendre et
» quitter de nouveau ; on avait l'air de rire de
» nous , en nous faisant tour à tour et sans motif
» prendre et déposer la hache. Nous nous
» sommes demandé : Pourquoi Ononthio est-il
» inconstant comme le vent et agité comme la
» feuille de tremble ? c'est qu'il est faible
» comme elle ; il va nous laisser accabler sans
» nous secourir , puisqu'il ne peut se secourir
» lui-même. Alors , songeant à notre sûreté ,
» nous avons porté des paroles et en avons reçu ;
» mais la mort d'un de nos ambassadeurs a
» coupé dans sa racine l'arbre de paix , prêt
» à être planté. Aujourd'hui que notre ancien
» père nous a fait savoir ses volontés , nous
» avons rejeté toute pensée d'accommodement
» avec l'Iroquois , et nous voici prêts au combat. »

L'orateur huron protesta de sa fidélité , à laquelle on ne crut point. M. de Frontenac fit aux sauvages de beaux présens et de beaux discours ; on se sépara fort contents les uns des autres.

Cependant les Iroquois ne perdaient pas de

temps ; ils répandaient dans la campagne des partis qui la dévastaient , et quelques échecs partiels apprirent aux Français qu'il fallait se tenir sur ses gardes.

Siège de Québec par les Anglais.

Le 10 octobre 1690 , M. de Frontenac eut avis de plusieurs parts , qu'une flotte anglaise , partie de Boston , venait assiéger Québec. Il croyait les Anglais trop occupés dans l'Acadie pour craindre leur arrivée en Canada : si l'avis , apporté d'abord par un sauvage Abénaqui , était arrivé trois jours plus tard , le gouverneur aurait pu trouver l'amiral anglais à Québec ; et même sans les vents contraires , le siège de cette ville aurait pu être commencé avant que l'on n'en sût rien à Montréal.

M. de Frontenac arriva à Québec le 14 octobre à dix heures du soir ; il apprit que la flotte anglaise était au pied de la traverse de l'île d'Orléans. Il fut très-content de l'état de la place , ajouta quelques retranchemens , et confirma l'ordre judicieusement donné par le major aux compagnies de milices , qui couvraient Québec du côté de la rade , de ne point quitter leur poste , avant qu'ils ne vissent l'ennemi faire sa descente et commencer son attaque.

Longueil était allé , avec une troupe de sauvages Hurons et Abénaquis , examiner les mouvemens de la flotte ; toutes les côtes avancées étaient garnies d'habitans et de mousquetaires , qui obligeaient les chaloupes envoyées par les Anglais de regagner le large. Enfin il arrivait continuellement à la ville, des milices de Montréal et des Trois-Rivières , aussi remplies de bonne volonté que celles des environs de Québec.

Le 15 , le chevalier de Vaudreuil , commandant des troupes , partit de grand matin avec cent hommes , pour aller à la découverte et pour charger l'ennemi , s'il entreprenait de faire une descente. Il avait aussi la commission de surveiller tous ses mouvemens , et de ne pas le perdre de vue. Deux canots bien équipés allèrent en même temps par le petit canal d'Orléans , avec ordre d'avancer dans la mer aussi loin que possible , et s'ils rencontraient deux navires français qu'on attendait , de les avertir du danger.

Une batterie de huit pièces de canon fut élevée en deux jours sur la hauteur qui est près du fort. D'autres fortifications couraient le long de la grève, et protégeaient toute la place. La basse ville avait deux batteries de trois

pièces , disposées de manière à croiser les batteries de la haute ville. Les issues de la ville où il n'y avait point de portes , étaient barricadées avec de grosses poutres et des barriques pleines de terre en guise de gabions ; les dessus garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse ville à la haute était coupé par trois différens retranchemens de barriques et de sacs pleins de terre , avec des espèces de chevaux de frise. Dans la suite du siège , on fit une seconde batterie au Saut-au-Matelot , et une troisième à la porte Saint-Charles ; enfin on avait disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute ville , et particulièrement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

Le 16 , à trois heures du matin , M. de Vaudreuil revint à Québec ; il rapporta qu'il avait laissé la flotte anglaise à trois lieues de la ville , mouillée en un endroit appelé l'*Arbre-Sec* ; et en effet , dès qu'il fut jour , on l'aperçut des hauteurs : elle était composée de trente voiles de diverses grandeurs , et le bruit se répandit qu'elle portait trois mille hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançait , les plus petits bâtimens se rangeaient le long de la côte de Beauport , entre l'île d'Orléans et la petite rivière : les autres tenaient le large ;

tous jetèrent les ancres vers les dix heures , et au même instant une chaloupe portant pavillon blanc à son avant , se détacha vers la ville.

M. de Frontenac envoya à sa rencontre un officier , qui la joignit à moitié chemin , banda les yeux au trompette , et le conduisit au gouverneur. Quand on lui eut ôté le bandeau , il remit à M. de Frontenac la sommation dont il était chargé , et marqua un extrême étonnement de voir la place en état de défense , tout le monde sous les armes , l'état-major assemblé. L'amiral Phibs , informé que Québec était sans fortifications , sans troupes et sans général , avait cru qu'il suffirait de se présenter devant la ville pour l'emporter , et avait communiqué cette confiance à son armée.

La sommation, écrite en anglais , demandait au gouverneur la reddition de tous les forts , places et villes du Canada , ainsi que de livrer sa personne et tout son monde. Elle excita l'indignation de tous ceux qui étaient présens. Lecture faite de cet insolent écrit , le trompette , tirant de sa poche une montre , dit qu'il était dix heures , et qu'il n'attendrait la réponse que jusqu'à onze. Alors il y eut un cri général , et une voix opina pour traiter cet arrogant comme l'envoyé d'un corsaire.

M. de Frontenac , sans faire attention à cet avis , répondit au trompette avec une fierté et une dignité remarquables ; et le trompette lui ayant demandé sa réponse par écrit , le général reprit : « Je vais répondre à votre maître par » la bouche de mon canon ; qu'il apprenne que » ce n'est pas de cette manière que l'on somme » un gouverneur français. » L'envoyé fut reconduit les yeux bandés , jusqu'à l'endroit où on l'avait été prendre ; et à peine fut-il à bord , que l'on se mit à tirer d'une des batteries de la basse ville. Le premier coup de canon abattit le pavillon de Phibs , et la marée l'ayant fait dériver , quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage. On fit feu sur eux de la flotte , mais sans pouvoir les empêcher de l'emporter à la ville ; il fut porté sur-le-champ à la cathédrale , où il est resté long-temps après.

Le lendemain , une barque anglaise remplie de soldats s'approcha de la rivière de Saint-Charles , pour examiner si l'on pourrait faire descente entre Beauport et cette rivière ; mais elle échoua assez loin de terre. Elle fit un grand feu ; et l'on y répondit de même. Quelques Canadiens voulaient attaquer la barque ; mais comme il fallait pour y arriver avoir de l'eau jusqu'à la ceinture , on y renonça.

Le 18 à midi, on aperçut presque toutes les chaloupes de soldats tourner du même côté; mais comme on ne pouvait pas deviner en quel endroit précisément elles tenteraient la descente, elles ne trouvèrent personne pour la leur disputer. Dès que les troupes furent débarquées, M. de Frontenac les fit harceler par un détachement des milices de Montréal, joint à quelques habitans de Beauport, ce qui ne faisait encore que trois cents hommes, contre quinze cents de troupes bien réglées et fraîches.

On ne put les attaquer et combattre ce jour-là qu'à la manière des sauvages; un terrain marécageux coupé de rochers, embarrassé de broussailles, empêchait tout combat régulier; d'ailleurs la marée étant basse, il fallait marcher dans la vase pour aller jusqu'à l'ennemi, qui s'était avantageusement posté.

Ce combat d'escarmouches déconcerta les Anglais, les empêcha de connaître la faiblesse de leurs adversaires. Les Canadiens voltigeaient de roche en roche autour des ennemis, qui n'osaient se séparer. Le feu continuel qu'ils faisaient, n'incommodait pas beaucoup des gens qui ne faisaient que paraître et disparaître, et dont tous les coups portaient sur des bataillons serrés. Aussi le désordre ne tarda-t-il pas à se

mettre dans les rangs anglais : ils se retirèrent en disant qu'il y avait des Indiens derrière tous les arbres ; car ils prenaient les Canadiens pour des sauvages.

M. de Frontenac , pour les empêcher de s'apercevoir du petit nombre des Canadiens , fit sonner la retraite, et commanda un bataillon de troupes réglées pour la protéger. Cette journée ne coûta aux Français que deux hommes , et aux Anglais , s'il faut en croire les relations, environ cent cinquante hommes. Les Français eurent aussi dix ou douze blessés.

Le même soir , les quatre plus-gros navires vinrent mouiller devant la ville ; elle les salua la première ; les Anglais répondirent en tirant sur la haute ville ; ils tuèrent un homme , en blessèrent deux et ne firent aucun autre dommage.

Vers les huit heures , on cessa de tirer de part et d'autre. Le lendemain , la ville recommença encore la première , et le feu des Anglais ne fut pas aussi nourri que la veille. Au bout de quelque temps , le contre-amiral fut obligé de se retirer ; l'amiral le suivit bientôt avec précipitation. Il était percé à l'eau en plusieurs endroits ; il y avait plus de vingt boulets dans le corps du bâtiment ; toutes ses manœu-

vres étaient coupées , son grand mât presque cassé , et un grand nombre de ses soldats ou matelots tués ou blessés. Les deux autres navires tinrent encore quelque temps ; mais à midi , ils cessèrent de tirer , et à cinq heures du soir , ils allèrent se mettre à l'abri du canon dans l'*Anse des mères* , derrière le cap Diamant ; un grand feu de mousqueterie , en leur tuant beaucoup de monde , les força de s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là , les troupes qui avaient débarqué près de Beauport restèrent tranquilles dans leur camp , et on se contenta de les observer. Le 20 , au lever du soleil , elles battirent la générale , et se rangèrent en bataille. Elles restèrent dans cette position jusqu'à deux heures après midi , ne cessant de crier *vive le roi Guillaume*. Alors elles s'ébranlèrent , et il parut à leur mouvement qu'elles voulaient marcher vers la ville ; elles avaient des pelotons sur les ailes , et des sauvages à l'avant-garde.

Les Anglais côtoyèrent quelque temps la petite rivière en très-bon ordre ; mais deux cents volontaires leur coupèrent le chemin , et escarmouchant comme dans le premier combat , les forcèrent à se réfugier dans un petit bois , d'où ils firent un très-grand feu ; on les y laissa ,

et on se retira en bon ordre. Nous eûmes deux hommes tués et quatre blessés.

Pendant l'action, M. de Frontenac s'était avancé en personne, à la tête de trois bataillons de ses troupes, et les avait rangés en bataille sur le bord de la rivière, résolu de la passer si les volontaires se trouvaient trop pressés; mais les ennemis ne lui donnèrent pas le temps de faire autre chose que d'être spectateur du combat. En se retirant, ils tuèrent les bestiaux qu'on avait oublié de mettre en sûreté, et les envoyèrent tous à la flotte, qui était en grande disette de viande fraîche.

La nuit suivante, l'amiral leur fit porter cinq petites pièces; et les assiégés ne s'en aperçurent que lorsqu'elles commencèrent à tirer. Cette artillerie approcha pour battre la ville en brèche; mais on ne la laissa pas aller bien loin. Le lieutenant Villieu, qui avait obtenu du général un petit détachement, était parti avant qu'il fussent sortis de leur camp; quelques autres petites troupes, commandées par plusieurs hommes braves et habiles, le suivaient.

Villieu rencontra le premier les ennemis; il leur dressa une embuscade, dans laquelle il les attira par de légères escarmouches. Après

leur avoir résisté long-temps , il allait être enveloppé par eux ; mais deux autres détachemens venus après lui , le secoururent. On fit retraite au petit pas et en combattant , jusqu'à ce que tous les Français fussent réunis auprès d'une maison palissadée , et située sur une éminence. Ils y tinrent ferme , et , couverts des palissades , firent un si grand feu , que l'armée ennemie fut obligée de s'arrêter. Ce fut alors que les Anglais commencèrent à se servir de leurs pièces ; mais elles ne blessèrent personne : la mousqueterie tua un jeune écolier et blessa un sauvage.

Le feu dura jusqu'à la nuit ; alors les Anglais se retirèrent. On prétend qu'ils accablaient de leurs imprécations les Français , qui se battaient , disaient-ils , à la manière des Indiens , derrière les buissons et les haïes. Leur retraite se fit d'abord en assez bon ordre ; mais le tocsin de la ville sonna , l'épouvante s'empara de l'armée , ils crurent qu'ils allaient avoir toute la colonie sur les bras , et leur déroute fut complète.

Ce tocsin est peut-être un des plus singuliers stratagèmes qu'on ait imaginés pour mettre une armée en fuite. L'imagination a tant de pouvoir sur les hommes , et ces maîtres du monde sont si souvent les jouets de l'impression la plus commune !

Tandis que ceci se passait auprès de la petite rivière , les deux vaisseaux ennemis qui étaient au-dessus de Québec descendirent avec la marée , pour se remettre en ligne ; en passant devant la ville , ils y envoyèrent quelques volées de canon , et ne firent aucun mal. La nuit du 21 au 22 fut très-obscur , et il plut beaucoup : les Anglais , débarqués auprès de Beauport , en profitèrent pour décamper ; quelques détachemens , que M. de Frontenac avait fait filer par leurs derrières , leur avaient de nouveau fait craindre une attaque générale. Ils regagnèrent donc leurs chaloupes , sans se donner même le temps d'emporter leur canon.

Des sauvages , qui battaient l'estrade , apprirent aux Français cette retraite ; on trouva dans le camp abandonné , outre les canons montés sur leurs affûts , cent livres de poudre et quarante à cinquante boulets. Quelque temps après , trois chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avait négligé d'emporter ; mais ceux qui s'en étaient déjà emparés firent si grand feu sur les chaloupes , qu'elles n'osèrent aborder. L'amiral , qui s'en aperçut , en envoya trente nouvelles ; mais ceux qui les commandaient , après avoir tenu conseil hors de la portée du mousquet , ne jugèrent pas à

propos de tenter la descente , et s'en retournèrent.

Ce qui contribua le plus à faire manquer l'entreprise de l'amiral Phibs , ce fut une diversion qui devait avoir lieu sur Montréal , et qui manqua. Un corps de trois mille hommes, Anglais, Iroquois et Mahingans , devait se jeter sur cette ville pendant l'attaque de Québec , et forcer le gouverneur-général à se défaire d'une partie de ses troupes. La petite-vérole se mit dans le camp, et fit en peu temps de si affreux ravages , que l'armée , d'abord affaiblie , se dissipa bientôt ; et Montréal fut tranquille.

Il y a même des mémoires qui prétendent que les Anglais avaient envoyé devant eux des cassettes fermées , où il y avait des habits empoisonnés , et que leur dessein était de les laisser piller aux Français ; mais que les sauvages de leur armée ayant ouvert ces cassettes , la contagion se mit parmi eux. Ces bruits populaires , qui joignent l'inconcevable à l'atroce , demandent à être rapportés , et non à être crus.

Le 23 , sur le bruit qui se répandit que la flotte allait partir , M. de Frontenac envoya des troupes en avant sur la côte , pour s'opposer aux descentes des Anglais ; sur le soir, la flotte leva les ancres , et se laissa dériver à la marée.

Peu de temps après , les vaisseaux attendus de France arrivèrent avec des vivres , et causèrent une joie d'autant plus vive , que la famine commençait à se faire sentir : les courses des Iroquois avaient empêché les habitans de semer. Les soldats , qui s'étaient si bien comportés pendant le siège , furent envoyés loger chez les habitans qui , non-seulement ne se plaignirent pas , mais les traitèrent avec la cordialité la plus fraternelle.

Médaille frappée en mémoire du siège de Québec.

Cet événement est un des plus remarquables de l'histoire du Canada , et Louis XIV fit frapper une médaille pour en consacrer le souvenir. *D'un côté on voit la tête de ce roi ; d'un autre, la France conquérante est assise sur des trophées, au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappent des torrens : un castor va se réfugier sous un bouclier, et le dieu sauvage d'un fleuve, qui épanche son urne aux pieds de la déesse, la contemple avec admiration. Pour devise : KEBECA LIBERATA M.DC.XC ; et pour exergue : FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX : — Québec délivré, 1690. — La France victorieuse dans le Nouveau-Monde.*

Suite de la guerre ; combat de la Madeleine.

Pendant les années 1691 et 1692, la guerre se fit avec des succès divers : les Iroquois ne cessaient de harceler la colonie ; nos alliés , les uns fidèles jusqu'à l'héroïsme , les autres dissimulés jusqu'à la perfidie , nouaient des intrigues avec les Iroquois , ou les repoussaient loin d'eux.

Les Anglais firent , pour réparer l'échec qu'ils avaient reçu l'année précédente , un effort inutile. On fut averti à temps de leurs préparatifs , et les vents contraires empêchèrent la flotte d'approcher. Il y eut des actions très-chaudes , où les Canadiens et les sauvages se distinguèrent à leur coutume. Cependant , au dernier combat , et qui fut décisif , M. de Saint-Cyrque , qui commandait , se laissa surprendre par l'ennemi ; il eut la veine-cave coupée , et , perdant tout son sang , au lieu de se retirer dans le fort , voulut tenir tête à ceux qui étaient tombés sur lui à l'improviste , les obligea à tourner le dos , et répara ainsi , par son intrépidité , la faute qu'il avait faite. Mais il paya de sa vie cette belle action ; à l'instant même , il tomba mort.

Cet accident remit le trouble dans l'armée. Personne ne commandait , et tout le monde

voulait commander. M. de Valrènes, en saisissant l'autorité, et soutenant sa résolution d'une grande bravoure, donna aux Français la gloire de la journée. Vigoureusement chargé par l'ennemi, à qui l'inaction et l'anxiété, suites de la mort du général, avaient rendu le courage, il trouva en cet endroit deux grands arbres couchés à terre; il profita de tout, se fit un retranchement de ces arbres, plaça sa troupe derrière, et lui fit mettre ventre à terre. Elle essuya ainsi le premier feu de l'ennemi, puis, se relevant en trois bandes, fit trois décharges successives, se mit de suite en bataille, chargea l'ennemi et l'enfonça partout. Le canon, dans ces combats, n'était plus la *grande raison* et la force majeure. On se battait presque comme les anciens, homme à homme et corps à corps. C'était le courage, c'étaient l'adresse, la présence d'esprit, qui l'emportaient; on en venait réellement aux mains, on luttait, on se terrassait, et, quand les armes manquaient, on se brûlait le visage avec la bourre du fusil. Cette manière de guerroyer, plus atroce, est moins sanglante, et coûte moins d'hommes; d'ailleurs, elle met en jeu les facultés des combattans, au lieu que le guerre au canon, fait des soldats et des officiers de simples machines. Autrefois un

combat était composé d'une multitude de duels partiels ; aujourd'hui c'est un grand duel de masse à masse : les généraux d'Europe jouent aux échecs avec les hommes sur leurs champs de bataille.

État de la nouvelle France en 1692.

Depuis le second gouvernement du comte de Frontenac, l'état de la colonie était sensiblement meilleur ; il avait su reprendre la supériorité sur les ennemis, rétablir l'honneur des armes françaises, lui rendre de l'éclat au dehors, de la tranquillité au dedans. Les Anglais, humiliés, ne paraissaient plus s'occuper que de leur traite ; les Iroquois, tout en ne cessant d'inquiéter la colonie, ne lui faisaient pas grand mal, et ressemblaient à ces essaims de mouches, plus incommodes que nuisibles.

On reprochait cependant au comte de Frontenac une trop grande partialité pour le militaire, et une faveur trop déclarée pour les officiers qu'il voulait gagner. On l'accusait aussi de protéger cette malheureuse traite de l'eau-de-vie, qui causa de tout temps des désordres si affreux chez les sauvages. « Nous sommes » sans esprit, disent-ils, et le mauvais génie

» entre dans notre cœur , lorsque nous avons
» bu de cette eau si forte et si ardente. »

Irruption chez les Agniers.

On avait appris , par une double et honteuse expérience , combien doit être nécessairement stérile une expédition chez les sauvages. Cependant, un parti de huit cents Iroquois s'étant approché de Montréal , pour le surprendre , et n'ayant été arrêté que par la vigilance et le courage des troupes de ligne , M. de Frontenac résolut de faire une irruption chez les Agniers. Il prit assez de précautions pour cacher entièrement sa marche. L'armée arriva le 16 février dans le canton d'Agnier sans être découverte ; le premier village fut pris sans beaucoup de résistance : cabanes , provisions , palissades , tout fut brûlé. On eut aussi bon marché du second ; mais le troisième fut plus difficile à prendre. On y chantait la guerre quand les Français y arrivèrent pendant la nuit ; c'étaient des guerriers qui se préparaient à aller joindre une troupe d'Anglais et d'Onneyouths , destinée à attaquer la colonie. Quoique surpris , ils se défendirent avec le plus grand courage. On en tua vingt ; quelques femmes périrent dans le premier choc ; il y eut deux cent cinquante prisonniers.

Les sauvages ne firent pas bien leur devoir ; on leur avait recommandé de n'épargner que les femmes et les enfans , et ils l'avaient promis ; au contraire , ils se battirent avec une mollesse extrême. Presque tous , sortis du canton d'Agnier , gardaient pour leur pays un reste de tendresse qu'ils ne pouvaient vaincre ; ils ne levaient que d'une main faible la hache sur leurs anciens compatriotes , dont quelques-uns étaient leurs parens. Voilà ce que le révérend père Charlevoix appelle un *procédé bizarre* : il faut que ce père , qui connaissait si bien l'amour de son ordre , et à qui il n'échappe rien de ce qui peut faire honneur aux jésuites , connût bien peu l'amour de la patrie.

Au surplus , la retraite des Français fut très-inquiétée ; on se retrancha après deux jours de marche , suivant l'avis des sauvages , avis singulier et inexplicable. Il y eut huit Français et huit sauvages de tués , et douze blessés. L'expédition fut honorable , et bien peu utile.

Suite de la guerre.

Les hostilités continuèrent de la part des Iroquois. Ils entravaient la navigation de la grande rivière , s'approchaient de Montréal , et tantôt faisaient semblant de vouloir la paix pour

endormir le gouverneur, tantôt inondaient la campagne de leurs partis.

Le comte de Frontenac imagina que le plus sûr remède contre tous ces maux, était de rétablir le fort de Catarocouy. Dans ce dessein il rencontra bien des oppositions, qui ne l'empêchèrent pas de l'exécuter. L'un de ceux qui s'opposa le plus au projet, le chevalier de Crisasy, fut chargé de conduire l'armée et de rebâtir le fort : il s'acquitta de la commission avec une activité rare et un grand talent. En quinze jours il fit cent vingt lieues dans des rapides presque continuels, et rebâtit le fort de Catarocouy. Quand il fallut revenir, il envoya à la découverte quatre-vingts sauvages divisés en petites troupes ; ces découvreurs ne tardèrent pas à s'apercevoir que les Iroquois étaient en campagne, et en donnèrent avis assez tôt pour qu'on se mît en défense. Les Iroquois furent battus.

Ambassade des alliés.

La cherté des marchandises de la colonie était excessive, et depuis long-temps les alliés s'en plaignaient. C'était une conduite bien impolitique, de sacrifier à un peu de gain l'alliance de ces sauvages, sans laquelle la colonie n'aurait pu subsister.

Ils envoyèrent donc à M. de Frontenac des députés , pour demander que le prix des marchandises fût baissé ; mais ils le firent avec une extrême arrogance , proposant à la fois la paix ou la guerre , comme une alternative qui leur importait peu. M. de Frontenac leur répondit avec une adresse noble , qu'il possédait parfaitement ; il sut à la fois rabattre leur fierté , les traiter comme le méritait leur audace , et les attirer à lui par ses manières : « Je plains votre » aveuglement , leur dit-il , si vous êtes toujours » disposés à faire la guerre à vos amis ; vous » ignorez vos intérêts propres. J'aurais désiré » voir tous mes enfans se joindre à moi pour » venger le sang de leurs frères ; mais s'ils refusent de se lever et de combattre , qu'ils restent en repos. Seulement ils peuvent songer » que les Iroquois ne changeront pas par rapport à eux , que leur seule intention est de les » détruire , et que plus tard ils se repentiront , » sous la hache ennemie , de leur inaction ou de » leur inconstance. »

Ce discours fit tout l'effet désiré sur les sauvages , et ils restèrent alliés de la colonie.

Députés des Sioux.

Pendant cette audience , un capitaine sioux ,

venu de l'extrémité du lac Supérieur avec un grand convoi de pelleteries, s'approcha de M. de Frontenac d'un air fort triste. Il lui appuya les deux mains sur les genoux, et lui dit, les larmes aux yeux, qu'il le conjurait d'avoir pitié de lui. « Toutes les autres nations, dit-il encore, » ont leur père; la mienne seule est un enfant » abandonné dans les bois, exposé au serpent » et au tigre. » Ensuite, étendant par terre une grande peau de castor, il plaça vingt-deux flèches bien rangées, les prit l'une après l'autre, donna à chacune d'elles le nom d'un village de sa nation, et pria le général de les prendre sous sa protection. Il le promit; mais depuis ce temps on a négligé cette alliance, quoique les buffles dont sont couvertes les vastes plaines des Sioux, puissent fournir beaucoup de cuirs et de laines.

Expédition chez les Onnontagués (1696).

Les Iroquois reparurent bientôt. Le comte de Frontenac prépara de nouveau une expédition contre eux. Son armée fit route en bon ordre, et arriva sans obstacle à l'entrée de la rivière de Chouguen; mais là, elle fut obligée de s'arrêter au pied d'une chute qui a près de dix

pieds de haut, et qui occupe toute la largeur du fleuve. La plus grande partie de l'armée s'était engagée mal à propos dans le courant de cette chute, et il eût été imprudent de la faire reculer.

M. de Callières, gouverneur de Montréal, la sauva dans ce danger. Il fit mettre tout son monde à l'eau, porter les canons à terre, et traîner tous les bateaux sur des rouleaux, jusqu'au-dessus de la chute. Cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit avec beaucoup d'ordre, à la lueur des flambeaux d'écorce. Le rapide passé, on marcha avec plus de précaution, non-seulement parce qu'on approchait de l'ennemi, mais parce que les chemins étaient très-mauvais pour les soldats piétons. Le chevalier de Vaudreuil fit, avec sa troupe, cinq lieues, dans l'eau jusqu'aux genoux.

Enfin l'armée entra dans le lac de Gannentaha par un endroit qu'on nomme le Rigolet, et qu'il n'eût pas été facile de passer, si les Anglais eussent voulu s'en saisir. On y trouva deux paquets de joncs pendus à un arbre; ce qui, suivant la coutume des sauvages, voulait dire que les Onnontagués défiaient les Français au combat. Il y avait quatorze cent trente-

quatre jons dans les deux paquets , ce qui signifiait que les guerriers étaient au nombre de quatorze cent trente-quatre.

Cependant l'armée en approchant ne trouva personne ; elle vit de loin une grande lueur , du côté du grand village ; c'étaient les sauvages qui y avaient mis le feu. On continua de marcher : personne ne se trouva encore. Enfin l'on délibéra si l'on poursuivrait l'expédition jusque chez les Goyogouins , les plus fiers des Iroquois et les moins difficiles à soumettre. M. de Frontenac s'y opposa , soit qu'il regardât la chose comme impossible , soit d'entêtement , soit jalousie contre celui qui avait le premier ouvert cet avis. Enfin l'expédition se termina ainsi ; nous ne perdîmes pas un homme , à moins que l'on ne compte parmi les tués quelques sauvages qui s'enivrèrent.

Toutes ces expéditions fatigantes et nulles dans le résultat , ont quelque chose de ridicule. Ou il fallait porter un coup décisif qui abattît l'orgueil des sauvages , et les mît hors d'état de recommencer la guerre , ou il fallait se tenir tranquille. Au reste , si le gouverneur eût poursuivi l'expédition , elle aurait pu se terminer avec plus d'honneur. Mais cet homme supérieur ne pouvait suivre le projet né dans une

autre tête; les hommes de talent veulent marcher seuls; et les aigles ne s'accouplent pas pour voler.

Constance d'un vieillard onnontagué.

Ces anciens sénateurs romains qui attendaient le glaive gaulois, enveloppés dans leurs manteaux, ont été loués de tout le monde. Un vieux Onnontagué attendit comme eux la mort, et la reçut avec autant de courage, au milieu d'horribles supplices.

Il était resté seul dans le village : quatre cents sauvages, alliés des Français, irrités de ne trouver personne, s'acharnèrent contre lui. Toutes leurs tortures ne lui arrachèrent pas un soupir. « *Vieilles femmes*, leur disait-il, » *vous êtes bien lâches de vous être rendus les esclaves d'Ononthio. Moi je suis plus heureux que vous, je ne meurs pas infâme.* » On lui donna un ou deux coups de poignard pour l'achever. « *Pourquoi abrèges-tu ma vie*, » dit-il encore ? *Tu aurais eu plus de temps pour apprendre à mourir en homme. Lâches, infâmes, vous n'avez pu arracher un soupir à un vieillard libre.* »

Paix provisionnelle.

Il y a dans les événemens de cette petite cam-

pagne une grande uniformité; ce sont toujours des combats partiels, des ruses bientôt découvertes, des traités presque aussitôt rompus que formés.

En 1698, M. de Frontenac meurt, âgé de 60 ans, estimé de tous, chéri de plusieurs; après avoir soutenu la colonie prête à tomber, empêché sa ruine, amélioré son commerce. Une humeur un peu âcre, et une jalousie peu digne d'une grande âme, faisaient un singulier contraste avec le caractère ferme, noble, élevé, qui lui mérita une admiration générale. M. de Callières fut nommé son successeur.

Depuis quelque temps les Iroquois semblaient incliner vers la paix, et les Anglais cherchaient à s'en rendre les arbitres. Le chevalier de Callières eut l'adresse de détourner ce coup qui aurait été funeste à la colonie, en donnant aux Anglais une prépondérance trop grande. Enfin en 1700, les Iroquois envoyèrent des députés à Montréal; le gouverneur les traita bien, et leur confia, d'après leur demande, un missionnaire et deux officiers, pour aller chercher les prisonniers chez eux et traiter de la paix avec les cantons.

Les ambassadeurs français furent reçus à Onontagué avec des démonstrations de joie qu'ils n'avaient osé espérer. Du lac de Gannentaha,

où l'on était venu au-devant d'eux , on les conduisit comme en triomphe jusqu'à la grande bourgade de ce canton. Téganissorens , sauvage , homme d'esprit , et toujours attaché aux Français , vint les complimenter en termes pleins d'amitié , et d'une sincérité apparente. Ils entrèrent dans le bourg , au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie ; ils furent ensuite régalez avec profusion , et , quelques jours après , introduits dans la salle du conseil , où ils trouvèrent réunis tous les députés des cantons supérieurs.

Le P. Bruyas , missionnaire , leur fit un discours qu'ils entendirent avec plaisir , et ils semblaient animés des meilleures dispositions , quand les Anglais envoyèrent des députés pour tâcher de rompre la négociation. « Je ne comprends pas , dit Téganissorens , la conduite de mon frère Corlar. Pourquoi ne veut-il pas que je fasse la paix avec mon père ? pourquoi , lorsque l'arbre de paix est prêt à reverdir , veut-il chanter la guerre ? »

Quelques jours après , un nouveau discours du même orateur assura de nouveau les Français de la bonne volonté des Iroquois : « Et toi , dit-il à l'envoyé anglais , dis à mon frère Corlar , qu'après que j'aurai été à Québec en-

» tendre la voix d'Ononthio mon père , je me
» rendrai à Orange , savoir ce que mon frère
» me veut. »

Les Anglais trouvèrent mauvaise cette conduite des Iroquois , et levèrent pavillon rouge à Orange , pour leur déclarer la guerre. Cela n'empêcha pas de nouveaux députés iroquois d'aller à Montréal signer un traité conditionnel. Un de ceux qui y coopérèrent de la manière la plus efficace fut ce même le Rat , autrement Kondiaronk , dont la ruse avait naguères rompu l'alliance, et qui s'était depuis attaché aux Français : « Ononthio , dit-il , je jette à tes pieds ma
» hache ; sans doute mes frères d'en haut ne
» refuseront pas d'en faire autant. » Les autres orateurs parlèrent à-peu-près dans le même sens. « Ma hache est une hache à deux tran-
» ches , dit le député outaouais ; elle est com-
» mune à moi et à mon père. Mon père l'a en-
» terrée , je n'en ai plus. »

Les sauvages signèrent , en mettant au bas du traité le signe de leurs nations respectives. Les Onnontagués et les Tsonnonthouans tracèrent une araignée , les Goyogouins un calumet , les Onneyouths un morceau de pierre au milieu d'une fourche , les Agniers un ours , les Hurons un castor , les Abénaquis un chevreuil , et les

Outaouais un lièvre. Voilà quelle fut chez les Gaulois l'origine de nos armes et de nos blasons.

Temple de Bayagoulas.

Malgré le sort malheureux de la Salle , une nouvelle entreprise fut formée pour la découverte du Mississipi. Confiée à M. d'Iberville , qui s'était déjà distingué dans l'Acadie , elle réussit complètement. Il entra dans le Mississipi , qu'il remonta sans peine.

A son arrivée chez les Bayagoulas , le chef des sauvages le conduisit à un temple singulier. Le toit en était orné de plusieurs figures d'animaux , parmi lesquelles on remarquait un coq peint en rouge. Il y avait à l'entrée , en guise de portique , un appentis de huit pieds de large sur onze de long , soutenu de deux gros piliers , par le moyen d'une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte on voyait encore d'autres figures d'animaux , comme d'ours , de loups , et de divers oiseaux. La plus grosse de toutes était celle d'un *Chouchouacha* , sorte d'animal , qui a la tête de la grosseur d'un cochon de lait , la queue d'un rat , les pattes d'un singe : la femelle a sous le ventre une bourse comme la sarigue. Telle est au moins la description que les voyageurs en donnent.

Le chef qui conduisait M. d'Iberville, fit ouvrir la porte, qui n'avait que trois pieds de haut sur deux de large. Il entra le premier. C'était une cabane ordinaire, en forme de dôme un peu écrasé, de trente pieds de diamètre. Au milieu il y avait deux bûches de bois sec et vermoulu, posées bout à bout, qui brûlaient et faisaient beaucoup de fumée. On voyait dans le fond une espèce d'échafaud, sur lequel étaient plusieurs paquets de peaux de chevreuil, d'ours et de bœufs, qui avaient été offertes au Chouchouacha; car cet animal est le dieu des Bayagoulas, et il était peint en rouge et en noir dans plusieurs endroits du temple.

Le village était composé de cent cabanes, dont chacune ne contenait qu'une famille, et ne tirait de jour que par la porte et par une ouverture de deux pieds de diamètre, pratiquée au milieu du dôme.

M. d'Iberville prit de nouveau possession du Mississipi au nom du roi de France.

Ratification de la paix.

M. de Callières n'oubliait rien pour assurer cette paix qu'on avait commencé d'établir. Les Outaouais ayant attaqué les Iroquois, ceux-ci

s'en plaignirent vivement, et le gouverneur eut de la peine à étouffer ces nouveaux tisons de discorde. Les Anglais traversèrent de nouveau la paix; mais leurs députés furent traités comme l'année précédente. Les sauvages réunis en conseil, après avoir entendu un discours du P. Bruyas, qui leur faisait voir les avantages de la paix et qui redemandait les prisonniers, donnèrent à l'envoyé anglais un collier pour le prier de ne pas s'opposer aux nouveaux traités; ils mirent un second collier aux pieds du P. Bruyas, en disant qu'ils rendaient la liberté à tous les prisonniers qui se trouvaient dans ce canton.

« J'ouvre toutes les portes, disait l'orateur » en finissant; je ne retiens personne; je veux » vivre en amitié avec mon père et mon frère, » avec Ononthio et Corlar. Je tiens tous les deux » par la main, résolu de ne me séparer jamais » ni de l'un ni de l'autre. Cinq députés vont » partir pour Montréal, deux autres iront à » Orange: moi je reste sur ma natte; ne prenant aucun parti et ne me mêlant pas au » combat. »

Bientôt après, les députés des cantons revinrent à Montréal; ceux de presque toutes les nations sauvages ne tardèrent pas à s'y rendre. Les conférences préliminaires furent longues et

nombreuses. Les orateurs sauvages déployèrent à l'envi leur éloquence, et il est fâcheux que les relations n'aient conservé que des lambeaux de ces morceaux si curieux et souvent sublimes. On remarqua parmi les orateurs le fameux Kondiaronk, le chef des Outaouais du Sable, nommé Jean Leblanc, homme de beaucoup d'esprit; Onanguicé, Ouilamek, chefs des Poutiouatamis. Tous ces sauvages parlèrent dans leurs intérêts, et demandèrent que le prix des marchandises fût baissé, et qu'on leur achetât de menues pelleteries, le castor devenant rare. Ils parlèrent tous avec jugement, quelques-uns avec adresse.

La première audience publique eut lieu le 1^{er} août 1701. Kondiaronk fit un très-beau discours; il était malade, on lui donna un fauteuil, on se rapprocha de lui pour l'entendre. Après avoir parlé, il se plaignit d'un malaise, s'évanouit; il mourut comme est mort Chatham.

Jamais sauvage, dit le P. Charlevoix, n'eut à la fois plus de bravoure, d'esprit, d'éloquence et d'adresse. Il avait une politesse noble, qui convenait à un sauvage, des réparties fines et piquantes, une conversation aisée. Ces qualités, minimales chez un Européen, prouvent chez un homme né dans sa hutte et élevé dans les

forêts , une grande souplesse et une heureuse facilité d'intelligence.

Funérailles de Kondiaronk.

Cette mort fut également sensible aux Français et aux barbares. Son corps fut exposé quelque temps dans une chapelle ardente ; les sauvages couvrirent et pleurèrent le mort , c'est-à-dire , firent des présens à ses compatriotes. Le lendemain on fit ses funérailles , dont la pompe avait quelque chose d'étrange et de frappant.

Soixante soldats sous les armes marchaient à la tête ; suivaient seize guerriers hurons , vêtus de longues robes de castor , le visage peint en noir et le fusil sous le bras , marchant quatre à quatre. Le clergé venait après , et six chefs de guerre portaient le cercueil couvert d'un poêle semé de fleurs , sur lequel il y avait un chapeau avec un plumet , un hausse-col et une épée. Les parens du mort fermaient la marche , accompagnés des principaux chefs des nations et du gouverneur de la ville. Il fut enterré dans la grande église , et l'on mit sur sa tombe ces mots : *Ci git le Rat , chef huron.* Kondiaronk , son vrai nom , eût été aussi harmonieux et aussi convenable.

Lorsque tout fut conclu , le jour de la der-

nière assemblée générale , où il ne s'agissait plus que de signer les clauses , fut fixé au 4 août. On choisit une grande plaine hors de la ville pour cette cérémonie , à laquelle on voulait donner de la solennité ; on y fit une double enceinte de 128 pieds de long sur 12 de large , avec une salle couverte au bout pour les personnes de la ville. Les soldats furent placés à l'entour , et treize cents sauvages se rangèrent dans l'enceinte.

Les principaux officiers entouraient le gouverneur-général , placé de manière à être vu et entendu de tous. Il fit le premier un discours , tendant seulement à les engager à la paix dont il leur indiquait les avantages. Quand il eut fini , des missionnaires qui savaient les diverses langues des sauvages , étant placés auprès d'eux , interprétèrent ce discours aux Abénaquis , Illinois , Hurons , Iroquois , Outaouais et Algonquins : tous répondirent par de bruyantes acclamations. Ensuite on distribua des colliers à tous les chefs , qui se levèrent les uns après les autres , et , marchant gravement revêtus de longues robes de peau , allèrent présenter leurs esclaves au gouverneur-général , et lui expliquèrent le sens des colliers. Leurs discours roulèrent principalement sur cette idée , qu'ils

sacrifiaient leur intérêt propre aux intérêts d'Ononthio leur père.

Mascarade des sauvages.

Cette cérémonie se faisait avec gravité ; mais le costume grotesque des sauvages , qui s'étaient parés de la manière la plus bizarre , faisait un contraste piquant avec le sérieux de leurs paroles. C'était une sorte de mascarade, et non une assemblée politique. Les députés , au lieu de garder leurs vêtemens ordinaires , s'étaient tous déguisés. Voilà enco e le germe d'une de nos coutumes européennes ; qu'est-ce que le carnaval de Venise ? L'homme est partout le même.

Le chef des Algonquins , beau jeune homme d'une grande taille , était vêtu en voyageur canadien ; il avait accommodé ses cheveux en tête de coq, avec un plumet rouge qui en formait la crête, et descendait par-derrière. C'était un guerrier qui s'était distingué par des actions d'éclat , et avait dernièrement tué le grand chef d'Onnontagué , nommé la Chaudière-Noire , ce qui n'avait pas peu contribué à la conclusion de la paix. « Mon » père , dit-il au gouverneur en s'avancant vers » lui d'un air noble , je ne suis point homme » de conseil , mais j'écoute toujours ta voix. Tu

» as planté l'arbre de paix ; le passé s'envole de
» mon cœur. »

Onanguicé, chef Pouteouatamis, s'était coiffé avec la peau d'un jeune taureau, dont les cornes lui pendaient sur les oreilles : il parla bien, avec aménité et presque avec politesse.

L'Outagami, s'était déguisé d'une façon ridiculement affreuse. Il s'était barbouillé tout le visage de rouge, et avait mis sur sa tête une vieille perruque fort poudrée et fort mal peignée ; c'était sans doute la chevelure de quelque ennemi ; son visage était hideux là-dessous. Comme il n'avait ni bonnet ni chapeau, il était embarrassé pour saluer le gouverneur à la française ; mais bientôt, sans se déconcerter, il ôta sa perruque. La risée générale qui s'éleva ne l'étonna point ; il la prit pour une acclamation approbatrice.

Le Sauteur s'était fait avec un plumet une espèce de rayon au-dessus de la tête, en forme d'auréole. Les Iroquois domiciliés et les Abénaquis parlèrent les derniers, et renouvelèrent l'assurance d'une fidélité dont ils avaient donné des preuves.

Tous les orateurs avaient parlé ; l'orateur iroquois était le seul qui n'eût rien dit. Il se

leva et parla très-peu , soit fierté , soit mécontentement , soit perfidie.

Enfin le traité de paix fut définitivement conclu ; peu de temps après les Agniers le ratifièrent , et malgré les démarches des Anglais, en resta tranquille pendant quelque temps.

Députation des Tsonnonthouans.

En 1703 , M. de Callières étant mort , M. de Vaudreuil , gouverneur de Montréal , fut nommé son successeur. Celui-ci chercha plusieurs moyens de gagner les Tsonnonthouans , et il y réussit. Un des principaux chefs vint conférer avec lui ; après avoir remercié le gouverneur de ses bonnes intentions , et s'être plaint de ce que les Onnontagués ne l'avaient pas complimé à son arrivée , il parla ainsi :

« Jamais ma voix n'a dit à personne ce qu'elle
» va te dire. Jusqu'ici je voulais être maître de
» la terre que le Maître de la vie m'a donnée,
» et rester sur ma natte, sans me mêler de tes dé-
» bats avec les Anglais. Mais voici aujourd'hui
» un collier que je te présente sous terre , pour
» te déclarer que le Tsonnonthouan te donne
» le domaine absolu de son pays. Ainsi , mon
» père , si ta hache n'est pas assez forte , re-
» garde-nous comme tes enfans, et appelle-nous.»

Peu de temps après, Téganissorens vint à Montréal; il se plaignit des nouvelles hostilités qui commençaient à avoir lieu depuis quelque temps entre les Anglais et les Français. «Européens, disait-il, n'avez-vous pas l'esprit mal fait? A peine l'arbre de paix est-il en terre, que vous prenez la hache pour l'abattre. Nous ne sommes pas de même : un traité signé par nous est sacré.» M. de Vaudreuil, par complaisance pour les Iroquois, cessa les hostilités.

Députation des Outaouais.

Les sauvages ne pouvaient rester long-temps en repos. Les Outaouais se brouillèrent avec les Iroquois, et le gouverneur eut assez de peine à ramener entre eux la bonne intelligence. Les mêmes Outaouais crurent avoir à se plaindre à la fois des Français et des Miamis. Ils tombèrent, en 1706, sur une bourgade de ce dernier peuple, massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, et n'épargnèrent point deux Français qui s'y trouvaient alors. Cette circonstance pensa remettre tout en feu. Les Iroquois voulurent que l'on punit des perfides, infracteurs du traité solennel; et le gouverneur, qui n'était pas en force, eut grande peine à les arrêter.

Enfin les Outaouais voyant l'orage grossir

tous les jours sur leur tête , se décidèrent à envoyer des députés à leur père Ononthio. On les reçut froidement ; on n'agréa ni leurs colliers ni leurs excuses. L'orateur voyant que son éloquence n'avait produit aucun effet , finit par se jeter aux pieds du gouverneur :

« Vois, lui dit-il, mon père ! ton fils est à
» tes genoux. Jamais , avant ce malheureux
» jour , son pied n'avait erré hors de son devoir.

» Tu peux savoir que je suis fils du premier
» sauvage de toutes les nations d'en haut , qui
» ait traversé les bois pour venir fumer au ca-
» lumet des Français. M. de Courcelles , Onon-
» thio de ces temps , lui avait donné la clef de
» la colonie , et l'avait invité à y venir souvent.
» Mon père m'a laissé cette clef pour héritage ,
» et c'est ce qu'il m'a laissé de plus précieux ;
» mais à quoi me servira cette clef , si au-
» jourd'hui elle m'est inutile , si elle ne peut
» m'ouvrir ton cœur ?

» Que viens-je faire chez toi ? T'apporter ma
» tête , si tu veux la prendre ; t'amener des es-
» claves , pour ressusciter les morts. Je viens
» t'assurer que tes enfans ont recouvré le sens
» qu'ils avaient perdu. Que puis-je donc faire
» davantage ?

» Je sais que tu voudrais qu'on te livrât le

» premier auteur du mal , celui qui nous a con-
» seillés ; mais il est allié de tant de nations , que
» si nous te le livrons , nous les aurons bientôt
» toutes sur les bras. Si nous ôtons une seule
» pierre du rocher , la cataracte nous inondera. »

On fut inexorable , et l'Outaouais fut renvoyé sans que son collier fût accepté.

Prise d'Hewreuil sur les Anglais.

La guerre entre les Français et les Anglais était très-vive dans l'Acadie. Les derniers , souvent repoussés , ne laissaient pas que d'inquiéter les autres et de leur faire perdre beaucoup de monde. Le gouverneur résolut de faire diversion , et d'aller harceler la Nouvelle-Orléans. L'expédition fut préparée dans le plus grand secret. La petite armée , composée de quatre cents hommes , sauvages , volontaires et Canadiens , prit des chemins détournés , et arriva sans être découverte. Plusieurs incidens retardèrent ensuite et furent sur le point de faire manquer l'expédition. Les Abénaquis ne se rendirent pas au jour et à l'endroit fixés ; ils avaient été obligés de porter leurs armes ailleurs.

On marcha cependant contre un village anglais nommé Hewreuil ; le retard avait donné le temps aux ennemis de se mettre sur la défen-

sive ; cependant le village fut pris et brûlé ; le nombre des prisonniers fut considérable. En faisant retraite , les vainqueurs tombèrent dans une embuscade qu'ils forcèrent : on dit que jamais on ne se battit avec plus de courage. La fille du lieutenant anglais à Hewreuil , faite prisonnière , ne pouvait presque plus marcher ; un officier la porta dans ses bras pendant trois ou quatre lieues : singulier exemple d'humanité et de galanterie , et chose nouvelle dans les forêts du Canada.

Nouvelle expédition des Anglais.

La colonie française avait autant à craindre des menées sourdes et des hostilités des Hollandais et des Anglais , que des armes réunies de tous les sauvages. On négocia avec les premiers ; on se tint en garde contre les seconds.

Dans le printemps de 1705 , ces derniers préparèrent en secret une grande expédition , qui ne tendait à rien moins qu'à la conquête de la Nouvelle-France. Une grande flotte devait attaquer Québec , pendant que deux mille Anglais et autant de Sauteurs foudraient sur Montréal. M. de Vaudreuil résolut de prévenir l'orage , en marchant contre la Nouvelle-York. M. de Ramezay , gouverneur de Montréal , demanda

qu'on lui confiât le commandement de cette expédition ; ce qui , après quelques difficultés , lui fut accordé. Mais le peu de subordination de son armée , le caprice des sauvages , et l'effet de faux avis , le forcèrent de rebrousser chemin et de revenir à Montréal.

Cependant vers la mi-septembre , M. de Vaudreuil apprit d'un Iroquois nouvellement arrivé du camp des ennemis , que deux mille cinq cents hommes étaient en marche pour aller bâtir un nouveau fort à l'extrémité du lac du Saint-Sacrement , et qu'il s'en était détaché six cents pour s'emparer d'un poste sur le lac Champlain , d'où ils pouvaient en deux jours venir à Chambly. M. de Vaudreuil , ne voyant plus aucun lieu de craindre pour la capitale , s'embarqua pour aller camper à Chambly.

On sut bientôt que l'ennemi avait brûlé ses canots et réduit en cendres tous ses forts ; qu'il s'était retiré , sinon en désordre , du moins avec beaucoup de confusion.

Si les Anglais n'accablèrent pas la colonie , il faut en rendre grâce à la politique des Iroquois. Ceux-ci avaient promis leur secours à l'armée anglaise ; mais comme on tenait un grand conseil sur l'état des choses dans le canton des Onnontagnés , un orateur se leva , et dit : « Ne

» vous souvenez-vous pas que la nation se trouve
» entre deux haches puissantes, capables de
» l'exterminer, la hache française et la hache
» anglaise. Quand l'une d'elles sera victorieuse
» et n'aura plus besoin de notre secours, elle ne
» manquera pas de tomber sur nous. Laissons-
» les donc se battre entre elles : portons à toutes
» les deux des paroles d'amitié, et restons sur
» notre natte, en ayant soin seulement que
» l'une ne l'emporte pas sur l'autre. »

Ce discours fit impression sur l'assemblée ; et les Iroquois résolurent d'affaiblir l'armée anglaise, qui leur semblait assez forte pour détruire Montréal. Leur stratagème fut singulier : les Anglais campaient sur le bord d'une petite rivière ; les Iroquois, qui passaient presque tout le temps à la chasse, s'avisèrent d'y jeter toutes les peaux de bêtes qu'ils écorchaient, un peu au-dessus du camp, et bientôt toute l'eau fut infectée. Les Anglais continuèrent à boire de cette eau, la mortalité se mit dans le camp ; on apprit que M. de Vaudreuil approchait ; et comme, dans un pareil état, l'armée anglaise ne pouvait manquer d'être battue, elle se retira précipitamment. Il est possible que l'eau ait été infectée, mais que les Iroquois n'aient pas eu l'intention qu'on leur suppose : les historiens

sont aussi peu scrupuleux à prêter des intentions qu'à établir des conjectures.

Quoi qu'il en soit, l'armée décampa, et la flotte destinée à prendre Québec fut envoyée à Lisbonne.

Autre expédition anglaise.

Une seconde expédition des Anglais ne fut pas plus heureuse en 1710; on fut informé à temps, et on se prépara à se bien défendre. Toutes les côtes au-dessous de Québec étaient si bien gardées, que l'ennemi n'aurait pu mettre pied à terre sans livrer combat; et le désavantage du terrain l'aurait certainement fait succomber. En octobre, des pêcheurs de Gaspé rapportèrent qu'ils avaient compté quatre-vingt-quatre navires qui descendaient le fleuve, et faisaient route comme pour relâcher à Gaspé même. Cependant d'autres vaisseaux, qui débarquèrent quelques jours après, dirent qu'ils n'en avaient pas de nouvelles.

La flotte avait fait naufrage dans le fleuve Saint-Laurent vers les *Sept-Iles*. On y trouva les carcasses de huit gros vaisseaux, dont on avait enlevé les canons et les meilleurs effets, et près de trois mille personnes noyées, dont les

corps étaient étendus sur le rivage. On reconnut deux compagnies entières de gardes de la reine , que leurs habits rouges rendaient faciles à distinguer , ainsi que plusieurs familles écossaises destinées à peupler le Canada. Quoique le reste de la flotte eût mouillé pendant plusieurs jours pour enlever toute la charge des vaisseaux brisés , on ne laissa pas d'y faire un assez grand butin ; on y trouva plusieurs exemplaires du manifeste anglais , qui devait être répandu dans les habitations ; chef-d'œuvre d'insolente sottise.

Au reste , l'amiral anglais , nommé Hill , ne dut qu'à lui seul le malheur de sa flotte. Il avait sur son bord un prisonnier français , nommé Paradis , ancien navigateur et qui connaissait parfaitement bien le fleuve Saint-Laurent. Cet homme l'avertit , lorsqu'il fut au travers des Sept-Iles, qu'il ne fallait pas s'approcher trop de terre ; et comme le vent n'était pas favorable , qu'on ne pouvait aller qu'à la bouline , l'amiral à la fin se lassa de cette manœuvre , et soupçonna peut-être le Français de vouloir fatiguer son équipage. Il refusa de revirer , et approcha de si près d'une petite île nommée *l'île aux Œufs* , qu'y ayant été surpris d'un coup de vent du sud-est , il s'y brisa avec sept autres de ses gros

navires , dont il sauva très-peu de monde.

Quelque temps après le bruit courut encore qu'une nouvelle flotte venait assiéger Québec ; et le gouverneur général trouva dans la bourse des marchands de la ville , une somme de cinquante mille écus pour y ajouter des fortifications. Voilà ce que fait un pays pauvre , tandis que de grandes nations florissantes ont peine à se priver de quelques jouissances de luxe , pour subvenir aux besoins de la patrie.

Guerre des Outagamis.

En 1712, la colonie fut obligée de se défendre contre l'ennemi le plus sauvage et le plus féroce qu'elle ait eu dans le Canada , les Outagamis. Toujours défaits, et semblant renaître du sein de leurs défaites , faisant la guerre comme des brigands , dévastant tout ce qu'ils rencontraient , interrompant le commerce , rendant les chemins impraticables , ces gens , les plus barbares de leur continent, commencèrent alors à se faire connaître et craindre.

Ligués avec les Kikapous et les Mascoutins, ils avaient promis aux Anglais de brûler le fort du Détroit ; et ils étaient en marche quand ils apprirent qu'un de nos alliés , chef Outaouais nommé

Saguima , avait tué environ cent cinquante Mascoutins , hommes et femmes. A cette nouvelle leur fureur augmenta , et ils continuèrent leur route , se promettant de ne faire quartier à personne.

Le commandant du fort , nommé Dubuisson , fut averti à temps par un sauvage Outagami , qui avait pour les Français beaucoup d'affection. Il prit aussitôt ses mesures , se fortifia , et convoqua ses alliés ; ces derniers arrivèrent bientôt et en bon ordre. Il y avait parmi eux des Outaouais commandés par Saguima , des Hurons , des Pouteouatamis , des Sakis , des Malhomines , des Illinois , des Osages , des Missourites ; et chaque nation avait un pavillon particulier. Sur la route , ces sauvages se pressaient les uns les autres. « Il n'y a pas de temps » à perdre , disaient-ils , notre père est en danger ; il nous aime , son cœur nous est ouvert , » et son bras appuyé sur nous : défendons-le , ou » mourons à ses pieds. »

Trois femmes Outaouaises avaient été faites prisonnières par les Outagamis. « Saguima , disaient les guerriers au chef dont nous avons » parlé , vois-tu cette fumée ? Ce sont trois » femmes de ton village , attachées au poteau , » et qui brûlent ! La tienne est une d'elles. »

Ce n'était qu'un trait d'éloquence, et les prisonnières ne brûlaient pas; mais le mot était énergique et pressant. En arrivant au fort, ils trouvèrent quelques hommes détachés des troupes ennemies, pour les observer. Ces aventuriers, par une bravade assez ordinaire chez ces barbares, s'étaient mis tout nus; mais ils avaient tout le corps peint, et étaient hideux à voir; quelques coups de fusil les écartèrent.

Arrivés auprès du fort, les alliés se firent connaître, et on leur ouvrit les portes. On leur fit un accueil proportionné au service qu'ils rendaient, et quand ils eurent tous pris leur place autour du commandant, selon la coutume, l'orateur lui dit :

« Mon père, nous voici : tes enfans sont rangés autour de toi; tu nous as protégés, nous te secourons. Nous ne craignons pas la mort; au contraire, si elle nous saisit, nous lui sourirons en disant : C'est une douce mort que celle du guerrier mourant pour son père. Nous te demandons cependant une grâce; prie notre grand père Ononthio de prendre soin de nos enfans et de nos femmes, et de jeter un peu d'herbe sur nos cadavres, afin que les mouches ne viennent pas voltiger à l'entour, ni les aigles s'en nourrir; mais que

» de belles fleurs et un gazon vert naissent des »
» SUS. »

On les remercia en peu de mots , qui ne furent , certes , ni plus expressifs ni plus poétiques. Il est singulier qu'une poésie sans rythme , c'est-à-dire , toute composée d'images , fortes et brillantes , exprimées avec concision , soit le premier langage des hommes sauvages , tandis que la poésie des Virgile et des Tasse est le fruit le plus délicieux d'une civilisation parfaite. En cela , comme en tant de choses , les deux points extrêmes du cercle se confondent et se touchent.

Revenons aux Outagamis , qui s'étaient mis en sûreté , dans un fort situé à peu de distance de celui des Français. Ils s'y étaient assez bien retranchés ; mais les confédérés ayant été les investir , le feu continuel qu'on faisait sur eux , les força de creuser de grands trous en terre , où ils se mettaient à l'abri.

Alors les assiégeans dressèrent deux espèces d'échafauds de vingt-cinq pieds de haut , d'où ils battirent les Outagamis avec succès. Ceux-ci n'osèrent plus sortir pour avoir de l'eau : leurs vivres se consumèrent ; ils souffrirent beaucoup de la faim et de la soif. Dans cette extrémité , tirant des forces de leur désespoir , ils combat-

taient avec une valeur qui faisait quelquefois pencher l'avantage de leur côté. Ensuite, arborant le pavillon rouge, ils commencèrent un dialogue qui ne ressemble pas mal aux discours des héros d'Homère.

« L'Anglais est notre père, disaient les Outagamis; son drapeau flotte sur nos têtes; il protège notre bras : ou il viendra nous secourir, ou il vengera nos cadavres. Ennemis, si vous voulez être en sûreté, faites comme nous, et rangez-vous sous le même drapeau. »

« Ton drapeau nous dit que la terre sera teinte de sang, répondit le chef des Pouteoutamis; mais ce sera du tien. Les Anglais sont les ennemis du Maître de la vie; ils font la guerre comme des renards et non comme des hommes; ils veulent faire périr toutes les nations, et cette eau forte qu'ils vendent est un poison. »

Les Français interrompirent ces discours qui ralentissaient l'action, et permettaient à l'ennemi de respirer. Il en avait même déjà profité pour s'emparer d'une maison en ruines, et qui joignait son retranchement; il y avait bâti une redoute, de laquelle il tirait à couvert du pignon; mais le commandant la fit abattre à coups de canon. Alors les ennemis poussèrent des cris

affreux ; et quelques momens après , ils firent demander la permission d'envoyer des députés aux Français. Les chefs sauvages y consentirent, dans l'espérance de pouvoir tirer de leurs mains les trois prisonnières.

Dès le lendemain matin les couvertures rouges disparurent , et le pavillon blanc les remplaça. Ensuite le grand chef des Outagamis , nommé Pé moussa , se présenta à la porte du camp , accompagné de deux guerriers ; on les fit entrer , le conseil s'assembla , et dès qu'ils y eurent été introduits , Pé moussa plaça devant le commandant deux captifs et un collier , en le priant de lui accorder deux jours , afin que les vieillards pussent délibérer sur les moyens de l'apaiser et de lui faire satisfaction. Puis il se tourna vers les sauvages , leur fit aussi présent de deux esclaves et d'un collier , et leur dit :

« Souvenez-vous que nous sommes vos frères ,
» et qu'en versant notre sang , c'est votre propre
» sang que vous versez. Nous avons malheureu-
» sement irrité l'esprit de notre père ; tâchez de
» l'adoucir pour nous. Voici deux esclaves , qui
» remplaceront le sang répandu par nos haches. »

Les sauvages ne répondirent pas ; mais le commandant prenant la parole , leur dit que la vérité de leurs paroles était bien équivoque ,

puisqu'ils ne ramenaient par leurs trois prisonnières. Pémoussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendait pas entièrement de lui, mais des anciens. On lui accorda le reste du jour pour aller chercher les prisonnières; et le soir elles furent remises entre les mains des alliés. Ils demandèrent ensuite qu'on permît à l'armée de se retirer. L'un des chefs illinois leur tint le discours suivant :

« Votre conduite passée , et vos alliances
» avec Corlar , nous montrent votre âme à nu ;
» et elle est noire. A peine votre pied aura-t-il
» franchi le camp , que vous recommencerez à
» faire des complots sous la terre , et à vous
» tracer une route d'où vous puissiez sortir tout
» à coup et venir écraser votre père qui ne s'y
» attendra pas , au moment où nous ne serons
» pas à portée de le secourir. Mais nous ne
» voulons pas que ce soit ainsi : rentrez dans
» votre fort ; nous ne bougerons pas d'ici que
» nous ne vous y ayons forcés. Quand vous
» aurez mis le pied dans vos retranchemens ,
» nos premières balles commenceront à partir ;
» nous n'attendons que cela. »

Réduits ainsi à la dernière extrémité , les Outagamis se battirent en furieux ; et ces hommes qui venaient de se mettre à genoux pour de-

mander que la retraite leur fut permise, pensèrent, à force de désespoir, regagner l'avantage. Ils décochèrent sur le fort des Français plus de trois cents flèches allumées, qui firent un dégât horrible ; et pour arrêter l'incendie , il fallut couvrir tous les toits de peaux que l'on mouillait à chaque instant.

Il fallut même que le commandant exhortât les alliés , lassés d'une résistance si opiniâtre , et prêts à fuir eux-mêmes devant un ennemi qu'ils venaient de traiter avec une arrogance si impitoyable. Mais les sauvages sensibles aux reproches qu'il leur fit , de le laisser dans le fort du danger , et d'abandonner la victoire au moment où elle allait couronner la campagne , lui jurèrent qu'ils mourraient devant la place , plutôt que de s'en aller ; et qu'ils chassaient loin d'eux le mauvais esprit qui les avait possédés un moment.

La place fut bientôt aux abois ; la faim et la soif mettaient les assiégés au supplice , et les cadavres dont elle était pleine , y répandaient une infection horrible. Ils demandèrent bientôt à parlementer. Deux chefs Outagamis , Pé-moussa et un autre , vêtus de la manière qu'ils crurent la plus propre à émouvoir la compassion , amenèrent plusieurs esclaves et deman-

dèrent la vie pour leurs vieillards , leurs enfans et leurs femmes ; ajoutant que pour eux , ils n'osaient pas la demander. « Pourquoi, disaient-ils , avez-vous soif de votre sang ? il coule dans nos veines. Prenez ces esclaves ; ils vous seront plus utiles que nos cadavres. »

Non-seulement on ne leur accorda rien , mais les députés eussent été égorgés , si le commandant ne s'y était opposé formellement. Les assiégés n'eurent de ressource que dans la fuite , mais on les poursuivit. Ils se retranchèrent dans une presqu'île , se défendirent vigoureusement et furent tous massacrés. Cette affaire empêcha les Anglais de s'établir dans le détroit.

Nouvelles hostilités des Outagamis.

Les Outagamis furent plus irrités qu'humiliés de cet échec. Ils ne tardèrent pas à réparaître , et tout fut saccagé sur leur passage. Les nations alliées des Français souffraient beaucoup de leurs dévastations , et le marquis de Vaudreuil n'eut pas de peine à les engager à se réunir contre l'ennemi commun. Les Outagamis voyant l'orage se former , ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie.

Plus de cinq cents guerriers et trois mille

femmes , s'étaient enfermés dans une espèce de fort , environné de trois rangs de palissades de chênes , et d'un bon fossé par derrière. Trois cents hommes étaient en marche pour les renforcer , mais ils ne vinrent pas à temps. On fit le siège de leur retranchement dans les formes , avec deux pièces de campagne et un mortier à grenades ; la tranchée fut ouverte , et après trois jours on était à douze toises du fort , quand l'ennemi voyant qu'on allait faire jouer des mines sous ses courtines, demanda instamment à capituler ; on le lui accorda et on lui fit des conditions assez dures , qu'il accepta , et dont les alliés furent loin d'être satisfaits.

Les Outagamis restèrent quelque temps en repos ; mais leur vieux ressentiment vivait toujours. On les battit souvent sans jamais pouvoir les exterminer ou les soumettre.

État de la colonie , de 1714 à 1747.

Les sauvages cessèrent peu à peu ces longues et fatigantes hostilités ; mais la situation intérieure de la colonie n'en devint pas plus florissante. En 1714 cette situation était déplorable : les vingt mille Français qui habitaient ce pays , y jouissaient à peine des commodités de la vie ; beaucoup se couvraient de peaux de

castor , comme les sauvages. Une des principales causes de ce malheureux état était la passion de courir les bois pour faire le commerce avec les sauvages , passion à laquelle on avait en vain cherché à opposer des barrières , et à laquelle on avait été forcé de faire des concessions , faute de pouvoir la détruire. On donnait des permissions pour tant d'années , pour telle étendue de terrain ; mais les fruits de ces concessions étaient funestes. Beaucoup de coureurs de bois se fixaient parmi les sauvages , et d'autres chez les Anglais ; le plus grand nombre périssait : des voyages longs, difficiles , des lacs orageux à traverser , des rapides périlleux , de fatigants portages , des embuscades et des partis , les neiges et les glaces , les excès enfin et la vieillesse prématurée d'une vie errante et libertine , en enlevaient un grand nombre.

Le Canada fut donc long-temps dans un état nul ; une oisiveté funeste naquit de cette faiblesse et l'augmenta. Environ trente années se passèrent sans autres événements que quelques guerres insignifiantes et souvent peu honorables. Tous les yeux étaient tournés vers la Louisiane , que Law exploitait à son gré ; mais ce n'est pas ici le lieu de parler de ce pays , dont l'histoire est cependant fertile en faits remar-

quables , et dont les Natchez et les Tchactas méritent de ne pas être oubliés.

Guerre des Anglais en 1750.

La colonie se trouvait dans ce déplorable état , quand on y envoya un gouverneur actif, dont le courage était plus raisonné que véhément , la Galissonière. Il sut restreindre et arrêter les Anglais , qui tous les jours cherchaient à étendre leurs domaines. Son successeur embrassa ses vues avec chaleur et succès. Des forts , qui s'élevèrent de tous côtés , gênèrent les Anglais dans leurs courses , mais en les empêchant de préparer lentement leur conquête , les décidèrent à tenter de plus grands coups.

Après une guerre long-temps sourde et désavouée des cours , on leva le masque. Le pavillon anglais insulta le pavillon français. L'île Royale , la porte du Canada , déjà attaquée en 1745, fut prise, et l'année suivante la guerre fut portée dans le Canada même. Déjà plusieurs combats avaient eu lieu avec des succès divers; et il faut remonter à l'année qui précède, pour y trouver l'un des plus violents combats dont ce pays arrosé de tant de sang ait été le théâtre.

Le fort Saint-Georges, situé sur le lac Saint-Sacrement , était regardé avec raison comme le

boulevard des établissemens anglais , comme l'entrepôt où devaient se réunir les forces destinées à marcher contre le Canada. La nature et l'art avaient rendu impraticables les avenues de cette place ; des corps distribués de distance en distance la protégeaient encore : cependant cinq mille cinq cents Français et dix huit cents sauvages osèrent aller l'attaquer. Les postes furent forcés, la plupart des soldats massacrés ; deux mille deux cent soixante-quatre hommes forcés à capituler. L'histoire aurait consacré ce combat , si l'Europe en eût été le théâtre ; mais la vertu et le courage obscurs ne sont rien pour les hommes.

On passa l'hiver à se préparer à la guerre ; et l'île venait d'être prise , quand l'armée anglaise, composée de six mille trois cents hommes de troupes réglées et de treize mille hommes de milices , partit des ruines du fort Saint-Georges, et alla surprendre le fort français de Carillon. Ce fort , situé à une lieue de Saint-Georges, et bâti au commencement de la guerre pour protéger le Canada , n'était pas assez considérable et ne remplissait pas le but que l'on s'était proposé.

On fut obligé de se fortifier à la hâte : de grands troncs d'arbres coupés, furent couchés

les uns sur les autres; de grands arbres renversés étaient mis en avant, et présentaient leurs branches coupées et affilées, qui faisaient l'effet de chevaux-de-frise. Les Anglais arrivèrent bientôt; ils se jetèrent sur ces palissades avec une fureur aveugle : foudroyés du haut du parapet, et incapables de se défendre, embarrassés dans les branchages, percés par leurs pointes aiguës, ils se battirent quatre heures sur les cadavres de leurs compagnons, qui tombaient à chaque instant, et ne se retirèrent qu'après avoir perdu quatre mille hommes.

Les actions de détail ne leur furent pas plus favorables. Repoussés de tous les côtés, ils voyaient leurs convois enlevés, et leurs troupes diminuer chaque jour.

Une chose qui fit plus contre les Anglais que toutes les balles de leurs ennemis, ce fut l'aversion des sauvages pour eux. Ils n'avaient d'attachement que pour les Français. Les missionnaires en adoptant leur langue, en usant de tous les moyens propres à gagner leur confiance, avaient acquis sur eux un absolu pouvoir; des officiers distingués s'étaient fait adopter parmi leurs guerriers; les colons mêmes avaient pris quelque chose des mœurs indigènes, la passion de l'indépendance et de la vie errante, vaga-

bonde , oisive. Cette affection des sauvages pour les Français ne fit que croître , et leur fureur contre les Anglais , augmenta chaque jour ; elle était aveugle et atroce ; c'était un fanatisme : ils détruisaient des armées entières par trahison , adresse , perfidie ou violence.

Un trait peindra mieux que tous les discours possibles ce fanatisme furieux : Un Anglais ayant été fait prisonnier par les sauvages , une femme qui allaitait son enfant coupa un bras au prisonnier , et tenant le bras suspendu en l'air , fit dégoutter le sang dans la bouche du jeune sauvage. Un missionnaire jésuite lui reprocha l'atrocité de l'action. « Je ne veux avoir » pour enfans que des guerriers , lui dit-elle ; je » les nourris de la chair et du sang de leurs ennemis. »

Prise de Québec en 1750.

Telle était la situation des choses , lorsqu'une flotte anglaise , où l'on comptait trois cents voiles , et qui était commandée par l'amiral Saunders , parut sur le fleuve Saint-Laurent , à la fin de juin 1750. Par une nuit obscure et un vent très-favorable , huit brûlots furent lancés pour la réduire en cendres ; mais on ne mit dans cette opération ni courage , ni pru-

dence. Les gens qui la dirigeaient, inaccoutumés peut-être à ces sortes d'opérations, et impatiens de revenir à terre, mirent beaucoup trop tôt le feu aux bâtimens dont ils avaient la direction. Deux faibles navires périrent seuls ; plus de sang-froid et d'intelligence eussent emporté la flotte entière.

Pendant qu'elle échappait à sa destruction, l'armée de terre, composée de dix mille hommes, attaquait la pointe de Lévy, en chassait les troupes françaises qui y étaient retranchées, y établissait ses batteries, et bombardait avec le plus grand succès Québec, situé sur l'autre rive du fleuve, mais qui n'était qu'à six cents toises de son canon.

Mais il s'agissait de prendre la ville ; et la côte qui y conduisait était si bien défendue par des redoutes, par des batteries, et par des troupes, qu'elle paraissait inaccessible. La saison avançait ; une diversion qui devait se faire sur les lacs, n'avait pas lieu ; on avait perdu tout espoir de forcer l'ennemi dans ses postes : le découragement commençait à se manifester, lorsque M. Murray propose de remonter, avec l'armée et une partie de la flotte, deux milles au-dessus de la place, et de s'emparer des hauteurs d'Abraham, que les Français avaient

négligé de garder, parce qu'ils les croyaient suffisamment défendues par les rochers à pic qui les entouraient.

Le 13 décembre, cinq mille Anglais débarquent avant le jour et sans être aperçus, au pied des hauteurs. Ils y grimpent sans perdre un moment : déjà ils y sont en ordre de bataille, lorsqu'à neuf heures cinq mille Canadiens, deux mille soldats et cinq cents sauvages viennent les attaquer. Là mourut l'intrépide Wolf, général de l'armée anglaise, et cette perte, arrivée au commencement de l'action, n'empêcha pas la victoire de rester aux Anglais.

L'avantage était important, mais il n'était pas décisif. Douze heures auraient suffi pour rassembler des troupes distribuées à quelques lieues du champ de bataille, pour les joindre à l'armée battue, et pour marcher au vainqueur avec des troupes supérieures à celles qu'il avait défaites. C'était l'avis du général Montcalm, qui, blessé mortellement dans la retraite, avait eu le temps, avant d'expirer, de songer au salut des siens, en les encourageant à réparer leur désastre. Ce généreux sentiment ne fut pas partagé du conseil de guerre : on s'éloigna de dix lieues. M. le chevalier de Lévy, accouru de son poste pour remplacer Montcalm, accusa

cette démarche de faiblesse. On en rougit, on voulut revenir sur ses pas et ramener la victoire : il n'était plus temps ; Québec, quoique détruit aux trois quarts, avait capitulé le 17 avec trop de précipitation.

Dernier effort des Français.

On croyait généralement que la querelle était terminée, et que personne ne disputerait aux Anglais leur conquête nouvelle. Mais une poignée de Français, manquant de tout, osa tenter encore la fortune. Ils perfectionnèrent à la hâte des retranchemens commencés à dix lieues de Québec, y laissèrent quelques troupes destinées à arrêter les progrès de la conquête, et allèrent à Montréal.

C'est là qu'il fut arrêté qu'on marcherait dès le printemps en force sur Québec, pour le reprendre par un coup de main, ou par un siège au défaut de surprise. On n'avait encore rien de ce qu'il fallait pour attaquer cette place en règle ; mais tout était combiné de manière à n'entamer cette entreprise qu'au moment où l'on recevrait de France les secours attendus.

Malgré la disette affreuse de toutes choses où se trouvait la colonie, les préparatifs étaient déjà faits, quand les glaces qui couvraient tout

le fleuve , venant à se rompre vers le milieu de sa largeur , y ouvrirent un petit canal. On fit glisser les bateaux à force de bras , pour les mettre à l'eau. L'armée, composée de citoyens et de soldats , qui ne faisaient qu'un corps , qui n'avaient qu'une âme , se jeta , dès le 20 avril 1760 , dans ce courant du fleuve , avec une inconcevable ardeur. Les Anglais la croyaient encore paisible dans ses quartiers d'hiver ; et déjà toute débarquée , elle touchait à une garde avancée de quinze cents hommes, qu'ils avaient placée à trois lieues de Québec. Ce gros détachement aurait été taillé en pièces sans un singulier hasard.

Un canonnier , en voulant sortir de sa chaloupe , était tombé dans l'eau ; un glaçon se rencontra sous ses mains , il y grimpa et se laissa aller au gré des flots. Le glaçon, en descendant, rasa la rive de Québec. La sentinelle anglaise placée à ce poste , voit un homme prêt à périr et crie au secours ; on sauve le malheureux , qui est porté chez le gouverneur , toujours sans mouvement ; son uniforme le fait reconnaître pour Français. Rappelé un moment à la vie par les secours qui l'entourent , il ouvre la bouche pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place , et il meurt.

Aussitôt on expédie un ordre à la garde avancée, de rentrer dans la ville en toute diligence. Malgré la célérité de sa retraite, on eut le temps d'entamer son arrière-garde. Quelques momens plus tard, ou si le canonnier eût péri sans dire une parole, le corps était défait, et peut-être la place reconquise.

Les Français y marchent cependant avec une intrépidité étonnante. Ils n'en étaient plus qu'à une lieue, lorsqu'ils rencontrèrent un corps de quatre mille hommes sortis pour les arrêter. L'attaque fut vive et la résistance opiniâtre; les Anglais se retirèrent laissant dix-huit cents des leurs sur la place et l'artillerie dans les mains du vainqueur.

La tranchée fut aussitôt ouverte devant Québec; mais comme on n'avait que des pièces de campagne, qu'il ne vint point de secours de France, et qu'une forte escadre anglaise remonta le fleuve, il fallut lever le siège dès le 16 mai, et se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avait descendu, l'autre remonté le fleuve, et la dernière était arrivée par le lac Champlain, entourèrent ces troupes, qui, peu nombreuses dans l'origine, excessivement diminuées par des combats fréquens et des fatigues continuelles,

manquaient tout à la fois de munitions de bouche et de guerre , et se trouvaient enfermées dans un lieu ouvert. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avait jamais été recruté , et qui , aidé de quelques milices et de quelques sauvages , avait fait de si grandes choses , furent enfin réduits à capituler ; et ce fut pour la colonie entière.

Conquête des Anglais.

Le Canada , les deux Florides , et une partie de la Louisiane , conquis ou acquis dans le même temps , achevèrent de soumettre à la domination de la Grande-Bretagne , l'espace qui s'étend depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Mississipi. Ainsi , quand cette puissance n'aurait pas eu la baie d'Hudson , Terre-Neuve et les autres îles de l'Amérique septentrionale , elle n'eût pas laissé de posséder une des plus vastes dominations qu'il y ait au monde : au reste , les traités de paix cimentèrent la conquête. Si le Canada est devenu possession anglaise , cette conquête , utile aux vainqueurs , répandit une immortelle gloire sur les vaincus , défenseurs de leur sol et de leur patrie.

Grandeur d'âme de Pontheack.

Alexandre buvant la potion du médecin Philippe , fait l'admiration du monde ; voici un Alexandre sauvage.

Le guerrier Pontheack était brouillé avec les Anglais , en 1762. Le major Roberts , chargé de le regagner , lui envoya de l'eau-de-vie. Quelques Iroquois qui entouraient leur chef , frémirent à la vue de cette liqueur ; ils voulaient qu'on rejetât un présent si suspect , et ne doutaient pas que l'eau-de-vie ne fût empoisonnée.

« Non , leur dit Pontheack , l'homme qui est » sûr de mon estime , et à qui j'ai rendu de si » grands services , ne peut songer à m'ôter le » jour. » Et il avala la boisson d'un air aussi assuré qu'aurait pu le faire le plus intrépide héros de l'antiquité.

Projet de Pontheack.

Ce même homme , sur qui le courage de son âme et l'élévation de son caractère avaient attiré les yeux des nations sauvages , avait conçu un grand projet que plusieurs circonstances empêchèrent de réussir. Il voulait réunir tous les peuples sauvages sous les mêmes drapeaux , pour faire respecter leur territoire et leur in-

dépendance. Un ennemi qui n'a à soutenir aucune des dépenses de la guerre , un ennemi toujours harcelant les frontières des Européens, et ne craignant pas de représailles , serait terrible aux Anglais comme aux Américains.

Les Sauvages engagés dans la guerre d'Amérique.

Quand la guerre d'Amérique éclata , on sentit des deux côtés de quel poids la hache des sauvages serait dans la balance , si une fois elle y entraît ; les Anglais et les insurgés résolurent également de les faire servir à leur mutuelle destruction.

Carleton tenta le premier d'armer les sauvages du Canada ; ils lui répondirent : « Tu veux » nous faire entrer comme parties dans le procès d'un père contre ses enfans ; nous ne nous » mêlons pas d'une brouille domestique.

» — Mais si les rebelles venaient attaquer cette » province , ne nous aideriez-vous pas à les repousser ?

» — Depuis la paix , la hache d'armes est » ensevelie à quarante brasses sous terre.

» — Vous la trouveriez sûrement si vous fouilliez la terre.

» — Le manche en est pouri ; nous ne pourrions en faire usage. »

Les États-Unis ne furent pas plus heureux. « Nous avons entendu parler des différends survenus entre l'Angleterre ancienne et la nouvelle, dit la tribu des Onëidas à leurs députés. Jamais nous ne prendrons part à ces combats de frère contre frère : ce sont d'horribles guerres , dont nos colliers et nos histoires ne nous disent rien. Frères , étouffez le feu de vos âmes , que le mauvais Esprit cesse de vous armer contre votre propre sang , et qu'un ciel favorable dissipe le sombre nuage qui vous enveloppe ! »

Les seuls Mosphis parurent s'intéresser au sort des Américains. « Voila seize schellings , leur dirent ces bons sauvages , c'est tout ce que nous possédons. Nous comptons en acheter du rhum , nous boirons de l'eau : nous irons chasser ; si quelques bêtes tombent sous nos flèches , nous en vendrons les peaux , et nous vous en porterons le prix. »

Mais avec le temps les agens de la Grande-Bretagne parvinrent à lui concilier quelques nations indiennes. Ces alliés nouveaux firent cent fois plus de mal aux habitans des frontières que les armées royales n'en faisaient au sein

même des États-Unis. Depuis ce temps, une guerre continuelle ne cessa d'armer ces colons contre les sauvages, et l'histoire de ces différends est une suite d'horreurs.

*Attaque de Québec par les Américains ,
en 1775.*

Quand des succès eurent enhardi les Américains à prendre l'offensive, trois mille hommes sous le commandement des généraux Montgomery et Schuyler, reçurent du congrès l'ordre de marcher sur le Canada, en traversant le lac Champlain et la rivière Sorel. Le premier de ces officiers arriva sous les murs de Québec, où, forçant le premier retranchement, il tomba avec ses principaux officiers, sous une décharge d'artillerie, le 31 décembre 1775, tandis que le colonel Arnold, qui attaqua la ville basse, fut blessé et obligé de se retirer avec environ huit cents hommes effectifs.

Succès des Anglais. Entreprise de Burgoyne.

L'année suivante, le même bonheur couronna les armes anglaises dans le Canada. Carleton en chassa les Américains au mois de mai, et détruisit en octobre les bâtimens de guerre construits sur le lac Champlain. Ce

succès conduisit Burgoyne à Ticondérago , le mois de juillet de l'année suivante. A son approche , une garnison de quatre mille hommes abandonna ce poste important , avec perte de son artillerie , de ses munitions , de son arrière-garde.

La faiblesse de ces Américains enhardit Burgoyne , qui forma le projet de réunir les troupes du Canada à celles de New-York , par les rives de l'Hudson. Ce projet était grand et hardi : s'il eût réussi , il coupait en deux l'Amérique septentrionale , et peut-être terminait la guerre. Mais pour le succès , il aurait fallu que , pendant qu'une armée descendait le fleuve , l'autre armée le remontât. Cette combinaison manqua ; Burgoyne ne s'aperçut pas que son entreprise devenait chimérique dès ce moment. Ses vivres diminuèrent ; les Américains reprirent courage , fondirent sur lui , l'enveloppèrent à Saratoga ; et six mille soldats , les mieux disciplinés de l'ancien monde , posèrent les armes devant les agriculteurs du Nouveau Monde , arrachés à leurs champs et à leurs charrues.

Mort du général Braddock.

Le général Braddock , marchant contre les Américains à la tête des sauvages , refusa de

suivre l'avis des chefs , s'engagea dans des défilés , et y périt victime de son entêtement , nullement regretté des sauvages.

Conduite des Anglais envers les Sauvages.

Après avoir engagé les sauvages dans leurs intérêts , et les avoir eus pour alliés dans la guerre d'Amérique , les Anglais les abandonnèrent indignement. Ils cédèrent aux États-Unis tout le territoire à l'est du Mississipi et au sud des lacs. C'est ainsi qu'ils livrèrent à l'ennemi ceux qui les avaient secourus.

Fondation de Sorel.

En 1787 on fonde Sorel , ville située à l'embouchure du fleuve Sorel , à 15 lieues de Montréal. Elle est bâtie sur un plan vaste et régulier , avec des rues fort larges et une superbe place au milieu. Mais on n'y compte jusqu'à présent qu'une centaine de maisons , toutes bâties avec peu de goût et à une grande distance les unes des autres. C'est la seule ville , entre Montréal et Québec , où l'anglais soit la langue dominante.

La plupart de ses habitans sont des royalistes américains réfugiés. Leur commerce principal

est la construction des vaisseaux. Le fleuve Sorel , profond à son embouchure , offre aux vaisseaux un asile assuré contre les accidens qui accompagnent toujours la fonte des neiges et la rupture des glaces.

Guerre des États-Unis contre les Sauvages.

Les Américains des États-Unis , surtout ceux qui habitent les parties les plus reculées , se sont conduits à l'égard des Indiens , de manière à s'attirer la terrible vengeance de ces hommes qui ne pardonnent pas une offense. On prétend que ces colons , plus sauvages que les sauvages qu'ils méprisent , ont souvent attaché à leurs cheminées (comme on y attache la queue ou les oreilles d'un renard) , les crânes des sauvages qu'ils ont tués ; et qu'ils écorchent leur peau comme la peau d'une bête fauve , pour la faire servir aux mêmes usages.

Les sauvages irrités n'ont pas souffert des atrocités aussi outrageantes : des assassinats nocturnes , des déprédations , des massacres , des incendies , ont proclamé leur ressentiment. Bientôt les habitans des frontières n'osèrent plus sortir de chez eux ; ils passaient des nuits entières sous les armes , de peur d'être surpris par les Indiens ; les gazettes des États-Unis

étaient pleines d'horreurs commises par les sauvages.

Ces derniers ne se contentèrent pas d'assassiner les familles entières de ceux qui les avaient outragés; ils dépassèrent leurs limites, pénétrèrent dans le territoire même des États-Unis, et commirent tant de ravages, que le gouvernement finit par ouvrir les yeux; et une armée levée en 1790, fut mise sous les ordres du général Saint-Clair. Avec 1500 hommes disciplinés, cet homme habile, mais sans expérience de la manière dont il fallait faire la guerre aux sauvages, s'avança dans leur pays. Dans quelques escarmouches qui eurent lieu, l'ennemi fuyait devant lui, comme s'il se fût senti hors d'état de lui résister. Le général américain, ne soupçonnant pas que ce fût une ruse des sauvages, les poursuit hardiment, arrive au sein de leur territoire, et tombe dans une embuscade si adroitement préparée et si chaudement soutenue, que presque toute son armée reste sur le champ de bataille ou est faite prisonnière. Il perd à la fois bagages, canons, munitions et chevaux.

Les Américains furent humiliés de la défaite. Le congrès vota des sommes considérables, et une armée de trois mille hommes fut levée en

peu de temps. On eut la sagesse de ne faire entrer dans la composition de cette nouvelle armée que des hommes de la province de Kentucky et des autres parties des frontières qui connaissaient la manière de combattre des sauvages. Le général Wayne, qui la commandait, passa long-temps à l'exercer et à la discipliner. Après une marche pleine de précaution et protégée par une foule de stratagèmes heureux, il arriva chez les ennemis, brûla leurs villages, se tint continuellement en garde contre leurs surprises et finit par les surprendre lui-même. Ils furent complètement défaits, et conclurent peu de temps après une paix honorable pour l'Amérique.

Conclusion de la paix. Cérémonies.

Quand les sauvages font la paix, la dernière et la plus importante cérémonie est d'enterrer la hache de guerre. Les guerriers étant réunis pour cette cérémonie, un des chefs se leva, et après avoir témoigné de vifs regrets sur ce que la paix avait été rompue entre eux et les États-Unis, proposa d'arracher le grand chêne qui était devant eux, et d'enterrer la hache sous ses racines; afin qu'elle y demeurât dans un éternel repos.

Un autre chef se leva et dit : « que les arbres étant exposés à être déracinés par les vents , il valait mieux enterrer la hache sur la haute montagne qui était derrière lui. »

« Quant à moi , reprit un troisième chef , je ne suis qu'un homme , je n'ai pas la force du grand Esprit , pour arracher les arbres des forêts , ni pour déplacer les montagnes afin d'y enterrer la hache de guerre ; mais je propose de la jeter au milieu de ce lac profond , où aucun mortel ne pourra l'aller chercher , et où elle restera ensevelie à jamais. »

L'assemblée répondit par des cris de joie à cette proposition qui fut exécutée aussitôt : la hache fut jetée dans le lac en grande pompe. Un orateur chercha à prouver que la paix serait éternelle et parla ainsi :

« Autrefois , quand on enterrait la hache de guerre , on se contentait de la couvrir avec un peu de terre et quelques feuilles mortes. Mais cette hache , turbulente et orageuse de sa nature , être inquiet et qui n'aime que le tumulte , sortait bientôt de sa prison et repa-
raissait sur la terre. Là , elle portait le trouble , terrassait une foule de braves , tuait les blancs comme les sauvages , et nageait dans le sang. Mais aujourd'hui qu'elle est au fond du lac ,

» elle y reposera pour toujours , incapable de
» s'élever elle-même à la surface des eaux , et
» hors de la portée de tous les hommes. »

Dernière guerre dans le Haut-Canada.

En 1812, le général américain Hull porta ses armes dans le Haut-Canada. Les garnisons anglaises de Saint-Georges, de Kingston, d'York, de Malden, arrêtèrent cette invasion; et les sauvages, guidés par des Anglais, traversèrent le détroit, pour couper le chemin aux convois qui pouvaient venir de l'Ohio.

Les Américains construisirent à Sandwich une forteresse, où ils placèrent une garnison de trois cents hommes; leur dessein était de protéger les habitans du Haut-Canada, qui avaient embrassé leur cause. Le 8 août, le général Hull vint camper à Détroit; on voulait tenir ouverte la communication de l'Ohio; un détachement de six cents hommes fut envoyé sur ce point; mais à quatorze milles de Détroit, ce détachement rencontra les forces anglaises et sauvages, et fut repoussé avec une perte considérable. Ces revers déterminèrent le général américain à évacuer Sandwich, qu'il détruisit, et à abandonner le Canada.

Le 16 août, les Anglais débarquèrent à Détroit, sous la protection des canons de leurs vaisseaux, et ce fort capitula peu de temps après. Vingt-cinq pièces d'artillerie en fer, huit en cuivre, mille cinq cents fusils, et une quantité considérable de munitions, tombèrent entre les mains des Anglais. Les Américains éprouvèrent en outre plusieurs échecs partiels.

La prompte reddition de l'armée de Hull, ainsi que des forts et du territoire de Michigan, excita des soupçons de trahison. Les Américains cherchèrent à réparer sur les lacs, leurs pertes et leurs défaites sur terre. Ils eurent quelques avantages, dont ils profitèrent pour débarquer de nouvelles troupes, qui d'abord ne trouvèrent aucune résistance, s'emparèrent des forts, et gagnèrent les hauteurs à la pointe de la baïonnette, mais qui ensuite, épouvantées du cri de guerre des sauvages, furent forcées de se rendre, après une perte de plus de mille hommes.

Diverses expéditions américaines se succédèrent ensuite en plusieurs cantons, avec des succès divers et sans résultat réel.

Au commencement de janvier 1813, le général américain Winchester descendit avec ses troupes le long du Miami, et s'approcha ensuite du détroit. Proctor, commandant du détroit,

s'avança avec des forces supérieures, et le força à capituler.

Pendant une grande partie de l'hiver, les deux armées demeurèrent séparées par la glace, qui n'était pas assez forte pour le transport de l'artillerie, et il ne se passa aucun événement important jusqu'au 22 février, que les Anglais traversèrent le fleuve Saint-Laurent, et prirent Ogdensburg.

Vers le milieu d'avril, le lac Ontario se trouvant navigable, le général américain Dearborn s'embarqua avec dix-sept cents hommes à Sackett-Harbour, et le 25 du même mois, il mit à la voile pour aller attaquer le Canada. Le général et ses troupes débarquèrent le 27 auprès d'York, capitale du Haut-Canada; ils en prirent possession d'assaut, après une défense très-vive; mais le triomphe de celui qui avait commandé l'assaut ne fut pas long. A peine était-il entré dans la ville, qu'un magasin à poudre prit feu, et ce brave général périt avec trente-six des siens; l'explosion en blessa un bien plus grand nombre.

L'armée américaine du centre repoussa les Anglais, et s'empara du fort Georges. Les Américains eurent trente-neuf hommes tués et cent onze blessés : les Anglais perdirent trois cents

hommes ; on leur fit deux cent soixante-dix prisonniers.

Les Anglais firent sauter les magasins qu'ils avaient au fort Georges , ainsi que sur le lac Érié , et se retirèrent ensuite le long des montagnes , à l'extrémité du lac Ontario. Le général Dearborn , dans l'espoir de leur couper la retraite , détacha le général Winder et le général Chandler ; mais tous deux ayant été surpris par un détachement anglais , furent faits prisonniers avec plusieurs de leurs officiers et cent quatre-vingts hommes. Les troupes américaines évacuèrent le fort Érié , et , sous la protection de leur flotte , se retirèrent au fort Georges.

Les flottes américaine et anglaise se donnèrent ensuite long-temps la chasse l'une à l'autre ; mais comme elles n'en vinrent point à un engagement sérieux , les opérations militaires sur le bord du lac furent suspendues.

Le commandement de l'armée qui était au fort Georges fut donné au général américain Wilkinson ; au commencement d'octobre , il la conduisit d'abord à Sackett-Harbour , et ensuite à l'île des Grenadiers. Son dessein était de marcher sur Montréal , en traversant le Saint-Laurent sur un pont de bateaux.

Le 21 du même mois , le général américain

Hampton fit une diversion, qui déranger les Anglais dans leurs mouvemens sur le Saint-Laurent. Ces derniers eurent le dessous, malgré la supériorité de leur nombre, et le général Hampton marcha vers Saint-Régis, dans le Haut-Canada, pour y opérer sa jonction avec le général Wilkinson.

Un engagement qui eut lieu dans les environs de Williamsburg resta indécis; les deux nations prétendirent à la victoire.

La jonction ne put s'opérer, et l'attaque sur Montréal fut abandonnée. Tout le résultat de cette campagne fut la dévastation complète de toute la frontière de Niagara. Une longue suite de brigandages et de massacres, des combats partiels et sanglans, des succès partagés, et, après tout, les Américains vainqueurs sur les lacs, repoussés sur la terre; voilà le résumé de cette guerre, qui offre beaucoup de détails et peu d'intérêt.

Le prophète Shawanoe.

Le Canada eut aussi son prophète: un nommé Shawanoe sut, par son enthousiasme faux ou réel, soulever toute une nation, et la faire marcher à la guerre.

Ce fut dans l'été de 1813 que les Indiens

Créeks , excités par cet homme étrange , commencèrent leurs hostilités contre les Américains , en attaquant le fort Mimms , bâti sur le Tensaw.

« Je suis , leur disait Shawanoe , le père et » l'ami des Anglais , des Français et des Espagnols ; mais les Américains ne sont pas mes enfans : ils appartiennent au mauvais Esprit. » Quand la grande eau fut troublée par le mauvais Esprit , il se forma une écume à sa surface ; et de cette écume , les Américains sont nés. » Un fort vent du nord-ouest les jeta dans les bois. Ils sont nombreux , répétait-il sans cesse , mais je les hais. »

Les Indiens Créeks furent repoussés.

Brandt , sauvage européen.

Brandt est de la nation des Mohawks ou Agniers. Envoyé de bonne heure dans un collège de la Nouvelle-Angleterre , il apprit facilement les langues grecque et latine , embrassa le christianisme avec une extrême ferveur , et traduisit en langue mohawque l'évangile de saint Matthieu. Quand la guerre d'Amérique éclata , le désir de la gloire lui fit quitter le collège , le ramena dans son village ; et , à la tête d'un grand parti de Mohawks , il se joignit aux

troupes anglaises qui se trouvaient sous le commandement de sir W. Johnston.

Bientôt sa valeur l'éleva au rang de chef militaire de sa nation , et au grade de capitaine dans les troupes anglaises. Mais le naturel du sauvage ne pouvait s'effacer de son cœur : la vengeance était toujours sa passion favorite ; et un jour qu'il avait reçu dans une escarmouche un coup de feu au pied , on le vit tuer de sang-froid un prisonnier américain , *pour soulager* , disait-il , *sa blessure*.

Brandt a établi sa résidence à soixante milles de Niagara. Tout étranger qui va le voir , est sûr de trouver chez lui un accueil bienveillant et une table bien servie. Il a pour domestiques trente à quarante nègres ; aucun d'eux n'ose se sauver : il leur a juré que s'ils tentaient de prendre la fuite , il les poursuivrait jusqu'aux frontières de la Géorgie , et les assommerait de son terrible tomahawk. Le gouvernement anglais fait à Brandt une pension de retraite.

Il conçut le même projet que Pontheack avait tenté , d'unir les sauvages par une confédération. Il envoya même des messagers vers différents chefs , pour les prier de prendre en considération cette importante affaire dans une assemblée générale ; mais quelques-unes des

tribus se défiant d'un tel projet, et craignant que Brandt ne voulût acquérir, par un tel moyen, la prédominance, s'y opposèrent de toutes leurs forces. Brandt ne put exécuter son plan, et devint extrêmement suspect aux Indiens supérieurs.

Politique habile, adroit dans la négociation, doué de grandes vues et d'une âme ferme, cet homme a tué son propre fils et n'en témoigne qu'un regret ordinaire. Admirateur de la langue grecque, il en parle toujours avec enthousiasme.

ÉTAT ACTUEL DU CANADA.

POPULATION.

La population du Canada augmente rapidement : dans les premières années de la domination anglaise, elle éprouva une diminution sensible ; en dix-huit années elle s'est accrue de 37,763 âmes. La plupart des nouveaux colons sont des Irlandais, attirés en Amérique par les relations brillantes de quelques romanciers voyageurs, et qui, n'y trouvant pas cette félicité dont l'espoir les berçait, finirent par se réfugier dans le haut Canada ; ou des Anglo-Américains qui viennent occuper la rive méridionale du St.-Laurent.

Toute la population française est resserrée sur les deux rives du grand fleuve, depuis Montréal jusqu'à Québec. L'aspect de cette série de fermes et de champs labourés satisfait à la fois l'œil et la pensée.

Le cultivateur canadien, animé d'un esprit absolument contraire à celui des Anglo-Américains, ne quitte pas l'endroit qui l'a vu naître. Au lieu d'émigrer pour former de nouveaux établissemens pour défricher des terres voisines souvent plus fécondes, les membres d'une seule famille partagent entre eux les biens-fonds tant qu'il en reste un acre.

Mœurs, industrie, caractère des Canadiens.

Beaucoup de talens, d'industrie et de courage se trouvent chez les Canadiens à côté de beaucoup d'indolence. Contens de peu, attachés à leurs mœurs, à leur religion et à une sage liberté, ils sont généralement peu instruits. Ils se livrent avec ardeur aux plus rudes travaux; entreprennent pour un gain modique les voyages les plus fatigans; fabriquent eux-mêmes leurs étoffes de laine et de lin; tissent ou tricotent leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille, tannent les peaux destinées à leur fournir des souliers, et font de leurs



Calicut, India

RPJC

propres mains le savon , le sucre et la chandelle dont ils ont besoin , ainsi que leurs char-rués et leurs canots.

Les Canadiens de la basse classe ont toute la gaieté qui distingue le peuple en France. Les autres ont un peu de cette humeur brusque et chagrine que l'on trouve chez les indigènes Américains. Mais la vanité, voilà leur grand mobile , et le trait le plus marqué de leur caractère. Touchez avec adresse cette corde sensible , vous ferez d'eux ce que vous voudrez.

La superstition règne encore dans le Canada. Les femmes , mieux élevées que les hommes et généralement plus instruites , y ont une grande influence. Le Canadien consulte toujours sa femme lorsqu'il s'agit d'affaires importantes , et il est rare qu'il ne suive pas son avis.

Les villageoises françaises y sont jolies dans la jeunesse. Un corset bleu ou écarlate , sans manches, et un jupon d'autre couleur , voilà tout leur costume , aussi simple qu'agréable. Le petit chapeau de paille leur va très-bien, et couvre souvent une figure remplie de grâce. Comme les femmes sauvages , elles perdent prématurément leur beauté ; ce qu'il faut attribuer chez les unes et les autres à une vie trop

laborieuse et à des occupations trop masculines.

Les voyageurs nous entretiennent souvent de ces jolies villageoises ; ils aiment surtout à les peindre , formant des groupes à la porte de leurs maisons dans les belles soirées de septembre , et filant , en s'accompagnant de chansons rustiques.

Les maisons sont presque toutes construites avec des branches d'arbres équarries et posées les unes sur les autres ; ces troncs , bien façonnés et joints avec soin , sont couverts d'une couche de blanc en dedans et de planches de sapin en dehors , ce qui leur donne à la fois propreté et solidité.

Le cultivateur canadien se marie jeune ; aussi se voit-il de bonne heure entouré de nombreux descendants. Une politesse franche et aisée règne chez ce peuple ; on y reconnaît à la fois la trace des habitudes françaises et celle de la liberté indigène. Une gaïeté sans contrainte anime les fêtes. Autour d'une table chargée de mets nourriciers et solides , les parens et les amis s'assemblent ; de vastes terrines de lait caillé se trouvent à côté du gigot et de l'éclanche ; des danses bruyantes et vives se succèdent sans interruption. Observons que la danse est une passion nationale.

Malgré une paix de cinquante ans et une tranquillité profonde, les beaux-arts ont fait jusqu'ici peu de progrès. Des mœurs pures, innocentes, industrieuses, valent peut-être bien de beaux tableaux et de jolis poèmes.

Gouvernement et lois.

Les lois et les mœurs sont essentiellement différentes dans le haut et dans le bas Canada.

Les mœurs des habitans du haut Canada conservent de grands rapports avec les mœurs de l'Angleterre et de l'Irlande dont les habitans sont originaires. Les lois y sont anglaises. Il a pourtant, comme le bas Canada, un conseil législatif et une chambre de représentans.

Cette forme représentative est l'ouvrage de Pitt. Avant qu'il n'eût organisé libéralement le gouvernement du Canada, un conseil législatif dont les membres, nommés par le roi, ne pouvaient excéder le nombre de vingt-trois, était investi d'un pouvoir presque absolu; et avant l'existence de ce conseil, une autorité militaire, soumise à l'impulsion de la cour de Londres, gouvernait tout.

Un bill, proposé par Pitt, soutenu par Fox, en 1791, établit la division en haut et bas Canada, et mit le gouvernement de chaque pro-

vince entre les mains d'un gouverneur, assisté par un conseil exécutif dont les membres sont nommés par le roi, et par une chambre de représentans. Le conseil législatif est composé de sept députés dans le haut Canada et de quinze dans la province basse.

Leur nombre ne peut être diminué; mais le roi peut l'augmenter autant qu'il lui plaît. Les formes et réglemens sont à peu près les mêmes que ceux du parlement d'Angleterre.

Tout acte passé par le conseil et l'assemblée des représentans, concernant les dîmes, les cures, les droits du clergé, les concessions de terrains vagues, doit être mis sous les yeux de deux chambres pendant au moins trente jours: ce n'est qu'à l'expiration de ce terme que le roi peut y donner son consentement. Le roi ne peut sanctionner l'acte, si dans cet intervalle une chambre du parlement ou toutes les deux l'invitent, par une adresse, à refuser ce consentement.

Le parlement d'Angleterre règle ce qui concerne la prospérité du commerce, les progrès de la navigation, les droits d'importation et d'exportation; mais les produits en doivent être appliqués aux besoins de la province, d'après les formes prescrites par la législature du pays.

Les conseillers sont nommés à vie par le roi. On ne peut l'être qu'à vingt-un ans, et si l'on est sujet du roi d'Angleterre.

Le roi accorde les titres d'honneur héréditaires et le droit d'assister au conseil, droit héréditaire aussi. Une absence de quatre ans sans une permission royale, le serment de fidélité prêté à une puissance étrangère sans dispenses légales, font perdre au coupable le droit de siéger; mais le titre et le droit retournent, à sa mort, à son héritier. Dans les cas de trahison, ce titre et ce droit sont éteints à jamais.

Le gouverneur nomme le président (speaker) du conseil.

Pour former la chambre en assemblée, le haut Canada fournit seize membres et le bas cinquante, choisis par les francs-tenanciers des villes et districts.

Les ministres de tout culte, ou les membres du conseil, ne peuvent être élus représentans. Pour être électeur et éligible, il faut avoir vingt-un ans accomplis, être sujet anglais et n'être pas accusé de haute trahison.

Le votant est obligé, lorsqu'il en est requis, de prêter serment en anglais ou en français, et de prouver qu'il est âgé de vingt-un ans, qu'il a rempli les conditions voulues par la loi et qu'il n'a pas

encore voté dans la même élection. Le gouverneur fixe le lieu de la session , convoque , proroge , dissout l'assemblée.

La durée des pouvoirs de l'assemblée est de quatre ans. Le gouverneur peut la dissoudre avant ce temps ; mais il est obligé de la convoquer une fois chaque année.

Les deux assemblées ont la faculté de proposer des lois à l'acceptation du gouverneur. Le projet de loi sanctionné par ce dernier , est transmis au roi d'Angleterre , qui pendant deux ans a le droit de le désapprouver. Les gouvernemens des deux provinces sont indépendans l'un de l'autre , dans les fonctions civiles. Quant au département militaire , le gouverneur du bas Canada a le commandement suprême.

Les lois civiles du bas Canada sont les coutumes de Paris , antérieures à l'an 1666. Ces lois ne régissent pourtant que les colons français ; les anglais sont jugés d'après les lois anglaises. La loi française est suivie dans une contestation entre un anglais et un français.

Quant au code criminel , il est tout anglais.
« Ce fut , dit Raynal , le plus beau présent que
» l'on put faire aux habitans que de substituer
» aux procédures mystérieuses d'une inquisition
» cruelle , des jugemens publics et impartiaux,

» et à un tribunal terrible et sanguinaire , des
» juges plus disposés à reconnaître l'innocence
» qu'à présumer le crime. »

Le profit que l'Angleterre retire du Canada est peu de chose ; mais cette province est pour elle d'une importance plus grande. Comme position militaire, elle forme le principal anneau de cette grande chaîne de possessions anglaises qui enveloppe les États-Unis par le nord-ouest et le nord. D'ailleurs elle sert de débouché à beaucoup de produits des manufactures anglaises , qui entrent aux États-Unis , soit légalement , soit par fraude.

Du Culte.

Tous les cultes sont tolérés. L'opinion n'est jamais un sujet ni d'exclusion ni de persécution.

La religion catholique-romaine y est dominante. On y paye la dîme à ses ministres. Les protestans versent aussi des fonds dans la caisse du receveur-général pour être appliqués aux besoins du clergé. Le gouvernement , sur l'avis du conseil exécutif , crée des cures , les dote sur les domaines de la couronne (la septième partie en est consacrée à cet usage) ; et nomme les ministres.

Le clergé de l'église anglicane n'est composé

que de douze individus pour les deux provinces. Celui de l'église romaine en compte cent vingt-six : savoir, l'évêque de Québec, son coadjuteur ; l'évêque de Comathe, trois vicaires généraux et cent seize curés et missionnaires.

DES SAUVAGES ACTUELS.

Leur population diminue tous les jours ; leur caractère reste à peu près tel qu'il s'est développé aux diverses époques de l'histoire du Canada. Leur attachement à leurs mœurs premières ne s'affaiblit pas ; leurs vêtemens seuls et leurs parures ont éprouvé des altérations sensibles.

Vêtement des Sauvages actuels.

Ils ont des espèces de bas (*mitas*), qui montent depuis le cou-de-pied jusqu'à mi-cuisse. Ces bas sont ordinairement faits d'une étoffe écarlate ou bleue, et disposés à coller comme les pantalons les plus justes ; mais les bords de l'étoffe attachés à la couture, au lieu d'être en dedans, sont en dehors, et ornés de grains de verre, de rubans, etc., quand ils sont destinés à servir de parure. Les jeunes guerriers aiment que leurs pantalons joignent bien, et souvent se les font coudre sur les jambes et les cuisses, de manière qu'il leur est impossible

de les ôter , et qu'ils les portent jusqu'à ce qu'ils tombent en pièces. Ces pantalons sont tenus par deux cordons qui montent chacun le long des côtés extérieurs de la cuisse , et sont assujettis par un troisième qui fait le tour des reins. Ce sont les Squaws (1), qui font les vêtemens , et elles s'en acquittent avec adresse.

Les Indiens portent encore autour des reins un autre cordon , auquel sont suspendus deux petits tabliers , de la grandeur d'un peu plus d'un pied carré , et tombant , l'un devant , l'autre derrière. En dessous , est placé entre les cuisses un morceau d'étoffe , formant une sorte de bandage. Les Squaws emploient aussi toute leur adresse à orner ces tabliers avec des grains de verre ou des rubans.

Une ceinture à laquelle est suspendue la poche qui contient le tabac , complète l'habillement de l'Indien qui entre en campagne pendant les chaleurs. Lorsqu'il fait froid , ou qu'il veut se parer pour visiter ses amis , il met une courte chemise , très-lâche aux poignets et au cou : elle est ordinairement d'une toile de coton grossière et peinte , ou de quelque calicot de couleur tranchante et forte. Au - dessus de la chemise , les Indiens portent ou une couyer-

(1) Femmes indiennes.

ture , espèce de manteau d'une seule pièce d'étoffe extrêmement large , ou bien une sorte d'habit fort ample , qui ressemble assez à une courte redingote.

Le premier de ces vêtemens est le plus en usage. On en lie une extrémité autour des reins , avec une ceinture ; puis ramenant le reste sur les épaules , on le rattache sur la poitrine avec une brochette , ou bien l'on en tient les coins réunis dans la main gauche. Cette dernière méthode, qui les prive en grande partie de l'usage d'une main , doit être incommode , mais elle a de la noblesse et de la grâce : les sauvages la préfèrent , et chassent ainsi dans les forêts. Quand ils portent un fusil , ils ont bien soin d'avoir le bras droit libre ; alors ils jettent la couverture par-dessus l'épaule gauche.

Armes.

Les sauvages ont généralement quitté l'arc et la flèche dans le combat ; mais ils s'en servent encore par amusement , et y ont recours lorsque les munitions leur manquent. Leur adresse à lancer la flèche est extrême ; mais ils sont plus lents à viser que les blancs , et atteignent rarement l'oiseau dans son vol ou l'écureuil dans son agile course.

Toilette.

Ils aiment beaucoup la parure, mais leur goût est bizarre. Quelquefois ils suspendent à leurs oreilles des pièces d'argent minces et plates, percées à jour, de différentes grandeurs, rondes et triangulaires; quelques tribus se reconnaissent à cette sorte d'ornement; ils en choisissent une espèce, et n'en portent jamais d'autres.

Souvent, au lieu de se percer l'oreille, les hommes en fendent le bord du haut jusqu'en bas; et lorsque la plaie est cicatrisée, ils font descendre le plus possible avec des poids, la peau ainsi préparée; mais leurs fréquentes querelles, leurs courses dans les bois, leurs guerres, leurs fatigues, les exposent à trop de mouvemens et de dangers, pour qu'un lambeau si faible, que le moindre choc peut rompre, se conserve souvent tout entier.

On voit aussi des sauvages suspendre des anneaux à leurs narines, mais bien moins souvent qu'aux oreilles. Les chefs et les principaux guerriers portent sur la poitrine une plaque d'argent, des coquilles de mer, etc. Ils aiment beaucoup les hausse-cols d'argent, et

c'est un des plus agréables présens qu'on puisse leur faire.

Les guerriers portent encore , au-dessus du poignet , une large boucle d'argent ou un bracelet du même métal. C'est une marque d'honneur qu'il n'est permis de porter que quand on s'est signalé sur le champ de bataille.

L'argent est le métal que les Indiens préfèrent.

Remarques et observations sur les Sauvages actuels.

Les sauvages , que leurs affaires ou leur curiosité amènent à Philadelphie , ou dans toute autre ville importante des Etats-Unis , ne manifestent ni surprise ni plaisir (1). Il n'en est pas

(1) Voici ce que rapporte Montaigne :

« Des sauvages qui allèrent à Rouen , et qui y virent Charles IX, enfant , entouré de ses gardes , disaient qu'ils trouvaient fort étrange que tant de grands hommes , portant barbe , forts et armés , se soumissent à un enfant , et que c'était bassesse de ne pas choisir une autre personne pour commander.

Les mêmes demandaient comment nous pouvions souffrir qu'il y eut parmi nous des hommes heureux , riches , abreuvés de plaisirs , nageant dans les richesses , tandis que leurs moitiés (leurs semblables) mendiaient à leurs portes , décharnés de faim et de pauvreté. Comment ces moitiés misérables , ajoutaient-ils , peuvent-elles souffrir une telle injustice , et ne vont-elles pas massacrer ces autres moitiés si peu charitables , ou les brûler dans leurs maisons ? »

un qui ne préfère sa hutte aux plus magnifiques habitations. Ils s'asseoient pourtant sans embarras à la table des plus riches et des plus puissans citoyens. Leur idée est, qu'un guerrier doit se conformer aux manières de ceux avec lesquels il se trouve. Excellens observateurs, ils commettent rarement une maladresse, et l'on a vu dit un Anglais « quelques sauvages à Philadelphie, après avoir passé leur vie dans les » forêts, se présenter avec autant de grâce dans » un salon rempli de dames, que s'ils avaient » toujours habité la ville. »

La rade de Philadelphie et celles des autres ports de mer sont ce qui les frappe le plus. La petitesse de leurs canots leur fait mieux sentir l'énorme différence de ces derniers aux navires. Ils paraissent transportés quand ils voient ce grand nombre de mâts, ces agrès et ces voiles.

Leurs premières observations ont toujours rapport à la nature du lieu, au cours de l'eau, à la situation de l'endroit. Le flux et le reflux sont le sujet de leurs questions et de leur étonnement. Les amusemens publics, comme les tours de force, courses de chevaux, danses sur la corde, les intéressent : ils estiment tout ce qui a la supériorité corporelle, et mettent

les gens , qu'ils voient se donner en spectacle ,
au rang des premiers du pays.

Du sentiment de l'amour chez les sauvages.

« *Mon père* , dit le sauvage au père de celle
» *qu'il a choisie ; accorde-moi ta fille ; permets*
» *que nos deux cœurs s'unissent , et que leurs*
» *tendres racines s'enlacent de manière à ne se*
» *séparer jamais , de manière à résister à tous*
» *les orages* (1). »

Ces douces paroles semblent contredire les voyageurs qui regardent les sauvages comme peu capables de sentir l'amour , et faiblement doués de cette faculté puissante , source de tous les attachemens , lien primitif de la société , principe éternel d'industrie , de mœurs et de génie. On allègue , pour motifs de cette nature imparfaite , l'humidité du climat , qui fournit aux hommes peu de germes reproductifs , rend leur sang froid et aqueux , et couvre leurs têtes de chevelures longues , lisses , fortes et tenaces comme les feuillages du même climat.

(1) Un des poètes les plus élégans de l'Angleterre s'est rencontré avec le sauvage. Prior a dit :

Soft love , spontaneous tree , its parted root
Must from two hearts with equal vigour shoot,
Whilst each delighted and delighting gives
The pleasing extasy which each receives.

Mais ne se méprend-on pas sur les vrais sentimens de ces hommes que l'on connaît si peu, et qui, toujours enfermés à l'extérieur dans une réserve et une insensibilité stoïque, ne permettent pas qu'on les étudie ?

Comment ces hommes qui naissent poètes, chez qui domine une imagination rêveuse et mélancolique, passionnés pour tout ce qui les émeut, et dont le sein nourrit des affections profondes, ces hommes qui font une longue route à travers les bois pour s'asseoir sur le tombeau d'un ami, seraient-ils insensibles au sentiment de l'amour ?

Peut-être les Européens, accoutumés à la galanterie de leurs salons, auront-ils mal observé ces sauvages. Il est vrai qu'obligés de pourvoir à leurs premiers besoins, toujours en chasses et toujours en courses, ils ne doivent pas donner à cette passion, comme les peuples du midi, une grande surabondance de forces. Il est encore vrai que les idées de courage dont on les pénètre de bonne heure, en leur persuadant que la fréquentation des femmes énerve l'homme, doit la leur faire regarder comme indigne du guerrier.

Mais cette jalousie qui les dévore, et qui leur fait chercher, dans le sang de la femme cou-

pable et de son amant, la seule vengeance qui puisse les apaiser, ne prouve-t-elle pas que leurs affections sont aussi véhémentes que tendres? S'ils étaient, comme l'a dit un grand homme, privés d'un sixième sens, auraient-ils pour les enfans cette tendresse extrême, qui va jusqu'à l'aveuglement et presque la folie? Comment d'ailleurs concilier les récits des voyageurs? Ils prétendent que souvent il arrive aux jeunes mariés de vivre trois ans dans la continence, et qu'une jeune épouse est montrée au doigt si elle est enceinte dès la première année; et quelques pages plus bas, ces mêmes voyageurs se plaignent de l'horrible débauche et des mœurs lascives des sauvages.

De l'amour filial.

Sentiment peu connu des sauvages : autant ils aiment leurs amis, autant ils semblent oublier qu'ils ont reçu de leurs parens le bienfait de l'existence.

« Tu m'as donné une fois la vie, dit un sauvage à son père, qu'il rencontre corps à corps dans la mêlée; aujourd'hui je te la donne : mais prends garde de te retrouver sous ma hache; je suis quitte avec toi. »

Quelques sauvages septentrionaux, quand

ils voient leur père trop âgé et trop faible pour pourvoir à sa subsistance , lui proposent ou de le laisser seul dans une île , avec un canot et des rames , des arcs et des flèches , et une jatte pour boire ; ou de souffrir courageusement la mort , terme des maux et remède à une vieillesse languissante.

Généralement le dernier parti est adopté ; une cérémonie solennelle a lieu , et le plus âgé des enfans donne à son père le coup de mort avec son tomahawk, après avoir chanté la chanson suivante :

« *Maître de la vie , tu donnes le courage !*
» *Donne-le à nous et à notre père que nous t'en-*
» *voyons aujourd'hui ; rends-lui la jeunesse*
» *dans un autre monde , et procure-lui d'abon-*
» *dantes chasses. »*

Le corps est peint ensuite , et autour du tombeau on élève une hutte d'écorce , pour empêcher les animaux carnassiers de remuer la terre.

Amitié chez les sauvages.

Un homme fait plaisir à un autre homme ,
disaient les anciens Scandinaves ; *les chemins*
de l'amitié sont les plus doux de la vie (1).

(1) Voyez Mallet , Introd. à l'histoire du Danemarck.

Tous les peuples sauvages , guerriers ou pasteurs , ont rendu leur culte à ce sentiment que rien ne combat ou n'altère chez eux , et qu'une foule d'intérêts contraires ne vient pas rompre ou affaiblir comme chez les nations civilisées. Chez les Gaulois , on voyait deux jeunes guerriers échanger leurs armes sur la pierre du serment ; ils mêlaient leur sang dans une coupe : mais la trompette de Teutatès sonne ; ils se font une chaîne de leurs colliers , et s'étant attachés ainsi l'un et l'autre , marchent au combat , pour unir à la fois leur triomphe , leur mort , leurs exploits et leur vie (1).

L'amitié a le même empire chez les Indiens : ils choisissent leur ami , cet ami unique chez qui ils doivent mettre en dépôt leurs sentimens , leurs pensées , leurs affections , leurs projets , leurs peines , leurs plaisirs. Ces deux hommes ne se quittent plus , ils combattent ensemble , voyagent ensemble , meurent ensemble : si l'un d'eux reçoit un outrage , l'autre fera vingt lieues , ou attendra vingt ans pour venger son ami.

Un jeune sauvage chrétien demandait à un jésuite , s'il croyait que son ami mort fût allé en enfer. Le jésuite lui répondit que sans doute

(1) Voyez dom Martin : Histoire des Gaules ; Diod. Sicil. liv. 5.

Dieu avait eu pitié de lui et l'avait sauvé. « *Eh bien*, reprit le sauvage, *je ne veux pas non plus aller en enfer.* » C'est-à-dire qu'il eût été sans peine en enfer pour retrouver son camarade.

Qui trouvera chez nous cet abandon de soi-même, cette renonciation de ses intérêts, sans laquelle une telle amitié n'existe pas ? L'égoïsme en a tari les sources ; et l'usage et le besoin de se voir, de se réunir et de se flatter, ont remplacé l'ami unique par mille tristes fractions d'amis qui tous se haïssent et se détestent.

FIN DE L'HISTOIRE DU CANADA.

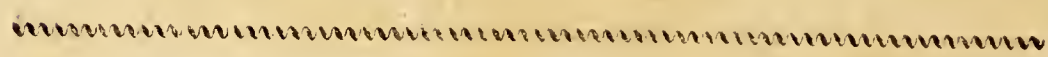


TABLE DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT. iii

INTRODUCTION.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. 1
SOL ET CLIMAT. 2
ASPECT DU PAYS. 3
AGRICULTURE. 5
FRUITS. *ib.*
ANIMAUX. 6
MINÉRAUX. 7
DIVISIONS TOPOGRAPHIQUES. *ib.*

BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DU CANADA.

DÉCOUVERTE DU CANADA. 9
Conduite hospitalière des sauvages envers les pre-
miers Européens qu'ils aient vus. 10
ÉTYMOLOGIE DU MOT CANADA. 12

NOUVEAUX VOYAGES EN CANADA.

Jacques Cartier. 13
De Roberval. 14
De la Roche. 16
M. Chauvin et autres voyageurs. 18

COMMERCE DE PELLETERIES. . . 19

LA LOUTRE. 20
LA FOUINE. 21
LE RAT. *ib.*

TABLE DES MATIÈRES:

503

L'HERMINE.	21
LA MARTRE.	22
LE CHÂT-CERVIER.	23
L'OURS.	<i>ib.</i>
AUTRES PELLETERIES.	24
MOEURS DES CASTORS.	<i>ib.</i>
CHASSE DES CASTORS.	29

COMMERCE ET MONOPOLE. . . . 31

FONDATION DE QUÉBEC. . . . 32

Étymologie des noms de QUÉBEC et du CAP DIA-	
MANT.	35
Première visite aux Abénaquis.	36
Colonie de madame de Guercheville.	37
Conduite singulière du capitaine Argall. . . .	<i>ib.</i>
Générosité de trois missionnaires.	40
État de Québec en 1610.	41

DES SAUVAGES DU CANADA. . . . 42

TRAITS PRINCIPAUX DU CARACTÈRE DES SAUVAGES. .	44
PREMIÈRE ÉDUCATION DES SAUVAGES.	46
TÊTES PLATES.	48
ÉDUCATION DES SAUVAGES.	<i>ib.</i>
FORCE, AGILITÉ CHEZ LES SAUVAGES.	50
ADRESSE DES SAUVAGES.	51
CHASSE A LA SARBACANE.	52
Première expédition de Champlain.	53
DE LA DANSE CHEZ LES SAUVAGES.	60
DANSE DU FEU.	63
DANSE DE LA DÉCOUVERTE.	64
EXÉCUTION DU PRISONNIER.	65

DES SONGES CHEZ LES SAUVAGES.	68
Seconde expédition de Champlain contre les Iroquois.	71
TROPHÉE DES SAUVAGES.	73
CRUAUTÉS DES SAUVAGES; CUPIDITÉ DES EUROPÉENS.	74
SCALPAGE, OU MANIÈRE D'ENLEVER LA CHEVELURE.	75
Troisième expédition de Champlain contre les Iroquois.	76
NOUVELLE COMPAGNIE.	79
Tentative des Anglais sur Québec.	81
Famine à Québec.	<i>ib.</i>
Prise de Québec par les Anglais (1629).	82
Restitution de Québec.	84
État de la colonie (1631).	<i>ib.</i>
Projet de mission chez les Hurons.	85
Mauvais succès de l'entreprise.	89
DES HURONS.	90
Étendue de leur pays.	91
Origine de la nation huronne.	<i>ib.</i>
Mission chez les Hurons.	92
Mort de M. de Champlain. Son successeur.	97
Guerre entre les Hurons et les Iroquois. Traite- ment fait à un prisonnier.	98
Souffrances des missionnaires.	106
De la vengeance chez les sauvages.	109
De la bienveillance et de la bienfaisance chez les sauvages.	110
Dévouement d'un prisonnier huron.	114
Conduite politique des Iroquois.	116
Entrevue avec les Iroquois.	<i>ib.</i>
Étymologie du mot ONONTHIO.	118
Des colliers chez les sauvages.	<i>ib.</i>

Perfidie des Iroquois.	121
FONDATION DE MONTRÉAL.	122
Eloquence chez les sauvages.	125
Poésie des sauvages.	128
Chant d'amour.	<i>ib.</i>
Hymne de guerre.	129
Refrain d'une chanson d'amour.	131
Chant d'un prisonnier condamné à mort.	<i>ib.</i>
Flûte sauvage.	132
Captivité du P. Jogues.	<i>ib.</i>
Des canots sauvages.	142
Huttes temporaires.	145
Huttes des sauvages.	146
DE L'ANTHROPOPHAGIE.	148
Captivité du P. Bressani.	153
Supplice du P. Bressani.	155
Tentative de paix.	156
Audience publique pour traiter de la paix.	161
Quête du P. Bressani en faveur de ses bourreaux.	169
Des Iroquois et de leur pays.	<i>ib.</i>
Nouvelles hostilités.	172
Ruse de guerre.	175
Mort du P. Jogues.	177
Mort du chef Pieskaret.	178
Courage de deux Françaises.	179
Intrépidité d'une femme algonquine.	181
Des femmes sauvages.	184
Autorités des femmes dans quelques nations.	190
Du mariage.	<i>ib.</i>
Destruction d'une bourgade huronne.	192
Mort du P. Daniel.	193

Nouveaux désastres des Hurons.	194
Mort des PP. Brébeuf et Lallement.	196
Courage dans les tortures.	200
Famine chez les Hurons.	202
Nouveaux désastres et dispersions des Hurons.	203
Entreprise malheureuse des Hurons réfugiés.	206
Suite de la guerre.	208
Aventure du P. Poncet et conclusion de la paix.	211
Courage d'une femme algonquaine.	214
Enlèvement des Hurons d'Orléans.	216
Fuite et défaite des Outaouais.	217
Établissement des Onnontagnés.	220
Conduite des Hurons d'Orléans et des Agniers.	221
(1) DES NOMS CHEZ LES SAUVAGES,	224
Réponse faite aux sauvages.	225
Cérémonie de l'adoption.	227
Perfidie des Onnontagnés envers les Hurons.	229
Conspiration des Iroquois contre les Français.	230
Fuite de Dupuys.	<i>ib.</i>
Nouvelle découverte.	233
Des Sioux.	235
Situation désastreuse du Canada.	236
Voyages du P. Lemoyne chez les Iroquois.	237
Politique et caractère du chef Gorakonthier.	239
Hostilités des Onnontagnés.	243
Ratification de la paix.	<i>ib.</i>
Secours envoyés à la Nouvelle-France.	244
Phénomènes de l'année 1663.	245
Suite de la guerre.	255
Réforme de la justice en Canada.	<i>ib.</i>
De la justice chez les sauvages.	257

Suite de la guerre.	258
Des raquettes.	265
Mocassius ou souliers de peaux.	266
Mœurs des Outaouais et voyage dans leur pays.	268
Modération chez les sauvages.	270
Visites de différens peuples des environs.	274
État de la colonie.	276
Voyage de M. Courcelles chez les Iroquois.	<i>ib.</i>
Conduite noble du jeune Latour.	278
Massacre de la garnison de la Tour.	281
Massacre de quelques sauvages par des Français.	283
M. de Courcelles établit la paix entre les nations sauvages.	286
Mortalité dans le nord du Canada.	287
Guerre entre les sauvages.	289

DES JEUX CHEZ LES SAUVAGES.

Jeu de la crosse.	291
Ahtergani.	<i>ib.</i>
Jeu de hasard.	292
Jeu du plat.	<i>ib.</i>
Jeu de paille.	293
Jeu de fèves.	<i>ib.</i>

Voyage de Perrot dans le nord.	<i>ib.</i>
Du gouvernement des sauvages.	295
Réception de Perrot chez les Miamis.	<i>ib.</i>
Congrès des députés sauvages au saut Sainte- Marie.	297

Phénomènes de l'année 1671.	299
M. de Frontenac , gouverneur général.	302
Découverte du Mississipi.	<i>ib.</i>
Voyages des PP. Allouez et Dablon chez les Outa- gamis et chez les Mascoutins.	306
Idées religieuses des sauvages.	<i>ib.</i>
Superstitions. Totame.	307
Respect des morts.	309
Funérailles chez les sauvages.	310
Tombeaux des enfans.	311
Festin des âmes.	<i>ib.</i>
Suite des voyages des PP. Allouez et Dablon.	313
Entreprise de M. de la Salle.	315
Nouvelle guerre des Iroquois.	321
M. de la Barre, gouverneur.	322
Manière dont la paix fut faite.	325
M. Denonville , gouverneur général.	350
Sauvages envoyés aux galères.	351
Générosité des sauvages.	353
Expédition de M. Denonville.	354
Singulier courage de deux Français.	358
Suites de la guerre.	359
Conduite artificieuse de Kondarionk.	343
M. de Frontenac, gouverneur pour la seconde fois.	445
Conduite de M. de Frontenac envers les Iroquois.	349
Défection des alliés de la colonie.	350
Suite des aventures de M. de la Salle.	353
Conspiration contre Jontel.	358
Second fort.	360
Sauvages du pays.	361

Ayennis.	364
Tatouage.	366
Tabac des sauvages.	368
Sort malheureux de la colonie.	368
Mort de M. de la Salle.	377
Sort de la colonie.	380
Hospitalité des Cenis.	382
Français sauvages.	385
Sort de la colonie ; fuite.	387
Cérémonies et coutumes des Cenis après la vic- toire.	390
Cruautés des femmes des Cenis.	391
Suite des usages des Cenis.	392
Fin des aventures de la colonie.	393
Stratagème d'un Italien.	395
Sort des assassins de de la Salle.	<i>ib.</i>
Continuation de la guerre.	396
Siège de Québec par les Anglais.	399
Médaille frappée en mémoire du siège de Québec.	411
Suite de la guerre ; combat de la Madelaine.	412
État de la Nouvelle-France en 1692.	414
Irruption chez les Agniers.	415
Suite de la guerre.	416
Ambassade des alliés.	417
Députés des Sioux.	418
Expédition chez les Onnontagnes (1696).	419
Constance d'un vicillard onnontagnès.	422
Paix provisionnelle.	<i>ib.</i>
Temple de Bayagoulas.	426
Ratification de la paix.	427
Funérailles de Kondiaronk.	430

Mascarade des sauvages.	432
Députations des Tsonnonthouans.	434
Députations des Outaouais.	435
Prise d'Hewreuil sur les Anglais. . . ,	437
Nouvelle expédition des Anglais.	438
Autre expédition anglaise.	441
Guerre des Outagamis.	443
Nouvelles hostilités des Outagamis.	451
État de la colonie de 1714 à 1747.	452
Guerre des Anglais en 1750.	454
Prise de Québec en 1750.	457
Dernier effort des Français.	460
Conquête des Anglais.	463
Grandeur d'âme de Pontheack.	464
Projet de Pontheack.	<i>ib.</i>
Les sauvages engagés dans la guerre d'Amérique.	465
Attaque de Québec par les Américains en 1775.	467
Succès des Anglais. Entreprise de Burgoyne.	<i>ib.</i>
Mort du général Braddock.	468
Conduite des Anglais envers les sauvages.	469
Fondation de Saurel.	<i>ib.</i>
Guerre des Etats-Unis contre les sauvages.	470
Conclusion de la paix. Cérémonies.	472
Dernière guerre dans le Haut-Canada.	474
Le prophète Shawanoe.	478
Brandt, sauvage européen.	479

ÉTAT ACTUEL DU CANADA.

POPULATION.	481
Mœurs, industrie, caractère des Canadiens.	482

DES MATIÈRES.

511

Gouvernement et lois.	485
Du culte.	489
Des sauvages actuels.	490
Vêtemens des sauvages actuels.	<i>ib.</i>
Armes.	492
Toilette.	493
Remarques et observations sur les sauvages ac- tuels.	494
Du sentiment de l'amour chez les sauvages. . .	496
De l'amour filial.	498
Amitié chez les sauvages.	499

FIN DE LA TABLE.